

54 Décret du 18 avril 2013 portant nomination au grade de contrôleur général des armées dans le corps militaire du contrôle général des armées

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027331316&dateTexte=&categorieLien=id>

2 – Nécrologies & Mémoires

Comment un pilote français sauva York, il y a 71 ans!

De: Sandrine Bauchet - Contact: 01904 608 595

Communiqué de Presse - Yorkshire Air Museum - (Elvington, York, YO41 4AU)

Pour commémorer le “York Blitz”, 29 avril 1942, une exposition sur le bombardement de la ville sera ouverte en centre ville par le maire d’York à 10h30, lundi 29 avril 2013 au coté de l’avion de chasse Hawker Hurricane.

A 2h36 du matin, le mercredi 29 avril 1942, à peu près 40 bombardiers allemands de la Luftwaffe traversèrent la côte est de l’Angleterre entre Flamborough Head et Hornsea, et se dirigèrent vers ville historique d’York. Ce fut le tour d’York de connaître un bombardement, qui fut connu sous le nom de “Baedeker Raids”, comme le nom du célèbre guide touristique allemand où les cibles historiques furent répertoriées.

Pendant plus de 90 minutes, les bombardiers allemands larguèrent 84 tonnes d’explosifs et bombes incendiaires, qui mirent la ville historique en feu. Les sirènes d’alertes de bombardement aérien résonnèrent dans la ville à 2h42, quelques minutes après le début de l’attaque.

Le médiéval Hôtel de Ville fut quasiment détruit, ainsi que l’église St. Martin le Grand sur Coney Street. Ses ruines sont toujours présentes dans cette rue qui est aujourd’hui la rue commerçante la plus animée de la ville. La légendaire entreprise de chocolat Rowntree sur North Street, qui stockait des tonnes de kilos de sucre, brûla entièrement. La gare de trains, une cible évidente, fut touchée et gravement endommagée ainsi que la ligne entre Londres et Edimbourg qui transportait des soldats, autres personnels de l’armée et passagers civils. L’aérodrome de Clifton ainsi que les écoles de St. Peters, Queen Anne, Nunthorpe, Bar Convent et Bootham furent gravement endommagés.

Plus de 95 civiles moururent, 212 furent blessés et 579 maisons furent détruites. Selon les estimations, le tiers des résidences de la ville furent endommagées. Le nombre total de victimes n’inclut pas les militaires qui furent tués sur l’aérodrome de Clifton Moor, par un bombardement qui détruisit le poste de garde et autres bâtiments.

Pendant ce temps, d’autres bombardiers approchèrent et les dégâts auraient pu être pires sans l’intervention d’un pilote de chasse français, solitaire, de 23 ans, Yves Mahé, au service de l’escadrille de chasse 253 de la RAF, qui aperçut la ville en feu à distance. Il fonça au milieu des

bombardiers allemands dans son avion de chasse, le Hawker Hurricane et ses 8 mitrailleuses en action. Rapidement il attaqua un bombardier Heinkel 111 à double moteur qui s'écrasa en flammes sur la Rivière Ouse, puis il changea de direction pour combattre un bombardier Junkers Ju88. Les allemands décidèrent qu'il était temps de partir et la fumée intense au-dessus de la ville, provoquée par les bâtiments en feu, leurs permit d'être difficilement détectés. Sur le chemin du retour un Dornier Do217 s'écrasa près de Castle Howard.



Il fut avéré plus tard que l'arrivée d'Yves sur place n'était pas trop tôt. Dans une partie secrète de l'usine principale de Rowntree, des munitions remplies de haut explosif étaient entreposées. Si les allemands avaient effectué leur attaque planifiée sur l'usine, la destruction de la ville aurait été inimaginable.

Le jeune pilote français fut présent à une réception donnée à la Résidence du Maire d'York avec le drapeau de la France Libre flottant sur la ville. Yves s'échappa d'une France occupée pour rejoindre la RAF et ceci fut sa première «victoire». Plus tard le Général de Gaulle présenta Yves avec la Croix de Guerre. Il continua à voler avec les escadrilles françaises se battant avec l'armée de l'air soviétique et fut abattu en août 1944 sur Smolensk. Il fut capturé par les allemands et condamné à mort. Il vécut caché dans le camp et s'en échappa plus tard pour rejoindre la France en août 1945. Il servit dans l'armée de l'air française jusqu'au 29 mars 1962 quand il fut tué dans son avion, le Météore Gloster NF11, en Belgique. Il avait 42 ans.

Yves rejoignit l'armée de l'air française en 1939, après l'annonce de l'Armistice française en juin 1940 où il vola un avion pour s'échapper. Malgré la menace d'exécution il vola avec plusieurs aviateurs français vers Gibraltar pour rejoindre la Royal Air Force. Tout compte fait, il est un personnage héroïque.

Pendant plus d'un an, les élèves de l'école primaire de St Wilfried, à York, ont fait campagne en faveur d'un Mémorial pour Yves Mahé – le français qui sauva York.

Du 29 avril au 5 mai l'avion de chasse Hawker Hurricane du Yorkshire Air Museum sera placé sur St Sampson's Square, Parliament Street. Le Hurricane porte l'emblème de l'escadrille numéro 341, aussi connu en France comme le Groupe de Chasse n° 3/2 "Alsace". Ce fut une escadrille de la France Libre dans la RAF pendant et après la Bataille d'Angleterre.

6h00 le lundi 29 avril, le Hurricane sera transporté sur la place par camion de chargement lourd et machine de levage. Il sera assemblé par environ 10 personnes du département des ingénieurs en aéronautique du Yorkshire Air Museum.

10h30 le lundi 29 avril une exposition spéciale sera officiellement ouverte par le maire d'York Keith Hyman, au côté de l'avion de chasse Hurricane sur St Sampson's Square, avec la présence des élèves de 5 ans de l'école primaire de St Wilfred's, York.

En ton honneur soldat

Publiée le 12 avril 2013

Auteur compositeur interprète, ancien sous-officier parachutiste des Troupes de Marine, Jean-Luc Le Doussal rend un vibrant hommage aux 88 soldats français « Morts pour la

France » en Afghanistan de 2004 à 2012 avec sa chanson « En ton honneur soldat » composée en 2006.

Cet enregistrement musical a été fait pendant un concert du groupe " Les troubadours du 4ème RIMA de Fréjus" dont les musiciens sont des anciens sous officiers à la retraite:

Jean-Pierre Bernard (TDM TAP) à la mandoline à l'harmonica et aux cœurs.

Joel Laretta (TDM) à la batterie et aux cœurs.

Gérald Pieurgue (TDM TAP) guitare électrique solo et aux cœurs

Jean-Pierre Perracca (civil) à la basse et aux cœurs

Jean-Luc à la guitare électro- acoustique, chanteur principal de cet ensemble.



<http://www.youtube.com/watch?v=5iCBWNirXuA>

Le montage a été réalisé par Michel Le Moellic également ancien sous-officier parachutiste des Troupes de Marine et ami d'enfance de Jean-Luc.

3 – Décorations & Commémorations

Une civile libanaise décorée de la médaille de la défense nationale

Mise à jour : 17/04/2013 15:42

Le 12 janvier 2013, Melle Maha Ghafary a été décorée de la médaille de la défense nationale (MDN) échelon « bronze », agrafe « Armée de Terre » par le Général Hugues Delort-Laval, chef d'état-major de la force intérimaire des nations Unies au Liban (FINUL) et représentant des Français au Liban, pour l'efficacité et le zèle déployé tout au long de sa carrière, notamment au service de l'opération DAMAN.



« J'ai pleuré de joie » se rappelle Maha Ghafary, au souvenir de l'annonce de sa décoration. Pendant ces 25 ans de service auprès de l'armée française, les appréciations sur la qualité son travail ont toujours été unanimes. Dès ses débuts au sein de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban, en février 1986, elle fait une forte impression sur ses chefs par sa rigueur et son sens de l'organisation dans des conditions matérielles précaires. « Je me suis proposée comme secrétaire et traductrice étant donné que je parle libanais, français et anglais,

raconte-t-elle. La vie n'était pas facile tous les jours. Certains matins, on ne savait pas si on pourrait arriver jusqu'au bureau ».

Sa maîtrise des langues lui permet une affectation auprès du commandant des éléments français au Liban, en mars 2005, où elle instaure des relations utiles avec ses différents interlocuteurs et où elle facilite la résolution de nombreux problèmes. Son expérience des services de l'ONU contribue également à l'efficacité des actions menées par les différents détachements français.

En septembre 2007, Melle Ghafary devient assistante d'équipe auprès du « French Contingent Commander » et se retrouve désignée responsable du suivi des dossiers des personnels civils de

recrutement local travaillant au profit du contingent français. Toujours très investie et écoutée dans cette nouvelle responsabilité, sa mission est une fois de plus un succès.

Cette femme discrète et particulièrement dévouée, véritable représentante historique de la présence des détachements français à Naqoura, s'est donc vu justement attribuer non seulement cette médaille, mais aussi le certificat de la MDN, signé par le Ministre de la Défense, en récompense de ses innombrables services rendus.

Julie Fagard - Droits : Armée de Terre 2013

Blessés de guerre: un simple insigne ou une vraie décoration "pendante"?

Ligne de Défense, 14.04.2013



Une vraie médaille pour les centaines de militaires blessés au combat? Ce serait une demande récurrente au sein des armées, en particulier de l'armée de terre, et elle figurerait même dans le Livre blanc (je ne sais pas dans quelle version et si cette suggestion apparaîtra toujours lors de la présentation du document final). A quand donc une décoration officielle "pendante" pour les blessés de guerre?

Pour l'heure, il n'existe qu'un insigne des blessés militaires dont la création remonte au 11 décembre 1916. N'étant pas un spécialiste en phaléristique, j'ai donc pioché dans la documentation disponible (dont une synthèse récente à l'attention du MinDef). Les précisions/corrections historiques seront donc bienvenues.

Cet insigne est une étoile émaillée rouge et elle est portée sur un ruban composé de 15 raies verticales, avec une raie centrale rouge (voir ci-dessus). Cette étoile a été portée sur le ruban de certaines médailles commémoratives. Récemment, par exemple dans le cas de l'opération Pamir, l'insigne a été remis avec le ruban d'origine (établi selon la loi de 1916). Ainsi, des marsouins du 2e RIMa blessés lorsque leur VAB a été touché par un IED ont reçu cet insigne (cf. la photo du haut).



Insigne ou décoration "pendante"? Officiellement, l'insigne n'a pas de rang officiellement défini parmi les décorations militaires. D'où les demandes pour une véritable décoration officielle "pendante". A moins tout simplement de changer la loi de 1916 et de transformer l'insigne en médaille?

A La CABAT, on ignore l'éventuelle polémique. Mais on défend "la reconnaissance de la blessure" et "la remise de l'insigne qui fait partie de la thérapie". Et l'utilité d'une telle décoration.

Pour une étude exhaustive de l'insigne des blessés, aller sur le site de Marc Champenois [France-Phaleristique](#).

La Medal of Honor décernée à titre posthume à un aumônier militaire

Zone Militaire, 15 avril 2013 – 18:46

La Medal of Honor est la plus haute distinction militaire américaine. Depuis sa création, il y a 150 ans, elle a été décernée à plus de 3.500 reprises, dont 1.500 pour la seule guerre de Sécession. Pour espérer l'obtenir, il faut avoir accompli "acte d'héroïsme allant au-delà du devoir."

Aussi, elle est souvent accordée à titre posthume, généralement à des soldats qui ont fait preuve d'un courage et d'un sens de l'abnégation hors du commun sous le feu ennemi. Mais tel n'a pas été le cas du Père Emil Kapaun, un aumônier catholique de l'armée américaine, qui, mort en détention pendant la guerre de Corée.



Ainsi, le 11 avril, un neveu de ce prêtre a reçu des mains du président Obama la Medal of Honor qu'il avait décidé de lui décerner pour sa conduite jugée héroïque dans un camp de prisonnier.

Né le 20 avril 1916 dans une ferme du Kansas et issu d'une famille immigrée d'origine tchèque, Emil Kapaun, dont la famille, est ordonné prêtre en 1940 avant de rejoindre, 4 ans plus tard, l'US Army et d'être affecté à Camp Wheeler, en Georgie. Après avoir servi en Birmanie, il rejoint ensuite Fort Bliss, au Texas, avant de partir en Corée, en décembre 1949.

Moins d'un an plus tard, il est capturé, alors qu'il était auprès de soldats blessés, à l'issue d'une bataille menée – et perdue – contre l'armée chinoise près d'Unsan, secteur où était notamment déployé le 8th Cavalry Regiment de l'US Army.

Lors de sa détention, l'aumônier a bien évidemment continué son ministère. Mais que l'on l'on croit au ciel ou pas, sa conduite dans le camp où il était retenu aura été exemplaire, même héroïque, étant donné que, oubliant ses propres souffrances, il s'est privé sur ses propres rations alimentaires pour nourrir les plus faibles, soigné sans relâche les malades avec le peu qu'il avait et tenté de remonter le moral à ceux qui étaient sur le point de flancher.

"Le P. Kapaun a été qualifié de 'berger en bottes de combat'. Ses camarades soldats ont ressenti sa grâce et sa pitié, et l'ont qualifié de saint, de bénédiction de Dieu", a expliqué le président Obama lors de la cérémonie au cours de laquelle il a remis la Medal of Honor au neveu du prêtre.

Le père Emil Kapaun est mort le 23 mai 1951 à Pyoktong. Sa dépouille a été enterrée dans une fosse commune, située dans l'actuelle Corée du Nord. En 1993, l'Eglise catholique l'a reconnu comme "serviteur de Dieu".

Légion étrangère, les célébrations du 150ème anniversaire de Camerone

Publié par [Ainsi va le monde !](#) à 23:45, mardi 16 avril 2013

150ème anniversaire oblige, les onze chefs de corps des régiments Légion (ou leurs représentants) participeront à Aubagne, le 30 avril au matin, à la cérémonie présidée par le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian. En conséquence, ces régiments célébreront Camerone à des dates différentes :

27 et 28 avril pour le 2ème REG (présidée par le général Houssay), 29 avril pour le 2ème REP, en présence des hommes ayant participé à l'opération Serval au Mali (général Paulet). Le 30 avril en fin de journée pour le 1er REG (général Kolodziej), le 2ème REI (général Bras, la cérémonie se déroulera dans les arènes de Nîmes), le 1er REC (général de Villiers). 3 et 4 mai au GRLE (général Charpentier), 4 et 5 mai au 4ème RE (général de Braquilanges).

A Mayotte, la célébration au DLEM se déroulera le 30 avril (général Hogard), le 2 mai aux Emirats arabes unis pour la 13ème DBLE (colonel Maffeis). En Guyane (3ème REI), Camerone sera célébrée le 4 mai en présence du n°2 de la Légion étrangère, le colonel Le Cour Grandmaison qui, le 30 avril, se trouvera au Mexique avec un détachement du 3ème REI. Au côté duquel prendront place des saint-cyriens de la promotion, *Centenaire de Camerone* (1962-64). Sur le site mexicain, le général Clément-Bollée représentera le CEMAT.

La «Cocotte», une centenaire bien conservée

Mise à jour : 16/04/2013 14:51

Vendredi 12 avril 2013, l'escadron de reconnaissance 2/33 «Savoie» a organisé une journée de traditions sur la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan afin de célébrer le centenaire de l'escadrille BR11 «Cocotte» et les 30 ans du Mirage F1.



La commémoration a commencé, en début d'après-midi, par une cérémonie présidée par le général Bernard Ducateau, contrôleur général des armées. Un Mirage F1 CR, un Mirage F1 B, un Bréguet XIV, un Fouga magister et un Marchetti belge, des avions ayant marqué l'histoire de l'escadrille ont été mis en place sur le taxiway, devant les troupes en section. La cérémonie a été clôturée par un défilé aérien de quatre Mirage F1 CR.

Un «escadrillage», remise d'insigne d'escadrille, s'est ensuite déroulé au profit des pilotes et mécaniciens «aspirants Cocotte» en compagnie des anciens de l'escadrille. Puis, une exposition statique a présenté, à l'aide de photos et de planches descriptives, les 100 années d'histoire de la BR11.

Outre la Première et la Seconde Guerre mondiale et la Guerre froide, la BR11 a participé à toutes les grandes opérations qui ont contribué à la grandeur des armes de la France, dont la dernière en date, [l'opération Serval](#) (Mali).

Il était une fois la BR11...

Vingt ans avant que l'arme aérienne ne soit reconnue comme telle, et à l'heure où l'avion n'était encore qu'une passion partagée par un très petit nombre de découvreurs intrépides, c'est au sein de l'armée de terre que ce nouvel outil est employé, et ce sont les structures de la cavalerie qui l'accueillent. Ainsi, c'est une escadrille qui est créée le 10 juin 1913 à la Brayelle, près de Douai. L'escadrille n°11 mettait en œuvre des Caudron G-3, d'où sa dénomination de C-11. À peine un an plus tard, l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et le jeu des alliances européennes accélèrent l'Histoire et cette jeune unité commandée par le Lieutenant Pégat, quitte son terrain à la fin du mois de Juillet 1914 pour venir s'installer à Montmédy, dans la Meuse, et se placer ainsi à la disposition du 2^e corps d'armée.



Dans cette guerre d'un genre nouveau, où l'avion et le char découvrent leur emploi tactique et leur rôle stratégique, c'est à l'épreuve du feu que naît l'escadrille et que grandissent ses héros. Affectée tout d'abord à la V^e armée, elle prit part aux batailles de Belgique puis participa aux combats de la Marne, en renseignant le commandement sur les mouvements de l'adversaire et en attaquant les colonnes ennemies avec des fléchettes en acier. Outre la bravoure qui signe chacune de leurs actions,

c'est aussi leur inventivité, leur esprit d'initiative et l'enthousiasme toujours renouvelé de leur engagement qui caractérise ces pionniers de l'aviation et ces combattants héroïques.

Au plus fort du conflit, et alors que de chaque côté du front les soldats morts au combat sont dénombrés par milliers, la C-11 figura parmi les premières escadrilles à accomplir des réglages d'artillerie et des expériences de T.S.F. ainsi, ce sont les prémises des armées modernes qui naissent sur les terres ensanglantées de la Marne.

La jeune escadrille, endeuillée par les pertes françaises, mais déjà glorifiée par les succès de ses héros, arriva sur le terrain de Verdun en mars 1915 et fut rattachée en juin suivant au commandement de la région fortifiée. C'est au cours du même mois que le capitaine Vuillemin, pionnier de l'aviation de bombardement et futur chef d'état major général de l'armée de l'air, prit cette unité sous ses ordres. L'essentiel des missions dans lesquelles se trouva engagée la C-11 consista en reconnaissances photographiques et en mitraillage des tranchées ennemies.

Equipée progressivement de Caudron G-4, et évoluant au rythme des progrès techniques et des succès tactiques, l'escadrille quitta Verdun en septembre 1915 et s'installa à Ancemont. C'est à la même époque que le capitaine Vuillemin obtient la première victoire aérienne remportée par cette unité, en compagnie du sous-lieutenant Dumas. Ne se laissant pas abattre par cette guerre qui s'éternise et par les batailles perdues, la C-11 participa ensuite à la grande offensive

lancée par l'armée française en Champagne en septembre 1915 et y assura des réglages de tirs, en même temps que des bombardements de gares.

Devenue escadrille organique du 2^e corps d'armée en février 1916, cette unité allait se dépenser sans compter au cours de la bataille de Verdun, en assurant le repérage des batteries adverses et en coopérant avec l'infanterie amie; elle obtint lors de ces affrontements plusieurs victoires aériennes. Dans le même temps, le capitaine Vuillemin mettait au point des sorties de bombardement sur les arrières allemands avant de faire prendre à sa formation le chemin de Villers-Bretonneux, dans la Somme, en juin 1916.

C'est à partir de ce terrain que la C-11 participa à l'offensive lancée dans la région par les français et les britanniques, à partir du 1^{er} juillet. Contrôlant de jour les tirs de l'artillerie, l'escadrille effectua la nuit des attaques à la bombe sur les gares de Péronne, de Ham et de Nesles. Ce sont là les premiers vols de nuit emblématiques des pionniers de l'aviation qui ont inspiré des générations de pilotes.

Envoyée au repos à Toul à la fin de l'année 1916, la C-11 occupa en février suivant un secteur plus calme près de Bioncourt, en Moselle. Puis en avril ses avions rejoignirent Hourges dans la Marne, en vue de préparer la grande attaque prévue sur le Chemin des Dames par le général Nivelle.

A la fin de juillet la C-11 partit pour le terrain de Grigny, dans la Marne, depuis lequel elle mena des sorties de reconnaissance photographique au dessus de la forêt d'Argonne pour le compte du 31^e corps d'armée. Quatre mois plus tard, l'escadrille perçut des Bréguet 14 et reçut la dénomination nouvelle et définitive de BR-11.

Étant intervenue lors des grandes offensives allemandes de 1918 en Picardie et sur l'Aisne, la BR-11 allait être engagée dans la contre offensive du 18 juillet sur l'Ourcq. Quand l'armistice entra en vigueur, elle se trouvait à Lunéville, en prévision de l'attaque sur la Lorraine programmée par le haut commandement allié.

Ainsi, au long des cinq longues années de cette guerre sanglante, la BR-11 n'a cessé de se déplacer, de s'adapter et de se réinventer au fur et à mesure des évolutions de la technique et des décisions stratégiques de la première guerre mondiale.

À la signature du traité de Paris en 1919, la BR-11 est envoyé en occupation sur la rive gauche du Rhin, puis intégrée dans le 33^e régiment d'aviation en août 1920 et devint une des composantes du 4^e groupe d'observation. Elle devait constituer en 1932 au moment de la réorganisation de l'armée de l'air, la 1^{ère} escadrille du 1^{er} groupe de Reconnaissance de la 33^e escadre, le I/33.

En 1939, alors que les ambitions du III^e Reich se dévoilent et laissent entrevoir le conflit à venir, la BR11 consacre son activité à la surveillance des vallées du Rhin et de la Moselle afin de déceler les mouvements des troupes allemandes.

Lorsque la bataille de France commence le 10 mai 1940, les missions aériennes se succèdent jour et nuit pour renseigner le commandement sur l'évolution des combats. L'invasion rapide du territoire national obligea le GR I/33 à se replier vers le sud de la France. Le 17 juin 1940 eut lieu la dernière mission de guerre du groupe. L'équipage de la Cocotte ne rentra pas.

Le 31 août 1940 vit la dissolution du GR I/33 et quinze ans ont été nécessaires pour que puisse renaître la Cocotte le 1^{er} Avril 1955 au sein de la 33^e Escadre de Reconnaissance. En 1956, l'escadron prendra le nom de «Moselle» pendant les Trente Glorieuses, au cours desquelles la France s'illustre par l'innovation et l'excellence de son industrie aéronautique. Equipé de F84G, la Cocotte participera à tous les exercices ou concours nationaux et OTAN, à l'époque où la Guerre Froide place face à face deux blocs compacts.

En septembre 1958, à la naissance de la Vème République, le 3/33 fait mouvement d'abord vers l'Allemagne sur la base de LAHR puis définitivement vers Strasbourg. En moins de cinq décennies, l'aviation est devenue une arme stratégique, déterminante dans les conflits et faisant preuve d'un professionnalisme et d'une technicité exemplaires. L'escadron ne cesse d'évoluer, les Mirage III B et R font leur apparition en 1963, puis le III RD en avril 1968. Les capacités



de reconnaissance évoluent également avec la réception d'un capteur infrarouge puis un système de reconnaissance radar tout temps dans les années 70. Le 3/33 Moselle est opérationnel sur Mirage F1 CR à compter de juillet 1988. Les évolutions techniques et politiques ont fait subir à l'armée de l'air bien des bouleversements, et si le 3/33 disparaît en 1993, la Cocotte, elle, reste bien vivante comme seconde escadrille de l'ER 2/33 Savoie depuis maintenant vingt ans.

Outre la Première et la Seconde Guerre Mondiale et la Guerre Froide, la BR11 a participé à toutes les grandes opérations qui ont contribué à la grandeur des armes de la France : *Épervier* (Tchad), *Daguet* (Irak), *Godoria* (Djibouti), *Provide Comfort* (Irak), *Crécerelle* (Bosnie), *Salamandre* (Bosnie), *Turquoise* (Rwanda), *Alysse* (Irak), *Trident* (Kosovo), *Artemis-Mamba* (RDC), *Enduring Freedom* (Afghanistan), *Harmattan* (Lybie) et *Serval* (Mali).

Palmarès:

2 citations à l'ordre de l'armée

1 citation à l'ordre du Corps d'armée

11 victoires aériennes homologuées

Croix de guerre 14-18 avec 2 palmes

Fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de guerre 14-18

70ème anniversaire de la guerre du Pacifique, 84 vétérans néo-zélandais en Nouvelle-Calédonie

Publié par [Ainsi va le monde](#) ! à 20:51, dimanche 14 avril 2013

Quatre vingt quatre anciens combattants néo-zélandais devraient se rendre en Nouvelle-Calédonie, les 25 et 26 avril prochains lors de l'*ANZAC Day*, où ils participeront aux cérémonies commémorant le soixante-dixième anniversaire de la guerre du Pacifique. Ces vétérans ont tous servi sur le "Caillou" alors que celui-ci était une base stratégique des forces alliées. Il n'y eut aucun combat en Nouvelle-Calédonie.

L'*ANZAC Day* rend hommage aux soldats de l'*Australian and New Zealand Army Corps* qui se sont illustrés pour la première fois en 1915 à Gallipoli, en Turquie, pendant la grande guerre. Le 25 avril de cette année-là, ces hommes venus des antipodes ont débarqué sur la côte des Dardanelles pour attaquer une position turque. Mais alors qu'ils pensaient arriver sur une plage de sable, ils se sont retrouvés au pied d'une gigantesque falaise et se battront pendant huit mois sous un déluge d'artillerie avant de se retirer sans avoir atteint leur objectif.

En Nouvelle-Calédonie, où les troupes américaines et du Commonwealth débarquèrent à partir de 1942, l'*ANZAC Day* est commémoré, chaque année, à Nouméa mais aussi au cimetière néo-zélandais de Nessadiou (Bourail, Grande terre) où reposent deux cent trente cinq néo-zélandais (En collaboration avec Flash d'Océanie, <http://newspad-pacific.info/>).

4 – Autorités, Etats-Majors

L'amiral Stavridis fait ses adieux à la Belgique

7J / 7, 16/04/13 - 15h06 Source: Belga © ap.



Le commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur), l'amiral James Stavridis, a effectué, mardi, sa visite d'adieux aux autorités belges, avant la fin de son mandat, prévue vers la mi-mai, mais en évitant soigneusement la presse, comme il l'a fait durant ses près de quatre ans passés à la tête du grand quartier général des forces alliées en Europe (Shape), installé à Casteau, près de Mons.

Accompagné de son aide de camp, le lieutenant-colonel Maro Bouthé, l'amiral Stavridis a commencé la journée par une audience privée auprès du roi Albert II au château de Laeken. Il devait ensuite être reçu par le chef de la Défense, le général Gerard Van Caelenberge en son cabinet, en compagnie du vice-Premier ministre et ministre de la Défense, Pieter De Crem, selon le site internet de la Défense.

Le Saceur donnera vers 15h00 une conférence devant l'Institut royal supérieur de Défense (IRSD), intitulée "l'Otan version 3.0: défis pour l'Alliance".

Mais l'accès à cette conférence a été interdite, mardi midi, à la presse même dûment inscrite de longue date, apparemment sur injonction du Shape, selon l'état-major de la Défense.

En fonction depuis le 2 juillet 2009, l'amiral Stavridis ne s'est jamais beaucoup soucié des relations avec la presse, peu de journalistes couvrant l'Otan se souvenant de l'avoir interviewé ou même rencontré. "En raison d'un emploi chargé, il communique principalement par le biais des médias sociaux", a indiqué un de ses collaborateurs au Shape.

Son successeur, qui entrera en fonction vers la mi-mai, devrait être le général de l'US Air Force Philip Breedlove, désigné par le président américain Barack Obama. Sa nomination, déjà approuvée par l'Otan, doit encore être confirmée par le Sénat américain.

Avec Bercy, rien n'est définitif !

Stratégie et politique , 5 avril 2013



La décision du Président de la République de préserver le budget du ministère de la Défense, qui disposera en 2014 du «même montant qu'en 2013» et qu'il en sera de même les années suivantes, n'a pas vraiment réduit les tensions entre la Défense et le Budget !

Peu de jours après le Conseil de Défense, où visiblement le Président de la République avait choisi entre les trajectoires Z et Y, le «flou» des

chiffrages sur de longues périodes a ravivé les inquiétudes. Car à parler «trajectoire» et montant global, ajouter un chiffre pour combler un vide, ne pas encore connaître les évolutions annuelles, ou la provenance des recettes exceptionnelles et leur montant exact, tout a poussé Brienne à la prudence et le Budget à reprendre l'initiative.

Les tensions furent à leur comble mardi dernier. Le mercredi matin, Jean-Yves Le Drian, lors de sa rencontre avec le Président de la République, a dû faire état de quelques «incompréhensions». Conséquence : François Hollande aurait téléphoné à Jean-Marc Ayrault pour lui annoncer que, dès le jeudi soir, il annoncerait sa décision.

Manière efficace de calmer le jeu, car le Premier ministre avait convié à déjeuner, outre Jean-Yves Le Drian et Bernard Cazeneuve, les sénateurs et députés «proches du dossier», du président de l'Assemblée nationale en passant par les présidents des groupes PS et les responsables des Commissions de la Défense de l'Assemblée nationale et du Sénat ! Leur révéler l'annonce que ferait le Président, lors de son émission télé, a dû permettre à tous de comprendre que la trajectoire Z était sortie du jeu et que, très certainement, le Chef des armées avait choisi une «trajectoire Y améliorée» ! Et que le budget ne subisse pas de baisse dès la première année de la LPM. Ce qui implique que Matignon et Brienne travaillent à déterminer les ressources extra-budgétaires nécessaires à cette «amélioration».

Une réunion sur ce sujet a eu lieu à Matignon au début de cette semaine. Car tout doit être bouclé avant le 10 avril, où doit avoir lieu un Conseil de Défense «conclusif». Logiquement «tout» ne le sera pas. Tout d'abord parce que le 10, le sujet central devrait être le Livre blanc. Et le Budget 2014. Pour la LPM, l'Exécutif dispose encore de temps : c'est fin juin qu'elle devrait être prête. D'ici là, le travail ne manquera pas.

Tout d'abord les réflexions inévitables sur le nucléaire, qui, visiblement, ne peut pas être, pour le Président, une variable d'ajustement. Puis lisser les annuités et prévoir les ressources extra-budgétaires pour, dès 2014, être à 31,4 milliards d'euros. C'est-à-dire quelles ventes effectuer : cession d'actions, repousser d'autres investissements d'avenir ? Par exemple, choisir entre l'industrie de Défense et les études sur le réacteur nucléaire de quatrième génération ! Etablir avec les industriels de nouvelles règles du jeu, étaler les paiements plutôt que la production, par exemple. Bref, comment faire pour conserver un budget à euro constant puis, lorsque la reprise interviendra en fin de quinquennat, abonder le budget de la Défense en fonction de l'évolution du PIB ? Mais il est évident que, budgétairement, rien n'est définitivement acquis. Le Budget a déjà prouvé sa capacité « technique » à rogner sur des budgets votés, autant que nécessaire, en sachant que le temps joue pour lui.

En annonçant sa décision avant le 10 avril, le Président a montré que la notion d'arbitrage n'était visiblement pas adaptée à la Défense. Même si elle doit prendre sa part aux nécessaires économies.

Livre blanc, arbitrage: l'Elysée prend la main (ou met le couvercle)

Ligne de Défense, 13.04.2013

J'avais espéré qu'à l'issue du conseil de Défense de mercredi, Jean-Yves Le Drian serait en mesure de préciser l'agenda de présentation du Livre blanc et d'apporter quelques éclaircissements sur l'épaisseur de la fameuse prochaine enveloppe attribuée à la Défense...

Hélas, la communication sur des sujets aussi éminemment sensibles échappe désormais au ministre de la Défense. La parole est à l'Elysée, mais "pas avant 3 ou 4 semaines", dit-on du côté de la rue Saint-Dominique.

Trois à quatre semaines? Le temps que les dépressions, qui se sont creusées ces derniers jours, ne passent et que le printemps ne s'impose enfin dans nos cieux républicains? Le temps de réviser certains passages du Livre blanc qu'il faut bien adapter, in extremis, aux nécessités budgétaires? Le temps de faire passer en priorité d'autres dossiers parce que, finalement, qui se soucie encore de nos Armées au gouvernement, si ce n'est JYLD?

Défense : le Livre blanc sera remis le 29 avril à Hollande

Le Point.fr - Publié le 18/04/2013 à 11:09 - Modifié le 18/04/2013 à 12:01 - Par [JEAN GUISNEL](#)

La commission va pouvoir prendre des vacances, après la transmission du document à l'Élysée. Mais les négociations budgétaires ne sont pas terminées !



Le président de la République, François Hollande. © Sipa

Selon nos informations, la commission du Livre blanc tiendra solennellement sa dernière réunion le 29 avril et remettra son document final le même jour au chef des armées, [François](#)

[Hollande](#). Cette cérémonie marquera la fin officielle d'un exercice de mise à plat des positions françaises sur les évolutions stratégiques internationales. Ce sont ces dernières qui définiront les grandes options de la loi de programmation militaire 2014-2019 qui seront discutées au Parlement à l'automne.

Dans les faits, les ultimes options du Livre blanc n'ont pas été décidées par la commission, mais bien à l'Élysée. Elles ont été entérinées lors du Conseil de défense du 10 avril et font, depuis cette date, l'objet d'ajustements et de mises au point détaillées. Quant aux négociations sur la LPM (loi de programmation militaire), elles se poursuivent activement par des négociations et des bras de fer entre les ministères de la Défense et du Budget, mais surtout entre les armées elles-mêmes. Application militaire du proverbe bien connu : "Quand il n'y a plus de foin dans l'écurie, les chevaux se battent !"

À ce stade, les communicants de la défense disent ne disposer d'aucun élément sur la manière dont le président de la République choisira d'intervenir. Par un discours ? Devant les armées ? Une seule chose est sûre : ce n'est pas l'option prise par [Nicolas Sarkozy](#) en juin 2008 qui a été retenue et l'intervention présidentielle ne devrait pas se faire au cours d'une "grand-messe" devant des milliers de militaires. La Dicod (Délégation à l'information et à la communication de la défense) et [Jean-Yves Le Drian](#) sont dans les starting-blocks, prêts à expliquer le texte officiel et à affronter la grogne. Car il ne sera pas simple d'expliquer comment le ministre de la Défense pourrait avoir "sauvé" un budget "sanctuarisé" par l'Élysée, alors que les armées vont devoir affronter des réductions drastiques.

Défense : comment Bercy a embobiné François Hollande sur le budget des armées



Copyright Reuters

La Tribune, Michel Cabriol | 15/04/2013, 07:05 -

Alors que François Hollande rencontre ce lundi les grands patrons de l'industrie de défense, Bercy va peut-être réussir, en dépit de la promesse présidentielle, le tour de force de serrer la ceinture aux militaires. Pour l'heure, le

Budget a convaincu le Chef de l'Etat d'attribuer à la défense en 2014, un budget de 29,5 milliards d'euros et de le compléter si possible avec 1,9 milliard de recettes exceptionnelles.

Décidemment Bercy ne renonce jamais. Surtout quand il s'agit de trouver des dépenses faciles à couper pour gagner sans trop de mal son combat budgétaire... au détriment du ministère de la Défense et, au-delà, d'une vision à long terme sur les ambitions de la France dans le monde. Bref, Bercy - ou plus exactement son administration - a bel et bien repris la main lors du conseil de défense du 10 avril avec la complicité du Premier ministre, Jean-Marc Ayrault. Pourtant, le 28 mars lors de son intervention télévisée, le président François Hollande avait tranché. Entre de nécessaires économies et les menaces pesant sur la France, le Chef de l'Etat avait choisi de maintenir le budget de la Défense tout au long de la prochaine Loi de programmation militaire (2014-2019) au niveau de celui de 2013. Soit 31,4 milliards d'euros par an.

Un budget de 29,5 milliards

Devant les arguments de Bercy, repris d'ailleurs dans une note lue par Jean-Marc Ayrault, qui lui aussi avait pourtant juré le 28 mars devant le Sénat que « le modèle d'armée sera conforme aux ambitions de la France, en Europe et dans le monde », l'Elysée est peut-être sur le point de revenir sur sa promesse de dépenser autant en 2014 qu'en 2013 (31,4 milliards d'euros). Avec quel tour de passe-passe, Bercy a-t-il repris la main. Devant le président, Bercy a défendu le 10 avril que le budget de la défense serait bien de 31,4 milliards d'euros en 2014... mais en incluant 1,9 milliard d'euros de ressources exceptionnelles, que les budgétaires appellent dans leur jargon REX. Soit un budget de 29,5 milliards d'euros auxquels l'Hôtel de Brienne pourrait compter sur 1,9 milliard d'euros de REX hypothétiques. Une nuance de taille pour la défense, qui pour le coup ne se fait aucune illusion sur l'existence de ces ressources extra-budgétaires. Ou comment François Hollande s'est fait embobiner par Bercy et Matignon, qui ont toujours été des alliés pour réduire le budget de la défense.

Bercy a bien verrouillé le débat

En fait Bercy a très bien verrouillé le débat et ce, en dépit du départ de Jérôme Cahuzac, prêt à tailler sans état d'âme dans les dépenses de défense, et des promesses de François Hollande. Il peut compter sur l'appui du conseiller budgétaire de Matignon et de celui de l'Elysée pour court-circuiter la relation de confiance entre François Hollande et son ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Mais que fait Bernard Cazeneuve, maire de Cherbourg, qui accueille l'un des sites industriels les plus importants du groupe naval, DCNS ? « Il est prisonnier de Bercy, il n'a aucune marge de manoeuvre », explique-t-on à La Tribune. Notamment du directeur de son cabinet, Amélie Verdier, et du directeur du budget, Julien Dubertret. Un très beau hold-up de cette armée de l'ombre, qui demande toutefois confirmation.

Un nouveau conseil de défense

La défense n'a pas encore complètement perdu son match face à Bercy. Car le conseil de défense du 10 avril, qui devait être décisif,... ne l'a finalement pas été. Un bon point pour Jean-Yves Le Drian, qui n'a pas l'intention de désarmer pour faire entendre sa voix. Un prochain conseil sur le budget doit se réunir dans les jours prochains. Ce lundi, François Hollande rencontre les grands patrons de l'industrie de la défense, inquiets sur les budgets à venir. Ils devraient rappeler au Chef de l'Etat que cette industrie génère des emplois, des exportations et des retombées dans le civil.

La Marine boit, l'armée de terre trinque...



Alors que le budget de la défense est sauf, du moins presque (amputé de l'inflation, tandis qu'il reste à trouver les fameuses recettes exceptionnelles...), c'est une véritable guerre entre les armées qui s'est ouverte pour se répartir les crédits. Les tensions entre les états-majors n'ont jamais été aussi grandes, et les ressentiments aussi. Une guerre interne entre militaires, qui risque de laisser des traces.

Car le grand vainqueur annoncé du Livre Blanc et de la LPM qui va suivre, c'est la Marine. Alors que l'armée de l'air va perdre cinq bases (Dijon, Luxeuil...) et pas loin d'une centaine de Rafale, l'armée de terre va s'alléger de 10 régiments (10.000 hommes, soit bien plus qu'une brigade) et mettre en sommeil des capacités. « Temporairement » précise le Livre Blanc. Sauf que le « temporaire » en termes de capacité militaire s'est toujours transformé en « définitif ». La Marine, elle, voit son format maintenu et l'ensemble de ses capacités préservées. Alors que l'armée de terre assiste au dépeçage de son programme d'ensemble Scorpion, aucune coupe à prévoir dans les programmes navals. Mieux, le tonnage de la Marine Nationale prend un

sacré embonpoint ! En pleine guerre froide, en 1980, la Marine « pesait » 93 000 tonnes; en 2020 elle atteindra les 220 000 tonnes, laissant loin derrière la Royal Navy !

En résumé, si la Marine s'en sort « royalement », un effort va être demandé à l'armée de l'air tandis que l'armée de terre déguste. Cette dernière, pourtant bonne élève dans les réductions de formats et de coûts, devient, presque sans surprise, la victime principale des arbitrages politiques et budgétaires. Malgré des engagements récents, qui n'ont fait que rappeler son importance.

Pourquoi ? Première explication : la Marine met en avant la dissuasion nucléaire, sanctuarisée par le Président de la République, et par extension son format, dimensionné pour l'assurer, selon elle. Car outre les SNLE (Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins), le porte-avions « Charles-de-Gaulle », à propulsion nucléaire, met en œuvre des Rafales porteurs du missile ASMPA.

La deuxième explication est bien moins glorieuse : les marins occuperaient l'essentiel des postes clés à l'état-major des armées, favorisés par un chef qui est un amiral. Un haut gradé confiait à FOB « pour la première fois de ma carrière, je n'ai plus confiance en mes chefs ».

Le réveil risque d'être brutal, y compris pour les parlementaires, qui vont découvrir qu'ils se sont fait leurrer par les paroles rassurantes du Président et qui vont réaliser, demain, trop tardivement, l'étendue des fermetures de garnisons. « Un véritable hold-up naval » s'offusque un autre responsable. Ambiance...

L'armée de terre face aux menaces budgétaires

Le Point.fr - Publié le 18/04/2013 à 07:11 - Modifié le 18/04/2013 à 08:15 - Par JEAN GUISNEL

Pour sauver les Rafale, les A400-M et autres sous-marins nucléaires, la défense aurait trouvé une mine budgétaire : l'armée de terre ! Remous à prévoir...



Des soldats du 92e régiment d'infanterie au Mali. © Joël Saget / AFP

À l'occasion des débats budgétaires qui s'engagent, l'armée de terre estime qu'elle court un risque sérieux de se faire tondre la laine sur le dos. Elle se trouve de fait dans une position délicate, mais ne souhaite pas pour autant engager publiquement le débat, ni sur son rôle,

ni sur ses besoins, ni sur ses missions. Au petit jeu du lobbying, elle se trouve très loin de camarades de combat maîtrisant beaucoup mieux qu'elle-même les subtilités de l'exercice. Il est, par exemple, aujourd'hui acquis que l'armée de terre va perdre un volume important de personnels et d'unités de combat. Que les effectifs des armées baissent de 20 000 ou de 30 000 hommes au cours de la prochaine loi de programmation militaire (nous avons entendu citer le chiffre de 23 000 hommes), ce sont de toute façon les terriens qui seront mis le plus à contribution. Et sans le dire vraiment, l'armée de terre trouve cela très injuste, du haut en bas de la hiérarchie...

Le prix du sang

Pour autant, elle se bat aujourd'hui bec et ongles dans les instances parlementaires et gouvernementales pour remonter la pente. L'exceptionnelle démonstration de son expertise opérationnelle durant la guerre du Mali, singulièrement celle des forces spéciales et de l'infanterie, n'a pas vraiment rassuré l'armée de terre. Sans doute cet incontestable succès a-t-il été conduit alors même que le désengagement des forces combattantes de l'[Afghanistan](#) venait d'être achevé sans aucune anicroche, dix jours plus tôt. "Quelle armée au monde est capable de cela ? interroge un officier. Nous avons fait la preuve de notre courage et de notre promptitude. L'approbation internationale est générale !" On a souvent lu que cette guerre aurait été une "aubaine" pour l'armée de terre, apte à répondre dans l'heure au coup de sifflet du chef des armées, [François Hollande](#). Ravie aussi d'exposer le savoir-faire de ses personnels et ses

matériels. Et malheureuse d'avoir eu à payer à plusieurs reprises, de nouveau, le prix du sang. Il n'est pas interdit de rappeler qu'à contrario le conflit de [Libye](#) demeure à ce jour la première guerre "zéro mort" de l'histoire de l'armée française. Pour une fois, il n'y avait pas eu de troupes au sol.

Tous les jours, elle se bat

Des stratèges en chambre ne manquent pas de prétendre que c'est justement là, l'avenir de la guerre. À distance. Avec des ordinateurs flottants ou volants. Sans jamais voir l'ennemi ailleurs que sur des écrans, à distance de sécurité. Mais un observateur attentif de ces affaires note : "Depuis la guerre du Golfe, la France n'a jamais eu que des adversaires terrestres. Une armée agit, protège, évacue les populations, occupe le terrain, fournit l'effort principal et essuie aussi plus de 80 % de pertes. Les deux autres concourent et appuient. Recherchez donc depuis quand la France n'a pas été engagée dans un vrai combat naval ou aérien ? L'armée de terre, c'est tous les jours qu'elle se bat !" Certains officiers, tenus à demeurer anonymes s'ils veulent conserver leur emploi, estiment purement scandaleux que l'armée de terre soit considérée - à leurs yeux - comme le grand réservoir où il sera possible de supprimer crédits et personnels. Ils estiment pourtant constituer la principale cible des travaux du Livre blanc et de la future loi de programmation militaire (LPM).

En constante surchauffe

Sans le dire tout en le laissant écrire, nombreux sont ceux qui pensent, au ministère de la Défense et dans les autres armées, que les "terriens" sont trop nombreux, trop encadrés, que les premiers équipements vraiment très modernes dont ils sont enfin dotés (VBCI, hélicoptères Tigre et Caïman, système de combat Félin) n'ont guère d'utilité, etc. Renseignement pris, l'armée de terre représente 48 % des effectifs des armées et 29 % de leurs dépenses de personnels ; 20 % seulement du budget d'équipement vont aux forces terrestres. Quant au débat sur les effectifs, il agace particulièrement ce cadre spécialiste des ressources humaines qui détaille les moyens de son armée : "Sur le papier, l'armée de terre compte 134 000 personnels, dont 10 000 civils. Onze mille personnes sont affectées hors défense (huit mille pompiers de Paris, deux mille dans les unités de sécurité civile (ministère de l'Intérieur), mille au service militaire adapté (ministère des Outre-mer) et vingt deux mille contribuent au fonctionnement du ministère de la Défense et aux services interarmées." En réalité, 72 000 hommes seulement sont aptes à être "projetés" pour faire la guerre, parmi lesquels la brigade des forces spéciales, le service action de la DGSE, les discrètes unités chargées de la guerre électronique.

Trop nombreuse, l'armée de terre ? Au jour donné, il n'y a en réalité pas plus de 18 000 hommes disponibles pour une mission de 4 à 6 mois à l'étranger, car il faut compter sur le "facteur 4" : un homme sur le terrain a passé 4 ou 6 mois à s'entraîner sur le terrain de manoeuvre, le même temps en alerte et en formation technique, suivis par une période de repos. Dans les autres armées comparables (États-Unis, Allemagne, Royaume-Uni), ce facteur est de 5..., ce qui explique en partie que les personnels de l'armée de terre soient en constante surchauffe !

Forte baisse du contrat opérationnel de l'armée de terre à prévoir

FOB, Par: Guillaume Belan 19 avr, 9:08

Le Livre Blanc est entré dans sa dernière ligne droite, il sera remis au Président de la République ce 29 avril (selon nos confrères de Secret défense et Défense ouverte), alors que les arbitrages de la LPM sont source de négociations très tendues entre les armées. Car si le budget de la

défense a été sauvé, il demeure largement insuffisant pour sauvegarder le format actuel des armées. D'importantes coupes dans les effectifs sont donc à prévoir...

Et par son caractère dimensionnant, le contrat opérationnel sera revu à la baisse. Selon nos informations, ce contrat devrait être de pouvoir projeter une force terrestre pour 6 mois de 15 000 soldats, soit deux fois moins que l'objectif du Livre Blanc précédent, fixé à 30 000 ! Le volume de soldats mobilisables pour la défense du territoire national lui reste stable à 10 000. Bref, c'est donc un contrat opérationnel qui s'affaiblit sensiblement alors que les sollicitations sont de plus en plus grandes...

Pour l'armée de terre, cela devrait se traduire par une baisse conséquente de ses effectifs : 10 000 soldats en moins soit pas loin de 10 régiments supprimés. Le nombre de brigades de l'AdT va passer de 8 aujourd'hui à 7 demain. Pour mémoire, un important dégraissage avait déjà été imposé par le précédent Livre Blanc et la RGPP qui avaient fixé la baisse des effectifs à 71500 combattants. L'objectif sera atteint en 2015. Las, avec cette nouvelle coupe à prévoir de 10 000 soldats, la force terrestre combattante pourra bientôt rentrer tout entière dans le Parc des Princes ! Elle ne comptera bientôt plus que 66 000 soldats. A titre de comparaison, ce sont les effectifs américains qui avaient été nécessaires en Irak pour venir à bout de la bataille de Fallujah...

« On touche à l'os »

Le « BOP Terre », c'est à dire l'armée de terre stricto sensu, comprenant force terrestre, états-majors terre, écoles de l'armée de terre... soit les postes directement payés par l'armée de terre, va donc passer de 101 000 à 90 000 hommes et femmes (y compris les civils). Ce qui va impliquer de très fortes contraintes, notamment sur les fonctions de soutien. Même si ces fonctions ne sont pas la partie la plus visible, elles sont pourtant fondamentales : tâches administratives, restauration des forces ou maintenance des véhicules... Rien que pour cette dernière fonction, les maintenanciers ont déjà vu leurs effectifs réduire de 25% entre 2008 et 2013 avec la suppression de 1500 postes. Cette baisse sensible a déjà contraint l'armée de terre à s'adapter, avec des contrats innovants avec les industriels (contrat de disponibilité, maintenance globale, pluriannuels...).

Il faudra donc faire un nouvel effort. Ce qui aura un effet pervers, puisqu'il faudra d'avantage externaliser. Mais avec quels moyens ? « On touche maintenant à l'os » résume un haut gradé, « c'est la cohérence de l'armée de terre qui est en danger ».

La marine sauve ses navires, pas ses missions

Le Point.fr - Publié le 18/04/2013 à 11:59 - Par [JEAN GUISNEL](#)

Le nombre des jours à la mer des bateaux de la marine nationale (97 en 2013) pourrait être réduit de 20 à 50 %. Coup de tabac à prévoir !



Le sous-marin nucléaire lanceur d'engins "Le Terrible" a été mis à l'eau en 2010. C'est une pièce maîtresse de l'arsenal de dissuasion. © Christophe Ena / AP/Sipa

La marine nationale va poursuivre sa modernisation en maintenant des principaux programmes de nouveaux navires, mais va se trouver contrainte de réduire fortement ses activités opérationnelles. Selon nos informations, les marins sortiront donc sonnés, mais pas laminés, du Livre blanc qui sera suivi à la fin de l'année d'une loi de programmation militaire (LPM). Selon nos sources, le souhait intransigeant de [François Hollande](#) de ne pas toucher à la dissuasion nucléaire a été mis à profit par les marins pour expliquer qu'en réalité la totalité de la marine contribue à la dissuasion. Comme prévu, elle ne perdra donc aucun de ses quatre SNLE

(sous-marins nucléaires lanceurs d'engins), Le Triomphant, Le Téméraire, Le Vigilant et Le Terrible.

Mais elle a su habilement lever les menaces bien réelles qui pesaient sur le programme de sous-marins nucléaires d'attaque Barracuda. Elle devrait donc conserver les six submersibles prévus pour remplacer nombre pour nombre les actuels SNA de type Rubis (Rubis, Saphir, Casabianca, Émeraude, Améthyste, Perle). Les six futurs navires de la série Barracuda (Suffren, Dugay-Trouin, Tourville, Duquesne, Dupetit-Thouars et de Grasse) font 20 mètres de plus que leurs prédécesseurs et sont deux fois plus gros (4 650 tonnes contre 2 400). Leur puissance de feu sera incomparable avec l'entrée en service de missiles de croisière navals tirés en submersion. Grande nouveauté pour des sous-marins français : ils pourront embarquer des femmes et une dizaine de nageurs de combat.

Cazeneuve et les Barracuda

Nous ne savons pas (encore !) comment les arbitrages ont été rendus autour du programme Barracuda, chiffré à 7,9 milliards d'euros lors de son lancement, en décembre 2006, soit 1,3 milliard d'euros par bâtiment. En tenant compte de la simple inflation depuis cette date, le programme devrait être passé à 8,7 milliards d'euros à la fin de 2012, soit 1,45 milliard d'euros pièce. Pour cette simple raison, ce programme s'est trouvé réellement menacé, au moins pour les deux derniers exemplaires de la série, lors des discussions du Livre blanc. Il est aujourd'hui acquis qu'il sera poursuivi.

On peut conjecturer qu'il a été bien défendu par le ministre du Budget [Bernard Cazeneuve](#), ci-devant député-maire de Cherbourg, la ville où les sous-marins français sont construits. Dans un rapport parlementaire publié en 2008, du temps où il était membre de la commission de la Défense de l'Assemblée, le futur ministre du Budget exposait dans ces termes le [point de vue de l'état-major de la marine](#) : "Les sous-marins nucléaires d'attaque remplissent trois types de missions : ils assurent la protection des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins ; ils assurent la protection du groupe aéronaval autour du porte-avions ; ils mènent des actions spécifiques sur lesquelles la marine ne peut être diserte mais qui peuvent consister, par exemple, à débarquer des commandos ou à surveiller divers trafics. Ces trois types de missions sont susceptibles d'être assurées en même temps.

C'est la raison pour laquelle la marine estime que trois SNA doivent être opérationnels en permanence. Pour atteindre cet objectif, le parc doit être dimensionné à six unités afin de tenir compte des périodes d'entretien fréquentes sur des mécaniques aussi complexes." En fait, la marine a fait valoir dans les premiers débats que les SNA qui protègent les SNLE sont aussi nécessaires à la formation des équipages de ces derniers. Les Barracuda sont donc une composante de l'intouchable dissuasion. CQFD.

Commande de Fremm réduite

Le porte-avions nucléaire qui se serait trouvé sur la sellette si l'hypothèse budgétaire de Bercy avait été validée par François Hollande va pouvoir se maintenir à flot. Il est vrai qu'avec ses Rafale armés du missile ASMP-A, il participe aussi à l'intouchable dissuasion. Mais le programme Fremm (frégates européennes multimissions) va souffrir. De 17 navires prévus au lancement de cette série, le nombre avait déjà été ramené à 11 en 2008. Le nombre final ne devrait pas dépasser huit exemplaires, le premier exemplaire de ces frégates lourdes, L'Aquitaine, procédant actuellement aux derniers essais avant son entrée en service.

Sur les sept autres bâtiments (Normandie, Provence, Languedoc, Auvergne, Alsace, Bretagne et Lorraine), cinq sont déjà sur cale au chantier DCNS de Lorient, la ville du ministre de la Défense [Jean-Yves Le Drian](#). Il est très vraisemblable que la série pour la marine française s'arrêtera à ces huit exemplaires. La marine nationale devrait donc compter à terme dix frégates "lourdes", à savoir les huit Fremm et les deux FDA (frégates de défense aérienne) de type Horizon, le Forbin et le Chevalier Paul. Auxquelles s'ajouteront les cinq frégates légères de la série La Fayette (La Fayette, Surcouf, Courbet, Aconit et Guépratte).

Effectifs et activités opérationnelles

Depuis plusieurs années, la marine passe pour avoir été un modèle de gestion des ressources humaines lui permettant aujourd'hui de ne pas avoir à contribuer à une nouvelle baisse des effectifs. On verra si cet argument est entendu. Comme l'armée de terre, elle paye son écot aux "services communs", faisant valoir que, sur un effectif de 38 000 personnes, elle en fournit 6 000 aux services de l'État ou à la défense. La limitation de la série Fremm à huit exemplaires ne ferait baisser le nombre de personnels embarqués que de 450 hommes et les réductions d'effectifs pourraient ne pas aller au-delà. En revanche, l'activité opérationnelle pourrait être considérablement réduite.

Nous avons entendu des chiffres très élevés qui feraient actuellement l'objet de discussions avec le ministère du Budget. Selon nos informations, le ministère de la Défense aurait accepté une réduction du nombre de "jours à la mer" des bâtiments de combat de 20 % en 2014 et de 50 % en 2015. Le tout, par rapport à l'activité de 2013. Celle-ci, à la fin de cette année, sera en moyenne de 97 jours à la mer. Plus précisément, les bâtiments de plus de 1 000 tonnes auront passé 97 jours en mer à la fin de 2013 (contre 99 en 2011 et en 2012). Ceux de moins de 1 000 tonnes auront passé 88 jours en mer à la fin de cette année (contre 90 en 2011 et en 2012). Il faut savoir qu'une mission type de quatre mois (par exemple Atalanta ou Corymbe) consomme l'ensemble du potentiel annuel d'un bâtiment. Une réduction d'un tiers ou de la moitié des jours de mer, telle qu'elle est actuellement prévue, permettrait bien sûr d'économiser sur les budgets de carburant et de "MCO" (maintien en condition opérationnelle), mais conduirait inéluctablement à un déclassement de la marine nationale. Qui compte bien faire valoir ses arguments durant la discussion sur la loi de programmation militaire !

Aucune réaction officielle ne peut être obtenue sur ces éléments, tout le ministère de la Défense s'en remettant, de même que les armées, aux annonces de François Hollande. À ce stade, elles ne sont pas attendues avant la fin du mois d'avril.

Touche pas au budget de la Défense !

Valeurs Actuelles, 18 Avril 2013 - Par [Bernard Carayon](#)



Elle est la garantie de notre sécurité, un puissant levier de progrès économique et social et le moyen de notre stratégie internationale.

L'engagement présidentiel d'un budget de la Défense "stabilisé" ne vaut rien au-delà de 2014 : parce que notre pays sera économiquement à genoux et que la dépense publique sera, comme d'habitude avec la gauche, sollicitée pour créer des "emplois aidés". De vraies frappes sont déjà préparées, sans la crainte de défilés syndicaux. Parions que le livre

blanc, à la parution retardée, calibrera notre stratégie, pour la première fois, à notre situation budgétaire, et non l'inverse. Pourtant, c'est l'union sacrée : une du *Monde*, peu suspect de militarisme, liant « l'amputation budgétaire » au « déclassement national », cris d'orfraie de la présidente socialiste de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, chacun a bien compris que le monde est plus dangereux qu'à l'époque soviétique : bombes "sales" à Paris, cyberattaques chinoises ou russes, conflit nucléaire au Proche ou au Moyen-Orient, voire en Asie orientale, nul pays n'est à l'abri d'une "surprise stratégique" d'une autre ampleur que celles qui ont marqué l'histoire militaire du monde. Les interventions extérieures, elles-mêmes, nécessitent plus d'efforts de renseignement et d'entraînement parce que nos forces prépositionnées ont considérablement maigri alors que leur succès conditionne la stabilité politique et la reconstruction des États aidés.

Les États-Unis se désintéressent de nous : ils n'ont jamais accepté une défense européenne à l'extérieur ou dans l'Otan et se mobilisent désormais dans le Pacifique où la Chine est partout, au grand dam, notamment, du Japon et de l'Inde. Les intérêts de l'Europe — une nonpuissance continentale — ne sont pas ceux d'une vraie puissance maritime qui a anticipé le basculement du monde vers l'Asie.

Les enjeux ne se mesurent pas seulement à l'aune de nos besoins en transport stratégique, renseignement, frappe aérienne ou avions ravitailleurs. Pas plus qu'en termes sociaux, alors que nos armées ont pourtant le mérite de recruter et de bien former des jeunes auxquels on offre, en plus d'une carrière, des valeurs inconnues ailleurs.

Observons seulement qu'il est injuste de sacrifier la seule administration dont on a réduit de moitié le budget quand la dette publique quadruplait. La guerre au Mali illustre la qualité remarquable de nos armées dont la mutation a été préparée au cours des dix dernières années. Soulignons que l'Afrique n'est plus seulement le continent du mil et du cacao, mais aussi du pétrole et des "terres rares" ; que nos approvisionnements énergétiques empruntent toujours des voies menacées par des conflits incontrôlables.

Rappelons aussi que la défense est notre seule véritable politique industrielle, adossée à des champions mondiaux et des chercheurs qui "trouvent" : sans eux, pas d'Airbus, d'Ariane, de satellites et de cryptographie. Nous avons déjà perdu la troisième place des exportateurs d'armement, derrière, c'est un comble, l'Allemagne — qui n'a pas d'ambition internationale et n'est pas membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies — et devant la Chine qui nous talonne. Quand on étale des programmes, on altère le financement de la recherche ; quand on les abandonne, les équipes de chercheurs se disloquent pour se reformer à l'étranger.

La défense, chez nous, comme partout dans le monde, est ainsi un levier de progrès économique et social. Elle est, en plus, la seule garantie de la sécurité de nos groupes industriels qui, comme Total, EDF ou Areva, sont aux avant-postes de la guerre économique qui sévit sur les marchés stratégiques. Une guerre sans image ni visage, où tous les coups sont permis.

Les imbéciles critères de Maastricht, qui limitent à 3 % le niveau de déficit eurocompatible, mêlent des dépenses publiques de confort avec celles qui assurent notre sécurité, notre rang, nos

progrès. Parce qu'il y a des dépenses qui rapportent et des économies qui coûtent cher, il n'y a qu'une solution pour notre pays : c'est que le président Hollande exige que l'on soustraie de l'application de ces critères les dépenses qui traduisent notre identité et garantissent notre liberté.

(1) Avocat, ancien député UMP du Tarn, président de la Fondation Prometheus, maître de conférences à Sciences Po Paris.

Le Drian annule son déplacement à Nancy

Le Point.fr - Publié le 15/04/2013 à 08:11 - Par JEAN GUISNEL

Le ministre de la Défense sera lundi à l'Élysée pour recevoir les industriels avec François Hollande. L'urgence, ce sont les tractations autour du Livre blanc.



Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. © Loic Venance / AFP

Le ministre de la Défense [Jean-Yves Le Drian](#), qui devait se rendre lundi à Nancy pour évoquer au Centre d'expertise des ressources humaines et de la solde (CERHS), les problèmes du logiciel de paiement des soldes Louvois

(LOGiciel Unique à VOcation Interarmées de la Solde), a annulé son déplacement, apprend-on auprès de son cabinet. Cette décision a été prise, indique-t-on, car le ministre doit participer à 16 heures le même jour à une importante réunion que le président de la République doit tenir à l'Élysée avec les principaux industriels français de la défense.

Le programme de ce déplacement à Nancy prévoyait qu'il se termine vers 13 heures. Ce changement d'agenda se produit alors que les "vraies" négociations commencent autour de la préparation de la loi de programmation militaire. Le Conseil de défense du 10 avril a certes validé une ultime version du Livre blanc, mais une source informée indique qu'il convient encore de "compléter les détails" avant une "relecture finale" à une date non fixée. Ce n'est qu'ensuite, vers la fin du mois d'avril ou le début du mois de mai - à moins qu'une fuite opportune ne soit décidée auparavant -, que le Livre blanc sera rendu public, à l'occasion d'un discours de [François Hollande](#) suivi d'une campagne "courte et concentrée" d'explication de Jean-Yves Le Drian aux armées.

Pour autant, les problèmes de Louvois perdurent et Jean-Yves Le Drian a prévu de se rendre à Nancy à une autre date. Si la plupart des retards de soldes ont pu être réglés, il reste aujourd'hui un épineux souci à traiter : les surplus de soldes. Ils seraient extrêmement nombreux et d'un montant important, qui doit faire l'objet de rappels. Or, la période des déclarations d'impôts arrive et il risque d'y avoir quelques grincements de dents dans les familles de militaires. Pour autant, la société [Steria](#) qui a conçu ce désastreux logiciel continue de vanter les bienfaits de son produit en affirmant sans rire que "grâce aux gains de productivité obtenus, le personnel chargé de la solde se recentre désormais sur son cœur de métier".

Les déclarations de patrimoine du Ministère de la Défense



Publié par gouvernement.fr sur 15 Avril 2013, 18:35pm



Jean-Yves LE DRIAN

Ministre de la Défense



Kader ARIF

Ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants



Malaise à la tête de l'armée

Challenges, 17/04/2013



Après la DGSE, la gendarmerie et le Raid c'est la tête de l'armée qui pourrait valser d'ici quelques semaines.

Le chef d'état-major des armées, **Edouard Guillaud**, aurait fait connaître à l'exécutif sa volonté de jeter l'éponge. Seule une démission de Benoît Puga, chef d'état-major particulier du président de la République, pourrait le convaincre de rester en place, sachant qu'il serait contraire à l'intérêt supérieur du pays que l'institution soit décapitée simultanément de ses deux chefs les plus influents. Ces derniers, nommés dans leurs fonctions par Nicolas Sarkozy, pensaient sauvegarder la « doctrine Georgelin », du nom d'un général qui a occupé successivement les deux fonctions de 2002 à 2010 en marginalisant le ministre de la défense au point qu'un des titulaires du poste, Gérard Longuet, expliquera qu'il ne « servait à rien ».

De fait, un décret de 2009 a officialisé le renforcement du chef d'état-major des armées qui est, sous l'autorité du président de la République, responsable de l'emploi des forces et assure le commandement des opérations militaires et a autorité sur les chefs d'état-major de chaque armée ainsi que sur les directeurs et les chefs des organismes interarmées.

Aujourd'hui, Cédric Lewandowski, directeur de cabinet de Jean-Yves Le Drian, tirant habilement pour son ministre tous les bénéfices de l'opération au Mali et d'arbitrages budgétaires présentés comme moins sévères que prévus, travaille à une série de décrets revenant sur le texte de 2009 afin d'abaisser les prérogatives des chefs militaires. « **Alors que les efforts demandés restent immenses, on nous humilie, Lewandowski est un saboteur** » explique l'une de nos sources multi-étoilée très en colère. Non issu du sérail, formé par Alain Richard et François Roussely, ce quadra socialiste hérissé la tête de l'armée.

Faut-il pour autant s'effrayer du malaise qui règne dans les rangs de la grande muette ? Pas vraiment. Sous Nicolas Sarkozy, ce n'était guère mieux, les ministres étaient considérés par la troupe comme les nuls tout juste capables de fermer des casernes et le lien direct avec l'Élysée avait surtout valu aux généraux une série de spectaculaires vexations publiques. Au fait, l'armée

est comme toutes les administrations à qui on coupe les crédits: Elle grogne. Sauf qu'à ces fonctionnaires là, on demande de temps en temps de mourir pour la France.

Tchad : le CEMA rend visite à la Force Epervier

Mise à jour : 15/04/2013 15:17

Les 29 et 30 mars 2013, le chef d'état-major des armées (CEMA), l'amiral Edouard Guillaud, accompagné du général de Saint Quentin, COMANFOR de l'opération *Serval*, s'est rendu sur la base aérienne 172 de N'Djamena afin de rendre visite aux différents éléments de la force *Epervier* engagés dans l'opération *Serval*. A cette occasion il a salué l'engagement de chacun ainsi que les excellents résultats opérationnels obtenus.



A son arrivée, le CEMA a été accueilli par le colonel Laurent Rataud, commandant de la force *Epervier*. Il s'est ensuite entretenu avec l'attaché de défense français, le Colonel Ange-Antoine Leccia et avec le premier conseiller de l'ambassade de France au Tchad, M. Nicolas Groper.

Sur la base aérienne 172 de N'Djamena, l'amiral Guillaud a visité le JFACC AFCC (*Joint Forces Air Component Command* de l'Afrique Centrale

et Ouest). Cette structure, répartie entre Lyon et N'Djamena, a pour mission de planifier et de conduire l'ensemble des missions aériennes dans un cadre interarmées et multinational au profit des différentes opérations et forces stationnées en AFCC (SERVAL, EPERVIER, LICORNE, BOALI, FFG, EFS). Le CEMA s'est dans un premier temps entretenu en visioconférence, depuis Lyon, avec le COMJFACC, le général de brigade aérienne Jean-Jacques Borel. Dans un deuxième temps, guidé par le directeur du CAOC, il a rencontré les trente spécialistes qui œuvrent au sein de l'échelon avancé du JFACC.

Le CEMA s'est ensuite rendu auprès du groupement terre, actuellement armé par le 110^e régiment d'infanterie (110^eRI), le 3^e régiment de Hussards (3^e RH) et le 8^e régiment d'artillerie (8^e RA). Le commandant du groupement terre, le colonel Olivier Waché, lui a présenté les différents matériels mis en œuvre ainsi que les différents types de pelotons ou sections.

L'amiral a terminé sa visite par le groupement air où il a salué les compétences de l'ensemble du personnel. Il s'est dit convaincu de la pertinence et de l'efficacité de l'engagement des *Rafale* sur le théâtre malien tout en soulignant le travail remarquable effectué par les équipages et les mécaniciens qui mettent en œuvre les avions de chasse, de ravitaillement, de transport et les hélicoptères depuis la plateforme tchadienne.

A l'occasion du repas de clôture, le CEMA a livré ses premières impressions sur cette visite : « *Tout ce que j'ai vu ici me satisfait. J'ai un seul mot pour vous : félicitations !* » « *C'est une immense fierté pour moi, vous faites l'envie du monde entier. Les trois armées ainsi que toutes leurs composantes ont su démontrer toutes leurs qualités en Afghanistan, en Lybie, et encore aujourd'hui pour l'opération Serval.* »

Avant de regagner la France, l'Amiral Guillaud également a rencontré le président tchadien Idriss Debi Itno et son homologue tchadien.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Le CEMAT se déplace en Amérique du Nord

Mise à jour : 12/04/2013 14:15

Du 1^{er} au 6 avril 2013, le General d'armée Bertrand Ract Madoux s'est rendu aux Etats-Unis et au Canada. Une visite officielle pour vérifier la très grande proximité de la France avec ces deux partenaires sur l'analyse des questions stratégiques et sur l'évolution des outils de défense.



Les entretiens ont permis d'évoquer SERVAL et donc les premiers enseignements à tirer de cette opération. Les interlocuteurs du CEMAT ont porté un intérêt particulier aux dispositifs d'alerte et des forces pré positionnées, déterminants pour une intervention rapide et efficace.

Le 2 avril, un officier américain, le Major Ramos, a été décoré de la Médaille de la Défense Nationale pour son action en Afghanistan aux côtés des Français. Deux jours plus tard, une cérémonie en l'honneur du chef d'état-major de

l'armée de Terre s'est déroulée à l'Ouest de Washington, à Fort Myers. Les insignes de commandeur de la Legion of Merit lui ont alors été remises par le Général Raymond T. Odierno son homologue américain. Deux mises à l'honneur représentatives de la fraternité d'arme entre la France et les Etats-Unis.

Pendant son séjour, le CEMAT a également eu l'occasion de rencontrer de jeunes officiers et sous-officiers américains en formation.

Droits : Armée de Terre 2013

Le chef d'état-major de l'armée de l'air visite les FAS

Mise à jour : 15/04/2013 18:10

Jeudi 28 mars 2013, les honneurs ont été rendus au général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'air (CEMAA) sur l'élément "Air" rattaché (EAR) de Taverny.



Accueilli par le général Patrick Charaix à l'entrée du centre d'opérations «Général Dubroca», le CEMAA est allé au cœur de l'ouvrage enterré pour rencontrer les aviateurs des forces aériennes stratégiques (FAS), un des deux piliers de la permanence de la dissuasion nucléaire française. Permanence, crédibilité, contrôle gouvernemental, sécurité nucléaire, quatre mots clés qui rythment l'organisation et l'activité des FAS, commandement organique et

opérationnel de l'armée de l'air. Au travers des différents échanges, les enjeux à venir ont été évoqués : MRTT, renouvellement des transmissions nucléaires...

L'après-midi s'est achevé par une rencontre avec le personnel des FAS et de l'EAR qui apporte son soutien au centre d'opérations dans l'exécution de sa mission permanente. L'EAR participe activement à la sécurité, à la protection et à l'entretien du site.

Dans son discours, le général Mercier a souligné l'enthousiasme et l'engagement des 200 personnes qui œuvrent sur le site ou au sein de l'état-major des FAS sur la base aérienne 107 de Villacoublay. En recevant au début des années 60 la mission de dissuasion nucléaire, l'armée de l'air a acquis, depuis maintenant 50 ans, toute sa dimension stratégique.

Pour en savoir plus : www.cfas.air.defense.gouv.fr

Droits : © Armée de l'air

Le général Caspar-Fille-Lambie préside la cérémonie de fermeture du GTO de Douchanbe

Mise à jour : 13/04/2013 09:57

Le 12 avril 2013, le général Thierry Caspar-Fille-Lambie, commandant la défense aérienne et les opérations aériennes (COMDAOA) s'est rendu à Douchanbe, au Tadjikistan, dans le cadre de la fermeture du groupe de transport opérationnel (GTO).



Le COMDAOA était accompagné du général Philippe Adam, représentant français auprès de l'ISAF (*International Security Assistance Force – force internationale d'assistance et de sécurité*), et commandant l'aéroport international de Kaboul ainsi que les forces françaises en Afghanistan. Le colonel Luc de Rancourt, responsable de la mise en place du GTO en décembre 2001, était aussi présent.

L'ambassadeur de France au Tadjikistan, ainsi que de nombreuses autorités civiles et militaires tadjikes, américaines, belges, turques, allemandes et britanniques ont assisté à la cérémonie. Cet événement clôture les onze années de présence du GTO, durant lesquelles il a effectué des missions opérationnelles au profit des forces engagées en Afghanistan et à coopérer avec les forces armées tadjikes.

Droits : © Armée de l'air

OEF / CTF 150: la France prend le commandement de la TF 150 en Océan Indien

Mise à jour : 15/04/2013 16:48

Le dimanche 14 avril 2013, à 08h00, le capitaine de vaisseau Jean-Michel Martinet a pris le commandement de la *Task Force 150*, à Manama, à Barheïn, pour une durée de 4 mois. Il

succède au commodore australien Mac Hardie qui en assurait le commandement depuis le mois de décembre 2012. C'est la huitième fois que la France est à la tête de la TF 150.



L'état-major de la TF 150, sous commandement français, est embarqué à bord du bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) *Somme*.

L'action de la TF 150 s'inscrit dans le cadre des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies, après les attentats du 11 septembre 2001, pour lutter contre le terrorisme international. La zone opérationnelle s'étend de la mer Rouge au Golfe d'Oman, en passant par

le golfe d'Aden et la mer d'Arabie. Elle couvre les façades maritimes de la corne de l'Afrique et du Moyen-Orient, une zone d'intérêt stratégique majeur.

Composante maritime de l'opération *Enduring freedom* (OEF), la TF 150 contribue à une meilleure connaissance des mouvements maritimes de cette zone sensible afin de lutter contre le terrorisme et ses réseaux de soutien dans la région. Les bâtiments militaires de différentes nations, dont au moins un bâtiment français en permanence, participent à la surveillance de la zone, à la collecte de renseignements sur les trafics et conduisent des opérations d'interdiction maritime.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Le conseil d'administration de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale a un nouveau président

Zone Militaire, 17 avril 2013 – 11:43

En fonction depuis 2007, l'actuel président conseil d'administration de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN), Olivier Darrasson, par ailleurs ancien député (UDF) des Bouches-du-Rhône et président fondateur de la Compagnie européenne d'intelligence stratégique (CEIS), ne fera pas un troisième mandat de 3 ans. D'où la nécessité de lui trouver un successeur.

Depuis quelques semaines, le nom de Jean-Pierre Masseret, 68 ans, revenait avec insistance. Seulement, l'article R. 1132-20 du code de la Défense fixait encore récemment une limite d'âge de 67 ans pour les présidents du conseil d'administration de l'IHEDN. Qu'à cela ne tienne, le gouvernement a [discrètement modifié ce texte](#), le 27 mars dernier, pour relever ce seuil à 73 ans.

Et c'est ainsi que par un [décret daté du 15 avril](#), le président Hollande a pu nommer Jean-Pierre Masseret à la tête du conseil d'administration de l'IHEDN. Président socialiste de la région Lorraine, ce dernier a notamment été secrétaire d'État en charge des Anciens Combattants dans le gouvernement de Lionel Jospin (1997-2001) puis rapporteur spécial de la mission "Défense" au Sénat.

Ancien inspecteur des impôts et [ex-président de la Fraternelle parlementaire](#), laquelle réunit les francs-maçons de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social, Jean-Pierre Masseret a été auditeur de la 46e session nationale de l'IHEDN (1993-1994).

Récemment, en plein débat sur les scénarios Y et Z concernant la prochaine Loi de Programmation Militaire, Jean-Pierre Masseret avait mis en garde, [dans les colonnes de l'Est Républicain](#), contre les "fuites organisées" par des "lobbies sans doute légitimes, pour faire pression et orienter les regards vers les armées, où la question de la réduction peut se poser de manière simple, avec les hommes d'une part, les matériels d'autre part."

Le Sénat se penche sur le Mali et s'interroge sur la présence française en Afrique

Ligne de Défense, 18.04.2013



Les sénateurs Jean-Pierre Chevènement et Gérard Larcher, de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, viennent de diffuser un rapport sur la situation au Mali (photo Pascal Guyot). On lira avec intérêt la partie V: "Les conséquences à tirer pour notre politique de défense en Afrique".

Intitulé "Mali : comment gagner la paix ?", ce rapport est désormais en ligne. Il a été rédigé

en prévision du débat, qui aura lieu au Parlement lundi 22 avril sur la demande du Gouvernement d'autorisation de prolongation de l'intervention des forces armées au Mali, et du vote du Conseil de sécurité de l'Onu. Ce vote est attendu la semaine prochaine; il devrait entériner la création de la MINUSMA, mission de stabilisation des Nations Unies au Mali.

Pour lire le rapport : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2012/r12-513-notice.html>

Louvois: "ça avance" et le MinDef se met en immersion dans les audits

Ligne de Défense, 16.04.2013

La visite de Jean-Yves Le Drian prévue lundi à Nancy a été "reportée". La faute à un rendez-vous élyséen, à 16h ce même lundi, avec les principaux équipementiers de défense français (Dassault, DCNS, EADS, MBDA, Nexter, Safran, Thales). Un rendez-vous qui n'a franchement pas dû être désopilant si l'on croit le ton du laconique communiqué de la Présidence diffusé à l'issue:

"Le président de la République a rappelé que l'industrie de défense est une composante majeure de notre autonomie stratégique et contribue de manière importante à notre économie et à la création d'emplois. Avec un solde commercial positif de 2,7 milliards d'euros en 2012, l'industrie de défense française mobilise plus de 4 000 entreprises sur tout notre territoire et représente 165 000 emplois dans des domaines technologiques civils et militaires de très haut niveau. Le chef de l'Etat a également évoqué les travaux en cours au sein de l'Union européenne pour renforcer la base technologique et industrielle de l'Europe dans le domaine des industries de défense. Le Conseil européen de décembre prendra des décisions en ce sens."

Jean-Yves Le Drian n'en oublie pas Louvois pour autant. S'il est bien un sujet qui à la fois l'agace et lui tient à cœur, c'est bien celui de ce flop qui n'en finit pas.

"On avance", dit-on dans son entourage qui précise qu'il faut désormais se plonger dans les résultats des "sept audits commandés pour comprendre". Parmi les problèmes à résoudre, celui des trop-versés; à l'approche du temps de la déclaration de revenus 2012, il devient urgent de trouver une solution pour éviter que des majorations d'impôts ne pénalisent ceux qui ont été les victimes d'un Louvois, parfois, trop généreux.

Selon le Secrétaire général pour l'administration, le naufrage de Louvois est dû à une faute "collective"

Zone Militaire, 18 avril 2013 – 17:01

Le secrétaire général pour l'administration, Jean-Paul Bodin, a dû certainement passer des moments autrement plus agréables que celui passé à s'expliquer sur les ratés du Logiciel à Vocation Unique Interarmées de la Solde (LOUVOIS) devant les députés de la commission de la Défense nationale et des Forces armées, le 10 avril dernier.

Le raccordement de ce programme au système de gestion des ressources humaines (SIRH) de l'armée de Terre, en octobre 2011, a provoqué des dizaines de milliers d'incidents concernant le paiement des soldes, plongeant de nombreuses familles de militaires dans d'énormes difficultés financières, au point que le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a été contraint d'adopter un plan d'urgence afin de remédier à ce que l'on peut appeler un naufrage.

Comme l'a rappelé Jean-Paul Bodin dans son exposé préliminaire, l'idée de rapprocher les fonctions "Soldes" et "Ressources Humaines" n'est pas neuve puisqu'elle trouve son origine dans projet lancé en 1996, date à laquelle il avait été décidé que "le commissariat de l'armée de terre pilotera l'élaboration d'un logiciel de calcul de la solde commun aux trois armées et à la gendarmerie, avec extension ultérieure à la délégation générale pour l'armement."

Après "après 20 millions d'euros de frais identifiés", un premier projet conduit entre 1999 et 2003 par deux sociétés privées est abandonné sur les recommandations de la Cour des comptes et du Contrôle général des armées (CGA). Pour faire court, c'est en 2007 que les sociétés Steria, Eurogroup et MC2I sont désignées afin de "déployer, à partir (d'un) calculateur développé au sein de l'armée de l'air, un système allant chercher les données dans les systèmes d'information des différentes armées pour les transférer au calculateur et aboutir à l'édition d'un bulletin de solde et des documents comptables indispensables pour régler les soldes et suivre leur paiement."

Seulement, en 2010, raconte Jean-Paul Bodin, qui avait présidé une réunion en mai de cette année-là pour revoir la gouvernance du projet, un audit de la Direction générale des systèmes d'information et de communication (DGSIC), souligne que "Louvois se révèle peu robuste, difficilement maintenable et exploitable", en raison de "la complexité du domaine et aux choix techniques au niveau de sa mise en œuvre dans son environnement fonctionnel." Et de donner 40 recommandations pour qu'il soit amélioré. D'après le SGA, "des consignes sont données pour qu'elles soient appliquées."

Au début de l'année 2011, Jean-Bodin explique que la création du service du commissariat des armées, prévue pour l'année suivante, ainsi que la fermeture des centres techniques et

administratifs du commissariat de l'armée de terre (CTAC), allaient poser un problème de calendrier pour le déploiement de Louvois, de même que le regroupement au sein des bases de défense (GBdD) des "cellules de proximité" de gestion des ressources humaines, jusqu'alors présentes au sein des unités opérationnelles.

Pour autant, le 4 mars 2011, le SIRH du Service de Santé des Armées (SSA) a été raccordé à Louvois, "après une période de paye en double assez longue et une validation de cette 'basculé' par la direction centrale de ce service et l'état-major des armées (EMA)." Seulement, "des difficultés de paiement d'indemnités liées à des spécificités de ce service, notamment des indemnités de garde hospitalière" ont été constatées par la suite. "Le volume des dossiers était important et la réglementation n'était pas strictement respectée", a admis M. Bodin.

Cela étant, ces soucis n'ont pas empêché de faire raccorder les SIRH de l'armée de Terre et de la Marine nationale à Louvois... "Toutes les décisions de 'basculé' ont été collectives, présentées par l'ensemble du ministère au ministre, après plusieurs mois de paye en double et après que l'accord des uns et des autres ait été recueilli", a fait valoir le SGA.

Bilan des courses : le coût des difficultés rencontrées, depuis 2010 et avant l'entrée en vigueur du plan d'urgence lancé par M. Le Drian, a atteint environ 40 millions d'euros. "Ces dépenses sont prises en charge sur le budget opérationnel de programme (BOP) 'systèmes d'information, d'administration et de gestion' au sein du programme 212, géré par le SGA. Ce BOP rencontre de grosses difficultés financières actuellement", a fait valoir M. Bodin, qui a indiqué ne pas savoir, au sujet de la responsabilité des prestataires extérieurs, si "les marchés précédents comportaient des clauses de pénalité et si elles ont été mises en œuvre."

Car ce qui a intéressé les membres de la commission de la Défense nationale, c'est de déterminer les responsabilités des acteurs de cette affaire. Pour Jean-Paul Bodin, elles sont "collectives" et "touchent autant les services locaux, qui doivent renseigner le système d'information RH, que le sommet de la hiérarchie". Ce qui est inacceptable pour le député Philippe Folliot.

"Si ce problème s'était produit dans d'autres administrations, nous aurions eu des réactions extrêmement violentes. Cette situation est scandaleuse, car plusieurs personnes nous avaient alertés du danger et on ne l'a pourtant pas évité! Votre absence de réponse à la question des responsabilités est tout aussi inacceptable!", s'est-il emporté à l'adresse du SGA. "Il est essentiel que les responsabilités soient établies. S'il y avait eu de tels dysfonctionnements dans la manœuvre des forces, de lourdes sanctions auraient été immédiatement prises. Par ailleurs, certaines familles sont dans des situations particulièrement difficiles, ce que l'on ne peut accepter", a-t-il ajouté.

"Le système d'information n'a pas été complètement renseigné au plan local. Par ailleurs, le calculateur a mal fonctionné, ce qui engage la responsabilité de ceux qui l'ont conçu et mis en place. Mais il y a aussi une responsabilité dans la conduite des réformes, au niveau des états-majors et de l'administration centrale. Nous sommes donc tous concernés. J'assume ma part de responsabilité, ayant moi-même présidé, en tant que directeur-adjoint de cabinet, plusieurs réunions sur ce dossier, au cours desquelles avaient été notamment données des instructions très précises de cadencement de la réforme et prise la décision de retarder de deux ans la fermeture des CTAC", s'est défendu M. Bodin.

Quoi qu'il en soit, il apparaît désormais très compliqué de faire machine arrière. "On ne peut dire à ce stade s'il faut abandonner le système Louvois", a indiqué le SGA. "Nous nous sommes donné encore quelques semaines pour prendre une décision sur ce point", sachant qu'il n'est pas possible d'avoir un nouveau système avant 2 ou 3 ans et que cela "aurait de lourdes conséquences en termes financiers et d'organisation." Aussi, a-t-il ajouté, "il faut donc par tous les moyens essayer de corriger le système actuel", ce que la "DGSIC pense possible."

L'armée aurait précipité la chute de Jérôme Cahuzac

La Tribune de Genève, Par [Sandrine Perroud](#). Mis à jour le 11.04.2013

Les Services de renseignements français ont fait tomber Jérôme Cahuzac, selon L'Hebdo. L'ex-ministre du Budget prévoyait des coupes drastiques dans les finances de l'armée.



1/12 Le 15 mai 2012, Jérôme Cahuzac assiste à la cérémonie d'investiture à la présidence de François Hollande, à Paris. Il est d'ores et déjà bien positionné pour obtenir un ministère-clé du gouvernement à venir.
Image: AFP

Les coupes prévues par l'ex-ministre [Jérôme Cahuzac](#) dans le budget de la Défense l'auraient conduit à sa perte. C'est ce qu'affirme [L'Hebdo](#) dans son édition de jeudi. L'hebdomadaire romand publie sur le sujet une enquête citant des «sources sécuritaires», des

députés UMP et des membres de la Commission de défense de l'Assemblée nationale.

Avant sa démission, l'ex-ministre du Budget considérait l'armée comme un poids lourd à alléger. Il envisageait ainsi de raboter dans son budget jusqu'à 1 milliard d'euros en 2014. D'autres milliards étaient prévus les années suivantes.

Le tout aurait figuré dans la future loi de programmation militaire (LPM) couvrant la période de 2014 à 2019. La LPM aurait fait passer les dépenses de l'armée de 1,5% du PIB français à 1,1%. Un plus bas historique pour la France.

Concrètement, la taille aurait signifié la suppression de 31 régiments dans l'Armée de terre, la vente du porte-avion Charles-de-Gaulle, l'annulation de commandes d'hélicoptères Tigres et de deux sous-marins nucléaires Barracuda, l'arrêt de production des avions Rafale et des transporteurs [Airbus A400M](#), ainsi que la suppression de quelque 51'000 postes. Des bases françaises à l'étranger auraient été fermées et les budgets des renseignements intérieurs et extérieurs revus à la baisse.

Coupes inacceptables

Ces mesures auraient été jugées inacceptables de l'intérieur, affirme L'Hebdo. Davantage d'économies dans le ministère de la Défense risquaient même aux yeux de certains de mettre en péril le statut de grande puissance internationale de la France et de rendre le pays indigne de siéger au Conseil de Sécurité de l'ONU.

Ainsi, avant que le président [François Hollande](#) se prononce le 22 mars sur le projet de loi de Jérôme Cahuzac, ce dernier a fait face le 19 mars à l'ouverture d'une enquête judiciaire à son encontre. Il démissionnera dans la même journée. Le 2 avril, il avouera devant la justice posséder un compte non déclaré à l'étranger, détruisant ainsi durablement sa carrière politique.

Les «sources sécuritaires» de L'Hebdo sont très claires. Aucun hasard n'est à lire dans cet enchaînement d'événements. «L'armée a eu sa peau. On ne s'attaque pas impunément à nous. Il voulait notre mort. Nous l'avons eu. Et d'autres ministres pourraient suivre si Hollande continue sur cette voie», menace l'une des sources.

La précision des informations aux mains de la justice française sur le compte en Suisse de l'ex-ministre du Budget ont surpris les autorités genevoises, souligne encore L'Hebdo. Cette minutie porterait la marque de l'intervention des Services de renseignements français qui enquêtent depuis des années sur les fraudeurs du fisc.

Un certain nombre d'informations seraient gardées au chaud, plutôt que d'être livrées à la justice, afin de conserver une certaine influence sur les politiques en cas de besoin. Les enquêteurs l'ont reconnu dans un document collectif signé par des officiers de la Direction centrale du renseignement intérieur et remis le 16 février à un groupe de travail sur les exilés fiscaux.

Le lobby militaro-industriel à dos

Outre les coupes dans le budget de la Défense, Jérôme Cahuzac envisageait de s'attaquer à l'industrie militaire. Il avait ainsi annoncé en février vouloir renforcer le mécanisme de contrôle et de contre-expertise dans les achats du Ministère de la défense. Une démarche qui lui aurait mis à dos le puissant lobby militaro-industriel au chiffre d'affaires annuel de 15 milliards d'euros.

Face à la pression de l'armée et de ce lobby, François Hollande aurait été contraint d'agir. La nomination de Bernard Cazeneuve comme remplaçant de Jérôme Cahuzac est ainsi à comprendre comme un geste en direction de l'armée et de l'industrie militaire, selon L'Hebdo. L'article souligne que le nouveau du gouvernement est originaire de Cherbourg, une importante base maritime et de production militaro-industrielle.

Dans la foulée, le président a également repoussé le débat sur la loi de programmation militaire (LPM) à l'automne. Le temps de revoir sa copie?(Newsnet

Faut-il surveiller davantage les groupes de pression qui auraient les moyens de déstabiliser la démocratie française ?

Armée, services de renseignements, lobbies : Atlantico, Publié le 13 avril 2013

Le magazine suisse l'Hebdo affirme que l'armée française serait responsable de la chute du ministre du Budget Jérôme Cahuzac qui préconisait des coupes drastiques dans le budget de la grande muette. Fondées ou pas, ces accusations posent la question du pouvoir de déstabilisation démocratique de certains groupes de pression.



Crédit Reuters

Atlantico : Le magazine suisse l'Hebdo affirme que la chute de Jérôme Cahuzac serait à mettre sur le compte des services secrets français. En cause : les coupes drastiques dans le budget de la Défense prévues par le ministre, qui voulait

"couper les ailes de l'armée française sur l'autel de la rigueur budgétaire". [L'armée aurait donc "eu sa peau", selon le magazine \(voir ici\)](#). Cette hypothèse vous paraît-elle crédible ?

Monsieur Y : Au sein de l'armée française, seules deux officines pourraient être capables d'organiser et de mener directement ce type d'opérations : la DGSE (Direction Générale de la Sécurité Extérieure) et la DRM (Direction du Renseignement Militaire). Et à mon avis, il n'est pas crédible qu'elles l'aient fait. Ce n'est pas leur marque. Quant à la DPSD (Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense), elle n'en a ni le temps, ni les moyens. Et des militaires en uniforme, encore moins.

En revanche, ce qui est crédible, c'est que certains gradés se soient organisés pour précipiter la chute de Cahuzac avec l'aide d'offices de sécurité privées dans lesquelles on retrouve d'ailleurs beaucoup d'anciens militaires dont des généraux. Ils pourraient ainsi avoir mandaté l'une de ces sociétés pour qu'elle aille trouver les preuves en Suisse et qu'elle les rapporte.

Il est en effet indéniable que les questions de budget ont fortement dégradé l'ambiance au sein du ministère de la Défense. Les États-majors sont très remontés sur le sujet et des groupes, tout à fait disposés à agir, se sont constitués pour faire valoir leurs intérêts sur ce sujet. On ne peut pas exclure que les industriels de l'armement agissent également à leur manière.

Ces groupes pourraient-ils représenter des sources de déstabilisation au-delà de ces problématiques budgétaires ? Existe-t-il aujourd'hui des groupes non légalistes au sein de l'armée française ?

Monsieur Y : Je l'exclus catégoriquement. A ma connaissance, aucune menace de ce type n'a été répertoriée depuis 1968.

Les armées [belge \(voir ici\)](#) et [américaine \(voir là\)](#) ont récemment été l'objet d'infiltration par des réseaux néo-nazis. [La Belgique s'inquiète aussi](#) des réseaux salafistes [\(voir ici\)](#). La France est-elle concernée par ce type de problèmes ?

Monsieur Y : Aucun groupe d'extrême droite n'est aujourd'hui à l'œuvre au sein de l'armée française. La menace salafiste ne me semble pas plus crédible. Chez les gradés, la question est hors sujet – leur sociologie parle d'elle-même. Chez les sous-officiers de terrain, cela se saurait immédiatement. En opération, les hommes vivent ensemble 24 heures sur 24. Ils ne sont jamais à l'abri les uns des autres.

Par quels moyens l'armée se prémunit-elle concrètement contre ce type de dérives ?

Monsieur Y : Les gradés surveillent leurs hommes au plus près et encore plus avant de partir en opération. Pendant la guerre au Liban, on évitait d'emmener ceux qui avaient des attaches sur le terrain. Mais la pratique a cessé. Il y a déjà tellement de filtres tout au long de la carrière, que cela n'avait pas vraiment de sens.

Au-delà de l'armée, quels sont aujourd'hui les principaux groupes d'influence qui régissent le pouvoir en France ? Quel est leur pouvoir de déstabilisation potentielle de la démocratie ?

Roger Lenglet : Les lobbies qui agissent jusqu'au cœur du pouvoir pour défendre leurs intérêts particuliers sont si nombreux que si l'on commence à s'interroger sur tous ceux qui peuvent se réjouir du départ de Jérôme Cahuzac, une encyclopédie n'y suffirait pas. Pour ne prendre que

l'armée française, puisqu'on l'évoque, elle n'illustre qu'un lobby corporatiste parmi d'autres dont les intérêts croisent ceux des firmes d'armement : les équipementiers sont aussi concernés, comme tous ceux qui prospèrent sur le budget consacré aux forces militaires, notamment les entreprises du secteur civil où sont implantés les unités militaires (constructeurs automobiles, promoteurs immobiliers...), sans oublier les formations politiques qui bénéficient des financements discrets des fabricants d'armes, de même que les syndicats qui profitent aussi de circuits financiers mis en place dans cette filière pour acheter la paix sociale. Et tant d'autres lobbies pourraient être cités dans tous les secteurs où le ministre se préparait à tailler dans les budgets ! J'examine justement, dans un livre qui paraît ces jours-ci (24 h sous influence) cette prolifération de lobbies qui tirent les ficelles et font pression sur les décideurs politiques à notre insu, jusqu'à redéfinir chaque heure de notre vie quotidienne et hypothéquer notre santé.

Georges Fenech : Les groupes de pression existant en France, plus ou moins puissants, plus ou moins institutionnels, sont très nombreux et de natures diverses. Il y a tout d'abord des associations qui organisent une forme de prosélytisme, de communication voire de pression et qui, bien que critiquables sur certains aspects, constituent de formidables groupes de pression légaux. Certaines associations envoient très régulièrement des lettres ou des questionnaires à l'Assemblée nationale puis en publient les résultats ou les non-réponses. Dans la même veine, les syndicats et les associations professionnelles sont des groupes de pression qui ont pignon sur rue notamment dans les corps de métiers "puissants" comme la justice. La France compte également des cabinets spécialisés dans le lobbying auprès des parlementaires, qu'ils soient français ou européens, qui sont conviés régulièrement à des réunions pour faire la promotion d'une idée ou un produit à faire entrer sur le marché commun.

Mon parcours m'oblige également à parler des groupes sectaires dont l'influence n'est en rien négligeable. On ne le sait pas forcément mais ces entités s'organisent de manière très structurée par le biais de structures comme la CAPLC (coordination des associations et des particuliers pour la liberté de conscience) qui distribue partout des plaquettes. Très riches, très puissantes, elles remettent en cause les institutions et occupent en permanence Internet. Enfin, au niveau des groupes qui cultivent le secret, on trouve les Francs-Maçons, ou encore ceux qui n'ont pas de structures définies, comme la promotion Voltaire dont on parle beaucoup depuis l'élection de François Hollande, ou encore les Think Tank. Il faut être vigilant quant à ce que sont réellement ces groupes afin de ne pas tomber ni dans le cliché ni leur imputer une trop grande influence.

Quels sont les liens qui unissent ces groupes entre eux ? Dans quelle mesure ces liens augmentent-ils leur pouvoir d'action ?

Roger Lenglet : L'action des lobbies consiste à agir sur le gouvernement et sur le législateur, par exemple en leur livrant clé en main des projets de loi ou des amendements, en leur versant des sommes d'argent, ou encore en installant leurs conseillers au sein des ministères et en apportant aux élus des réseaux d'influence jusqu'au sein des institutions. Ils créent des super lobbies pour accroître leur pression, telle que la Table Ronde des Industriels, par exemple, qui associe des dizaines de multinationales de tous les secteurs, et il en existe beaucoup d'autres. Les lobbies visent aussi très souvent l'opinion publique, notamment à travers les think tanks qu'ils financent ou créent à dessein, parfois par le biais d'agence de lobbying, pour créer des « consensus » et orienter les idées en faveur de leurs intérêts. Bien sûr, faire éclater des scandales fait partie de l'arsenal des moyens pour salir des réputations et neutraliser des ministres gênants, mais ils préfèrent généralement s'en tenir à des actions plus contrôlables. Car faire éclater un scandale présente de gros risques, notamment celui de provoquer des enquêtes journalistiques et

judiciaires. De plus, la réaction de l'opinion peut pousser un gouvernement à engager des réformes qui finalement contredisent les plans des lobbies initiateurs. Ainsi, les lois en préparation contre les conflits d'intérêt, contre la corruption, contre la fraude et l'évasion fiscale illustrent parfaitement ce risque : les lobbies les plus manipulateurs, en particulier ceux du secteur pharmaceutique, de l'armement, des banques, de l'immobilier, de l'eau et du pétrole, avaient tout à redouter de l'explosion de l'affaire Cahuzac puisqu'elle pouvait mettre en exergue des relations inavouables avec le monde politique. Si l'un de ces lobbies ou plusieurs d'entre eux ont voulu envoyer un avertissement aux élus socialistes, voire à François Hollande lui-même, ils viennent de découvrir que la réponse du berger à la bergère peut se révéler très embarrassante. En tout état de cause, les projets de loi annoncés par le Président vont placer les lobbies devant des difficultés sans précédent.

Georges Fenech : Il est clair qu'un certain nombre de groupes, de par leurs structures, sont parfois interconnectés et font front commun sur des questions ponctuelles qui servent des intérêts communs. Là où nous devons cependant être particulièrement vigilants, c'est lorsqu'il s'agit de groupes de pression occultes qui peuvent par exemple instrumentaliser la justice en portant plainte à partir d'éléments qui ne sont pas toujours fondés. Dans l'exemple de l'association Anticor, qui a maintenant été créditée par la justice, il est bon de prendre malgré tout de la distance afin de garder à l'esprit que toutes les informations mises en avant doivent être vérifiées pour ne pas qu'en poursuivant un but initialement honorable, on se retrouve dans des situations d'abus.

En savoir plus sur <http://www.atlantico.fr/decryptage/armee-services-renseignements-lobbies-faut-surveiller-davantage-groupes-pression-qui-auraient-moyens-destabiliser-democratie-fra-696274.html#qogokeZoTxgKCcVQ.99>

Cahuzac "viré par l'armée" ? Retour sur un bobard

Le Point.fr - Publié le 13/04/2013 à 14:24 6 Par JEAN GUISEL

Le magazine suisse "L'Hebdo" affirme que "l'armée a eu la peau de Cahuzac". Une histoire sans queue ni tête !

L'ancien ministre du Budget Jérôme Cahuzac. © LP / Philippe de Poulpiquet



Dans la série des gros bobards qui font le buzz, l'hebdomadaire suisse *L'Hebdo*, de Lausanne, a fait très fort cette semaine. Il faut dire que le titre du grand article (quatre pages) du journaliste Patrick Vallérian est alléchant et sent la poudre : "L'armée a eu la peau de Cahuzac". Ce titre est assorti d'un résumé - le "chapô" - qui sent la poudre : "[Jérôme Cahuzac](#) voulait couper les ailes de l'armée française sur l'autel de la rigueur budgétaire. Elle l'a fait chuter. Récit d'une affaire d'État". Lorsqu'on lit l'article, on trouve des informations déjà publiées par toute

la presse française sur les deux dernières hypothèses budgétaires en confrontation : la première, appelée Y et proche du point de vue du [ministère de la Défense](#) ; la seconde, l'hypothèse Z,

défendue par le ministère du Budget. Les lecteurs du *Point* connaissent cette histoire [depuis le 13 mars dernier](#). On se souvient que le président de la République a tranché en faveur du point de vue de [Jean-Yves Le Drian](#), même si bien des ajustements restent à décider.

Ni nouveau ni intéressant : constant

Ces circuits militaro-budgétaires sont d'un grand classicisme. Depuis des dizaines d'années, l'exercice se reproduit avec la même régularité que le passage des saisons. Les militaires demandent constamment une chose : que les engagements pris par l'exécutif et la représentation nationale soient tenus. Et, tout aussi régulièrement, le gouvernement, en la personne du ministre du Budget désigné volontaire pour être le porte-parole de l'administration et des hauts fonctionnaires des finances, obtient que les budgets militaires soient revus à la baisse. Ce n'est ni nouveau ni intéressant. C'est constant. Cette année, dans le cadre de la préparation d'une loi de programmation militaire survenant dans un contexte économique, social et financier désastreux, il était on ne peut plus attendu que les points de vue des deux ministères soient très antagoniques. Le dernier mot est revenu au chef des armées ? C'est juste la norme...

Mais Patrick Vallélian a une autre vision des choses. Il discerne un complot du "complexe militaro-industriel" dans la chute de Jérôme Cahuzac, subodore qu'il a été ourdi par les services secrets et présente même une source "militaire" anonyme prétendant tout net : "Cahuzac ? L'armée a eu sa peau. On ne s'attaque pas impunément à nous ! Il voulait notre mort, nous l'avons eu !" Disons-le tout net : cette galéjade ne tient pas la route une seconde. "La" prétendue "source", présentée d'ailleurs comme "des sources sécuritaires" une ligne plus haut, est sans doute plus proche de la "fiction narrative" ou de l'"info-roman" que de la réalité. Que des services de renseignements (lesquels ?) aient éventuellement enquêté sur un fraudeur fiscal, ce ne serait certes pas une nouveauté ! Mais prétendre que "les services" aient fait chuter l'ex-ministre pour le compte des armées, c'est une plaisanterie.

Cahuzac "fana mili"

Si *L'Hebdo* avait enquêté sur cette bataille budgétaire, il aurait appris que la Défense comptait en la personne de Jérôme Cahuzac un appui plutôt qu'un adversaire. "Fana mili" de la plus belle eau, comme le rappelait hier [Jean-Dominique Merchet](#), Cahuzac était à peu de choses près convaincu que le point de vue de la Défense - finalement adopté par François Hollande - était le bon. Le problème, c'est que l'ex-ministre du Budget (qui n'aurait pas refusé le ministère de la Défense, le cas échéant) ne s'est pas trouvé suffisamment fort politiquement pour contrer les arguments comptables des fonctionnaires des finances appuyés par Matignon...

On est en plein dans une guerre administrative franco-française on ne peut plus classique, très loin du complot imaginaire inventé par *L'Hebdo* ! Celui-ci est, il est vrai, habitué à l'exercice, puisque l'auteur de cet article inepte ravit également les lecteurs de son magazine de ses [visions sur les attentats du 11 septembre 2001](#). Tout aussi fumeuses, encore moins drôles ! Mais d'ailleurs, c'est bien sûr ! Où se trouvait Jérôme Cahuzac le 11 Septembre ?

Wikipedia/DCRI : Un ancien sous-officier de la station hertzienne de Pierre-sur-Haute fait l'objet d'une enquête

Zone Militaire, 13 avril 2013 – 9:50

En 2004, munie de toutes les autorisations nécessaires délivrées par le colonel commandant la base aérienne 942 de Lyon Mont Verdun, qui, lui-même, avait sollicité “l’administration centrale militaire”, la chaîne de télévision locale TL7 réalisait [un reportage sur la station hertzienne de Pierre-sur-Haute](#), dont la raison d’être est de relayer les communications interarmées.

A partir de ce document, [un article](#) a été publié par Wikipedia en 2009. Pour autant, cette station de télécommunications intéressait peu de monde et les informations diffusées à son sujet n’avaient pas mis en alerte la Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense (DPSD), dont la mission est de veiller à ce que des secrets militaires ne soient pas divulgués.

Seulement, tout a changé avec [l’intervention](#) de la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI), laquelle a demandé la suppression de l’article en question en faisant pression sur un contributeur bénévole de l’encyclopédie en ligne, sans préciser les points qui portaient atteinte au secret de la défense nationale. Résultat : les policiers ont obtenu l’effet inverse qu’ils recherchaient puisque la page, supprimée dans un premier temps, a été restaurée, puis traduite en plusieurs langues. C’est ce que l’on appelle l’effet Streisand.

L’on aurait pu penser que, après ce pataquès, l’affaire allait en rester là. Eh bien pas du tout. [D’après LePoint.fr](#), le major commandant la station de Pierre-sur-Haute lors du reportage de TL7 ferait l’objet d’une enquête conduite par la DPSD pour “pour avoir dévoilé à la presse des matériels et des procédures classés secret défense.”

Pourtant, aucune information sensible concernant la dissuasion nucléaire n’a été donnée lors du sujet diffusé par cette télévision locale, lequel insistait surtout sur les conditions de vie des personnels travaillant sur le site. “Il s’agirait cette fois d’un simple boîtier aperçu durant quelques millisecondes dans le reportage mis en cause”, croit savoir LePoint.fr, qui admet qu’en “qu’en matière nucléaire tout est secret, sans exception, et que chaque maillon, même le plus infime (...) a vocation à être protégé.”

Cette affaire pose plusieurs questions. Pourquoi la DCRI est allé marcher sur les plate-bandes de la DPSD, avec le succès que l’on sait? Pourquoi personne n’a rien trouvé à y redire depuis la diffusion du reportage en question, qui a été tourné voilà plus de 8 ans? Et si ce dernier contient une information aussi sensible pour faire autant de bruit, pourquoi le reportage de TL7 est toujours en ligne? Enfin, pourquoi seul le sous-officier de l’armée de l’Air, qui, apparemment, n’avait pas été accompagné par un officier communication comme il l’est d’usage pour ce genre de choses, seraient le seul à être inquiété alors que sa hiérarchie avait donné toutes les autorisations pour faire entrer une caméra dans cette station hertzienne?

DCRI et Wikipédia : trois députés demandent des comptes à Manuel Valls

Par La rédaction de ZDNet.fr | Mardi 16 Avril 2013



Législation : Les députés Marie-Anne Chapdelaine, Christian Paul et Lionel Tardy ont tous trois posé une question écrite au ministre de l’Intérieur sur l’affaire qui oppose l’agence de renseignement française et Wikipédia.

Nouveau rebondissement dans l’affaire entre la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) et Wikipédia. Trois députés, de la majorité

et de l'opposition, ont déposé chacun une question écrite au ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, sur le fond de l'affaire. La DCRI avait, en début de mois, obligé Wikimedia, éditeur de l'encyclopédie collaborative Wikipédia, [à supprimer un article](#).

Celui-ci porte sur l'implantation d'une station militaire de télécommunications. Il a été rétabli depuis, et a démontré une fois de plus la force de l'[effet Streisand](#), donnant lieu à un [rétropédalage en urgence de l'administration](#) et à un [triomphe de Wikimedia](#).

Trois questions de la majorité et de l'opposition

Il n'empêche, les exercices de communication sur la corde dépassés, il reste des questions. Notre blogueur, Thierry Noisette, les résume très bien dans [son billet du week-end dernier](#). Quels sont les faits exacts ? Quelle est la chaîne de responsabilité ? Est-ce une erreur ou une politique ? Quelles conséquences pour Wikimedia et les éditeurs de contenus ?

Dès la fin de semaine dernière, Christian Paul, député PS de la Nièvre et adepte des questions liées au numérique, annonçait [sur son blog](#) avoir déposé une question écrite au ministre. Celle-ci est depuis [sur le site de l'Assemblée nationale](#), mais n'est ni la première, ni la dernière.

En effet, un peu avant - selon l'ordre de dépôt représenté par des numéros - Marie-Anne Chapdelaine, députée socialiste d'Ile-et-Vilaine, avait [posé une question similaire](#). Et [juste après](#), le député UMP de Haute-Savoie Lionel Tardy "attirait" lui aussi l'attention de Manuel Valls sur le problème.

Liberté d'expression et conséquences

Les trois questions ont été publiées dans l'annexe prévue à cet effet du Journal officiel (JO) du 16 avril 2013. Manuel Valls dispose désormais de deux mois pour y répondre, avec une publication dans le même fascicule.

Les trois députés posent des questions sensiblement similaires, mais avec un angle d'attaque sensiblement différent. Les deux socialistes font surtout appel à "la liberté d'informer" (Chapdelaine), et demandent au ministre "quelles mesures il compte prendre pour protéger nos concitoyens de ce type d'abus et, plus largement, la liberté d'expression sur Internet" (Paul).

Lionel Tardy, plus concis, souhaite surtout "connaître les leçons [que Manuel Valls] tire de cet incident, et ce qu'il compte mettre en œuvre pour que de tels incidents, regrettables pour tout le monde, ne se reproduisent pas à l'avenir".

Nous l'avons dit, on n'aura pas forcément la réponse tout de suite. Le fiasco, notamment sur le plan de la communication, pourrait pousser le ministre à réagir rapidement. Il a cependant deux mois devant lui s'il le souhaite. Mais dans tous les cas, il devra répondre, et les précisions apportées pourraient être intéressantes.

La France soumet sa feuille de route au Conseil de sécurité

El Watan, le 16.04.13 | 10h00 - AFP, Hassan Moali

Si la procédure évolue comme prévu, la résolution pourrait être votée avant la fin du mois.



| © D. R. - Le Mali disposera d'une unité de 5000 Casques...

Conformément à son plan de retrait d'un contingent de ses troupes au Mali, tel qu'annoncé par le président Hollande, la France a proposé, hier, à ses partenaires du Conseil de sécurité de l'ONU d'adopter une résolution autorisant le déploiement au Mali d'une Mission de maintien de la paix le 1er juillet prochain si les conditions de sécurité le permettent.

Selon ce projet de résolution, dont l'AFP a diffusé quelques extraits, la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) devrait comprendre au «maximum» 11 200 soldats, «dont des bataillons de réserve capables de se déployer rapidement», et 1440 policiers. Elle prendra, à cette date, le relais de la Misma (force panafricaine) «pour une période initiale de douze mois».

La France n'a pas pour autant l'intention d'abandonner les sables mouvants du Mali et laisser la Misma en découdre seule avec les djihadistes. Le projet souligne en effet que «les troupes françaises (...) à intervenir en soutien à des éléments de la Mission en cas de danger grave et imminent les menaçant et à la demande du secrétaire général».

Mais pour cela, la force française devrait obtenir un feu vert du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Précisément, le gouvernement français a indiqué qu'il allait maintenir au Mali de manière permanente une «force d'appui» d'un millier de soldats français chargée de lutter contre les groupes islamistes armés. En appui, l'armée française pourrait aussi compter sur ses bases arrière dans la région, notamment au Sénégal, en Côte d'Ivoire ou au Tchad.

Mais on n'en est pas encore là. Le projet de résolution française fixe certains critères, liés à la sécurité dans la zone d'opération des Casques bleus, pour autoriser le déploiement effectif de la Mission. Il s'agit notamment de «la fin des principales opérations de combat par les forces armées internationales» ainsi qu'«une nette réduction de la capacité des forces terroristes de constituer une menace importante». Et c'est au Conseil de sécurité qu'échoit le rôle de déterminer si ces conditions sont remplies. Dans le cas contraire, le calendrier de déploiement devant être adopté à la fin du mois devra subir une révision, d'après un diplomate cité par l'AFP.

Un contingent français aux aguets

Aussi, est-il souligné que la mission de l'ONU n'aura pas pour mission la lutte antiterroriste, mais de contribuer à «stabiliser les centres urbains, particulièrement dans le nord du Mali et empêcher un retour d'éléments armés dans ces zones». Les Casques bleus de la Minusma seront pris autant que possible sur les effectifs de la Misma, qui compte aujourd'hui plus de 6000 hommes, appuyés par quelque 2000 Tchadiens. Les forces françaises, entrées en action en janvier dernier contre les islamistes armés qui contrôlaient le nord du Mali, se comptent à un peu moins de 4000 hommes.

Cet effectif devrait passer à moins de 2000 dans le courant de l'été puis à un millier à la fin de l'année.

Les Casques bleus devront également aider les autorités maliennes à instaurer «un dialogue

politique national» et à organiser des élections présidentielle et législatives «libres, équitables et transparentes», protéger les civils et «enquêter sur toute violation des droits de l'homme».

Cette feuille de route a toutes les chances d'être adoptée telle quelle puisque des diplomates ont confié à l'AFP que le texte a été «négocié» entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Russie, Chine) avant d'être proposé aux autres membres du Conseil. Dès lors que les cinq puissants ont donné leur onction, les experts des quinze pays membres du Conseil de sécurité, qui examineront le projet aujourd'hui, ne devraient pas bloquer la mouture, sinon par quelques retouches techniques. Le projet devrait faire l'objet d'une réunion entre ambassadeurs des quinze, avec pour objectif une adoption à la fin du mois. Seul bémol à la volonté française de plier l'affaire avant fin avril : les Etats-Unis doivent patienter le temps que le Congrès donne son feu vert.

5 – Chroniques & Libres propos

Dépasser la dissuasion nucléaire

La Plume & le Sabre, **Par Stent** le 16 avril 2013, 08:37 -

Ce billet a originellement été [publié](#) sur le site de l'[Alliance géostratégique](#).

S'il est un tabou dans la pensée stratégique française actuelle, c'est bien celui de la dissuasion nucléaire. Celle-ci constitue, depuis sa mise en place progressive dans la seconde moitié des années 1960, le socle de la politique française en matière de défense nationale.

Systematiquement exclue par les exécutifs présidentiels successifs du périmètre de la réflexion institutionnelle en matière militaire, la dissuasion nucléaire n'a jusqu'ici été que très peu critiquée.

Généralement motivées par la volonté de dégager davantage de moyens financiers pour les forces conventionnelles, ces critiques sont de trois ordres. Une première catégorie de contempteurs considère la dissuasion sous son seul aspect des moyens militaires de sa mise en œuvre, et la juge à ce titre inutile car impossible par nature à employer. Ces critiques sont extrêmement faibles, en ce sens qu'elles négligent que les forces stratégiques ne portent pas ce titre par hasard : leur utilité première n'est justement pas militaire. Une autre remise en cause est celle des opposants de principe au nucléaire ou des partisans du désarmement nucléaire mondial : morale et non politique – elle s'inscrit le plus souvent dans la tradition du pacifisme européen – cette critique constitue effectivement une remise en cause de fond de la dissuasion, mais selon un parti-pris idéologique, et non à l'issue d'une analyse stratégique. Elles sont donc à écarter également dans le cadre d'une réflexion sur la stratégie française.



La troisième catégorie de critiques, aujourd'hui probablement la plus souvent formulée, ne remet pas en cause la dissuasion nucléaire en tant que concept, mais en tant que source de dépenses. On demandera ainsi le retrait de la composante aéroportée, ou la fin de la permanence à la mer des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), permettant de ramener leur nombre de quatre à trois, l'objectif étant de dégager des finances et des moyens avec l'idée –

probablement naïve – de les réattribuer aux forces conventionnelles qui, c'est vrai en manquent de plus en plus cruellement. L'argument budgétaire est cependant incohérent. Les forces nucléaires françaises sont actuellement au niveau plancher leur permettant de continuer à mettre en œuvre dans son intégralité (frappe « pré-stratégique » d'avertissement, frappe stratégique et capacité de seconde frappe garantie) la doctrine actuelle. En effet, avec un seul SNLE à la mer en même temps, faire effectuer à celui-ci une frappe « pré-stratégique » ou d'ultime avertissement est impossible, sous-peine de révéler sa position et d'obérer de fait sa capacité à garantir une seconde frappe : une force stratégique purement sous-marine, dans le cadre de la doctrine et avec les moyens actuels, n'est pas possible. Sauf à demander l'abandon par la France de l'arme nucléaire, proposer une réduction des moyens nucléaires français suppose donc une remise en cause plus fondamentale, et justifiée par des considérations stratégiques et non budgétaires, de la doctrine de dissuasion. Celle-ci, hélas, n'est jamais poussée à son terme.

Car la question n'est en réalité pas budgétaire. La part de la dissuasion nucléaire dans le budget de la défense française non seulement se situe aujourd'hui à un niveau plancher de stricte suffisance par rapport à la doctrine actuelle, mais est en outre relativement faible : en 2012, il a représenté environ 3,1 milliards d'Euros, soit à peine 10 % du budget de la défense (20 % des crédits d'équipement) et de ce fait moins de 0,2 % du PIB. Sans être négligeable, cette somme n'est pas exorbitante ; on peut même la considérer d'un excellent rapport coût-efficacité, au vu des avantages non seulement directs mais induits des moyens nucléaires, qui dépassent la seule défense nationale mais constituent également un levier de puissance et d'influence non négligeable pour la France sur le plan international.

La critique de l'utilité et celle du coût sont donc faibles, lorsqu'elles ne sont pas de mauvaise foi ; la critique financière, en particulier, est davantage un symptôme de la paupérisation des armées et de la crise générale des institutions militaires françaises. Cela ne veut cependant pas dire que continuer de faire de la dissuasion nucléaire un dogme fondateur pour l'ensemble de la stratégie militaire et nationale française soit pertinent. Au contraire, la dissuasion nucléaire ne peut, et ne doit plus continuer à fonder la stratégie française.



Illustration : Deux Mirage 2000N porteurs du missile de croisière à tête nucléaire ASMP-A. (c) Armée de l'air

Le déploiement d'une stratégie nationale ne peut en effet plus n'avoir pour seul horizon que la défense de l'intégrité territoriale de la France métropolitaine (celle de l'outre-mer posant des problèmes spécifiques de seuil d'emploi). La dissuasion s'avère ainsi inopérante dans la défense de la souveraineté nationale, que celle-ci soit économique, sociale ou diplomatique,

même si elle joue sur ce dernier point un rôle certain. Purement défensive, elle obère en outre la transformation des forces armées vers un rôle de levier de puissance et les cantonne à la défense « en amont » des intérêts non-vitaux du pays, là où leur rôle pourrait être pensé autrement. Ce faisant, elle favorise aux yeux des autorités politiques l'idée d'une armée « ultime recours », outil dont l'utilité n'est pas ou mal perçue en dehors des situations extrêmes.

Conçue à une époque d'affrontement direct – bien que « froid » – dans le cadre d'un « grand jeu » international fermé, la dissuasion s'adapte ainsi mal à l'environnement concurrentiel ouvert qu'est l'arène stratégique contemporaine. Aussi est-il temps de redéfinir la doctrine nucléaire française dans un sens d'une part moins strictement défensif, d'autre par sans en faire la pierre angulaire de la stratégie militaire nationale. Au contraire, à égalité avec les moyens conventionnels, il est nécessaire d'en faire un outil parmi d'autres d'une stratégie générale militaire qui, elle même

constituerait, également à égalité, avec l'action économique, diplomatique et culturelle les composantes d'une stratégie nationale « intégrale », déclinaison vers l'extérieur d'une politique nationale d'ensemble destinée à réaliser le projet national (Une stratégie nationale intégrale (SNI) est « la déclinaison vers l'extérieur d'une politique d'ensemble, combinant projet social – ou comment une polity, une entité politique, entend se façonner elle-même – et projet de puissance – le rapport de cette même entité au monde extérieur. Ce second domaine constitue le périmètre de la SNI, dont la fonction est de concrétiser ce projet en deux temps. » Voir Benoist Bihan, "Pour une stratégie nationale française", *Défense & Sécurité Internationale* n°90, mars 2013.). À défaut, la possession par la France de l'arme nucléaire est appelée à être de plus en plus contestée de l'intérieur comme de l'extérieur, faute d'être capable de justifier celle-ci par une doctrine non seulement cohérente, comme l'est effectivement la dissuasion, mais adaptée à l'environnement stratégique contemporain, ce qu'elle n'est plus. Il faut donc dépasser la dissuasion pour que la France puisse continuer à bénéficier du rendement stratégique exceptionnel de l'arme nucléaire.

(*) Avec un seul SNLE à la mer en même temps, faire effectuer à celui-ci une frappe « pré-stratégique » ou d'ultime avertissement est impossible, sous-peine de révéler sa position et d'obérer de fait sa capacité à garantir une seconde frappe : une force stratégique purement sous-marine, dans le cadre de la doctrine et avec les moyens actuels, n'est pas possible.

La France va-t-elle abandonner une partie de sa souveraineté sur une île de l'océan Indien?

Zone Militaire, 18 avril 2013 – 11:57

Le 18 décembre dernier, le Sénat [a adopté](#), dans le cadre d'une procédure simplifiée, un accord conclu en 2010 entre la France et Maurice prévoyant l'administration partagée de l'île inhabitée de Tromelin qui, située dans l'océan Indien, fait partie des [Terres australes et antarctiques françaises](#) (TAAF). L'Assemblée nationale allait en faire de même quand le député (UDI) du Tarn, Philippe Folliot, s'est saisi de la question. Evoquant un "grave précédent d'abandon de souveraineté", il a obtenu que le texte soit reprogrammé en procédure régulière et qu'il fasse l'objet d'un débat.

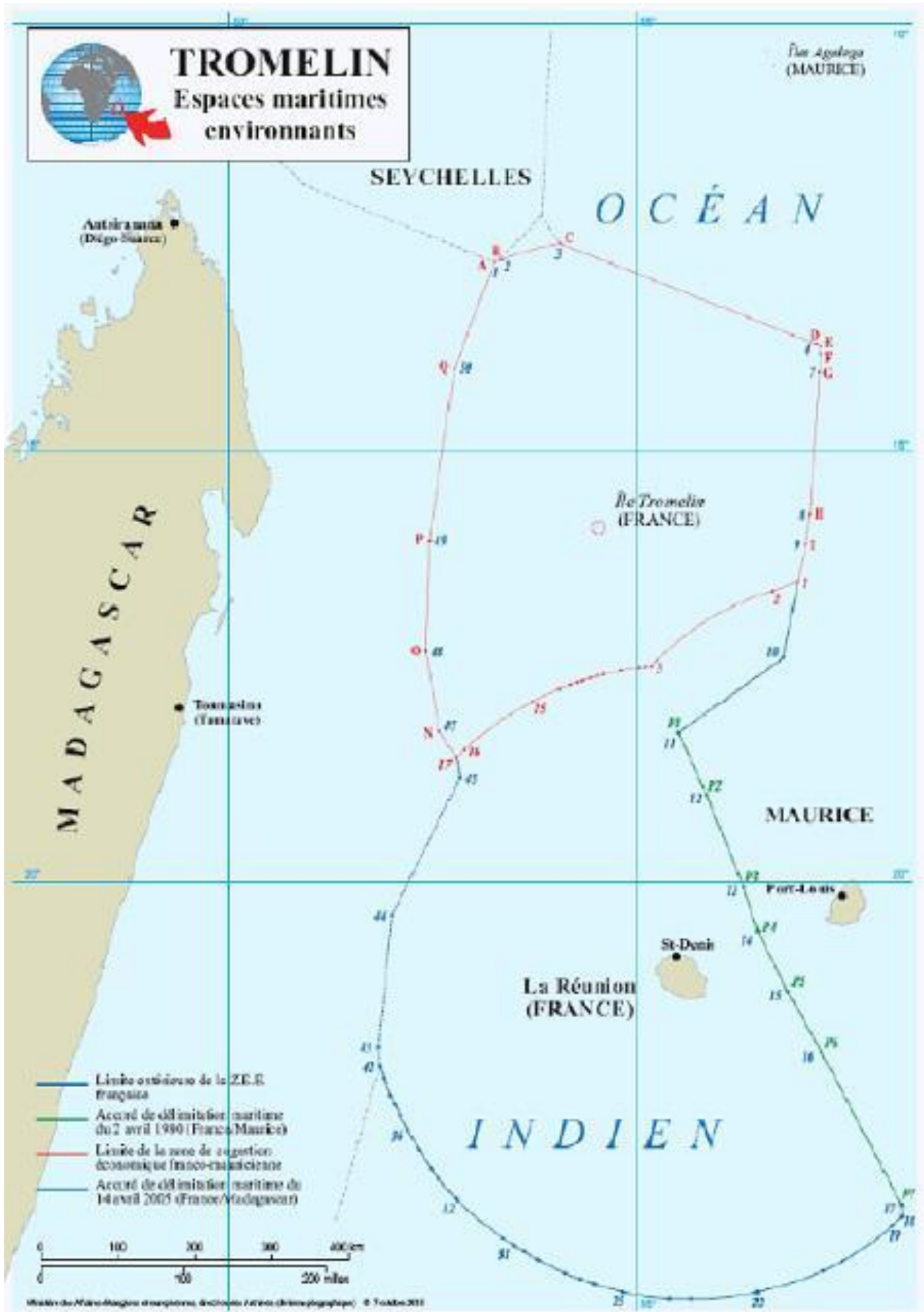
"L'Assemblée nationale pourra à la fois délibérer sur le fond et sur la forme sur un texte qui pourrait avoir des conséquences sur les autres îlots qui font partie du patrimoine de la République", [a expliqué](#) Philippe Folliot.

Si, à première vue, l'île de Tromelin, avec son kilomètre-carré de surface battu par les vents, ne présente pas un intérêt majeur, il en va autrement quand l'on sait que son domaine maritime couvre 285.000 km², soit la moitié de la France et 2,8% de la surface de l'ensemble de la zone économique exclusive (ZEE) française. Et le principal enjeu de ce territoire concerne les ressources halieutiques. En outre, avec des attaques de pirates somaliens allant jusque dans le canal du Mozambique, les cargos reliant l'Asie à l'Europe pourraient être tentés de croiser dans ses eaux. Certains l'ont déjà fait et cette tendance est susceptible de s'affirmer dans les prochaines années.

L'île de Tromelin a été découverte en 1722 par un navire français de la Compagnie des Indes. Et la souveraineté française s'y est exercée sans être contestée jusqu'à l'indépendance de l'île Maurice, ancien territoire britannique.

En 1976, cette dernière a en effet revendiqué sa souveraineté sur l'île française, en mettant en avant une interprétation du traité de Paris du 30 mai 1814, par lequel la France s'engageait à

céder au Royaume-Uni l'île Maurice et "ses dépendances, notamment Rodrigue et les Séchelles (sic)."



L'intérêt de Maurice est lié aux ressources halieutiques. Si l'île n'a pas d'activité propre à la pêche, elle délivre des licences à des navires étrangers, notamment asiatiques, pour l'ensemble de sa ZEE, y compris celle entourant Tromelin. En 2004, deux bateaux japonais y furent ainsi verbalisés par la Marine nationale pour pêche illégale. Il est ainsi estimé qu'entre 5.000 et 10.000 tonnes de thons y sont pêchés chaque année sans autorisation française. Et certains palangriers en profiteraient pour capturer des requins, ce qui est interdit.

Quoi qu'il en soit, la recherche d'une solution pour dépasser ce différend territorial furent lancée en 1990 par le président Mitterrand. Les négociations ne donnèrent rien de tangible jusqu'au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission de l'océan Indien (COI) du 3 décembre 1999.

L'accord adopté à cette occasion indiquait qu'"en l'absence d'un consensus entre certains États membres concernant la souveraineté sur certaines îles de l'océan Indien ainsi que la délimitation et le contrôle des ZEE, le sommet a décidé qu'en attendant l'aboutissement des consultations en cours, ces zones de contrôle seront cogérées par les pays qui les revendiquent. Les modalités de cette cogestion seront définies par les États membres concernés dans les plus brefs délais."

En fait, quelques mois après un entretien entre le président Sarkozy et le Premier ministre mauricien, Navin Ramgoolam, un accord a été signé le 7 juin 2010. Ce dernier a pour objet d'"établir un régime de cogestion économique, scientifique et environnementale relatif à l'île de Tromelin ainsi qu'à sa mer territoriale et à sa zone économique exclusive" sans qu'il remette en cause les positions respectives des deux parties concernant la souveraineté de Tromelin.

Le texte, qui ressemble par certains côtés à l'accord conclu en 2000 entre Paris et Londres, au sujet de l'île de Jersey, concerne l'environnement, la recherche archéologique (lesquelles portent sur des esclaves ayant survécu au naufrage de l'Utile, en 1761, secourus par le chevalier de Tromelin) et, bien évidemment, la gestion des ressources halieutiques.

C'est dans ce contexte que le ministre des outre-Mers, Victorien Lurel, s'est rendu, le 17 avril, sur l'île en cause, à l'issue d'un voyage de 21 heures au départ de la Réunion à bord du navire Marion Dufresne. "A Tromelin, on est chez nous", a-t-il affirmé Victorin Lurel. "L'accord de gestion ne remet nullement en cause la souveraineté de la France sur Tromelin ni sur les autres îles Eparses. Ma présence le prouve", a-t-il affirmé, en se disant "ravi" que la question soit débattue à l'Assemblée nationale.

Justement, ce ne sera pas la première fois que l'avenir de l'île de Tromelin sera évoqué sur les bancs du Palais Bourbon. En 2009, déjà, il en avait été question avec celui des îles Eparses, où les armées maintiennent en permanence 14 personnels placés en position dite de "[participation extérieure](#)" (PARTEX), ravitaillés par avions Transall et par navires, pour un coût s'élevant à 6,3 millions d'euros par an à l'époque. Et lors des débats portant sur la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2009-2014, l'idée d'abandonner ces territoires était dans l'air, avant d'être finalement écartée.

Qu'en sera-t-il avec le Livre blanc sur la Défense à venir et la prochaine LPM qui en découlera? Très en pointe sur la défense des territoires très éloignés de la Métropole et dont la souveraineté française est souvent contestée (Tromelin, par l'île Maurice dans l'océan Indien, Clipperton, par le Mexique dans le Pacifique), le député Philippe Folliot aura sans doute fort à faire, d'autant plus que certains domaines maritimes de ces confettis sont susceptibles [de receler des matières premières](#) (pétrole, terres rares).

Craines d'une possible déstabilisation du Sahara occidental par les effets du conflit malien

Zone Militaire, 12 avril 2013 – 15:25

C'est un conflit qui dure depuis une trentaine d'années. Ancienne colonie espagnol, le Sahara occidental n'a toujours pas de statut définitif. Depuis la "Marche verte" du roi Hassan II, le Maroc y revendique sa souveraineté, ce que contestent les indépendantistes sahraouis du Front Polisario, soutenus par Alger s'y opposent.

En 1991, un cessez-le-feu entre les deux parties est entrée en vigueur, avec la promesse de la tenue d'un référendum s'auto-détermination, laquelle n'a pas encore été tenue. Depuis, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) y a été déployée.

Seulement, l'intervention militaire française visant à chasser les groupes jihadistes implantés au Nord-Mali risque de déstabiliser le Sahara occidental, qui n'est pas pourtant pas frontalier avec le territoire malien. Telle est l'évaluation faite par Ban Ki-moon, le secrétaire général des Nations unies.

"La montée de l'instabilité et de l'insécurité au sein et autour du Sahel requiert une solution urgente de ce conflit qui dure depuis longtemps", a-t-il estimé dans un rapport. "Tous les gouvernements consultés ont soulevé de sérieuses inquiétudes quant au risque que les combats au Mali puissent avoir des retombées dans les pays voisins et contribuent à radicaliser les camps de réfugiés du Sahara Occidental", a-t-il précisé.

Jusqu'à présent, le Polisario s'est opposé "fermement" aux groupes terroristes présents dans la région, notamment en leur empêchant de recruter des jeunes dans les camps de réfugiés sahraouis, lesquels sont décrits par le rapport de l'ONU comme étant "une bombe à retardement."

Cela étant, avec l'enlèvement, en 2011, de trois travailleurs humanitaires espagnols – relâchés depuis – dans l'un de ces camps, le Polisario n'exclut pas des "infiltrations terroristes."

Et ces dernières pourraient être facilitées si rien ne change. En effet, soulignant "la situation fragile des jeunes", Ban Ki-moon, a insisté sur les risques de radicalisation des "deuxième et troisième génération" qui, vivant dans ces camps, sont "frustrées non seulement par le manque de progrès dans les négociations, mais aussi par l'absence de perspectives d'emploi."

Et les problèmes de sécurité sont d'autant encore loin d'être réglés que la MINURSO a supprimé ses patrouilles de nuit et que celles encore effectués le long de la frontière avec la Mauritanie se font sous l'escorte des indépendantistes sahraouis. "D'éventuelles infiltrations de groupes armés, des lacunes dans la coordination en matière de sécurité et le manque de ressources pour le contrôle des frontières mettent les observateurs militaires en danger", a ainsi prévenu Ban Ki-moon.

Mali : Les défis de l'après Serval

Zone Militaire, 18 avril 2013 – 15:10

Comment gagner la paix au Mali? Telle est la question que posent les sénateurs Gérard Larcher et Jean-Pierre Chevènement dans un copieux rapport qu'ils viennent de remettre au sujet de l'opération Serval.

L'intervention militaire française est, pour les rapporteurs, une "remarquable réussite", et cela, malgré les innombrables difficultés, à commencer par les distances à parcourir entre chaque objectif – il y a par exemple, 1.800 kilomètres entre Bamko et Tessalit, "soit la distance de Grenade à Dunkerque" – ou encore la détermination des jihadistes installés au Nord-Mali.

Les forces engagées dans l'opération Serval ont donc su frapper vite et fort, avec "une agilité remarquable", qualité que "peu d'armées possèdent, y compris dans le monde occidental." Le rapport souligne par ailleurs l'importance du dispositif d'alerte Guépard et des points d'appui de l'armée française en Afrique, lesquels ont permis de réagir avec promptitude, seulement 5 heures après la décision du président Hollande d'intervenir militairement au Mali.

"Outre leur remarquable agilité dans ce territoire vaste et hostile, avec des distances mettant à l'épreuve toute logistique, Serval a montré la qualité des forces françaises, qui ont remarquablement conduit l'opération", note le rapport.

Déplorant les faiblesses de la politique européenne de défense dans cette affaire, les deux sénateurs soulignent par ailleurs que les Etats-Unis ont été le principal soutien de la France au Mali, que ce soit sur les plans financier, politique et militaire (grâce à l'apport des avions de transport et des capacités de renseignement et de ravitaillement en vol).

Quoi qu'il en soit, le bilan de l'opération Serval, auquel il faut associer le contingent tchadien qui s'est notamment illustré lors des combats menés dans l'Adrar des Ifoghas, est éloquent : entre 400 et 500 jihadistes neutralisés, près de 55 tonnes d'armes et de munitions saisies et le sanctuaire bâti pendant 10 ans par AQMI dans cette région atteint.

Prochainement, les militaires français passeront la main à leurs homologues africains de la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA), sur laquelle sera basée une opération de stabilisation des Nations unies (MINUSMA). Les effectifs du contingent français vont progressivement diminuer, pour atteindre 1.000 hommes d'ici la fin de l'année. Ces derniers armeront une "force parallèle", c'est à dire une sorte de force de réaction rapide en cas de résurgence des jihadistes au Nord-Mali.

Reste maintenant le plus difficile à faire, c'est à dire gagner la paix. Car plusieurs risques pèsent encore sur l'avenir du Mali, pays aux multiples fractures. Le premier est l'enlisement du processus politique malien, ce qui serait, note le rapport, un "scénario catastrophe". "Il faut aller aux élections, au moins présidentielles, dans les meilleures conditions possibles, d'ici fin juillet, quitte à 'découpler' les législatives", estiment les sénateurs dans leurs recommandations.

Seulement, certains pensent que l'organisation d'élections dans un délai aussi courts n'est pas possible, surtout en l'état actuel des choses avec plusieurs dizaines de réfugiés maliens et que cela est susceptible de provoquer un regain de violence. Mais pour les rapporteurs, "la question est de savoir si les forces politiques maliennes sauront saisir l'occasion des élections pour un sursaut politique à la hauteur de la crise historique que vit le Mali, la plus grave depuis l'indépendance."

Cela étant, cette refondation politique pourrait vite se heurter à une "absence de réconciliation" entre Bamako et les touareg, dont le rapport rappelle qu'ils ne sont pas majoritaires au Nord-Mali, et plus particulièrement ceux du Mouvement national de libération de l'Azawad, l'organisation indépendantiste qui est à l'origine de la situation actuelle dans le pays.

Or, le document met en doute la volonté des autorités maliennes à “promouvoir une véritable réconciliation”, surtout en période électorale et avec l’influence du capitaine Sanogo, à l’origine du putsch de mars 2012. Aussi, le rapport préconise le début rapide des travaux de la commission ‘Dialogue et réconciliation’, laquelle devra dépasser la “tentation du déni”, en abordant franchement la “question de Kidal et celle du massacre d’Aguelhoc (ndlr, 70 soldats maliens massacrés en janvier 2012) [...] abcès de fixation qui doivent recevoir un traitement particulier.”

Qui plus est, il faudra insister sur le désarmement de la rébellion touareg, ce qui risque de ne pas être facile à obtenir. “La question du MNLA et de Kidal est un problème très sensible. La France défend la souveraineté et l’intégrité du Mali mais la réconciliation durable des ethnies conditionne l’éradication définitive des groupes terroristes”, souligne le rapport.

Un autre enjeu est la reconstruction de l’Etat malien. Si l’Union européenne contribue à la formation de l’armée malienne avec la mission EUTM Mali, il faut encore rétablir des forces de sécurité et une administration, surtout dans le Nord, où de nombreux bâtiments administratifs ne sont pas en état de fonctionnement quand ils n’ont pas été détruits.

Or, d’après le rapport, Bamako n’aura pas les moyens de le faire “sans l’aide de la communauté internationale.” La conférence des donateurs pour le Mali, prévue le 15 mai prochain à Bruxelles, sera déterminante à ce titre. Elle devra poser quatre défis tels que la “nécessité d’une approche globale, la coordination des bailleurs, la capacité d’absorption des Maliens et l’équilibre politique entre développement au nord et au sud du Mali.” Par exemple, il faudrait 120 millions d’euros au moins pour rétablir la présence de l’administration malienne dans le nord du pays.

La question du développement est ainsi essentielle, et cela d’autant plus que, au sud, l’islam bambara, très majoritairement malékite, “est (...) travaillé par des forces plus radicales.” Aussi, estiment les sénateurs, “il faut aussi offrir des revenus de substitution à une jeunesse désœuvrée que l’envolée des trafics –en particulier la cocaïne-, la faiblesse de l’État, la montée du radicalisme religieux et la déstructuration du pastoralisme nomade, au Nord Mali, ont jetée dans les bras du terrorisme.”

D’autres interrogations portent sur la capacité des forces africaines appelées à être intégrées dans la MINUSMA. Le rapport est direct à ce sujet : “À l’exception des valeureux Tchadiens, combattant au nord avec les soldats français, dont plusieurs dizaines ont trouvé la mort dans l’Adrar des Ifoghas, et des Nigériens, combien de troupes africaines ont-elles été réellement engagées en opérations aujourd’hui, ne serait-ce que de sécurisation ou de filtrage? Quelle est leur capacité à organiser une chaîne logistique dans ce pays où la problématique du soutien est particulièrement prégnante? Sur quels équipements peuvent-elles réellement s’appuyer? Sans renseignement, sans logistique, quelle est leur réelle capacité offensive?”

Mais le plus inquiétant reste que “les facteurs de fragilité qui ont conduit à l’effondrement du Mali sont partagés par plusieurs États de la région.” Qui plus est, le rapport croit qu’il “semble de plus en plus s’opérer un ‘couplage’, via la contagion du terrorisme et du radicalisme religieux, entre Maghreb, Machrek, Moyen-Orient et Afrique sub-saharienne.

Face à cela, et outre la nécessité pour l’Union européenne de mener une réflexion pour s’attaquer aux “causes structurelles” des problèmes dans le Sahel (sous-développement, explosion de la démographie, trafics, défaut de gouvernance), il faut également une “approche globale” et repenser les “architectures de sécurité régionales” en y associant étroitement l’Algérie, “grande puissance militaire forte d’une armée de 300 000 soldats” sans laquelle rien ne pourra se faire.

Une attaque nord-coréenne signerait la fin du système

Lundi 15 Avril 2013 à 12:00 | par Régis Soubrouillard

Enjeu de politique intérieure, l'agressivité calculée de Kim Jong-un sert à forger sa légitimité au pouvoir.



Kim Jong Un en réunion avec des hauts responsables militaires - KCNA/CHINE NOUVELLE/SIPA

Marianne : Pourquoi les menaces militaires de Pyongyang sont-elles de plus en plus virulentes ?

Valérie Niquet : Il y a toujours eu une grande part d'irrationnel dans le régime nord-coréen. Celui-ci a réussi à survivre en manœuvrant assez habilement entre les menaces et le dialogue avec les différents acteurs, pour

développer ses capacités et gagner du temps.

Ces menaces sont essentiellement liées à des questions de politique intérieure. Il y a sans doute des tensions au sein du pouvoir entre différentes factions, certaines plus favorables à une ouverture quand de vieux caciques du régime, notamment au sein des militaires, sont agacés de voir un héritier aussi jeune arriver au pouvoir.

Par son agressivité face aux « provocations » des Etats-Unis, Kim Jong-un forge sa légitimité au pouvoir.

Le régime est-il capable de mettre à exécution ses menaces sur Hawaï ou l'île de Guam ?

V.N. : Lancer une attaque contre le territoire américain, ou les bases américaines dans la région, serait un dérapage qui signerait la fin du système. Ils citent Hawaï comme cible, en écho à la réussite de leurs récents essais balistiques et nucléaires.

En revanche, il ne faut pas exclure une erreur d'analyse de la part de Pyongyang : le bombardement d'un îlot, par exemple, en pensant qu'il s'agit d'un geste fort mais sans grande conséquence. Or, compte tenu des tensions stratégiques en Asie, une riposte américaine ne serait pas à exclure.

Quel rôle joue la Chine vis-à-vis de son allié nord-coréen ?

V.N. : Le rôle de Pékin est très ambigu. En dépit de fortes pressions pour obliger le régime à évoluer, la Chine n'est pas du tout prête à lâcher Pyongyang. Récemment, un chercheur chinois a écrit un article estimant qu'il était temps de prendre ses distances avec la Corée du Nord. Il a été immédiatement démis de ses fonctions. Cela montre bien le double discours de Pékin. Au

demeurant, les provocations de Pyongyang sont aussi un message adressé à la Chine : « *Si vous arrêtez la coopération, nous pouvons devenir force de nuisances importantes dans la région.* »

Après la mort de son père, Kim Jong-un n'avait-il pas laissé entrevoir une ouverture ?

V.N. : Comme à l'époque de la Chine maoïste, le pouvoir est tenu par un clan qui sait très bien qu'en s'engageant dans une stratégie de réforme « *à la chinoise* » le régime survivrait sans doute, mais le clan, lui, serait balayé. Il reste donc très fermé à toute idée de réforme.

Par ailleurs, après ses études en Suisse, Kim Jong-un a occupé des fonctions au sein des services de sécurité où il s'est rapidement distingué par une réputation de dirigeant brutal, bien loin des espoirs que certains ont hâtivement placés en lui.

**Chercheuse à la Fondation pour la recherche stratégique.*

Les failles du traité de non-prolifération nucléaire

Les Echos, Par [Jacques Hubert-Rodier](#) | 16/04 | 07:00 |

Même imparfait, le traité de non-prolifération, ratifié universellement à l'exception d'Israël, de l'Inde et du Pakistan, demeure essentiel pour éviter une apocalypse nucléaire.



F. Ménager pour « Les Echos »

Jamais, depuis la crise des missiles de Cuba en 1962 entre les Etats-Unis et l'URSS, le monde n'a été aussi proche d'une catastrophe nucléaire, écrivait récemment Fidel Castro. Et l'ancien « *lider maximo* » mettait en garde Kim Jong-un sur les risques qu'il faisait planer en menaçant de déclencher un nouveau tir de missile, après avoir réalisé trois tests de bombe nucléaire. Il lui faisait remarquer que la Corée du Nord ayant fait la preuve de « *ses prouesses techniques et*

scientifiques », il serait « *injuste* » de déclencher une guerre qui « *affecterait plus de 70 % de la population mondiale* ».

Une exagération ? Peut-être. Mais par ces paroles, l'ancien dictateur rappelle l'un des principes de la dissuasion nucléaire qui a prédominé pendant la guerre froide, l'équilibre de la terreur : le simple fait de détenir l'arme suprême rend une éventuelle attaque tellement coûteuse qu'il n'est pas concevable que l'on s'en serve. Une autre façon d'appliquer le vieux principe du « *si tu veux la paix, prépare la guerre* ». Mais les choses ont changé depuis la chute du mur de Berlin. Et aujourd'hui il est bien difficile de décrypter les intentions de Pyongyang. Gesticulation pour redonner un coup de fouet à la militarisation d'un pays au bord de la faillite ? Coup de politique intérieure pour que le jeune dirigeant nord-coréen âgé d'une trentaine d'années s'affirme face à l'armée ? Moyen d'obtenir de nouvelles aides ? Crainte paranoïaque d'une invasion par la Corée du Sud, pays avec lequel le Nord n'a conclu qu'un armistice ?

Quelles que soient les raisons de Kim Jong-un, son bluff nucléaire peut avoir de graves conséquences même si la crise ne dépassait pas l'invective verbale. En première ligne figure

l'édifice du régime de non-prolifération nucléaire et, avec lui, la batterie d'accords de désarmement. Pyongyang a annoncé en 2003 sa décision unilatérale de se retirer du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), après avoir été accusé de mener depuis plusieurs années un programme clandestin et avant d'annoncer avoir procédé en 2006 à son premier essai nucléaire souterrain.

Sans le détruire, il s'agit néanmoins d'un coup de boutoir dans ce traité qui demeure encore essentiel pour éviter une apocalypse nucléaire. Certes le TNP, entré en vigueur en 1970, est imparfait - et injuste. Il a créé un monde divisé entre puissances nucléaires reconnues internationalement - en fait les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, Etats-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni et France - et le reste des pays qui renoncent à l'arme nucléaire. Mais le TNP est aujourd'hui quasiment universel : 189 pays l'ont ratifié y compris la Corée du Nord (avant de le dénoncer), mais aussi l'Iran suspecté par les Nations unies de vouloir se doter de l'arme nucléaire. Seuls trois pays ont à ce jour décidé de rester en dehors, Israël, l'Inde et le Pakistan, devenus des puissances nucléaires militaires. En revanche, des pays comme l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, la Libye de Kadhafi ont décidé d'arrêter leur programme. Au total près d'une vingtaine de pays ont renoncé à poursuivre leur programme nucléaire, soit pour se conformer au TNP, qui ouvre du coup la voie à un échange d'informations et de technologie en matière de nucléaire à usage pacifique - un avantage capital pour la recherche scientifique et le développement de l'électricité d'origine nucléaire -, soit comme dans les premières années de la guerre froide pour des raisons purement financières. Sans oublier l'Irak en 1981 et la Syrie en 2007, dont les ambitions nucléaires ont été anéanties par des raids de la chasse israélienne.

Ce qui prouve d'ailleurs les limites du traité de non-prolifération et la faiblesse des moyens de contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) des Nations unies.

Paradoxalement, en envahissant l'Irak en 2003 sous le prétexte de l'existence d'un programme d'armes de destruction massive sans attendre les inspections de l'AIEA, les Etats-Unis ont porté une autre atteinte à la légitimité du système de non-prolifération, car le motif n'avait aucun fondement. Aucune arme nucléaire, aucun programme pour reconstituer un arsenal d'armes de destruction massive n'ont été découverts.

Le régime de non-prolifération est d'autant plus fragile que la crise nord-coréenne n'est pas la seule menace. Les négociations entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité plus l'Allemagne avec l'Iran, qui continue d'enrichir de l'uranium en dépit de lourdes sanctions internationales, sont dans l'impasse. Téhéran, accusé par l'ONU de ne pas respecter ses engagements aux termes du TNP, continue de laisser planer un doute sur ses réelles intentions. Mais en attendant, l'Iran continue de faire tourner ses centrifugeuses pour produire de l'uranium enrichi désormais à 20 %. Ce qui lui permet de se rapprocher du « seuil » de la fabrication d'une bombe. Une possibilité qui pourrait, selon les Américains, intervenir dans un peu plus d'un an. Difficile, dans ces conditions, de se satisfaire de l'argument selon lequel depuis 1945 et le largage de deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki par les Etats-Unis, pour mettre un terme à la guerre avec le Japon, aucune autre bombe de cette puissance n'a été utilisée. Car un Iran doté de l'arme nucléaire pourrait porter un coup fatal au TNP, en déclenchant une prolifération dans la région avec des pays comme l'Arabie saoudite ou l'Egypte, qui pourraient se sentir menacés. Avec 4.400 têtes nucléaires encore déployées dans le monde dont près de 90 % entre les Etats-Unis et la Russie, on est loin du monde sans arme nucléaire prévu par le TNP.

Les points à retenir

Entré en vigueur en 1970, le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) a divisé le monde entre les puissances nucléaires reconnues internationalement et les autres.

Il est aujourd'hui quasiment universel : 189 pays l'ont ratifié, dont la Corée du Nord - qui l'a dénoncé en 2003 - et l'Iran, suspecté par l'Onu de vouloir se doter de l'arme nucléaire.

Se conformer au TNP ouvre la voie à un échange d'informations et de technologies, qui peut s'avérer crucial pour la recherche scientifique ou le développement de l'électricité d'origine nucléaire.

Inspire, la revue d'Al-Qaïda veut faire école en France

Slate, Publié le 17/04/2013, Mis à jour le 17/04/2013 à 9h11 - Par Romain Mielcarek

Interprétation religieuse, témoignages de djihadistes, conseils opérationnels et recettes de bombes faites maison, Inspire vous donne toutes les astuces pour devenir un bon terroriste. La revue, éditée par Aqpa, est téléchargeable tranquillement sur Internet... désignant désormais la France pour cible.



Capture d'écran d'un détail de la couverture du premier numéro d'Inspire -

Fabriquer une bombe dans la cuisine de maman, incendier une voiture sur un parking en dix étapes, accéder à des forums djihadistes en toute sécurité ou encore «tondre» les «mécréants» avec un pick-up Ford en guise d'engin de mort... ce sont quelques-unes des idées proposées par la revue Inspire pour semer

la terreur en toute autonomie.

Inspire est un magazine distribué sur Internet, éditée par al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa) [depuis l'été 2010](#). La revue, dont la maquette ferait pâlir certains canards français, est alors accueillie de manière partagée par la communauté djihadiste comme sécuritaire. Les uns et les autres accusent diverses organisations d'Etat d'avoir organisé un «hoax», une arnaque, pour repérer les internautes soutenant le djihad ou pour décrédibiliser la cause.

Rapidement pourtant, l'authenticité de ce document sera admise par tous. Derrière, l'élite d'Aqpa est aux commandes d'un bel outil de propagande dont l'objectif principal est la radicalisation de potentiels terroristes occidentaux, qui pourraient organiser seuls leur propre projet d'attentat.

Inspire a été lancé par [Anwar al-Awlaki](#), surnommé le «Ben Laden d'Internet». L'homme est impliqué dans plusieurs grosses affaires d'attentats en Occident, de la radicalisation du major Nidal Malik Hasan, l'auteur de la tuerie sur la base militaire américaine de Fort Hood en novembre 2009; à celle d'Umar Farouk Abdulmutallab, l'auteur d'une tentative échouée d'attentat à coups de slip piégé sur le vol Amsterdam Detroit de Noël 2009.

A ses côtés et à la plume dans Inspire, on trouve Adam Yahiyeh Gadahn, dit Adam l'Américain; Yahya Ibrahim, un prédicateur ayant séjourné au Canada; ou encore Samir Khan, un Américain qui a longtemps entretenu un blog appelant au djihad, depuis sa banlieue new-yorkaise.

Beaucoup de ces propagandistes, dont al-Awlaki lui-même, ont été capturés ou tués par des tirs de drones ces dernières années. De plus jeunes, à la tête desquels Adam l'Américain, ont depuis pris le relais.

Dans un anglais parfait, ils continuent d'offrir à un public anglophone toutes les cartes pour devenir un djihadiste convaincu et déterminé. Des conseils de fabrication de bombes, dans la rubrique «open source djihad», mais aussi toute l'interprétation idéologique et religieuse nécessaire à la justification des actes les plus graves, nourrissant une auto-radicalisation indispensable au passage à l'acte.

Un djihad «cool»

Ce qui faisait rire dans un premier temps, n'amuse plus personne au sein de la communauté du renseignement. Yves Trotignon, analyste chargé des questions de terrorisme au sein du cabinet Risk&Co, nous confirme la réalité de cette menace:

«En décembre dernier, deux Somaliens ont été arrêtés à Bonn par les Allemands. Ils préparaient un attentat avec une bombe qui était parfaitement comparable à celles décrites dans Inspire. Inspire est la bible en matière de propagande djihadiste. Surtout, elle est conçue comme une vraie revue et on y trouve absolument tout: des conseils opérationnels, de la réflexion idéologique, des témoignages, des reportages... Inspire diffuse du savoir-faire à grande échelle, comme autant de bouteilles lancées à la mer.»

Pour Aqpa, Inspire est en effet un modeste investissement. Si de telles revues existaient déjà en langue arabe, c'est la première fois qu'un magazine est intégralement écrit en anglais. Entre les différents articles, des affiches sur le modèle des publicités que l'on trouve dans nos revues appellent les musulmans vivant en Occident à soutenir et participer au djihad. Avec Inspire, kalachnikov et autres images épiques parlent à l'imaginaire d'un jeune qui aurait grandi dans un pays riche: le djihad est «cool».

Sur Internet, chaque publication de la revue est largement commentée par les scientifiques et les analystes. Les candidats au djihad lisent-ils Inspire et y trouvent-ils des idées? Des exemplaires ont été retrouvés chez des suspects aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Suède ou encore au Pakistan. «Cela devient malheureusement courant», remarque Yves Trotignon.

En France, les services de renseignement ne communiquent pas sur ce qu'ils trouvent dans les chambres des terroristes suspectés. Ils annoncent sobrement, en général, avoir retrouvé de la «propagande djihadiste», sans donner le détail. Il peut s'agir aussi bien de vidéos de décapitation que de la revue d'Aqpa.

C'est sur les forums djihadistes que l'on trouve des éléments sur la place que peut jouer Inspire dans la radicalisation de certains Français. Lors de la sortie de chaque numéro, les contenus d'Inspire y sont largement débattus. Les internautes les plus motivés s'appliquent même à traduire certains articles en français pour faciliter la lecture à ceux qui auraient été moins attentifs aux cours d'anglais au collège. Mathieu Guidère, spécialiste de la veille multilingue et de la menace djihadiste, a passé beaucoup de temps à analyser ces discussions:

«Il y a plusieurs profils. Certains lecteurs s'intéressent surtout à l'aspect technique. Ils commentent les innovations et les astuces qui sont proposées dans la revue. D'autres se penchent plutôt sur l'aspect politique, idéologique. Les derniers enfin, les "théologues", étudient

comment Inspire justifie par la religion l'action terroriste. Tout cela donne lieu, sur les forums, à de longs débats et les francophones suivent tout cela de près, malgré leur déception de ne pas voir développer une version dans leur langue, qui serait moins concentrée sur les Etats-Unis et plus sur la France.»

Et effectivement, même en anglais, la barrière de la langue fait son travail. Inspire est téléchargé principalement en Grande-Bretagne, puis aux Etats-Unis, suivis ensuite par les pays nordiques (Suède, Danemark, Finlande) et l'Australie. Le contenu lui-même fait très largement référence à l'Amérique et à Obama, systématiquement désignés comme l'ennemi à abattre. Une ligne éditoriale qui pourrait cependant évoluer: dans le dernier numéro, paru fin février, la France devient une cible. Menacée en vertu de son intervention au Mali, l'auteur s'inspire de la mythologie médiévale et s'amuse des difficultés économiques occidentales. En conclusion de son article, il appelle «des dizaines de Mohammed Merah» à attaquer Paris.

Le «petit chimiste» du terroriste en herbe

Reste à savoir si ces débats et cette propagande amènent à passer à l'acte. Pour reprendre l'exemple de la dernière livrée d'Inspire, il y est question de faire le djihad en s'attaquant aux voitures. Les auteurs proposent de repérer des parkings discrets pour y brûler des voitures. Ils suggèrent encore de poser des pièges sur les routes pour causer des accidents. L'objectif: semer la terreur... chez les compagnies d'assurance occidentales. Là aussi, la démarche peut paraître invraisemblable. Elle n'est pourtant pas nouvelle, nous explique Yves Trotignon:

«Dans les années 1990, le GIA a revendiqué des “incivilités”, jusque dans l'est de la France.»

Difficile dès lors d'évaluer lesquelles, parmi ces incivilités, sont le fait d'une forme de terrorisme ou non. Tout un casse-tête pour les agences de renseignement.

Un autre exemple est évoqué par ce spécialiste de la menace terroriste. En octobre 2010, Aqpa va envoyer plusieurs imprimantes piégées via de simples colis UPS et FedEx, à destination des Etats-Unis. L'information arrive jusqu'aux services de renseignements qui vont fouiller tous les appareils passant par Dubaï, où un premier engin explosif est neutralisé. Le second sera retrouvé en Grande-Bretagne. Aqpa se fera un malin plaisir de présenter la facture détaillée de ce qu'ont coûté ces bombes dans un numéro spécial de sa revue qui titre en gros caractères, avec un avion UPS en fond: 4.200\$. Le document explique intégralement la méthode et incite à la reproduire, causant pour cette modique somme des dépenses de sécurité modérées dans les pays visés.

Cette recette aurait même inspiré d'autres apprentis terroristes... chez les anarchistes grecs. Alors que les fidèles d'al-Qaida testaient grandeur nature leurs imprimantes explosives, les Grecs de «[Conspiration des cellules de feu](#)» recyclaient la recette avec quelques paquets similaires, envoyés à Nicolas Sarkozy, Angela Merkel et Silvio Berlusconi à la fin 2010. Faut-il y voir un lien? Pour Mathieu Guidère, pas d'hésitation, «les djihadistes et les anarchistes sont les deux publics qui lisent Inspire pour y trouver des idées».

Quant à empêcher la lecture d'Inspire, il semble difficile d'enrayer le mal. Après chaque publication, elle circule sur Internet très rapidement et reste facile à télécharger. Les services britanniques seraient à l'origine d'un bug qui avait empêché la lecture du tout premier numéro... mais celui-ci avait été immédiatement rediffusé par les auteurs. Des exemplaires d'Inspire ont même été retrouvés dans la prison de haute sécurité de Guantanamo. Les autorités américaines ont toujours refusé de dire dans quelle cellule. Mais l'information n'est pas rassurante, d'autant

plus que l'un des chroniqueurs du magazine revendique d'écrire depuis ces geôles, symbole de la guerre de l'Amérique contre le terrorisme.

6 – Opex & Zones de conflits

Bouaké : la Cour de justice renonce à poursuivre Michèle Alliot-Marie

Publié le 15/04/2013 | 09:45, mis à jour le 15/04/2013 | 10:36 - Par Bernard Dussol

L'ancienne ministre de la Défense était visée par une plainte déposée par plusieurs familles des victimes du bombardement du camp français de Bouaké en 2004. 9 militaires français - dont plusieurs Charentais- avaient été tués.



© Afp Un militaire français devant la base bombardée par les forces loyalistes ivoiriennes en 2004

Michèle Alliot-Marie est donc mise hors de cause dans l'affaire du bombardement de Bouaké le 6 novembre 2004. Notre confrère [Mediapart](#) a révélé cette information en confirmant que l'ancienne ministre de la Défense avait bénéficié d'un classement sans suite dans la plainte pour complicité d'assassinats qui avait été déposée

après de la [Cour de justice de la République](#) en 2004. On se souvient que deux avions de l'armée ivoirienne avait bombardé un camp français à Bouaké, tuant 9 militaires français, dont 5 soldats du [RIMA d'Angoulême](#), et blessant 38 autres soldats.

Par ailleurs, une information judiciaire pour assassinats et tentative d'assassinats avait été ouverte en 2005. Un juge d'instruction du tribunal de grande instance de Paris avait même entendu l'ancienne ministre comme témoin en mai 2010.

La polémique

Pourquoi les Biélorusses arrêtés par l'armée togolaise ont-ils été libérés ? Quelques jours après le bombardement, 8 Biélorusses, dont deux pilotes, avaient été remis aux services français. L'ancienne ministre de la Défense avait alors demandé qu'ils soient libérés au motif qu'"il n'existait pas de base juridique en l'absence de mandat d'arrêt international » pour les maintenir en détention.

Les avocats des familles, et notamment Me Béthune de Moro, du Barreau d'Angoulême, souhaitaient un procès pour obtenir la vérité, aider les familles à obtenir des réponses ainsi qu'une indemnisation. 9 ans après les faits, la décision de la Cour de justice clôt définitivement ce douloureux dossier.

Mission terminée pour le Groupement de transport opérationnel de Douchambé

Zone Militaire, 13 avril 2013 – 15:57

Etant donné que la mission de combat des forces françaises en Afghanistan est désormais terminée, le Groupement de transport opérationnel (GTO) de Douchambé, au Tadjikistan, n'a plus de raison d'être. Le début de son désengagement est donc prévu le 15 avril prochain.

Avec un trentaine de militaires, le GTO a mis en oeuvre jusqu'à deux avions de transport tactique Transall, renforcés ponctuellement par un C-130 Hercules. Au total, ce détachement a assuré 11.000 missions d'aéroportage et d'appui, à la fois au profit des forces françaises engagées en Afghanistan (60%) et à celui d'autres contingent de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF). Ce sont ainsi 89.000 passagers et 14.500 tonnes fret qui ont été transportés.

Cette intense activité, notamment pour les personnels transportés, s'explique par le fait que les avions de transport stratégique se posaient systématiquement à Douchambé entre 2001 et 2008, c'est à dire jusqu'à ce que l'aéroport de Kaboul leur soit ouvert. Il revenait ainsi aux appareils du GTO de projeter les militaires français depuis le Tadjikistan jusqu'à leur destination sur le territoire afghan.

En outre, le GTO a également réalisé une quarantaine de missions de largage matériel à très grande hauteur/ouverture basse (LMTGH/OB) avec les hommes du 1er Régiment du Train Parachutiste (RTP) de Toulouse. Ce concept permet au Transall de rester hors de portée de la menace ennemie en volant à plus de 7.000 d'altitude et de larguer les palettes de fret avec une précision de inférieure à 500 mètres grâce à l'ouverture à basse altitude de leurs parachutes.

Par ailleurs, le GTO a également accompli des missions au profit de la coopération militaire entre la France et le Tadjikistan, notamment au niveau de la formation. En attendant, ses personnels et ses matériels auront quitté Douchambé d'ici juillet prochain.

Pour autant, la présence militaire française dans ce pays sera maintenu avec des éléments du [25e Régiment du Génie de l'Air](#) (RGA), lesquels ont la charge de rénover les pistes de l'aéroport de Douchambé jusqu'en 2014, conformément à un accord de coopération entre la France et le Tadjikistan.

Enfin, cette présence militaire française, qui prendra donc bientôt fin, a été marquée par le décès, en avril 2007, de l'adjudant-chef Gilles Sarazin, de l'Ecole du génie d'Angers, lors d'une opération de déminage au Tadjikistan.

La mission du bataillon Aquitaine en Afghanistan n'a pas été sans danger

Zone Militaire, 16 avril 2013 – 17:17

De retour d'Afghanistan, où il a été remplacé par le général (air) Adam à la tête du contingent national Fr (NCC), le général Francisco Soriano, commandant la 7e Brigade Blindée de Besançon, est revenu sur les missions menées dans la région de Kaboul par le bataillon Aquitaine, notamment formé par le 35e Régiment d'Infanterie (RI) de Belfort, le 19e Régiment de Génie, le 1er Régiment d'Artillerie et le 132ème Bataillon cynophile de l'armée de Terre.

Déployé dans la capitale afghane en novembre 2012, le bataillon Aquitaine avait à assurer la protection du désengagement d'Afghanistan des troupes françaises. Et manifestement, il y a eu des moments pour le moins délicats, si l'on en croit le général Soriano, qui s'est confié [à l'Est Républicain](#).

La mission du bataillon Aquitaine a consisté essentiellement à escorter les convois de matériels partant des camps de Warehouse et du Wardak, où étaient affectés les gendarmes français pour former les policiers afghans, pour rejoindre l'aéroport de Kaboul. Soit, pour les positions les plus éloignées, 60 km de route à parcourir.

“Il y a eu des situations conflictuelles” mais “sans échanges de tirs”, a indiqué le général Soriano. “Nous étions plutôt, dans certains secteurs, dans un climat d'attitudes hostiles et menaçantes. Il y a eu de la part des troupes sur place, une très grande maîtrise de la violence. Et cela est dû à une excellente préparation en amont”, a-t-il expliqué. Ce qui en dit long sur l'ambiance qui règne à deux pas de Kaboul, dans des zones pourtant stratégiques. ” On rentre sans perte. Il s'agit pour moi d'un grand motif de soulagement et de satisfaction”, a encore confié le commandant de la 7e BB.

Actuellement, la protection des 1.400 militaires français encore présents en Afghanistan est [assurée par la 1ere compagnie](#) du 1er Régiment de Tirailleurs d'Epinal, soit 164 hommes.

Le vice-premier ministre turc regrette le peu de soutien de "l'Occident" à la révolte syrienne

Le Monde.fr | 16.04.2013 à 18h14 - Par Alain Frachon



La [Turquie](#) estime que les pays occidentaux portent une part de responsabilité dans la montée de l'islamisme radical au sein de la rébellion syrienne. En visite à Paris, lundi 15 avril, le vice-premier ministre turc, Bülent Arinç, a regretté que les "Occidentaux" – les Etats-Unis et les pays européens – n'aient pas livré d'armes à l'[Armée](#) syrienne libre, la principale force d'opposition [armée](#) au régime de [Bachar](#)

[Al-Assad](#).

Devant quelques journalistes, il a stigmatisé le peu de soutien en général accordé par "l'Occident" à la révolte syrienne. "[Vous](#) n'avez apporté ni appui militaire ni appui [politique](#)" à la Coalition nationale syrienne, la grande plateforme d'opposants anti-Assad. "A l'adresse de la [Syrie](#), vous n'avez pas manifesté le millième de sensibilité dont vous avez fait preuve à l'égard de la [Libye](#)", a-t-il dit. Si l'assistance occidentale avait été de poids, il n'y aurait pas eu l'émergence de mouvements radicaux – comme le Front Al-Nosra – dans la bataille pour [faire chuter](#) le président Al-Assad, a encore jugé le vice-premier ministre turc.

Il a déclaré que la Turquie fournissait une [aide](#) humanitaire massive – de l'ordre de quelque 650 millions de dollars depuis deux ans – aux 300 000 réfugiés syriens qu'elle accueille sur son territoire. Mais il a reconnu qu'elle ne livrait pas d'armes aux opposants sur le terrain : "Commencez, vous les Occidentaux et nous verrons après."

Membre de la formation au [pouvoir](#) – le Parti de la [justice](#) et du développement (AKP), religieux conservateur –, M. Arinç a prédit que les "radicaux" ne prendraient pas le [pouvoir](#) à Damas. A la chute du régime de Bachar Al-Assad, dont il ne doute pas, c'est la Coalition nationale qui assurera la succession.

La Belgique s'attaque aux filières de recrutement jihadistes pour la Syrie

Zone Militaire, 17 avril 2013 – 14:25

Autant si ce n'est plus que le Mali, c'est la Syrie qui inquiète sans doute le plus les services de renseignement européens. Et cela pour la simple raison que cette zone de conflit attire à elle un nombre relativement important de jihadistes originaires du Vieux Continent qu'il faudra surveiller de très près dès leur retour (du moins, s'ils en reviennent). Et parmi eux, l'on trouve des convertis aux thèses islamistes.

Ainsi est-ce le cas de Raphaël Gendron, tué les armes à la main en Syrie, le 14 avril dernier. Ce ressortissant français de 38 ans présentait déjà des antécédents étant donné qu'il avait été accusé en Italie, en novembre 2009, d'avoir organisé un "réseau de soutien logistique d'une organisation terroriste internationale" liée à al-Qaïda. Finalement blanchi, il fut remis en liberté après 4 ans de prison.

Mais le parcours de cet homme passe par la Belgique. Quelques temps avant d'être inquiété par la justice italienne, il avait écopé d'une amende pour incitation raciale dans le cadre de ses activités pour Centre islamique belge Assabyle (CIB), considéré comme un foyer du salafisme à Bruxelles.

Ce dernier a également visé par une enquête portant sur les filières de recrutement de candidats au jihad pour l'Irak et l'Afghanistan. Le fils du fondateur de ce centre, Abdel Rahman Ayachi, a d'ailleurs été condamné en juin 2012 à 8 ans de prison pour ce motif. Mais, après avoir tenté de faire carrière dans la marine belge, il serait désormais un des chefs de la brigade islamiste syrienne appelée "les Faucons du Sham", ralliée par Raphaël Gendron.

Il y aurait plus de 70 individus partis de Belgique pour combattre aux côtés des jihadistes en Syrie. Récemment, les cas de jeunes Anversois, Brian De Mulder (19 ans) et Jejoen Bontinck (18 ans) ont fait la une de la presse d'outre-Quévrain. Ces derniers ont quitté leur pays à l'insu de leurs proches pour faire le coup de feu contre le régime syrien.

Aussi, le CIB ne serait pas la seule structure à encourager ces départs vers la Syrie. Le groupuscule Sharia4Belgium, qui prône l'instauration de la loi islamique en Belgique et le djihad armé, est dans le collimateur de la justice belge. Ainsi, le 16 avril, la police a effectué plusieurs dizaines de perquisitions dans ces milieux salafistes, principalement dans les régions de Bruxelles et d'Anvers. Au moins 6 personnes ont été présentées à un juge d'instruction pour "participation à un groupe terroriste", ce qui vaut 10 ans de prison en Belgique.

Le groupuscule Sharia4Belgium, qui s'était pourtant auto-dissous en octobre dernier, est soupçonné par la police judiciaire d'Anvers d'avoir organisé le recrutement et l'envoi en Syrie de 33 volontaires.

"L'instruction montre que les membres de Sharia4Belgium auraient rejoint en Syrie des groupes de combattants aux idées salafistes djihadistes inspirées par Al-Qaïda et qu'ils participeraient à

des combats et même à l'enlèvement et à l'exécution de ce qu'ils appellent des 'mécraants'", a précisé le parquet fédéral.

Afin d'endiguer ce phénomène, les autorités belges veulent renforcer la lutte contre la radicalisation dans les écoles et les mosquées ainsi que les contrôles aux frontières. Deux adolescents belges, âgés de 16 ans et à la "scolarité exemplaire", ont en effet pu quitter Bruxelles et rejoindre la Syrie sans avoir été repérés. Pour Bruxelles, il s'agit de coopérer davantage avec la Turquie, qui est actuellement le principal pays de transit vers le territoire syrien.

La Ligue des oulémas du Sahel demande la libération des 25 otages au Sahel

Ligne de Défense, 13.04.2013



15 Français (ou 14, si l'on considère la mort probable de Philippe Verdon) sont aux mains de terroristes islamistes; 7 Algériens sont aussi otages après avoir été capturés à Gao par le MUJOA. Par ailleurs, un Suédois, un Hollandais et un Sud-Africain capturés le 25 novembre 2011 à Tombouctou sont toujours portés disparus.

La Ligue des oulémas du Sahel, qui réunit les prédicateurs et imams de huit pays du Sahel, appelle les combattants islamistes à libérer tous leurs otages dans la région. L'appel a été lancé à l'issue du deuxième congrès de cette organisation créée en janvier.

"L'enlèvement, la détention et l'assassinat d'otages ainsi que la demande de rançons sont interdits", ont affirmé les religieux réunis à Alger en début de semaine (photo Algérie News). Ils ont invité "les personnes sages à libérer tous les otages et leur permettre de rentrer chez eux sains et saufs".

La Ligue a été créée, avec la bénédiction et le soutien algérien, lors d'une rencontre en janvier à Alger entre oulémas, prêcheurs et imams d'Algérie, du Mali, du Niger, du Burkina Faso et de Mauritanie, réunis sous le thème: "L'extrémisme religieux dans la région du Sahel: les causes et les solutions à apporter". Elle rassemble aujourd'hui des religieux de huit pays (Algérie, Burkina Faso, Libye, Mauritanie, Mali, Niger, Nigeria et Tchad).

Sur la défensive, les Shebab somaliens restent capables de mener des opérations d'envergure

Zone Militaire, 16 avril 2013 – 16:34

Il n'y a encore pas si longtemps, les combattants islamistes du mouvement Shebab, lié à al-Qaïda, contrôlaient une grande partie du territoire somalien et menaçaient même de prendre le contrôle de Mogadiscio.

Et puis, grâce à l'AMISOM, la mission de l'Union africaine déployée en Somalie avec un mandat des Nations unies, renforcée par des troupes kényanes (finalement intégrées à la force de l'UA) et

éthiopiennes, les Shebab ont été contraints de céder du terrain. Dans le même temps, les forces de sécurité somaliennes ont été formées par les occidentaux, comme par exemple dans la cadre de la mission de l'Union européenne EUTM Somalia.

Seulement, les Shebab n'ont pas été anéantis. Bénéficiant du renforts de jihadistes étrangers, ils ont conservé une capacité de nuisance qui se traduit par des attentats perpétrés ponctuellement. Et le dernier en date, commis le 15 avril, tranche les précédents de par son ampleur d'abord, puis par son mode opératoire.

Ainsi, 9 assaillants vêtus avec des uniformes de policiers ou de militaires, dotés très vraisemblablement de ceintures d'explosifs, et apparemment [commandés par un ressortissant canadien](#), ont attaqué le principal tribunal de Mogadiscio. Et alors qu'ils tenaient tête aux forces de sécurité somaliennes et à l'AMISOM, une voiture piégée a explosé une demie heure après le début de l'attaque dans la zone où étaient évacués les blessés et par où arrivaient les renforts militaires.

Au total, au moins 34 personnes ont été tués au cours de cette attaque, qui aura duré plusieurs heures. Jamais un tel mode opératoire n'avait jusqu'à présent été constaté en Somalie alors qu'il est fréquent en Afghanistan, au Pakistan ou en Irak, ce qui suppose une influence venue de ces pays là ou bien un partage des "connaissances" en la matière.

Quoi qu'il en soit, il semblerait que les Shebab sont en train de remonter en puissance depuis quelques semaines. Un expert interrogé par l'AFP met ce phénomène sur "l'échec du commando français (à libérer Denis Alex, le 12 janvier dernier)", qui les aurait "moralelement reboosté" et par l'annonce du retrait" du corps expéditionnaire éthiopien. Mais l'on pourrait citer également la perspective d'élections en septembre prochain ou encore la volonté de montrer que l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes ne sont pas en mesure d'assurer la protection de Mogadiscio comme elles le prétendent.

Cela étant, les Shebabs sont conscient qu'ils ne sont pas en mesure de combattre frontalement des forces armées équipées et entraînées, même s'ils ont pu infliger de lourdes pertes à l'AMISOM (une source officielle a ainsi indiqué, en octobre 2012, que [2.700 soldats ougandais avaient été tués](#) en Somalie...). Et comme ils l'avaient annoncé l'an passé, quand leur situation militaire tendaient à s'aggraver, les seules cartes qu'ils ont à jouer sont celles de la guérilla et du terrorisme. Reste à voir maintenant s'ils sont capables de rééditer l'attaque qu'ils viennent de commettre...

D'une certaine manière, la situation somalienne pourrait préfigurer celle que pourrait connaître le Mali dans les mois qui viennent si l'on n'y prend pas garde. Il existe en effet des points communs entre les deux (Etat défaillant, forces armées à reconstruire, présence militaire panafricaine, présence jihadiste dans la région, etc...).

Centrafrique: le Premier ministre en appelle à la France pour sécuriser Bangui

RFI, Article publié le : mercredi 17 avril 2013 à 17:13 - Dernière modification le : mercredi 17 avril 2013 à 17:20



Des soldats de la Seleka, dans les rues de Bangui, le 26 mars dernier.
- REUTERS/Alain Amontchi

Le Premier ministre de la République centrafricaine, Nicolas Tiangaye, a demandé mardi 16 avril l'aide de la France et de la Fomac, la Force multinationale de l'Afrique centrale, pour sécuriser le pays après les violences survenues à Bangui depuis ce week-end qui ont fait une vingtaine de victimes.

Certains attendaient avec impatience une déclaration du chef du gouvernement, qui était silencieux depuis les troubles de ce week-end.

Les pillages et les tirs ont fait une vingtaine de morts et mardi il y a eu le lynchage d'éléments de la Seleka.

Nicolas Tiangaye s'est donc exprimé, mardi soir, dans un message radio télévisé. Il a lancé un appel à la France et à la Fomac.

Pour la Fomac, ce n'est pas nouveau. [Un bataillon de renfort de 1 000 éléments a été demandé officiellement](#). Le chef de la mission en a exprimé le besoin, mais pour l'heure, rien n'est confirmé. La question sera débattue jeudi 18 avril lors d'un sommet des chefs d'Etat de la Ceeac à Ndjamena.

L'armée française déjà présente à Bangui

Quant-à la demande d'appui de la France, pour l'heure, ce n'est pas une demande formelle, explique le porte-parole du gouvernement. En fait, il y a déjà près de 600 éléments de l'armée française à Bangui. Mais leur mission est de sécuriser les ressortissants français et européens, pas d'aider à la sécurisation.

Le Premier ministre lance donc un appel pour que cette mission soit élargie. Une preuve que la Seleka peine décidément à rétablir l'ordre à Bangui et à l'intérieur du pays.

Mali • Les Français sont loin d'être partis

Le Pays – 11 avril 2013

Si les troupes françaises ont commencé leur retrait, les djihadistes n'ont pas dit leur dernier mot, écrit *Le Pays*.



Des soldats français dans le massif des Ifoghas, au nord du Mali –
AFP

Les forces françaises au Mali veulent ratisser large. En tout cas, elles ne veulent pas laisser la moindre parcelle aux djihadistes pour leur permettre de troubler le sommeil des habitants des villes libérées. Après les massifs des Ifoghas et le massif du Tigharghar, elle a entamé,

dimanche dernier, une opération baptisée "Gustav" dans une vallée au Nord de Gao.

L'objectif est de débusquer d'éventuels combattants islamistes. Cette vaste opération à laquelle participe faiblement l'armée malienne, car n'étant pas en première ligne, a déjà permis de saisir des centaines d'obus et de roquettes de grand calibre et bien d'autres matériels surtout roulants.

C'est dire que les djihadistes avaient plusieurs sanctuaires où ils cachaient leurs armes. Au vu de ces résultats, un ratissage de toutes les zones qu'occupaient ces fous d'Allah seraient bienvenu. Car, ces armes découvertes ne sont certainement pas les dernières. Pour tout dire, depuis le début de l'opération 'Serval', le nombre d'armes découvertes est impressionnant. C'est la preuve que ces islamistes sont des fins stratèges. Mais c'est aussi le signe de leur volonté de faire durer les hostilités.

En dissimulant un peu partout les armes, cela leur permet d'infiltrer les populations sans se faire repérer et de les récupérer après pour semer le trouble, sinon la désolation. C'est d'ailleurs la stratégie que les Taliban ont utilisée contre la coalition de la force internationale qui les combattait en Afghanistan. Ces narcoterroristes du MUJAO, d'AQMI et compagnie ont certes perdu la bataille mais pas encore la guerre.

Le service minimum de l'armée malienne

Heureusement que la France, qui n'est pas à son premier combat contre ces terroristes, semble avoir compris le jeu. On voit qu'elle est au four et au moulin pour que le Mali recouvre et son territoire et la sécurité. Les forces du pays d'ATT [Amadou Toumani Touré, l'ancien président malien] qui sont aux fraises étant incapables de tenir le pompon face à ces djihadistes.

En vérité, la France ne veut pas enterrer le cadavre et laisser ses pieds dehors. Il est évident que si les poches djihadistes ne sont pas neutralisées, la menace islamo-terroriste ne peut être écartée. Le travail que mène la France est plus que salutaire. Le Mali ambitionne d'organiser des élections fin juillet et cela ne peut être possible dans un territoire miné et en proie à des attaques terroristes. Le moins que l'on puisse dire, c'est que 'Gustav' à la trousse des barbus, est une autre partie de la guerre qui se joue au Nord-Mali. Et ce, disons-le clairement, sans un grand apport de l'armée malienne, qui se contente toujours de faire un service minimum.

Une bataille de tortue

Il ne fait pas de doute, ce qui se passe sur le terrain prouve, une fois de plus, ce sont les forces françaises qui mènent la véritable traque des djihadistes. Un adage dit que quand on vous lave le dos, il faut vous laver le ventre. Mais l'armée malienne est loin de faire sien cet adage. Il faut espérer que la formation de cette armée qui vient de démarrer lui permette de jouer son rôle régalien, notamment celui de défendre l'intégrité du territoire. La Mission internationale de soutien au Mali (MISMA), qui peine à se déployer totalement sur le terrain, devrait aussi être dédiée aux opérations de ratissage des bases djihadistes. Cela est d'autant plus nécessaire que c'est elle qui va prendre le relais après le départ de l'armée française qui a, du reste, déjà commencé, avec le retrait d'une centaine d'hommes [sur 4000], lundi.

Il est important qu'elle soit en mesure d'assurer la relève car, les djihadistes n'ont pas encore dit leur dernier mot. D'ailleurs, le chef d'Al-Qaida, Ayman al-Zawahiri, a récemment averti la France

qu'elle connaîtrait, au Mali, "le même sort que l'Amérique en Irak et en Afghanistan". Cette menace traduit les intentions des terroristes à livrer une bataille de tortue aux forces françaises mais aussi à toutes celles engagées au Mali.

Force d'occupation

Pour Guineeconackry.info, la France n'a pas du tout l'intention de se retirer du Mali. Bien au contraire, elle souhaite s'y établir pour une durée bien longue.

"En fait, la stratégie vise manifestement à jouer le nombre contre la durée. Concrètement, il s'agit de retirer le plus gros contingent pour faire illusion ou diversion, c'est selon.

Pour ensuite garder sur place, l'embryon d'une "armée d'occupation" à l'image de la force Licorne en Côte d'Ivoire. Stratégie d'autant plus bien huilée que la supercherie pourrait presque passer pour un service rendu au Mali."

Mali : 13 tonnes de munitions ont été découvertes au nord de Gao

Zone Militaire, 12 avril 2013 – 8:38



Lors de l'opération Panthère, menée dans l'Adrar des Ifoghas contre les sanctuaires des groupes jihadistes établis au Nord-Mali, les forces françaises et tchadiennes ont découvert au moins 158 caches d'armes et des dizaines d'ateliers de fabrication de bombes artisanales et de ceintures d'explosifs prêtes à l'emploi.

Et les saisies de munitions ne sont pas terminées. Ainsi, dans le cadre de l'opération Gustav, lancée le 6 avril dans la région d'In Ais, à une centaine de kilomètres au nord de Gao, le

Groupement tactique interarmes (GTIA) 2, renforcé par des éléments du GTIA 3 ainsi que par 3 hélicoptères, a fait de nouvelles découvertes.

Les renseignements ne s'étaient pas trompés en ciblant ce secteur puisque pas moins de 13 tonnes de munitions ont été saisies, de même que de l'armement et du matériel de campement. Selon l'Etat-major des armées (EMA), ces prises ont pu être faites grâce aux informations fournies par la population locale, dont l'on croyait qu'une partie était acquise aux thèses salafistes notamment défendues par Mouvement pour l'unicité pour le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), implanté dans le secteur. En outre, il n'y a eu aucun accrochage avec les terroristes.

Mais ce n'est pas tout car, toujours dans la région de Gao, plus précisément près de la localité d'Aloustarat, une centaine de fûts d'essence de 200 litres ont été saisies par les militaires français et une dizaine de terroristes ont été arrêtés par la gendarmerie malienne.

Et comme l'a affirmé le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, à l'Assemblée nationale, une autre opération française est en cours à Taoudenni, dans le Timetrine, un massif situé dans le nord-ouest du Mali.

Quant à l'activité de l'aviation française, plus de 140 sorties aériennes ont été effectuées du 4 au 11 avril, dont une quarantaine dédiée à l'appui des troupes au sol, notamment dans l'Adrar des Ifoghas et le long de la boucle du Niger. L'EMA n'a pas précisé si des frappes ont été réalisées.

Enfin, la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA), armée par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et le Tchad, poursuit son déploiement. Des soldats nigériens ont déjà pris position à Ménaka. Le 10 avril, ce sont des éléments du contingent burkinabé qui sont arrivés à Tombouctou, où ils devraient prochainement relever l'Escadron d'Aide à l'Engagement (EAE) du 1^{er} Régiment d'Infanterie de Marine (RIMa) qui y est actuellement déployé.

Opération Serval : mission de reconnaissance au Nord de Tombouctou

Mise à jour : 12/04/2013 16:06

Du 02 au 07 avril 2013, l'Escadron d'Aide à l'Engagement (EAE) du GTIA 2 a effectué une opération de reconnaissance et de présence à 250 km au nord de Tombouctou.

L'objectif de cette mission de reconnaissance était de mener une reconnaissance offensive vers Araouane, un village de 300 habitants situé à 250 kilomètres au Nord de Tombouctou. Ce dernier était soupçonné de servir de lieu de ravitaillement aux groupes terroristes.

Pour conduire ce raid dans le désert, l'escadron était renforcé par des éléments de l'infanterie et du génie du GTIA 2, appuyé par le Groupement aéromobile (GAM) et soutenu par des patrouilles de *Mirages 2000* et *Rafale*.

Après 4 jours de traversée du désert dans des conditions particulièrement éprouvantes liées à la chaleur (45°C dans les VAB) et aux tempêtes de sable, la colonne blindée est parvenue aux portes d'Araouane à l'aube du 5 avril.

Les éléments français ont ainsi pris position aux différentes entrées du village afin d'appuyer la progression des forces armées maliennes dans Araouane et d'empêcher toute tentative d'exfiltration des groupes terroristes. Accueillis chaleureusement par la population, militaires et chefs de tribus nomades se sont rapidement retrouvés pour faire un point sur la situation dans la région. Les caravaniers, agréablement surpris de revoir des militaires maliens, ont émis le souhait de pouvoir reprendre leur activité commerciale sur Tombouctou rendue impossible durant l'occupation des terroristes.

Sur la route ramenant marocains et maliens vers Tombouctou, la colonne s'est également arrêtée dans le hameau de Douaya afin de prendre contact avec la population et s'enquérir de la présence potentielle de terroristes dans le secteur. Les forces armées maliennes ont procédé à plusieurs perquisitions et auditions de villageois pour évaluer la présence éventuelle de terroristes.

L'EAE est armé par le 1^{er} régiment d'infanterie de Marine (1^{er}RIMa). Il est stationné sur l'aéroport de Tombouctou et effectue, à l'instar des autres SGTIA, des opérations visant à sécuriser la zone, à rechercher et démanteler les groupes terroristes.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Dans le Nord du Mali, le Mujao a fui l'armada française



Un soldat français à une centaine de kilomètres au nord de Gao, au Mali, le 7 avril 2013 (Photo Joel Saget. AFP)
Par **AFP**

Face à l'armada française de l'opération Gustav au nord de Gao, les jihadistes du Mujao (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest) dans la vallée d'Inaïs ont choisi la fuite, abandonnant des tonnes d'armes mais ne subissant aucune perte.

Cette vallée perdue et désertique au nord-est du Mali, à l'écart de la piste trans-saharienne, avait depuis des semaines été repérée par les services de renseignements comme une importante base logistique des insurgés islamistes.

«On les voyait venir, rester un peu, charger, repartir» explique, dans son QG de Gao, le général Bernard Barrera, chef de la brigade Serval, qui a commandé l'offensive. «On s'attendait peut-être à des accrochages, mais le but était avant tout de vider la soute, d'anéantir leur logistique».

Le 7 avril à l'aube, l'armée française s'est déployée en force: 800 hommes, 150 blindés, une couverture aérienne totale. Mais quand ils ont fermé la nasse, elle était vide d'ennemis qui, prévenus ou prudents, avaient quitté les lieux plusieurs jours auparavant.

La force française était prête à l'affrontement, dotée d'une puissance de feu impressionnante, terrestre et aérienne, qu'elle n'a pas utilisé.

«Nous avons laissé ouvert un étroit échappatoire» précise, dans la vallée d'Inaïs, au quatrième jour de l'opération, un officier supérieur. «Si vous fermez une boîte et appliquez une pression de tous côtés, elle vous explose au visage. Il faut laisser une issue. Il y avait une sortie que les hélicoptères de l'Alat» (Aviation légère de l'armée de terre) «surveillaient de près. Le moindre pick-up rempli d'hommes en armes aurait été détruit».

Un vent de sable «leur a peut-être permis de s'exfiltrer, mais de toutes façons nous pensons qu'ils étaient partis quelques jours auparavant», ajoute le général Barrera.

18 tonnes de munitions

«Ils sont peut-être renseignés, ou ils se méfient... Ils ont compris qu'ils ne peuvent plus rester groupés sur le terrain. Dès qu'ils voient ou qu'ils savent que des unités françaises ou même maliennes vont bouger, ils se dispersent, nous évitent», selon lui.

Les insurgés ont compris qu'avec l'extraordinaire capacité d'observation aérienne de leur ennemi, il ne leur est plus permis d'aligner plus de deux pick-up, sous peine de devenir une cible détruite par une foudre invisible tombée du ciel.

L'état-major de l'opération française Serval est tout de même satisfait: le ratissage de la vallée a permis la découverte de 18 tonnes de munitions, dont 700 obus, 51 roquettes, 16 bombes d'avion, 17 caisses de munitions. Peu d'armes légères (une vingtaine de fusils d'assaut): les jihadistes les ont soit emportées avec eux, soit enterrés dans des lieux que les sapeurs français n'ont pas découvert.

Ils semblent avoir abandonné sur place les caisses les plus encombrantes, des munitions pour armes lourdes qu'ils utilisent peu. Trois 4x4 ont été découverts, à moitié enterrés et cachés par des bâches: deux ont été détruits, un emporté pour être remis à l'armée malienne. Dans les recoins les plus boisés du fond de l'oued, des traces de campements, des preuves de bivouacs par dizaines.

«Nous pensons qu'il pouvait y avoir dans la vallée quelques dizaines d'hommes du Mujao, tout au plus. C'était leur reliquat dans la région», précise le général Barrera. «Ils ont filé en moto, en dromadaire, en véhicule».

En dépit du retour en France des premiers soldats de l'opération Serval, les offensives vont se poursuivre dans la région de Gao et le Nord du Mali, assure l'officier français.

«Les opérations vont continuer. Ce sera différent», dit-il. «On pourra faire aussi important, dans une autre vallée, ou plusieurs opérations plus restreintes, dans d'autres secteurs. Mais nous serons toujours là... Moins nombreux peut-être, mais toujours là. Et avec des moyens aériens, hélicos et avions, redoutables...»

Création d'un nouveau mouvement touareg indépendant au Mali

RFI, Article publié le : dimanche 14 avril 2013 - Dernière modification le : dimanche 14 avril 2013



Une caravane de Touaregs, au Mali. **Par** [RFI](#)

Le Mali a vu la naissance d'un nouveau mouvement touareg qui entend se poser comme une alternative aux indépendantistes du MNLA. La Plateforme des cadres et des leaders kel-tamasheks, c'est-à-dire Touaregs, pour l'unité nationale du Mali, a été officiellement lancée samedi 13 avril. Cette plateforme prétend représenter la majorité des Touaregs, tous ceux qui n'ont pas pris les armes et qui se sentent

Maliens.

Les principaux objectifs de cette nouvelle plateforme tamashek -c'est-à-dire touarègue- sont : réaffirmer l'attachement de la communauté à la République du Mali et à la laïcité et exiger la neutralisation de tous les groupes armés. Cela signifie que ce mouvement veut se démarquer des indépendantistes du MNLA.

Son président, le député de Menaka, Bajan Ag Hamatou l'affirme lui-même : « *Tous les Touaregs sont loin d'être MNLA. Ils se trouvent que ce sont des hommes qui ne nous ont jamais représenté, qu'on n'a jamais mandaté et qui parlent en notre nom, ce n'est pas normal. Nous sommes là pour dire, voilà ce que sont les Touaregs du Mali.* »

La main des autorités maliennes ?

Composée d'un ex-premier ministre, de plusieurs anciens ministres et d'actuels députés, maires ou conseillers territoriaux, la plateforme rassemble des élus issus des trois régions du Nord. Il faut tout de même noter l'absence des Ifoghas au sein du bureau de la plateforme, une tribu qui exerce traditionnellement le rôle de chef à Kidal, fief du MNLA.

Près d'un an et demi après les premières attaques des indépendantistes et alors que le dialogue national s'amorce, certains sont tentés de voir dans cette organisation la main des autorités maliennes. Bajan Ag Hamatou s'en défend : « *Nous, on est instrumentalisé par personne. Si certains se plaisent à dire "oui, ce sont des représentants du gouvernement malien"; mais eux ils représentent qui ?* »

La plateforme se dit prête à collaborer avec la Commission dialogue et réconciliation mise en place par les autorités maliennes.

Mali : le chef des forces ouest-africaines sur la défensive

Le Figaro, Publié le 15/04/2013 à 16:58 - Par [David Baché](#)



«Nous avons un certain nombre d'insuffisances, reconnaît du bout des lèvres le chef de la Misma, mais nous faisons en sorte que notre capacité opérationnelle s'améliore». *Crédits photo : Chatham House*

Pierre Buyoya, le patron de la Misma, répond aux critiques sur les lacunes des troupes qui vont relayer les soldats français.

«Ce qui est essentiel, ce n'est pas de se mesurer aux troupes françaises.» Pierre

Buyoya, représentant spécial de l'Union africaine et chef de la Misma ([Mission internationale de soutien pour le Mali](#)), peine à défendre ses hommes. Depuis plusieurs mois, les critiques sont nombreuses, qui pointent le sous-équipement, l'amateurisme ou le manque de discipline des soldats ouest-africains. Dernière en date, la cinglante sortie de Michael Sheehan, un conseiller du secrétaire américain à la Défense, qui a tout simplement [jugé la Misma «capable de rien»](#).

[Les forces françaises ont commencé cette semaine leur désengagement](#), et ce sont les troupes ouest-africaines qui doivent, aux côtés des Maliens, prendre progressivement le relais. D'où les nombreuses et cruciales interrogations sur leurs capacités réelles. «Nous avons décidé de venir au Mali avant même que les Français ne le décident, plaide Pierre Buyoya. Les événements ont fait qu'ils sont venus avant nous, avec plus de moyens, mais nous sommes arrivés dans la foulée et nous continuons notre montée en puissance.» Les troupes de la Misma comptent aujourd'hui 6300 soldats déployés dans tout le Mali, plus de 80 % de l'effectif total prévu. Jusqu'ici, l'essentiel de ces hommes était cantonné aux villes du sud du pays, où il s'agissait davantage de sécuriser

des points stratégiques et des villes libérées que de combattre l'ennemi. Seuls les Nigériens et les Tchadiens participaient aux missions à risque.

Sécuriser les élections

Depuis quelques jours, les choses évoluent. «Les Tchadiens sont à Kidal depuis longtemps, rappelle Pierre Buyoya, mais aujourd'hui il y a aussi les contingents nigérien et sénégalais à Gao, et les soldats du Burkina Faso à Tombouctou.» Outre les personnels civils et militaires, des forces de police sont aussi censées être fournies par la Misma. Sur les quatre unités prévues, seule celle des Sénégalais est en place à [Bamako](#).

«Nous avons un certain nombre d'insuffisances, reconnaît du bout des lèvres le chef de la Misma, mais nous faisons en sorte que notre capacité opérationnelle s'améliore. Nous travaillons dans les réalités qui sont les nôtres, affirme encore Pierre Buyoya, et personne ne peut douter de notre utilité au [Mali](#).» De fait, les Maliens sont aussi nombreux à craindre la passation de pouvoir entre Français et soldats ouest-africains, qu'à être reconnaissants aux nations voisines de se mobiliser pour eux.

Si la Misma est une force principalement militaire, Pierre Buyoya rappelle qu'elle a aussi en charge le suivi du processus politique malien. «Nous allons continuer à soutenir le gouvernement dans sa démarche politique, assure Pierre Buyoya avec, en ligne de mire, la tenue des élections présidentielle et législatives du mois de juillet. «Il faudra des observateurs: nous serons là pour le faire. Il faudra sécuriser les élections: nous les sécuriserons. Il y aura aussi probablement, à un moment donné, des contentieux entre les acteurs maliens, ajoute enfin Pierre Buyoya, l'air de rien. Nous serons là pour faire la médiation.»

Ville de Kidal : Enfin, l'Armée malienne

Maliweb, 15 avr 2013: Boubacar DABO

Longtemps attendue, c'est presque effectif, l'Armée malienne est au portail de Kidal. L'objectif est de déloger le Mnl, sécuriser la ville pour le retour de l'administration afin que le Mali soit Un et Indivisible. Et que commencent les choses sérieuses.



L'armée malienne dans la ville de Kidal dans le nord du Mali. (photo archives)

C'est en fin de semaine que l'Armée malienne et ses alliés du Niger et du Burkina auraient quadrillé la ville de Kidal. Il s'agit d'y pénétrer pour imposer la loi malienne et mettre hors

d'état de nuire le Mnl qui semble faire de Kidal sa chasse gardée.

De sources bien informées, l'Armée malienne serait aux abords de Kidal depuis le jeudi soir. Ainsi, nos bérets rouges qui sont partis en remplacement de la centaine de bérets rouges français ayant regagné leur bercail, se sont déployés avec leurs alliés.

Les populations maliennes étaient indignées de la situation qui prévalait à Kidal. Elles pensaient que nos autorités les auraient trahies pour une quelconque négociation avec le Mnl qui ne représente rien. Mais, les dernières informations prouvent que les autorités maliennes avec la

France, le Tchad et les autres sont dans une logique de libération intégrale du territoire malien. Ainsi, l'Armée malienne, après une période d'attente, se serait décidée à aller au charbon. Désormais assez équipée avec ses alliés, elle aurait pris toutes les communes de Kidal pour s'installer aux abords de la ville. Afin d'éviter un bain de sang, le Mlna aurait décidé de déposer les armes et se mettre au service de l'Armée malienne pour dialoguer. Selon nos sources, le Mlna en perte de vitesse se serait appuyé sur la médiation du Capitaine Blaise Compaoré pour une issue favorable. Joint par nos soins, des militaires maliens ont confirmé la présence de nos bérets rouges décidés à en découdre avec le Mlna. Cependant, ils disent ne pas être au parfum d'une intervention de Compaoré.

Quoi qu'il en soit, ce qui est important à signaler ici est de dire que la ville de Kidal ne tardera pas à tomber comme Tombouctou et Gao. Les français ayant presque atteint leur objectif de destruction des grandes bases des terroristes dans cette partie de notre pays. Et puis, il nous est revenu que quatre (4) des otages auraient été presque localisés. Alors, il ne reste plus qu'à souhaiter bonne chance à notre Armée pour l'atteinte de son objectif, la libération totale du territoire.

En partie brisés, les jihadistes du nord du Mali tentent de se réorganiser



Libération, 15 avril 2013 à 13:52

Des soldats maliens prennent position après une fausse alerte signalant des jihadistes du Mujao, le 13 avril 2013 à Gao (Photo Joel Saget. AFP)

Chassés des principales villes du nord du Mali par les armées française et africaines, traqués et en partie brisés dans leur refuge du massif des Ifoghas, les combattants jihadistes tentent de se réorganiser dans des pays voisins et sur le territoire malien.

Dès le début de l'opération militaire française le 11 janvier, «des dizaines de jihadistes ont pris le chemin de la Libye, pour se cacher et se réorganiser», indique sous couvert de l'anonymat un officier de l'armée malienne à l'AFP.

Ils auraient emprunté la route suivante: nord du Mali, massif de l'Aïr dans le nord du Niger, puis massif du Tibesti dans le nord du Tchad, avant de passer dans le sud de la Libye pour certains, et au Darfour, dans l'ouest du Soudan, pour d'autres, selon lui.

«Une partie des islamistes ont quitté le territoire malien pour trouver refuge ailleurs», confirme un militaire africain. Il affirme que «de nombreux combattants» du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), un des trois groupes islamistes armés qui ont occupé le nord du Mali pendant plusieurs mois en 2012, «sont retournés dans les camps du Polisario», mouvement indépendantiste du Sahara occidental.

Ces camps sont implantés depuis des décennies dans la région de Tindouf (ouest de l'Algérie).

«Récemment, si les plus hautes autorités de l'ONU ont marqué leur inquiétude et appelé au règlement urgent du problème sahraoui, c'est à cause du risque de voir les terroristes faire des camps un nouveau foyer de jihadistes», selon ce militaire africain.

Cité dans un rapport au Conseil de sécurité début avril, Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU, notait que les gouvernements de la région consultés avaient «soulevé de sérieuses inquiétudes quant au risque que les combats au Mali puissent avoir des retombées dans les pays voisins et contribuent à radicaliser les camps de réfugiés du Sahara occidental» qui sont «une bombe à retardement».

«Peur» qu'ils reviennent

Ousmane Maïga, de l'association Coordination des jeunes de Gao, la plus grande ville du nord du Mali, note que «par petits groupes, les islamistes ont filé vers les pays voisins comme l'Algérie, le Niger et la Mauritanie. Maintenant, la peur est de les voir revenir dans le nord du Mali pour reprendre les armes».

Les membres du Mujao et des deux autres groupes islamistes armés présents au Mali, Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et Ansar Dine (Défenseurs de l'islam), ont subi de lourdes pertes depuis janvier - environ 400 morts, selon l'armée française - mais n'ont cependant pas tous fui à l'étranger.

«L'ennemi est toujours sur le terrain», remarque-t-on à l'état-major de l'armée malienne à Gao, comme en témoignent les incursions d'islamistes et les attentats suicides dans cette ville, mais aussi à Tombouctou (nord-ouest) et Kidal (nord-est), ainsi que la longue traque qui leur a été menée dans le massif des Ifoghas (extrême nord-est) par les troupes françaises et tchadiennes.

Pour se déplacer plus facilement, les jihadistes ont en partie abandonné leurs armes mais «peuvent, par leur circuit d'approvisionnement, en avoir rapidement de nouvelles et faire mal», selon un colonel malien.

Après la mort d'un de ses principaux chefs, Abou Zeïd, tué dans les Ifoghas, Aqmi tente de reprendre la main dans le nord-ouest du Mali «sous la direction du chef d'Aqmi dans le Sahara et le nord du Mali, l'Algérien Yéyia Abou Hamame», selon un document militaire confidentiel qu'a pu consulter l'AFP.

Pour le Nord-Est, où sont situées les villes de Gao et Kidal, ce document précise que Abdelkrim Taleb, un Touareg malien, a pris la tête du mouvement et organise «la résistance».

Les différentes sources militaires et sécuritaires régionales interrogées estiment que l'armée française reste «l'épine dorsale de la sécurité dans le nord du Mali», mais qu'elle a amorcé un retrait et n'est plus présente en certains endroits de la région.

Le président tchadien Idriss Deby Itno, qui a envoyé 2.000 hommes au Mali, a également annoncé dimanche un début de retrait: «La guerre face-à-face avec les jihadistes est terminée. L'armée tchadienne n'a pas de compétence réelle pour faire face à une nébuleuse. Les soldats tchadiens vont retourner au Tchad. Ils ont accompli leur mission».

Selon une des sources militaires et sécuritaires, «il faut craindre que les islamistes reprennent pied dans ces zones pour imprimer une nouvelle dynamique à leurs actions terroristes».

70 000 m3 d'essences déjà utilisés pour l'opération Serval

Ligne de Défense, 17.04.2013



Pour les opérations au Mali, les forces françaises ont besoin de carburateur et de gasoil. Les détachements du SEA pré positionnés ou en opération, en Côte d'Ivoire, au Tchad, au Sénégal, au Niger et au Gabon ont été les premiers sollicités et ont permis d'apporter une réponse rapide au besoin de soutien tous azimuts (lire à ce sujet [le sujet sur le site web du SEA](#)).

Le carburant n'est pas acheminé depuis la France, à l'exception de l'essence aviation. Il est exclusivement fourni à partir de contrats passés par le Service des essences des armées (SEA) auprès de sociétés pétrolières locales qui se fournissent en Algérie.

Depuis janvier, la consommation totale a été d'environ 70 000 m3 d'essences. Ces carburants ont été distribués depuis le début de l'opération Serval avec l'aide d'environ 150 militaires du SEA.

Ils disposent, selon le SEA, de:

- 4 TOE/RQ pour les avitaillements au profit de l'armée de l'Air à Bamako (ce sont véhicule de marque Renault/ partie pétrolière Lafon)
- 7 CCP 10 AV pour les avitaillements tactiques au profit de l'ALAT (véhicule de marque Scania)
- 1 CBH, 18 CBH/RQ et 10 ensembles Kerax 420/MAGYAR dédiés au transport du gasoil et du Jet au profit des forces sur le théâtre malien
- plusieurs réservoirs de stockage souples (300, 80, 40 et 25 m3 unitaires).



Le général Barrera a fait déchausser une partie de sa brigade

Afin de sortir de ce qu'on peut appeler la "[crise des chaussures de combat de Serval](#)", le général **Barrera**, patron de la brigade éponyme n'a pas hésité

, en son temps, à faire déchausser une partie des personnels qui n'étaient pas engagés en première ligne. Le but étant de rechausser les combattants opérant notamment dans l'Adrar. Des chaussures de toile, ou des rangiers de cuir ont été utilisés par les "déchaussés" comme l'attestent des photos diffusées depuis par la défense elle-même, version corrélée par des témoins dignes de foi.

Comme ce blog l'avait évoqué en son temps, la colle utilisée sur les modèles des combattants a

eu très chaud et les semelles pendaient lamentablement.

Le COMBRIG Serval a donc obtenu de Paris qu'on lui trouve 400, puis 2.000 paires de chaussures pouvant tenir la distance, [quantité qui semble même avoir été dépassée depuis](#).

La loi de Murphy s'est alors emparée du dossier, incarnée par une tempête de neige gênant le camion qui transportait les renforts de chaussures à Istres...

Publié par mamouth leader à [4/18/2013 07:58:00 PM](#)

22 nations présentes: EUTM Mali a fait le plein de ses formateurs

Ligne de Défense, 15.04.2013



Les 22 nations qui participent à EUTM Mali sont désormais présentes au Mali. En effet, depuis vendredi dernier, [tous les instructeurs spécialisés ont rejoint Bamako puis Koulikoro](#).

Six Hongrois, en charge de la formation des tireurs d'élite, sont arrivés vendredi dernier en compagnie des quatre instructeurs renseignement grecs.

Samedi, les 15 instructeurs espagnols, chargés de la formation des unités commando du [bataillon Waraba](#) (qui a reçu la visite du général Lecointre, la semaine dernière. Photo EUTM Mali) sont arrivés à Bamako. Ils étaient accompagnés par la section espagnole de la force de protection. Tous ont

pris la route vers Koulikoro, en compagnie de 10 formateurs polonais, chargé de la formation logistique.

Dimanche a vu l'arrivée de 17 instructeurs allemands, spécialité "sapeurs-génie". Ils étaient accompagnés par 2 cadres Lettons qui vont renforcer l'équipe de commandement du camp de Koulikoro.

A lire le [reportage de Nicoas Gros-Verheyde](#) à Koulikoro sur le site B2.

Le Tchad ne veut pas payer seul pour son intervention au Mali



Article publié le : mardi 16 avril 2013 à 07:49 - Dernière modification le : mardi 16 avril 2013 à 13:20, Par [RFI](#)

Soldats tchadiens à Kidal, le 7 février 2013.

A Ndjamena, le Parlement a voté lundi 15 avril, à la majorité quasi-absolue, une résolution réclamant le retrait progressif des soldats tchadiens au Mali. Dimanche, dans l'émission

Internationales sur RFI, le président Idriss Déby a assuré que ce retrait avait d'ailleurs déjà commencé. Pourtant, personne à Kidal n'a encore observé de troupes tchadiennes en partance ce week-end. Il pourrait en fait s'agir d'un faux départ : des discussions sont en cours entre l'ONU et Ndjamena pour un nouveau déploiement de l'armée tchadienne mais sous mandat onusien.

Près de 56,7 milliards de francs Cfa : c'est le coût de l'intervention tchadienne dans le nord du Mali jusqu'ici. Un chiffre donné lundi 15 avril par le Premier ministre, [Joseph Djimrangar Dadnadji](#), dans un discours devant les députés.

Cette somme a été jusqu'à maintenant prise en charge par le gouvernement. Le Tchad a pourtant rejoint la Mission internationale de soutien au Mali (Misma), la force militaire ouest-africaine soutenue par l'ONU. Mais comme l'a justement souligné le Premier ministre, ce n'est pas une force de maintien de la paix.

Il existe tout de même un mécanisme de remboursement : Ndjamena a d'ailleurs rédigé un mémorandum d'entente pour obtenir de l'argent du fonds fiduciaire mis en place par l'ONU, fonds alimenté par des contributions volontaires. Et c'est là que le bât blesse. Des annonces de contributions ont bien été faites au cours d'un sommet d'Addis-Abeba en janvier, mais l'argent arrive au compte-gouttes. Cette annonce des autorités tchadiennes vise sans doute à réveiller la communauté internationale.

Partir pour mieux revenir donc, sous mandat onusien où les contributions des Etats et des Institutions ne sont plus volontaires, mais automatiques. L'intervention tchadienne serait alors prise en charge à cent pour cent. Mais pour cela, il faut une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. Et si elle est votée suffisamment vite, les troupes tchadiennes n'auront pas eu le temps de se retirer : elles n'auront plus qu'à changer d'uniformes.

Un coût élevé, selon les députés

Le vote du retrait n'aura en tout cas pas posé problème aux députés tchadiens. A 167 voix pour et une contre, ils ont demandé au gouvernement de retirer les troupes dans un « délai raisonnable ». Ils avaient cependant beaucoup d'autres questions à poser à Dadnadji Djimrangar.

Avant le vote des élus, ce dernier est revenu sur le bilan des pertes dans les rangs de l'armée tchadienne au Mali, un lourd tribut de 36 morts et 74 blessés. Un coût humain et financier de l'intervention qui reste en travers de la gorge des élus tchadiens.

« Certes, la cause est noble », concède le député Rhakis Saleh. « Mais les centaines de milliards engagés dans cette guerre auraient solutionné beaucoup de problèmes que nous, Tchadiens, vivons tous les jours. »

Les députés avaient beaucoup d'autres préoccupations, notamment la prise en charge des familles de soldats morts au front et des blessés de tous les théâtres d'opérations, et pas seulement au Mali. Les conséquences sécuritaires au Tchad de cette intervention et le danger islamiste se trouvaient aussi au cœur des discussions. Le retrait en lui-même, en revanche, n'a pas fait débat.

Déby menacé chez lui? Il annonce le retrait (progressif) des forces tchadiennes du Mali



"Nos soldats vont rentrer au Tchad. Ils ont accompli leur mission. Nous avons déjà retiré un bataillon mécanisé. Le reste des éléments va rentrer au pays progressivement", a annoncé le président Idriss Déby à des médias français (voir son entretien avec [RFI](#)).

Cette annonce va à l'encontre de récentes mises en garde tchadiennes contre tout retrait hâtif du Mali, même si la majeure partie du pays a été repris aux rebelles islamistes. L'opposition tchadienne a aussitôt demandé un calendrier du

retrait et interpellé le Premier ministre qui doit apporter des précisions.

Trop de pertes? Le Tchad a encore perdu quatre hommes vendredi, dans un attentat à Kidal. Ou bien se sentirait-il menacé? Il est vrai que des rumeurs régulières de désertions au sein des forces armées tchadiennes ont de quoi l'inquiéter. Tout comme l'annonce de l'opposant Timan Erdimi, chef rebelle de l'Union des forces de résistance, qui a déclaré vouloir reprendre les hostilités contre le président tchadien.

Toutefois, l'armée tchadienne serait disponible pour participer à une future force des Nations unies qui devrait atteindre à terme les 10 000 hommes au Mali. Une fois que le ménage sera fait à N'Djamena?

L'Algérie interrompt un trafic d'armes au Mali

Par Walid Ramzi à Alger pour Magharebia – 16/04/13

Les forces de sécurité algériennes ont intercepté samedi 13 avril un envoi d'armes en provenance de Libye et destinées aux terroristes dans le Nord-Mali.



Lors de cette opération, les forces spéciales ont abattu cinq terroristes qui appartenait au Mouvement pour l'unité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), affilié à al-Qaida, et qui étaient chargés de protéger ce convoi d'armes.

Wakt El Djazair a cité une source de sécurité expliquant qu'une unité antiterroriste de l'armée appuyée par deux hélicoptères avait pu détruire deux SUV transportant cinq hommes armés.

Cette difficile poursuite de ces deux véhicules a été effectuée par les forces de sécurité conjointes dans la région agricole de la vallée de Guineen, située à environ 190 kilomètres du district de Bordj Badji Mokhtar, dans la wilaya de l'Adrar.

Le journal a ajouté que trois lance-grenades avaient été saisis, ainsi que cinq pistolets automatiques et une importante quantité de munitions qui se trouvaient en possession de ce groupe terroriste. Ce groupe armé assurait la protection d'un important envoi d'armes provenant de la ville libyenne de Sabha et à destination de la ville malienne d'In Khalil, en empruntant une

route désertique difficile commençant au poste-frontière de Tin El Koum, dans le district de Djanet, et passant par la cité historique malienne d'Ameghzi.

Deux jours avant cette opération, les forces armées avaient lancé une importante opération de ratissage dans la région située non loin d'In Khalil, au Mali, après avoir reçu des informations sur les activités d'un groupe terroriste présent dans la région composé de cinq personnes à bord d'un SUV.

L'armée avait imposé un cordon de protection en utilisant des hélicoptères pour découvrir la trace de ce groupe.

Avant cette opération, une unité de l'armée avait découvert des armes et des munitions cachées dans les dunes alors qu'elle effectuait une mission de surveillance dans le désert de Tanezrouft dans l'Adrar.

Ces armes saisies comprenaient 137 magasins vides pour des armes automatiques et des ceintures de munitions pour des mitraillettes, ainsi que 16 mitraillettes et leurs munitions.

"L'enquête menée par les forces de sécurité autour de ces réseaux de trafic d'armes a montré qu'AQMI dépend des trafiquants pour changer ses sites de stockage d'armes et transporter ses équipements militaires lourds de ses bastions dans le Nord-Mali vers des destinations inconnues en territoire algérien", a expliqué Kamel Hadif, journaliste spécialisé dans les questions de sécurité.

Un trafiquant d'armes arrêté mi-mars par les forces de sécurité algériennes avait fourni des informations selon lesquelles des convois d'armes étaient transportés par des contrebandiers à travers le désert malien jusqu'au sud de l'Algérie.

"Les groupes terroristes assurent la protection des itinéraires de franchissement de la frontière, permettant le passage de convois de trafiquants de drogue dont les activités ont été grandement affectées depuis le début de la guerre au Sahel et au Sahara", aurait expliqué ce trafiquant.

Ces renseignements ont incité les responsables algériens de la sécurité à envoyer des unités supplémentaires de l'armée dans les régions utilisées par les groupes terroristes et les trafiquants pour s'enfoncer dans le désert.

L'armée a également renforcé sa présence aérienne pour la surveillance des routes désertiques dans le Sud en implantant plusieurs bases à In Amenas, El Ménia, Ouargla et Tamanrasset.

Ces opérations ont permis de mettre à jour une cache d'armes dans un endroit du désert situé non loin de la région de Jafar, au nord d'El Ménia, dans la wilaya de Ghardaïa.

Des hélicoptères ont également détruit deux véhicules chargés de munitions appartenant aux trafiquants dans la province de Tamanrasset.

Les forces de sécurité ont arrêté plusieurs personnes impliquées dans ces opérations de contrebande et membres d'une cellule de soutien au terrorisme.

7 – Défense de par le Monde

Pékin et Washington s'allient pour dénucléariser la Corée du Nord

Le Monde.fr avec AFP | 12.04.2013 à 13h37 • Mis à jour le 13.04.2013 à 20h15



Les chefs des diplomaties chinoise et américaine, le [conseiller](#) d'Etat Yang Jiechi et le secrétaire d'Etat John Kerry ont déclaré samedi 13 avril [vouloir](#) œuvrer ensemble à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, lors d'une entrevue à Pékin.

"S'[attaquer](#) au problème [nucléaire](#) en Corée sert les intérêts de toutes les parties", a déclaré

M. Yang, en promettant que Pékin travaillerait dans ce but avec d'autres pays, dont les Etats-Unis. "La [Chine](#) et les Etats-Unis doivent ensemble [prendre](#) des mesures pour [parvenir](#) à l'objectif de la dénucléarisation de la péninsule coréenne", a acquiescé M. Kerry.

Après une étape à Séoul, où il a réaffirmé le soutien de Washington à son allié sud-coréen, [John Kerry](#) s'est rendu à Pékin pour [convaincre](#) les autorités chinoises de [hausser](#) le ton sans délai face à la [Corée du Nord](#). Il a souligné "l'énorme potentiel" de la Chine pour [aider](#) à [apaiser](#) Pyongyang.

En visite à Pékin vendredi, le ministre des [affaires étrangères Laurent Fabius](#) a déclaré que les dirigeants chinois étaient "très préoccupés" par le comportement de leur allié nord-coréen. "Les Chinois nous ont dit aussi qu'ils faisaient le maximum d'efforts pour que la tension soit réduite", a-t-il ajouté.

Pyongyang "n'a pas encore démontré" sa capacité nucléaire

Plus tôt dans la journée, la présidence américaine a infirmé la déclaration d'un parlementaire républicain. Ce dernier avait cité un rapport du renseignement militaire américain, selon lequel la Corée du Nord disposerait de la capacité de [miniaturiser](#) une arme nucléaire et de la [monter](#) sur un missile balistique. "Il est inexact de suggérer que le régime nord-coréen a complètement testé, mis au point ou démontré ce type de capacités nucléaires", a corrigé la [Maison Blanche](#).

Voir notre infographie : [Les capacités balistiques de la Corée du Nord](#)

Selon ce document de la [Defence Intelligence Agency \(DIA\)](#), révélé par erreur par un membre de la Chambre des représentants lors de l'audition de responsables du département de la [défense](#), "la Corée du Nord dispose d'armes nucléaires capables d'être lancées par des missiles balistiques, bien que la fiabilité demeure faible".

Le Japon menacé de représailles

Le régime nord-coréen a menacé le Japon de représailles nucléaires s'il s'impliquait de quelque manière que ce soit dans un conflit qui éclaterait dans la péninsule coréenne. Qualifiant de "provocatrices" les déclarations de Tokyo qui assure qu'il intercepterait les missiles de Pyongyang, l'agence de presse gouvernementale de la Corée du Nord, KCNA, a prévenu qu'un tel geste risquerait de [plonger](#) le Japon "dans des flammes nucléaires".

Côté japonais, le porte-parole du ministère de la défense a déclaré : "Nous sommes conscients des remarques faites par la Corée du Nord à travers les [médias](#) et autres canaux. Nous ne pouvons pas les [commenter](#), mais nous pouvons [dire](#) que nous allons [prendre](#) toutes les mesures possibles pour répondre à tout type de scénario."

Ignorant les mises en garde de son voisin et allié chinois, Pyongyang a déployé la semaine passée sur sa côte orientale deux missiles Musudan, d'une portée théorique de 4 000 kilomètres, soit la capacité pour [atteindre](#) la [Corée du Sud](#), le Japon ou l'île américaine de Guam, selon Séoul. Ce missile n'a jamais été testé auparavant. Selon le Japon, une ou deux rampes de lancement de missile sont actuellement orientées vers le ciel, ce qui pourrait [indiquer](#) l'imminence d'un tir, peut-être autour du 15 avril, jour de la naissance du fondateur de la République démocratique populaire de Corée.

Kerry à pékin veut inciter la chine à faire «plier» la Corée du nord

L'Expression, Dimanche 14 Avril 2013 -



Séance de travail de la délégation américaine avec des responsables chinois à Pékin

Après une étape à Séoul où il a réaffirmé le plein soutien de Washington à son allié sud-coréen, John Kerry s'est entretenu dans la capitale chinoise avec son homologue Wang Yi et le président Xi Jinping.

«L'heure est critique»: le secrétaire d'Etat américain John Kerry est arrivé hier à Pékin pour tenter de convaincre les autorités chinoises de hausser le ton sans délai avec la Corée du Nord et d'oeuvrer au difficile dégel entre Séoul et Pyongyang. «Il y a manifestement d'énormes défis à venir, et je me réjouis d'avoir cette conversation avec vous aujourd'hui», a-t-il déclaré à Wang, lequel a convenu que leur entretien survenait à un «moment critique» de la crise. «L'heure est critique», a également estimé John Kerry en étant reçu par le président Xi. «Monsieur le président, l'heure est assurément critique avec des défis très difficiles à surmonter, dont les problèmes dans la péninsule coréenne», a dit M.Kerry en citant aussi l'Iran et son armement nucléaire, la Syrie et le Moyen-Orient. Les Etats-Unis et la Corée du Sud, mais aussi le Japon directement menacé vendredi par Pyongyang d'une frappe nucléaire, cherchent à dissuader la Corée du Nord de procéder à un tir d'essai d'un ou de plusieurs missiles de courte et moyenne portée susceptible d'embraser la péninsule coréenne. Depuis un an, Pyongyang a effectué deux tirs de fusée (dont un réussi en décembre) considérés par les Occidentaux comme des essais déguisés de missiles balistiques, et un essai nucléaire (le 12 février dernier) qui lui a valu un nouveau train de sanctions à l'ONU. Engagé dans une escalade que rien n'a pu enrayer jusqu'à présent, ignorant les mises en garde de son voisin chinois, le Nord a récemment déployé sur sa côte orientale deux missiles Musudan, d'une portée théorique de 4000 kilomètres, soit la capacité d'atteindre la Corée du Sud,

le Japon et même l'île américaine de Guam. L'éventuel tir de missile pourrait survenir autour du 15 avril, jour anniversaire de la naissance du fondateur du pays, Kim Il-sung, estiment les experts. Or la Chine, seul allié de poids et soutien économique de la Corée du Nord, peut et doit user de son influence pour lui tordre le bras avant qu'elle commette l'irréparable, estiment les États-Unis. «La Chine a un énorme potentiel pour faire la différence à ce sujet et j'espère qu'à l'occasion de nos entretiens, nous pourrions nous entendre sur les moyens de désamorcer les tensions», a déclaré John Kerry dans un communiqué conjoint avec la présidente sud-coréenne Park Geun-Hye diffusé avant son départ de Séoul. «Il est clair pour le monde entier qu'aucun pays n'a une relation aussi étroite ni une influence aussi grande sur la RPDC (République populaire démocratique de Corée) que la Chine», a-t-il ajouté. Sans désigner explicitement la Corée du Nord, le président chinois Xi avait mis en demeure Pyongyang la semaine dernière de ne pas «précipiter (la péninsule coréenne) dans le chaos». Selon le chef de la diplomatie française Laurent Fabius qui a rencontré les dirigeants chinois vendredi à Pékin, ces derniers sont «très préoccupés» par la situation. Ils lui ont assuré, a-t-il dit, «qu'ils faisaient le maximum d'effort pour que la tension soit réduite». Affichant la fermeté de Washington face aux menaces, John Kerry a parallèlement apporté son soutien à la main tendue par Séoul à Pyongyang. Issue de la droite conservatrice traditionnellement hostile au régime communiste, la présidente Park a déclaré vendredi à Séoul que la Corée du Sud était disposée à «écouter ce que la Corée du Nord a à dire». «La présidente Park a été élue avec une vision différente des opportunités de paix et nous saluons cette vision», a expliqué John Kerry. «Nous sommes prêts à travailler avec la conviction que les relations entre le Nord et le Sud peuvent s'améliorer et peuvent s'améliorer très vite».

Un élu américain sème le doute sur les capacités nucléaires nord-coréennes en citant un rapport du renseignement

Zone Militaire, 12 avril 2013 – 16:24

Alors que la Corée du Nord a menacé son voisin du Sud ainsi que les États-Unis d'une guerre nucléaire, un représentant républicain élu du Colorado, Doug Lamborn, a semé le doute sur les capacités nord-coréennes en la matière en citant un rapport provenant de la Defense Intelligence Agency, c'est à dire l'agence de renseignement du Pentagone, lors d'une audition du patron du Pentagone, Chuck Hagel, et du chef d'état-major interarmées, le général Martin Dempsey.

«La DIA estime avec une assurance modérée que le Nord dispose d'armes nucléaires qui peuvent être fixées sur des missiles balistiques. Cependant leur fiabilité sera faible», a-t-il en effet affirmé en évoquant ce rapport, qui, selon lui, aurait été établi en mars.

Voilà une affirmation qui a de quoi surprendre dans la mesure où l'on voit mal comment les ingénieurs nord-coréens auraient pu atteindre ce résultat avec seulement 3 essais nucléaires dont on ignore si tous ont été ou non concluants.

Qui plus est, faire détoner une charge nucléaire est une chose, concevoir une tête nucléaire pour l'installer sur un missile balistique en est une autre, et cela, même si la Corée du Nord a pu obtenir des plans par des moyens détournés (comme par exemple via le réseau d'Abdul Qadeer Kahn, le père de la bombe pakistanaise).

Aussi, le porte-parole du Pentagone, George Little n'a pas manqué de réagir. "Je ne peux pas évoquer les détails d'un rapport qui est entièrement classifié, mais il est inexact de suggérer que le régime nord-coréen a complètement testé, mis au point ou démontré le type de capacités nucléaires évoquées dans ce passage", a-t-il affirmé.

"Les Etats-Unis continuent de surveiller de près le programme nucléaire nord-coréen et appelle la Corée du Nord à honorer ses obligations internationales", a-t-il encore précisé.

Et Séoul pense la même chose. Ainsi, le ministère sud-coréen de la Défense, a déclaré, ce 12 avril, "douter" de la capacité de Pyongyang à lancer un missile nucléaire.

"La Corée du Nord a conduit trois essais nucléaires, mais il reste douteux qu'elle ait fabriqué une tête nucléaire suffisamment petite et légère pouvant être montée sur un missile", a déclaré Kim Min-seok, un porte-parole du ministère. Cela étant, elle se "se dirige vers cette étape".

En revanche, d'après Séoul, la Corée du Nord dispose de capacités offensives dans le cyberspace. L'Agence sud-coréenne de sécurité Internet (KISA) a en effet indiqué que la vaste cyberattaque ayant visé les réseaux informatiques de chaînes de télévision et de banques en Corée du Sud, le 20 mars dernier, avait été orchestrée par Pyongyang.

"L'analyse des codes d'accès et des codes malveillants utilisés lors de ces attaques a révélé que la source se trouvait au Bureau général de reconnaissance de la Corée du Nord", a-t-elle affirmé, le 10 avril.

"C'était une attaque préméditée et méticuleusement planifiée par Pyongyang", a précisé un porte-parole de KISA. "Nous avons collecté beaucoup de preuves montrant que le Bureau général de reconnaissance a mené cette attaque, qui avait été préparée pendant au moins huit mois", a-t-il ajouté.

Washington prêts à négocier, "la balle est dans le camp de Pyongyang"

Le Monde.fr | 15.04.2013 à 04h39 • Mis à jour le 15.04.2013 à 05h01



Les Etats-Unis "restent ouverts à des négociations honnêtes et crédibles sur la dénucléarisation", si la [Corée du Nord](#) fait un pas dans sa direction, a déclaré lundi 15 avril le secrétaire d'Etat américain, [John Kerry](#), lors d'un discours à Tokyo où il bouclait la troisième et dernière étape de sa tournée en Asie. "La balle est dans le camp de Pyongyang".

John Kerry s'était auparavant rendu à Séoul – où il a réaffirmé le plein soutien de Washington à son allié sud-coréen – et Pékin, avant de [visiter](#) ses alliés japonais. "Une chose est certaine : nous sommes unis", a souligné le chef de la [diplomatie](#) américaine. "Le dangereux programme de

missile [nucléaire](#) de la Corée du Nord ne menace pas uniquement ses voisins, mais aussi son propre peuple", a-t-il insisté, appelant Pyongyang à "faire des pas importants pour [montrer](#) qu'elle honorera ses engagements et respectera les lois et normes internationales".

Anniversaire de Kim Il-sung

Dans la capitale nord-coréenne, le dirigeant [Kim Jong-Un](#) a visité dans la matinée le mausolée où reposent les corps embaumés des deux leaders précédents du pays : celui de son père, [Kim Jong-Il](#), et de son grand-père, le fondateur du régime [Kim Il-Sung](#) dont le pays célèbre lundi le 101e anniversaire de naissance.

La télévision d'Etat nord-coréenne diffusait dans la matinée des documentaires sur la vie du "Cher Guide" et des images de soldats en plein entraînement. Une grande parade militaire est attendue dans la capitale. Pyongyang a souvent célébré les anniversaires de ses dirigeants par des essais militaires et pourrait, selon les experts, [marquer](#) la date symbolique de lundi par un tir de missile, ce qui constituerait "une énorme erreur" selon John Kerry.

En 2012, le centenaire de la naissance de Kim Il-Sung avait été précédé d'un tir – raté – de fusée, assimilée par les Occidentaux à un essai déguisé de missile à longue portée. Selon les [services](#) de renseignements de Corée du Sud, le Nord a récemment déployé sur sa côte orientale deux missiles Musudan, d'une portée théorique de 4 000 kilomètres, capables d'[atteindre](#) la [Corée du Sud](#), le [Japon](#) et l'île américaine de Guam.

Un soldat nord-coréen patrouille le long de la rivière Yalu, à la frontière chinoise, le 14 avril. | AFP/STR



Menaces sur Tokyo

Les tensions sur la péninsule coréenne se sont amplifiées depuis un nouveau train de sanctions pris par l'ONU après le troisième essai nucléaire conduit par Pyongyang le 12 février. En réaction à cette décision et aux manoeuvres militaires américano-sud-coréennes en cours, le régime de Pyongyang a multiplié les invectives et menacé Séoul et Washington de "guerre thermonucléaire". Vendredi, il a aussi mis en garde le Japon contre le "feu nucléaire", après que Tokyo eut déployé des batteries antimissiles pour détruire tout missile nord-coréen qui menacerait son territoire, à l'unisson de mesures de précaution prises par Washington et Séoul.

La brusque montée des invectives de Pyongyang a aussi coïncidé avec l'arrivée de la nouvelle présidente [Park Geun-Hye](#) au [pouvoir](#) en Corée du Sud fin février. Pendant sa campagne électorale, la fille du dictateur Park Chung-hee, issue du parti conservateur traditionnellement "faucou", s'était distanciée de l'intransigeance de la [politique](#) nord-coréenne de son prédécesseur, Lee Myung-Bak, qui avait suspendu l'[aide](#) humanitaire à Pyongyang.

Influence chinoise

Jusqu'à présent, le mécontentement du Nord n'a été que verbal, à l'exception de la quasi-fermeture du complexe industriel intercoréen de Kaesong, situé sur son territoire, malgré une offre de dialogue présentée la semaine dernière par Séoul.

Lors son étape pékinoise, John Kerry avait une nouvelle fois tenté de [pousser](#) la [Chine](#) à [calmer](#) son voisin communiste, dont elle est le seul allié de poids et la bouée de secours économique. "L'heure est assurément critique, avec des défis très difficiles à [surmonter](#), dont les problèmes dans la péninsule coréenne", avait-il souligné auprès du président chinois Xi Jinping.

"S'[attaquer](#) au problème nucléaire en Corée sert les intérêts de toutes les parties", avait déclaré le ministre chinois des [affaires étrangères](#) Wang Yi. Sans désigner explicitement la Corée du Nord, le président chinois Xi avait mis en demeure Pyongyang il y a quelques jours de ne pas "précipiter (la péninsule coréenne) dans le chaos".

Japon : les avions passant près d'Okinawa devront avertir l'armée américaine

L'Orient-Le Jour, AFP | 12/04/2013 | 22h35

Le Japon a ordonné que les pilotes des avions en réfèrent en premier lieu à l'armée américaine lorsqu'ils pénètrent dans l'espace aérien à proximité de la principale base des Etats-Unis à Okinawa, dans le sud de l'archipel nippon, après de nouvelles menaces nord-coréennes.

Cette mesure, contenue dans une directive du ministère japonais des Transports rendue publique tard dans la soirée de vendredi par l'agence de presse Kyodo News concerne une zone de trente kilomètres de rayon autour de la base de Kadena, où des missiles Patriot ont été installés.

En prévision d'un ou plusieurs éventuels tirs de missiles de moyenne portée de la Corée du Nord qui pourraient intervenir dans les heures ou jours à venir, le gouvernement du Japon a donné aux forces d'autodéfense (nom officiel de l'armée japonaise) l'autorisation officielle de détruire tout missile nord-coréen qui menacerait le territoire nippon.

Dans ce but, des missiles Patriot ont été installés dans le centre de Tokyo et autour de la capitale, et des destroyers équipés du système radar Aegis et de moyens d'interception ont été déployés en mer du Japon.

Le Japon a aussi décidé de mettre en place de façon permanente des Patriot sur deux bases militaires de l'île méridionale d'Okinawa.

Ce pays s'est dit vendredi prêt à faire face à tout type de scénario après de nouvelles menaces proférées par la Corée du Nord à l'encontre de l'archipel nippon.

Plus tôt dans la journée, par la voix de son agence officielle de presse KCNA, la Corée du Nord a qualifié de "provocantes" les déclarations de Tokyo sur son intention d'intercepter tout missile qui serait tiré par Pyongyang et risquerait de frapper le territoire japonais.

Le régime nord-coréen a prévenu qu'un tel geste risquerait de plonger le Japon "dans des flammes nucléaires".

Et d'ajouter, toujours via KCNA: "le Japon est toujours dans la ligne de mire de notre armée révolutionnaire et si le Japon fait le moindre geste, l'étincelle de la guerre touchera le Japon en premier".

La Corée du Nord lance un ultimatum à Séoul après des manifestations hostiles au régime

Le Monde.fr avec AFP | 16.04.2013 à 05h44 • Mis à jour le 16.04.2013 à 08h09



Pyongyang a lancé mardi 16 avril un ultimatum à Séoul, menaçant de l'[attaquer](#) à moins que la [Corée du Sud](#) s'excuse des [manifestations hostiles à son régime](#). Un avertissement qui intervient au lendemain du départ du secrétaire d'Etat américain John Kerry d'Asie du nord-est, où il a effectué une tournée de quatre jours pour [apporter](#) son soutien à ses alliés sud-coréens et japonais, et incité

la [Chine](#) à [calmer](#) son voisin nord-coréen.

Le porte-parole du ministère de la [défense](#) a réagi en estimant "regrettable que le Nord s'irrite d'informations parues dans la presse" et s'en serve pour "lancer des menaces à notre encontre". "Nous répondrons par des représailles sévères et résolues en cas de provocations orchestrées quelles qu'en soient les raisons", a ajouté [Kim Min-Seok](#).

Des actes de "monstrueux" et "trois fois maudits"

Lundi, date du 101e anniversaire de la naissance du fondateur de la [Corée du Nord](#) et grand-père du dirigeant actuel, une quarantaines de manifestants ont brûlé à Séoul des portraits des dirigeants nord-coréens : le fondateur [Kim Il-Sung](#), le fils [Kim Jong-Il](#) – tous deux décédés – et le petit-fils [Kim Jong-Un](#).

Qualifiant ces actes de "monstrueux" et "trois fois maudits", le commandement suprême de l'[armée](#) nord-coréenne a averti mardi que "(son) action de représailles débutera sans aucun avertissement à [partir](#) de maintenant tant que ces actes criminels blessant la dignité du commandement suprême de la Corée du Nord se poursuivront".

La communauté internationale craignait depuis plusieurs semaines que le Nord marque l'anniversaire du 15 avril en procédant à un tir de missile. Mais l'[arm](#)ée s'est contentée de cet ultimatum, ajoutant que si la Corée du Sud voulait vraiment le dialogue et les négociations, "elle devrait s'[excuser](#) pour toutes les actions hostiles à la Corée du Nord".

Lundi, depuis Tokyo, [John Kerry](#), a souligné que "les Etats-Unis rest(ai)ent ouverts à des négociations honnêtes et crédibles sur la dénucléarisation", mais que "[la balle \(était\) dans le camp de Pyongyang](#)."

Léger infléchissement dans les propos

"L'accent est à présent placé sur les conditions de reprise du dialogue et ça vaut la peine d'être noté", observe [Kim Yong-Hyun](#), expert de la Corée du Nord à la [Dongguk University](#) de Séoul, notant un léger infléchissement dans les propos de Pyongyang. Jusqu'à présent, le Nord avait rejeté les ouvertures au dialogue et qualifié par



exemple de "sournoises" l'appel de Séoul à une négociation à propos du site industriel intercoréen de Kaesong, quasiment fermé.

A Washington, la [Maison Blanche](#) a précisé lundi que les conditions de reprise de dialogue avec Pyongyang restaient inchangées. "Cela a toujours été notre position (...). La Corée du Nord doit s'[engager](#) à [respecter](#) les obligations internationales comme cela a été convenu", a rappelé le porte-parole [Jay Carney](#). Washington a par ailleurs invité la présidente sud-coréenne [Park Geun-Hye](#) le 7 mai.

La péninsule coréenne connaît un très vif regain de tensions depuis qu'un nouveau train de sanctions a été adopté à l'ONU contre la Corée du Nord suite à son troisième essai [nucléaire](#) le 12 février. Irrité aussi par des manœuvres militaires américano-sud-coréennes, le régime de Pyongyang a menacé de "guerre thermonucléaire" les Etats-Unis et la Corée du Sud, et du "feu nucléaire" le [Japon](#), qui a déployé des moyens pour détruire tout missile nord-coréen qui menacerait son territoire.

Selon les [services](#) de renseignements sud-coréens, le Nord a récemment déployé sur sa côte orientale deux missiles Musudan, d'une portée théorique de 3 000 à 4 000 kilomètres, capables d'[atteindre](#) la Corée du Sud, le Japon et l'île américaine de Guam. Le ministère de la défense sud-coréen a prévenu lundi que les mesures de protection ne seraient pas levées même si la Corée du Nord ne tirait pas le 15 avril. "Cette situation, a-t-il assuré, pourrait [durer](#) un moment".

Pyongyang pose ses conditions pour une reprise du dialogue avec Séoul

Le Monde.fr | 18.04.2013 à 14h50 • Mis à jour le 18.04.2013 à 16h57 - Par [Philippe Pons](#)



En dépit des gesticulations guerrières de la [Corée du Nord](#) et des mises en garde des Etats-Unis et de leurs alliés qui entretiennent un [climat](#) de tension dans la péninsule, se dessine une amorce de dialogue qui pourrait [permettre](#) d'[enrayer](#) une escalade.

Pour la première fois de manière aussi explicite depuis le début de la crise, Pyongyang a demandé, jeudi 18 avril, comme préalable à une éventuelle reprise du dialogue, la levée des sanctions prises à son encontre par le Conseil de sécurité des Nations unies et un engagement de Washington de ne pas [menacer](#) la République populaire démocratique de Corée (RPDC) par "des pratiques de guerre [nucléaire](#)".

"Dialogue et état de guerre ne peuvent coexister", précise le communiqué de la Commission nationale de [défense](#), la plus haute instance du régime, présidée par Kim Jong-un. Le communiqué a été diffusé par l'agence de presse officielle KCNA. Les sanctions ont été votées à l'unanimité en janvier et en mars par le Conseil de sécurité (dont la [Chine](#)) à la suite du tir par la RPDC d'une fusée porteuse d'un satellite, puis de son troisième essai nucléaire.

Compromis difficile à trouver

Pour l'instant, chacun campe sur ses positions : les [Etats Unis](#) refusent de se [soumettre](#) au "chantage de Pyongyang" et la RPDC de négocier tant que les Etats-Unis auront une "attitude hostile". Mais aucune des parties ne rejette des pourparlers : il s'agit de définir à quelles conditions et sur quelles bases. Un compromis qui ne sera pas facile à [trouver](#).

"Les Etats-Unis restent ouverts à des négociations honnêtes et crédibles sur la dénucléarisation", avait déclaré le secrétaire d'Etat américain, [John Kerry](#), au retour de sa tournée asiatique. Tout en précisant que Washington ne reprendrait le dialogue avec Pyongyang que dans le cadre de négociations sur la dénucléarisation, M. Kerry a laissé [entendre](#) que d'"autres voies pourraient être explorées".

Lire : [La balle est dans le camp de Pyongyang](#)

Au cours de sa visite à Pékin, les dirigeants chinois lui ont assuré que "la dénucléarisation de la péninsule était de l'intérêt de toutes les parties". Selon le secrétaire d'Etat américain, "une issue pacifique de la crise actuelle dépend largement de la Chine, qui a fait part de sa volonté de [travailler](#) avec nous". Alors que Washington est avant tout préoccupé par la nucléarisation de la RPDC, Pékin met l'accent sur la dénucléarisation de la péninsule dans son ensemble.

"Créer un climat de confiance mutuelle"

La [Corée du Sud](#) est sous le "parapluie" nucléaire américain. Dans son Livre blanc, publié le 16 avril, le ministère de la défense chinois a indirectement accusé les Etats-Unis d'accroître les tensions dans la région : "Certains pays, en renforçant leur forces, leur alliance militaire en Asie et leur présence dans la région, accentuent la tension." Sans [cacher](#) leur irritation face au comportement de Pyongyang, ses interlocuteurs chinois ont rappelé à John Kerry que le déploiement de forces américaines en riposte aux menaces nord-coréennes était "préoccupant" et que "les sanctions ne pouvaient résoudre la crise coréenne".

La Corée du Sud s'est également déclarée prête au dialogue avec Pyongyang. Bien que la proposition de Séoul de [discuter](#) le futur de la zone industrielle de Kaesong (en RPDC), récemment fermée par une décision unilatérale du Nord, ait été rejetée par Pyongyang, la présidente, Park Geun-hye, ne remet pas en cause l'engagement pris au cours de sa campagne électorale de [mener](#) une [politique](#) visant à "créer un climat de confiance mutuelle" entre les deux pays.

Une nouvelle orientation de la politique de Séoul vis-à-vis de la RPDC, en rupture avec celle de confrontation adoptée par son prédécesseur, que la présidente sud-coréenne devrait [exposer](#) à [Barack Obama](#) lors de sa visite Washington le 7 mai.

Une éventuelle attaque nord-coréenne contre les Etats-Unis pourrait-elle aussi concerner l'Europe?

Zone Militaire, 16 avril 2013 – 18:42

Le régime nord-coréen a menacé, à plusieurs reprises ces dernières semaines, d'attaquer les Etats-Unis en s'en prenant aux emprises militaires américaines situées en Corée du Sud et au

Japon, voire à l'île de Guam et à Hawaï La région Asie-Pacifique, et encore plus l'extrême-Orient paraissent bien loin des préoccupations européennes. Mais en apparence seulement.

En visite au Japon, le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, a sous-entendu qu'une attaque de la Corée du Nord visant les Etats-Unis serait de nature à provoquer une réaction collective de l'Alliance atlantique.

“Probablement dans une situation où un allié est attaqué, il y aurait des consultations au sein de l'Alliance et les décisions pertinentes seraient prises, basées sur les circonstances spécifiques”, a-t-il affirmé lors d'un entretien accordé à l'agence de presse japonaise Kyodo, en soulignant, toutefois qu'il s'agit-là d'une “situation hautement hypothétique.”

Cela étant, l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord, invoqué après les attentats du 11 septembre 2011 pour justifier l'intervention en Afghanistan, stipule “qu'une attaque armée (...) survenant en Europe ou en Amérique du Nord, sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence, elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique-Nord.”

En fait, tout est question d'interprétation... Le texte parle bien d'une “attaque armée (...) en Europe ou en Amérique du Nord”. Or, Hawaï est un Etat américain, de même que l'île de Guam est un “territoire non-incorporé” mais rattaché aux Etats-Unis... En conséquence, l'article 5 pourrait bel et bien être invoqué.

Par ailleurs, l'Otan va renforcer sa coopération avec le Japon, décrit comme étant son “partenaire naturel”. Ainsi, Anders Fogh Rasmussen et le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, ont affirmé, dans une déclaration conjointe, “déterminés à sauvegarder leurs valeurs communes, aussi bien que la liberté et la sécurité de leur population .”

Des navires chinois pénètrent dans les eaux territoriales des Senkaku/Diaoyu

Le Monde.fr avec AFP | 16.04.2013 à 04h26 • Mis à jour le 16.04.2013 à 04h27



Trois navires gouvernementaux chinois sont entrés mardi 16 avril au matin dans les eaux territoriales de l'archipel des Senkaku/Diaoyu, des îles que se disputent Pékin et Tokyo en mer de [Chine](#) orientale, ont annoncé les garde-côtes nippons.

Les Chinois envoient régulièrement des bateaux, mais aussi ponctuellement des avions, dans les environs, surtout depuis que le [Japon](#) a nationalisé en septembre trois des cinq îles en les achetant à leur propriétaire privé japonais. Le différend territorial s'était alors aggravé, provoquant une semaine de manifestations antijaponaises, parfois violentes, à travers la Chine. Face à ce regain de tensions, Tokyo a annoncé récemment la constitution d'une force spéciale de 600 hommes et 12 navires pour [surveiller](#) et protéger les îles Senkaku qu'il administre.

Cet archipel est situé à 200 km au nord-est des côtes de [Taiwan](#), qui le revendique également, et 400 km à l'ouest de l'île d'Okinawa (sud du Japon). Outre sa position stratégique, l'archipel recèlerait des ressources énergétiques dans ses fonds marins. Fin février, le premier ministre [Shinzo Abe](#) avait prévenu que le Japon ne pouvait "pas tolérer quelque défi que ce soit, maintenant ou à l'avenir" à propos de la souveraineté de son pays sur ces îles.

La Chine révèle la structure de son armée

Le Monde.fr | 16.04.2013 à 14h12 • Mis à jour le 16.04.2013 à 17h33, Par François Bougon



La Chine a révélé, mardi 16 avril, la structure de son armée dans son "Livre blanc de la défense", le huitième depuis 1998, selon l'agence officielle Chine nouvelle, tout en s'inquiétant de la présence croissante des Etats-Unis dans la région Asie-Pacifique.

Pékin, dont la modernisation militaire et les prétentions maritimes inquiètent ses voisins, dispose pour l'armée de terre, selon le document, d'*"unités opérationnelles mobiles"*, plus des divisions opérationnelles indépendantes (brigades), avec un total de 850 000 hommes, dans sept régions militaires (Pékin, Nankin, Chengdu, Guangzhou, Shenyang, Lanzhou et Jinan). La marine a, elle, 235 000 hommes pour ses trois flottes (mers du Nord, de l'Est et du Sud) et peut compter, depuis septembre 2012, sur son premier porte-avions. L'aviation est composée de 398 000 hommes avec sept commandements.

Le document décrit par ailleurs le rôle de la deuxième force d'artillerie, qui comprend les forces nucléaires et les missiles conventionnels. Elle est, selon ce livre blanc, au cœur de *"la dissuasion stratégique"* et a pour *"première responsabilité d'empêcher les autres pays d'utiliser les armes nucléaires contre la Chine et de mener des contre-attaques nucléaires et des frappes de précision avec des missiles conventionnels"*.

Selon les médias chinois, c'est la première fois que l'armée dévoile son organisation, un signe, selon eux, de la volonté de transparence de l'armée. Les pays occidentaux ou le Japon ont critiqué à plusieurs reprises l'opacité du budget de la défense, qui s'est élevé officiellement en 2012 à plus de 76 milliards d'euros, en progression de 11,2 %.

"Situation plus tendue" en Asie-Pacifique

Le document du ministère de la défense chinois relève également que *"la région Asie-Pacifique est devenu progressivement une zone importante pour le développement économique mondial et l'interaction stratégique entre les principales puissances"*. *"Les Etats-Unis ajustent leur stratégie sécuritaire en Asie-Pacifique et le paysage régional connaît des changements profonds"*, souligne-t-il. Sans citer nommément Washington, Pékin ajoute que *"certains pays ont renforcé leurs alliances militaires en Asie-Pacifique, étendu leur présence militaire dans la région et rendent fréquemment la situation plus tendue"*.

Le texte mentionne aussi les tensions croissantes en mer de Chine, affirmant que *"certains pays voisins prennent des décisions qui compliquent ou exacerbent la situation, et le Japon crée des*

problèmes sur les Diaoyu", des îlots inhabités convoités par Pékin, mais contrôlés par les Japonais, qui les appellent Senkaku.

Connu comme la stratégie du "pivot" vers l'Asie, le recentrage de la politique extérieure américaine inquiète les Chinois, qui voient d'un mauvais œil des rapprochements entre Américains, Vietnamiens et Philippins. Ces orientations nouvelles *"ne sont pas conformes aux temps présents et ne mènent pas au maintien de la paix et de la stabilité dans la région"*, a jugé mardi le porte-parole du ministère de la défense chinois, Yang Yujun

Pour le général américain Philip Breedlove, la Russie reste une source d'inquiétudes

Zone Militaire, 13 avril 2013 – 17:44

Les relations entre Washington et Moscou sont tendues actuellement, et cela, malgré la politique de "reset" voulue par le président Obama. Parmi les dossiers épineux, il y a par exemple la situation en Syrie, où le régime de Bachar el-Assad est soutenu par la Russie, l'affaire de la liste "[Magnitski](#)", du nom de ce collaborateur du fonds d'investissement Hermitage Capital mort, a priori des suites de mauvais traitements, dans une prison en novembre 2009 après avoir mis au jour une vaste affaire de corruption de 230 millions de dollars impliquant l'administration fiscale russe. Et c'est sans oublier la mise en place de la défense antimissile américaine, et par extension, celle de l'Otan.

C'est donc dans ce contexte que le général Philip Breedlove, appelé à devenir le commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), a affirmé, le 11 avril, devant le sénat américain, que la Russie "restera la première source d'inquiétude dans la région d'ici 2020 (ndlr, en Europe) en raison de sa situation géographique, de ses ressources naturelles, de ses forces militaires et de son désir d'influence régionale, même si elle fait face à des faiblesses systémiques."

Aussi, d'après lui, "les Etats-Unis et l'Otan devront montrer leur soutien à leurs alliés qui vivent dans la sphère d'influence autoproclamée par la Russie."

L'estimation du général Breedlove n'est pas nouvelle. Dans son rapport de prospective intitulé "Global Trends 2030", le renseignement américain [avait déjà indiqué](#) que, compte tenu de sa dépendance à l'égard de ses ressources naturelles, "si la Russie ne parvient pas à créer une économie plus diversifiée et un Etat plus libéral, elle pourrait devenir une menace pour la sécurité régionale et globale."

Et de donner 3 scénarios possibles, dont l'un prédisant que la Russie serait susceptible de devenir "une source de graves problèmes" qui cherchera à utiliser sa puissance militaire afin d'intimider et dominer ses voisins."

En France, la Délégation aux Affaires Stratégiques (DAS) [n'est pas loin de penser](#) la même chose. "En Asie centrale, l'influence russe est contestée par la Chine, qui pourrait devenir, à terme, le principal partenaire économique et politique des pays de la région. Dans ces conditions, le sentiment d'encerclement et d'affaiblissement de son influence pourrait croître en Russie et provoquer des réactions politiques brutales", a-t-elle estimé dans un rapport publié en 2012.

Cela étant inquiétude ne veut pas dire hostilité. Ainsi, le général Breedlove a défendu la nécessité de tendre la main à Moscou et d'arrêter de considérer ou de traiter la Russie comme un ennemi mais de chercher à en faire un partenaire.

“Nous continuons de penser que la coopération avec la Russie sur la défense antimissile permettrait d’améliorer la sécurité à la fois de l’Otan et de la Russie”, a-t-il, entre autres, plaidé.

Seulement, arriver à faire de la Russie un partenaire ne sera pas une chose aisée. La [nouvelle doctrine militaire russe](#) approuvée en février 2010 par le Dmitri Medvedev, qui a assuré l’interim de Vladimir Poutine au Kremlin pendant 4 ans, place en effet l’Otan au premier rang des menaces alors que le terrorisme, véritable enjeu sécuritaire dans les régions caucasiennes, est classé 10e. Qui plus est, le regard des militaires russes sur l’Ouest [n’a pas beaucoup évolué](#) depuis la chute de l’URSS.

De la SF à la réalité: une arme laser déployée

Slate, Publié le 15/04/2013, Mis à jour le 15/04/2013 à 7h11 - Brian Palmer

Depuis le temps, comment se fait-il qu’elles ne soient pas plus répandues?



- Le Système d’Armement Laser (LaWS) temporairement installé à bord du destroyer lance-missile américain USS Dewey (DDG105) à San Diego, en Californie est une arme expérimentale conçue par la délégation navale de l’armement à partir de lasers commerciaux, en utilisant diverses méthodes de construction combinées au laboratoire de recherche de la Marine. Avec l’aimable autorisation de John F. Williams/U.S. Navy –

Le magazine Navy on Monday a annoncé la mise en place de nouveaux plans de défense des navires déployés dans le Golfe persique dont l’équipement de l’un d’entre eux avec un laser. Cela fait des décennies que l’on entend parler de lasers dans le domaine militaire, mais c’est la première fois qu’une arme laser est déployée. Comment se fait-il qu’il ait fallu attendre autant de temps pour développer des armes laser efficaces ?

La première explication tient à la source d’alimentation d’une telle arme, qui doit être très importante, parmi d’autres défis d’ingénierie. La théorie derrière les armes laser est assez simple à comprendre: il s’agit de détruire une cible en utilisant un faisceau concentré d’énergie électromagnétique.

Les armes conventionnelles fonctionnent peu ou prou de la même manière – une balle de fusil est seulement un moyen plus tangible de délivrer une quantité létale d’énergie.

Ce concept est si simple que des gens tournent autour de cette idée depuis des millénaires. La légende veut qu’Archimède ait enflammé [les voiles de navires ennemis](#) lors du siège de Syracuse en utilisant les rayons du soleil.

Les [rayons utilisés](#) par les extraterrestres dans [La Guerre des Mondes](#) de H.G. Wells est une arme fictive utilisant elle aussi des rayons d’énergie, comme l’Etoile de la mort qui [détruit](#) la planète Aldérande dans Star Wars. Les spécialistes des systèmes de défense [espèrent et annoncent](#) l’arrivée d’armes lasers depuis la fin des années 1970. Mais la construction d’une arme laser efficace est porteuse de vastes défis techniques.

Premièrement, et avant toute chose, donc, il y a la question de l’alimentation en énergie. Même dans les meilleurs modèles, seule 20% de l’électricité qui alimente l’arme est utilisée par le laser.

Pointer et concentrer le rayon laser consomme encore davantage d'énergie. En raison de ces déperditions, un laser de 20 kilowatts, capable de détruire ou d'endommager gravement une petite embarcation consomme des centaines de kilowatts d'électricité. (Comme élément de comparaison, un climatiseur de fenêtre de base consomme 1 kilowatt). Voilà pourquoi cette nouvelle arme laser est déployée sur un navire de guerre, qui dispose d'une abondante ressource en électricité.

Quand bien même on découvrirait une source d'énergie portable capable d'alimenter de manière super efficace en énergie une arme laser, nous ne pourrions pas disposer d'une arme laser portable. Une arme laser typique émet en effet trois rayons. Le premier est envoyé afin de mesurer la distorsion d'atmosphère entre la source et la cible.

Lorsqu'il revient à la machine émettrice, un ordinateur calcule les changements qui doivent être apporté au rayon pour qu'il s'adapte à l'environnement. Le second rayon est un rayon traqueur. Malgré les nombreuses descriptions de science-fiction, un laser doit resté pointé sur sa cible plusieurs secondes avant de lui infliger des dégâts sérieux et cette fonctionnalité permet au rayon de continuer de pointer une cible en mouvement. Le troisième rayon est celui qui émet la véritable onde énergétique et mesure environ un mètre de diamètre. Le laser tend à chauffer et la machine doit donc être équipée d'un système de refroidissement.

Un autre obstacle majeur explique la difficulté à déployer des armes laser sur le champ de bataille: il ne suffit pas qu'elles soient techniquement réalisables – elles doivent également être meilleures ou moins coûteuses que les armes déjà disponibles. Voilà pourquoi l'armée a introduit les premières armes laser dans des niches plutôt que de créer une armée entièrement équipée d'armes laser.

Jusqu'ici, l'arme laser la plus efficace est le [Tactical High Energy Laser](#), assez puissant pour [détruire](#) de petits objets comme des obus de mortier en pleine course. La Marine fait face à un problème différent pour ce qui concerne les petites cibles. Il est en effet difficile de toucher de petits navires rapides avec des armes à feu conventionnelles. Un laser tactique, pointé quelques secondes seulement sur un petit navire en approche peut faire sauter son réservoir de carburant ou endommager son moteur, ce qui permettrait d'éviter une redite de l'attaque suicide contre [l'USS Cole, en 2000](#).

Petit bonus de la rubrique «L'explication»:

Quel effet cela fait-il d'être pris pour cible par une arme laser? Et bien ça chauffe. Le laser produit de l'énergie. Un laser de forte puissance réchaufferait très rapidement la surface de votre peau et sans doute les cellules en dessous. Cela ferait certainement mal et toute personne qui resterait trop longtemps devant un laser de 20 kilowatts serait tuée.

Mais il est peu probable que les militaires feront usage du laser contre des personnes à brève ou longue échéance. Les lasers ne sont pas seulement encombrants: ils mettent beaucoup de temps à tuer. Dès que vous sentez le laser, il suffit de se déplacer derrière un objet opaque pour en être protégé. L'armée étudie d'ailleurs une arme basée sur la technologie des micro-ondes pour disperser les foules, car soumis à pareille chaleur les gens prennent généralement la fuite. Les balles restent et demeurent un moyen bien plus efficace que les lasers pour blesser ou tuer quelqu'un.

La Rubrique « L'explication » remercie Doug Beason, auteur de *The E-Bomb: How America's New Directed Energy Weapons Will Change the Way Future Wars Will Be Fought*.

Etats-Unis : La médaille destinée aux pilotes de drone méritants ne verra pas le jour

Zone Militaire, 16 avril 2013 – 15:20

En février dernier, Leon Panetta, qui vivait alors ses derniers jours à la tête du Pentagone, avait proposé la création de la Distinguished Warfare Medal, c'est à dire une médaille destinée à reconnaître les mérites des pilotes (ou opérateurs?) de drones ainsi que ceux des spécialistes de la cyberguerre, pourvu que leurs actions aient eu des conséquences déterminantes sur les opérations de combat.

Pour l'ancien secrétaire américain à la Défense, il est indéniable que les drones ont changé la façon de faire la guerre depuis le début des années 2000. Et même si leurs pilotes ne prennent pas de risques physiques et ne sont pas envoyés sur les théâtres d'opérations, ils ont une charge de travail d'autant plus élevée que le recours à leurs services ont augmenté depuis l'arrivée de Barack Obama à la Maison Blanche et peuvent être victimes de syndromes de stress post-traumatique (PTSD).

Quant aux informaticiens, leur rôle peut également s'avérer déterminant en cas de cyberattaques, dont les dégâts qu'elles sont susceptibles de provoquer sont sans cesse mis en avant pour justifier la hausse des budgets afin d'améliorer les capacités tant défensives qu'offensives en la matière.

D'où le projet de créer cette Distinguished Warfare Medal. Seulement, cette idée s'est heurtée à une forte opposition, notamment celle des vétérans. En effet, il était question que cette médaille ait un rang supérieur à la Bronze Star et la Purple Heart, lesquelles ne peuvent être décernées qu'à des soldats ayant affronté le feu ennemi.

“Ces gars sont acharnés au travail, dévoués et bons dans ce qu'ils font, mais c'est complètement différent avec les difficultés de servir au combat et d'être sur le champ de bataille”, avait fait valoir, au sujet des pilotes de drones, John Bircher, le porte-parole de Military Order of the Purple Heart.

Du coup, le Pentagone s'est heurté à un problème moral, sur fond de contestation, à Washington, de l'usage des drones pour réaliser des frappes ciblées contre des militants de groupes terroristes.

Finalement, devant [la levée de boucliers](#), Chuck Hagel, le successeur de Leon Panetta, a décidé de suivre les recommandations du général Martin Dempsey, le chef d'état-major interarmées, en abandonnant le projet de créer cette médaille controversée pour mettre en place un nouveau dispositif basé sur les médailles existantes afin “de reconnaître les actions extraordinaires de ce petit nombre d'hommes et de femmes”. En clair, les critères “d'éligibilité” pour certaines décorations, hormis celles qui ne peuvent qu'être gagnée sous le feu ennemi, seront revus pour permettre leur attribution aux pilotes de drones et aux experts en informatique.

Mais ce qui est intéressant de noter dans cette affaire est la perception que le public peut avoir de l'usage des drones. Outre-Atlantique, la Distinguished Warfare Medal a été qualifiée de “médaille X-Box”, du nom de la console de jeu vidéo. Or, piloter un avion à distance et effectuer une frappe contre un chef terroriste est, quoi qu'on en dise, une mission de guerre qui n'a rien à voir avec le fait de tirer virtuellement sur un adversaire dans *Call of Duty*... Après, que cette distinction ait pu

avoir, si elle avait été effectivement créée, un rang supérieur à celles obtenues en prenant des risques contre un ennemi est un autre débat.

Londres aurait la preuve de l'utilisation d'armes chimiques en Syrie

Zone Militaire, 14 avril 2013 – 10:32

La ligne rouge a-t-elle été franchie en Syrie? En août dernier, le président Obama avait affirmé que le déplacement et l'utilisation d'armes chimiques dans ce pays en proie à la guerre civile motiveraient une intervention militaire américaine, sous-entendue contre le régime de Bachar el-Assad.

“Je le dis avec la solennité qui convient : nous restons très vigilants avec nos alliés pour prévenir l'emploi d'armes chimiques par le régime (syrien) qui serait pour la communauté internationale une cause légitime d'intervention directe”, avait déclaré le président Hollande, le 27 août, lors de la XXe Conférence des ambassadeurs.

Ces dernières semaines, le régime de Damas et la rébellion syrienne se sont mutuellement accusés d'avoir utilisé des armes chimiques. Des enquêteurs mandatés par Nations unies devaient en faire la part des choses mais il se trouve que les autorités syriennes leur ont interdit l'accès à leur territoire.

Le 11 avril, des diplomates en poste aux Nations unies ont indiqué que les pays occidentaux ont “des preuves solides” qu'il a bien été fait usage d'armes chimiques en Syrie. “Il y a plusieurs exemples dans lesquels nous sommes complètement sûrs que des obus chimiques ont été utilisés de façon sporadique”, a expliqué l'un d'eux, selon l'AFP. Un autre a confirmé cette information et affirmé que des preuves “très convaincantes” avaient été envoyées à Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'ONU.

Le fait est, et selon le quotidien “The Times”, le département de recherche chimique et biologique du ministère de la défense britannique (MoD), basé à Porton Down, disposerait de “preuves médico-légales” de l'utilisation d'armes chimiques, après avoir analysé un échantillon de terre sorti clandestinement de Syrie. Quant à savoir quel camp en est le responsable, il est impossible de la savoir.

“Il y a eu certaines informations selon lesquelles ce serait juste un puissant agent antiémeute, mais ce n'est pas le cas – c'est autre chose, bien qu'il soit impossible de dire avec certitude qu'il s'agit de gaz sarin”, a expliqué une source anonyme au journal londonien.

Le MoD n'a pas souhaité commenter les informations du Times (mais c'est une façon implicite de les confirmer...). En revanche, le Foreign Office s'est dit “profondément inquiet” sur une éventuelle utilisation d'armes chimiques.

“Nous avons fait part de nos inquiétudes au secrétaire général de l'ONU et soutenons pleinement sa décision d'enquêter”, a déclaré un porte-parole de la diplomatie britannique. “L'utilisation d'armes chimiques serait un crime terrifiant. Ceux qui ont ordonné l'utilisation d'armes chimiques et ceux qui ont participé à leur utilisation devront rendre des comptes”, a-t-il ajouté.

8 – Nos Forces Armées

La dissuasion nucléaire

Mise à jour : 16/04/2013 16:47

De réelles menaces continuent de peser sur la sécurité du monde. La dissuasion, **moyen exclusivement défensif**, constitue **l'assurance de la Nation contre toute menace** d'origine étatique, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme, visant les intérêts vitaux de la France.

Dans les années 1950, en pleine guerre froide et tandis que les Etats-Unis et l'URSS disposent de la force nucléaire, la France engage des travaux permettant de développer la force de frappe nucléaire. **L'objectif est double : trouver un équilibre mondial et affirmer sur la scène internationale que la France ne dépend d'aucune autre puissance pour ce qui est de sa sécurité.**

60 ans après, la dissuasion nucléaire reste la garantie ultime de la sécurité et de l'indépendance de la France vis-à-vis de toute agression. Elle repose sur trois principes fondamentaux :

- **la permanence** : le dispositif de dissuasion est toujours effectif ;
- **la crédibilité** : les deux composantes (océanique et aéroporté), sont complémentaires en termes de portée et de précision, et disposent de modes de pénétration différents ;
- **la stricte suffisance** : le dispositif d'armement est strictement nécessaire aux besoins défensifs de la France. La dissuasion nucléaire est strictement défensive.

Les deux composantes de la dissuasion nucléaire

Pour que la dissuasion nucléaire soit crédible, le chef de l'État doit disposer en permanence d'une large gamme d'options face aux menaces. **Les deux composantes (océanique et aéroporté), sont ainsi complémentaires en termes de portée et de précision, et disposent de modes de pénétration différents.**

La composante océanique est bâtie autour de quatre sous-marins nucléaires lanceur d'engin (SNLE) équipés de missiles balistiques intercontinentaux. 365 jours par an, un des quatre SNLE est en patrouille quelque part dans le monde et se tient prêt à exécuter la décision du chef de l'État. Les atouts de cette composante sont **l'invulnérabilité, la discrétion, la pénétration balistique, la longue portée et la frappe massive.**

La composante aéroportée, bâtie sur des missiles ASMPA (missile air-sol de moyenne portée améliorée) est mise en œuvre par des Mirage 2000N et des Rafale à partir du territoire national par l'armée de l'Air ou à partir du porte-avions Charles de Gaulle. Visible, cette composante traduit la détermination politique à agir. Elle se caractérise par **sa souplesse de mise en œuvre, sa précision, sa capacité à maîtriser les effets.**

a) – Armée de Terre

Mali: la relève commence pour le GAM (groupement aéromobile)



Ligne de Défense, 12.04.2013

L'heure de la relève a aussi sonné pour le GAM dont des personnels ont quitté Bamako ce vendredi, et décollé pour Chypre, via Abidjan.

Le GAM était armé principalement par le 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC) de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) stationné à Pau. Il était aussi composé d'éléments de la 27e brigade d'infanterie de montagne (27e BIM) de Varcès, du 9e bataillon de soutien aéromobile (9e BSAM) de Montauban, du personnel de soutien (GSBdD), d'un détachement de l'armée de l'Air. Il comptait 311 soldats.

La relève est, en partie, assurée par le 1er RHC de Phalsbourg.

[Travailler avec les alliés] Feldberg, un exercice franco-allemand

Mise à jour : 13/04/2013 12:05



Dans le cadre de l'exercice franco-allemand Feldberg, 2000 soldats s'entraînent quotidiennement sur le camp de manœuvre d'Oberlausitze, dans la région de Saxe, malgré les températures extrêmes et la barrière de la langue. La brigade franco-allemande (BFA), unité militaire binationale unique au monde, est constituée de la Bundeswehr, force de défense fédérale allemande, et de l'armée de Terre. Ces deux entités composées des unités

d'appui, de génie et d'artillerie allemande ainsi que des manœuvres, chars et cavaliers français servent donc ensemble sous les deux drapeaux. Un exercice qui renforce leur capacité à travailler en interarmées.

Droits : Armée de Terre 2013

L'armée de terre, côté hélicoptères



FOB, Par: Guillaume Belan 11 avr, 15:37

Le Tigre HAD a été qualifié hier par la DGA a annoncé porte-parole du Ministère de la Défense durant le point presse de ce matin, ouvrant la voie à la réception du premier hélicoptère de combat Tigre équipé du missile antichar Hellfire (relire ici l'article de FOB sur le Tigre HAD). Au total l'armée de terre doit percevoir 40 Tigre en version HAP et 40 en version HAD. Le Tigre HAP a d'ores et déjà été engagé à plusieurs reprises en Afghanistan, Libye et en ce moment au Mali où plusieurs machines ont été sévèrement prises pour cibles sans qu'aucune n'ait rencontrée d'avaries majeures.

En ce qui concerne le NH90 version TTH (Armée de Terre), les premières formations ont débuté fin mars à fait savoir le Sirpa Terre. Quatre Caïman ont été livrés au CFIA (Centre de Formation Interarmées) depuis le 27 juillet dernier, le cinquième doit arriver fin mai. A terme, l'école du Cannet des Maures (Var), doit réceptionner huit machines pour assurer la formation des pilotes, équipages et maintenanciers. Six pilotes et six chefs de bord du 1^{er} RHC de Phalsbourg ont commencé leur formation qui durera 24 semaines. 70% de cette formation est assurée sur simulateur PTT (Part Task Trainer). Sur les huit hélicoptères, deux seront dédiés à la formation des techniciens. Les premiers vols sont attendus le mois prochain.

Crédits photo: Eurocopter

[Périodes Militaires] Vis ma vie... de soldat

Mise à jour : 16/04/2013 10:40 - Auteur : TIM / LTN E. Rossi

De la simple prise de contact avec le milieu, à l'immersion complète en unité, les périodes militaires sont l'occasion de développer le lien armée nation. Elles sont aussi adaptées aux attentes des jeunes qui souhaitent tester leurs limites et leurs capacités d'adaptation au monde militaire. Suis-je capable de vivre en collectivité ? Suis-je en mesure d'obéir aux ordres et de devenir soldat ? Les périodes militaires permettent de répondre à ces questions en confrontant l'image que l'on se fait de la vie de soldat à la réalité du terrain.



« Les périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la Défense nationale (PMIPDN) contribuent à l'éducation militaire des citoyens. Elles doivent permettre de susciter leur adhésion à l'organisation de la défense militaire, ainsi que de leur faire mieux percevoir l'esprit de Défense et les valeurs qui s'y rapportent. »¹Ainsi, tout en participant pleinement à l'effort de promotion et de recrutement des forces de l'armée de Terre, les PMIPDN maintiennent le lien armée-nation.

Destinées à un public de 16 à moins de 30 ans², les périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la Défense nationale se divisent en deux catégories distinctes. La plus généraliste est la période militaire d'initiation appelée PM-découverte. Les PM de perfectionnement, quant à elles, d'une durée de 10 à 30 jours, permettent de confirmer une volonté d'engagement. Elles se déclinent dans trois grands ensembles : les PM spécialisées, les PM supérieures et les PM parachutistes. Ces trois dernières s'adressent à un public ciblé en fonction de ses aspirations professionnelles. Si la première vise à faire découvrir l'armée sous un angle technique, la seconde propose aux candidats de tester leur aptitude au commandement pour un engagement en tant qu'officier ou sous-officier. La PM parachutiste est dédiée majoritairement aux élèves des classes préparatoires des lycées militaires³.

Pour l'année 2013, près de 8 500 places sont proposées par les unités aux jeunes Français, qu'ils soient candidats à un recrutement ou simplement intéressés par la découverte de la vie militaire. Seuls prérequis : être de nationalité française, être reconnu apte médicalement, être âgé de 16 ans au moins et être recensé.

1 Art. 1 de l'arrêté ministériel du 21 avril 2008.

2 Tous les candidats doivent avoir effectué leur journée défense citoyenneté (JDC) ou, pour les jeunes de 16 ans n'ayant pas effectué leur JDC, être recensés.

3 En fonction des places disponibles, la sous-direction recrutement (SDR) de la direction des ressources humaines de l'armée de Terre (DRHAT) peut offrir des places à d'autres candidats, comme par exemple de futurs militaires du rang souhaitant porter le béret rouge.

Droits : Armée de Terre 2013

Six mois de prison ferme requis contre le sous-officier à l'origine de la fusillade de Carcassonne

L'ex-sergent Nicolas Vizioz, à l'origine de la fusillade de Carcassonne au cours de laquelle 16 civils venus assister à une démonstration dynamique du 3^e Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine (RPIMa) avaient été blessés, en juin 2008, risque deux ans de prison, dont six mois fermes. Telle est la peine requise par le procureur, Damien Kincher, au deuxième jour du procès concernant cette affaire, examinée par le tribunal correctionnel de Montpellier depuis le 10 avril.

Pour le ministère public, le premier responsable du drame est bien le sergent Vizioz, qui a mélangé par erreur des munitions réelles et à blanc dans son chargeur avant de prendre part à une simulation de libération d'otages à l'occasion de la journée "portes ouvertes" de son régiment. Il lui est également reproché de ne pas avoir respecté les règlements militaires, notamment ceux concernant la restitution des munitions non utilisées après un exercice. Pour le procureur, l'ancien sous-officier a été "trop confiant" et a "agi machinalement."

Mais pour le magistrat, la hiérarchie de l'ex-sergent est également responsable, tant l'organisation de la démonstration que pour avoir laissé se constituer un stock illicite de munitions au sein du Groupement de Commandos Parachutistes (GCP). "Rien d'efficace n'a été fait pour stopper le détournement de munitions et un accident devait arriver. La foudre est tombée sur le 3^e RPIMa ce jour-là, mais un climat avait été favorisé", a expliqué le procureur.

Aussi, il a requis un an de prison avec sursis contre l'ex-Lieutenant Christophe Allard et l'ex-capitaine Hugues Bonningues, les deux supérieurs directs du sergent Vizioz, six mois de sursis contre l'ex-colonel Frédéric Merveilleux du Vignaux et l'ex-lieutenant-colonel Lionel Peyre, respectivement chef de corps "sortant" et commandant en second du 3^e RPIMa au moment des faits, et, enfin, deux mois avec sursis pour le lieutenant-colonel Jean-Baptiste Pothier, l'organisateur de la manifestation.

Sanctionné de 30 jours d'arrêts après l'accident, le colonel Merveilleux du Vignaux, qui a tenu à accompagner ses "camarades" dans ce procès, s'est vigoureusement défendu des accusations portées contre lui au sujet de la gestion des munitions au sein du 3^e RPIMa.

Ainsi, l'ex-officier a fait valoir qu'il était particulièrement attentif à ce sujet, surtout depuis qu'il avait été le témoin, lorsqu'il était encore jeune lieutenant, d'un accident mortel causé justement par une mauvaise gestion de munitions. Et d'ajouter qu'il avait organisé des réunions de prévention ainsi qu'une opération "mains propres" en donnant un "délit de grâce à chaque compagnie".

"Une camionnette passait une nuit devant chaque compagnie et chacun pouvait y apporter ces munitions en toute impunité. Il n'y avait rien de particulier à signaler. A part quelques munitions", a-t-il expliqué. "Même si le bilan n'a pas été énorme, quelques munitions ramassées. La règle a été respectée. Et mes capitaines de compagnie savait que c'était une de mes principales préoccupations", a-t-il ajouté.

Mais à la question de savoir comment le GCP a pu néanmoins se constituer un stock illicite de munitions, l'ex-colonel a répondu qu'il commandait "huit compagnies" et qu'il n'avait "ni le temps, ni la possibilité" de faire des contrôles lui-même. "Et quand un capitaine me dit droit dans les yeux qu'il n'y a pas de problème, je le crois", a-t-il affirmé. S'il avait su, il aurait "très fortement" sévi car, selon lui, "la punition n'exclut pas le respect."

Pour autant, il n'en veut pas à ses subordonnés. "Ces hommes, je mettrais ma vie entre leurs mains. Si, aujourd'hui, il me fallait un garde du corps, je choiserais Nicolas Vizioz. Moi, ma vie est derrière moi. Mais s'il vous plaît, donnez-leur une deuxième chance", a-t-il lancé.

En revanche, Frédéric Merveilleux du Vignaux en veut à sa hiérarchie. Ainsi, l'enquête de commandement menée juste après la fusillade avait fait état, le concernant, "d'une distance de plus en plus marquée vis à vis de l'organisation de cette démonstration." Et pour cause, il avait été absent pendant 33 jours pendant ses deux derniers mois de commandement pour cause d'opération extérieure. "Dire que je prenais de la distance, c'est me prendre pour un imbécile. Il m'ont pris pour un imbécile" a-t-il affirmé.

Quant à sa sanction de 30 jours d'arrêt, elle ne lui aurait pas été communiquée directement. "J'ai appris que j'étais sanctionné par voix de presse, ma fille me l'a lue le lendemain matin dans le journal", a-t-il expliqué. "La façon dont mes hommes ont été traités par la hiérarchie est inacceptable. Ils parlent de parias. C'est une réalité", a-t-il encore estimé.

"Je me retrouve ici le plus gradé. Je ne ferai pas de commentaires sur mes chefs, ils n'en valent pas la peine. Oui, je suis responsable humainement. Je me tiens devant vous et revendique cette responsabilité", a poursuivi l'ancien colonel. "Je ne sais pas si j'emploie les bons mots, si je les prononce au bon moment... Faites en sorte d'aider les victimes. J'en ai terminé", a-t-il conclu, en s'adressant au tribunal.

b)– Marine Nationale

Corymbe : fin de mission pour le mandat 119

Mise à jour : 15/04/2013 11:41

Le 7 avril 2013, le *Task Group* (TG) 451.02, composé du bâtiment de projection et de commandement (BPC) *Mistral* et de l'avis *Lieutenant de Vaisseau Le Hénaff* a achevé le 119^e mandat de la mission *Corymbe*. Dorénavant, c'est la frégate anti-sous-marine (FASM) *Latouche-Tréville* qui patrouille dans le Golfe de Guinée.



Tout au long de leur mandat, le BPC *Mistral* et l'avis *Le Hénaff* ont mené des missions de surveillance maritime et d'assistance en mer. Des informations ont été échangées avec les centres régionaux chargés de l'assistance à la sécurité et la sûreté de leur zone maritime de responsabilité. Dans ce cadre, le TG a notamment mené le 5 mars des investigations au large du Gabon à bord d'un navire de pêche abandonné et apporté une assistance médicale le 22 mars à un marin blessé à bord d'un thonier.

Durant leur déploiement, les bâtiments en *Corymbe* ont mené des entraînements avec les forces françaises présentes dans la zone. Il ont participé à la montée en puissance de la capacité amphibie des Forces Françaises au Gabon (FFG), concrétisée par un [exercice amphibie mené sur la plage de Nyonié](#) et à la qualification de pilotes d'hélicoptères du détachement ALAT des FFG et d'un hélicoptère Fennec de la Force *Licorne*. Plusieurs interactions ont également été menées avec les marines des pays de la côte Ouest de l'Afrique. Ces actions de coopération militaire avec les forces armées des pays riverains se sont déroulées dans le cadre du renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP), en soutien de l'Appui à

la réforme de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée (ASECMAR) et de l'*African partnership station* (APS). Ainsi, les bâtiments ont mené des périodes d'instructions opérationnelles (PIO) à Pointe-Noire (Congo), Port-Gentil (Gabon), Lomé (Togo) et Mindelo (Cap-Vert). Ces PIO ont permis de former 321 stagiaires à la mise en œuvre des moyens nécessaires à la lutte contre la piraterie et les trafics illicites en mer. Ces formations ont été suivies d'exercices en mer et d'embarquements pendant plusieurs jours de militaires des pays riverains. Ils ont également réalisé un [exercice en mer de sécurité maritime tripartite avec le Togo et le Bénin](#), du 13 au 15 mars. Enfin, l'avis *Lieutenant de Vaisseau Le Hénaff* a participé à l'exercice maritime régional majeur *Obangame Express 2013*, au Cameroun du 20 février au 3 mars. Les équipages des deux bâtiments ont participé à des missions d'aides aux populations civiles au cours des 8 actions civilo-militaires (menuiserie, peinture, soudure...) et d'assistance médicale à Pointe-Noire (Congo), à Port-Gentil (Gabon), à Lomé (Togo) et à Conakry (Guinée) et Cotonou. *Corymbe* est une mission de présence quasi permanente des forces armées françaises dans le golfe de Guinée, en place depuis 1990. Le dispositif est armé par un ou plusieurs bâtiments de la Marine nationale qui peuvent être ponctuellement renforcés par des moyens terrestres et aéromobiles embarqués. Le dispositif *Corymbe* complète le dispositif français prépositionné en Afrique occidentale, au Gabon et au Sénégal. Il peut soutenir toute opération, en cours comme Licorne en Côte d'Ivoire, ou nouvelle comme des opérations d'aide aux populations, de sécurisation ou d'évacuation de ressortissants. *Corymbe* permet également la réalisation de missions de coopération bilatérale avec les pays de la région.

Sources : Marine nationale

OEF / TF150 : action interalliée pour une recherche de naufragés

Mise à jour : 15/04/2013 11:39

Le 7 avril 2013, la frégate anti-sous-marin (FASM) *Montcalm*, actuellement déployée en océan Indien dans le cadre de l'opération de lutte contre le terrorisme *Enduring Freedom* (OEF), a porté assistance à des naufragés en coopération avec un croiseur américain, l'USS *Hue City*.



Vers 17 heures, le bâtiment américain contacte la FASM pour l'informer de la présence de naufragés dans sa zone de patrouille. Peu de temps avant, le *HueCity* avait récupéré en mer deux naufragés dont le boutre avait sombré. Mais un troisième homme est porté manquant et les moyens français sont nécessaires pour pouvoir élargir la zone de recherche. Immédiatement, à bord de la frégate, l'alerte *search and rescue* (SAR) est déclenchée et l'hélicoptère embarqué *Lynx* décolle. La

coordination franco-américaine est rapidement mise en œuvre avec une répartition des zones de navigation et aériennes entre les deux bâtiments et leur aéronef. L'hélicoptère *Sea Hawk* du bâtiment américain et l'hélicoptère *Lynx* du *Montcalm* entament les recherches simultanément. Malheureusement, après une demi-journée et une nuit de recherches, le troisième homme n'est pas retrouvé. La FASM *Montcalm* a alors rejoint sa zone de patrouille et poursuit actuellement sa mission.

Cette opération de recherche et de sauvetage bien que tragique a illustré la pleine capacité des bâtiments américains et français à mener des opérations conjointes, de façon inopinée.

Depuis 2001, la France participe au volet maritime d'*Enduring Freedom*. Il vise à suivre les mouvements maritimes dans une zone allant de la corne d'Afrique au golfe arabo-persique pour dissuader les mouvements de groupes terroristes et lutter contre les trafics illicites. La FASM *Montcalm* est déployée en soutien associé à OEF depuis le début du mois de mars 2013.

Sources : Marine nationale

Joint Warrior 13-1 : Entraînement opérationnel interarmées et interalliés

Mise à jour : 16/04/2013 17:25

Organisé deux fois par an au Royaume-Uni, Joint Warrior est un entraînement opérationnel de niveau supérieur. La France participe à cet entraînement interarmées et interalliés mis en œuvre par la Royal Navy et la Royal Air Force.



L'entraînement se déroulera à partir du 12 avril jusqu'au 4 mai 2013 en Écosse. L'objectif de Joint Warrior est de fournir aux bâtiments et aux aéronefs un entraînement tactique sous de multiples menaces en perspective de leur potentiel emploi dans le cadre d'une force aéromaritime interarmées et interalliés (Combined Joint Task Force).

La Marine nationale et l'armée de Terre sont majoritairement impliquées dans la première phase de Joint Warrior 13-1. Plus de 13.000 militaires et 9 nations participent au premier volet de l'entraînement (Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, France, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède).

Parmi les forces engagées, la Marine nationale déploie 600 marins dont les unités suivantes :

- le bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) *Marne* et son hélicoptère *Alouette III*,
- un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA)
- deux avions de patrouille maritime *Atlantique 2*
- le groupement aérien embarqué (GAé) du *Charles de Gaulle* (8 *Super-Étendard Modernisé*, 7 *Rafale Marine* et 1 *Hawkeye*).

Cet important déploiement du Groupe Aérien embarqué (Gaé) vise à maintenir le niveau de qualification opérationnelle (technique et tactique) des équipages et du soutien durant la maintenance en cours du porte-avions.

La grappe à Lorient: les commando marine s'entraînent avec le 4e RHFS

Ligne de Défense, 18.04.2013



Mercredi les commandos marine lorientais se sont entraînés avec le 4e Régiment d'hélicoptères des Forces Spéciales (RHFS) de Pau, au coeur de la rade de Lorient.

L'article de mes collègues de Lorient est paru ce matin dans notre édition de Lorient: Ainsi durant une partie de la journée, plus d'une dizaine de militaires appartenant aux commandos marine se sont exercés sur des manœuvres d'aérocordage. Concrètement, il

s'agit de faire une mise en place rapide par corde depuis l'hélicoptère et d'extraction à partir de la mer. Ces techniques, partagées avec les autres forces spéciales françaises ou étrangères, permettent d'utiliser des hélicoptères dans des zones où ils ne peuvent pas se poser comme la mer, les reliefs, les terrains accidentés, la ville... Les cordes lisses sont utilisées soit pour des infiltrations rapides de commandos en zone d'insécurité, soit pour des assauts verticaux directement sur des objectifs. Les grappes sont employées pour extraire rapidement du personnel en zone dangereuse. Ces manœuvres « spéciales » demandent une très bonne condition physique ainsi que des heures de séances d'entraînement. Ces deux unités (commandos marine et 4e RHFS) sont amenées à travailler fréquemment ensemble sous les ordres du commandement des opérations spéciales (COS).

Pour voir une vidéo prise durant cette formation, cliquer sur ouestfrance.fr/lorient

Dernière sortie à la mer le 6 mai pour la frégate De Grasse

Mer & Marine, 19/04/2013

crédits : JEAN-LOUIS VENNE



Agée de plus de 35 ans, la frégate anti-sous-marine De Grasse doit réaliser le 6 mai, avec ses anciens commandants, son ultime sortie à la mer au large de Brest. Dernière unité de la classe F67, dont les deux premiers exemplaires, le Tourville et le Duguay-Trouin, ont été respectivement désarmés en 2011 et 1999, la frégate De Grasse sera officiellement retirée du service actif le 7 mai.

Lancée en juillet 1972 à Lorient et admise au service actif en octobre 1977, elle mesure 152.7 mètres de long et présente un déplacement de 6100 tonnes en charge. Spécialisé dans la lutte anti-sous-marine, le De Grasse fut, avec le Tourville, le premier bâtiment de la marine française à mettre en œuvre un sonar remorqué doté d'une antenne active à très basse fréquence (système SLASM installé lors d'une refonte effectuée en 1995-1996). Son engin d'origine, poétiquement baptisé « Dudule », avait d'ailleurs été perdu en février 2006 dans le golfe de Gascogne. Bien qu'un seul autre sonar de ce type ait été construit pour le Tourville, marins et industriels étaient parvenus à fabriquer un équipement de rechange avec un corps remorqué vide et un lot de pièces de rechange. Une astuce qui a permis au bâtiment de conserver son outil de détection principal et

de continuer à assurer ses missions, notamment la protection des sous-marins de la Force océanique stratégique.

Premières frégates françaises construites dès l'origine pour mettre en œuvre des hélicoptères, les F67 embarquaient initialement deux Lynx. Côté armement, le Tourville et le Duguay Trouin reçurent en 1979 et 1980 un système surface-air Crotale, en lieu et place de leur troisième tourelle de 100mm, alors que le De Grasse bénéficia de cette évolution dès sa construction. Elle disposait en revanche, comme ses aînées, du fameux système ASM Malaфон, un concept de missile porte-torpille dont l'efficacité laissa semble-t-il de nombreux marins dubitatifs et qui fut débarqué à l'occasion de la refonte effectuée au milieu des années 90. Ces frégates étaient par ailleurs dotées de six missiles antinavire Exocet MM38 .

Armée par un équipage de plus de 280 marins, le De Grasse est le dernier bâtiment (non nucléaire) à vapeur de la marine nationale. Développant une puissance de 58.000 cv, son appareil propulsif lui permettait d'atteindre 32 nœuds.

Le retrait de ce bâtiment, ainsi que celui du Georges Leygues (première des 7 frégates du type F70 ASM) également prévu cette année, fera tomber le nombre de frégates anti-sous-marines de la Marine nationale à 7 unités seulement, soit 6 F70 ASM (Dupleix, Montcalm, Jean de Vienne, Primauguet, La Motte-Picquet, Latouche-Tréville) et la toute nouvelle Aquitaine, première unité du programme FREMM, destiné à remplacer les F67 et F70.

Lycée naval. Les « bizuteurs » innocentés

Le Télégramme, 18 avril 2013 | - Steven Le Roy



Les quatre élèves du lycée naval, renvoyés devant le tribunal pour enfants de Brest pour des faits de bizutage commis à l'automne 2010, ont été relaxés au début de ce mois. La juridiction a admis qu'aucun acte humiliant ni dégradant n'a été commis contre celui dont le père a saisi la justice. Aucun appel n'a été formé.

À l'automne 2010, la nouvelle avait fait l'effet d'une bombe. Dans le secret bien gardé du [lycée naval](#), à [Brest](#), des élèves de première auraient volontairement humilié deux élèves de seconde lors d'une séance de [bizutage](#) nocturne où des uniformes nazis auraient été sortis. Moins de trois ans plus tard,

à l'issue d'une enquête menée par la brigade de recherches de la gendarmerie maritime à la suite d'une instruction ouverte sur constitution de partie civile, le soufflé est singulièrement retombé. Pour tout dire, il n'en reste quasiment plus rien. Plus de salut nazi. Plus d'uniformes SS. Plus de talibans. Plus d'excréments. « Ce qui est prouvé est que les quatre élèves ont amené le plaignant et un autre élève une nuit dans une zone interdite du lycée. Ils lui ont dit : « Nous sommes des officiers allemands et vous, des parachutistes anglais. Si on vous retrouve, vous ferez des pompes », résume [Me Olivier Ferri](#), l'avocat des quatre mineurs. Ils les ont retrouvés, les ont obligés à faire 40 pompes et à parler à un arbre, « et c'est tout. C'est le folklore, la tradition. Le plaignant voulait quitter le [lycée naval](#). Son tuteur, qui était dans le groupe, voulait le convaincre de rester, lui dire la chance qu'il avait d'être là. Il n'y a pas de méchanceté, pas de volonté

d'humilier », continue à plaider l'avocat.

Réquisitoire de relaxe

Un avis partagé par le parquet de [Brest](#), qui a pris des réquisitions de [relaxe](#) lors de l'audience. Le vice-procureur Marie-Anne Kérisit précise. « Au départ, le parquet souhaitait un rappel à la loi. Le père du plaignant dit qu'il n'a pas été averti de ce choix, il a demandé l'ouverture d'une information judiciaire », se souvient-elle. Lors de l'audience, elle a alors estimé que la sortie nocturne incriminée ne pouvait correspondre à la définition du [bizutage](#), ni à son interprétation jurisprudentielle. « Le [bizutage](#), selon la loi, est un acte dégradant et humiliant », explique la magistrate. « Les tribunaux l'ont reconnu lorsque l'on est obligé de marcher dans des excréments ou toucher des animaux morts. En l'espèce, les quatre jeunes ont reconnu une sorte de filiation militaire. Ils ont toujours dit qu'il n'y avait rien de blessant dans leur démarche ». Ce que l'enquête n'a pu montrer et ce que le juge a estimé définitivement comme sincère, puisque le délai d'appel est terminé. À noter encore que le [lycée naval](#) ne s'est pas constitué partie civile.

Familles soulagées

Du côté de la famille des jeunes gens, le soulagement est immense. La souillure due « à un emballement médiatique » et à un emballement tout court, semble lavée par cette décision. « On aurait dit des parents d'enfants violés, à l'audience », appuie l'avocat qui narre les mille tourments qu'ont dû subir ces élèves « brillants » et leurs familles à la suite de leur renvoi manu militari de l'école militaire où « eux souhaitaient rester ». Ne reste plus que ce geste « sans doute bête et immature » pour le plaideur, relevant au plus « du conseil de discipline, pas de la [justice](#) pénale », pour le procureur. Le conseil de discipline, justement, a rendu des décisions d'exclusions courant 2011. Elles sont encore débattues devant le juge administratif car contestées. La cour administrative d'appel de Paris devrait, à ce titre, rendre un arrêt dans les jours à venir. « Il est hors de question de demander la réintégration. Depuis, ces enfants ont réussi leur vie », argumente Me Ferri. « Mais nous voulons restaurer tout leur honneur. La direction du lycée connaissait parfaitement ces traditions. Elle l'a d'ailleurs dit devant le juge d'instruction ».

c) – Armée de l’Air

L'ambassadeur de l'Otan à Lyon Mont-Verdun

Mise à jour : 11/04/2013 19:09

Le 9 avril 2013, le général Thierry Caspar-Fille-Lambie, commandant la défense aérienne et les opérations aériennes (CDAOA), a accueilli sur la base aérienne 942 de Lyon Mont-Verdun, Monsieur Philippe Errera, ambassadeur et représentant permanent de la France auprès de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan).



Après le vote du 17 mars 2009 de l'Assemblée nationale, la France a réintégré le commandement militaire intégré, en particulier au sein du *NATINADS* (*Nato Air Defense system* - système Otan de défense aérienne intégrée). Monsieur Errera s'est ainsi vu présenter les trois

grandes entités de la brigade aérienne des opérations : le centre national des opérations aériennes, le centre d'analyse et de simulation pour la préparation aux opérations aériennes ainsi que le *Joint Force Air Component Command (JFACC)*- commandement de la composante aérienne de la force interarmées). Une visite au cœur du dispositif français de défense aérienne qui a donné l'opportunité au général Caspar-Fille-Lambie de mettre en exergue les formations enseignées en matière de commandement et de contrôle (C2 « Air ») et d'aborder les capacités nationales de planification, de programmation et de conduite des opérations aériennes.

L'opération *Serval* menée au Mali a servi d'exemple concret pour présenter les problématiques liées à la construction d'une structure « C2 Air » tout comme sa capacité à durer.

Droits : © Armée de l'air

Inauguration d'une stèle en l'honneur du 1/12 « Cambrésis »

Mise à jour : 12/04/2013 15:06

Samedi 6 avril 2013, le général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'air (CEMAA) et le général Antoine Creux, major général, ont présidé une cérémonie d'inauguration d'une stèle en l'honneur de l'escadron de chasse (EC) 1/12 « Cambrésis », sur l'aérodrome de Cambrai-Niergnies.



Suite à la fermeture de la base aérienne 103 de Cambrai et à la mise en sommeil du « Cambrésis », les membres de l'aéro-club Louis Blériot ont tenu à conserver le souvenir des aviateurs engagés dans la région pendant près de 60 ans. Ainsi, en juin 2012, un Super-Mystère B2 de l'escadron de chasse était déplacé sur le site de l'aéro-club. Dorénavant, le public pourra également admirer, aux côtés de l'aéronef, une stèle érigée en l'honneur du 1/12.

Accueilli par Monsieur Philippe Macé, président de l'aéro-club Louis Blériot, le général Denis Mercier a tenu à saluer cette profonde marque d'attachement : « *L'armée de l'air est peut-être moins présente physiquement dans la région mais grâce à vous tous, à vos actions, je sais qu'elle est toujours présente dans vos mémoires et dans vos cœurs comme votre région reste dans les nôtres* ».

En tant qu'ancien commandant du 1/12 « Cambrésis », le CEMAA a notamment rappelé les moments forts de l'escadron. La participation aux exercices Otan, la mission permanente de défense aérienne, les opérations extérieures ou encore le fameux *Tiger Meet*, remporté à quatre reprises par les cambrésiens, en sont quelques exemples. « *Ici, le devoir de mémoire n'est pas qu'une expression mais une réalité solide* », a souligné le général Mercier. Avant de conclure : *Je suis convaincu que de jeunes Cambrésiens passionnés d'aéronautique, passant devant cet endroit, trouveront là une source de motivation pour rejoindre notre armée de l'air et devenir de brillants pilotes de chasse* ».

Droits : © Armée de l'air

La mémoire d'un as

La promotion 2012 de l'école de l'air prendra pour nom de baptême celui de l'as du **Normandie-Niémen Roland de la Poype**.

La promotion sera baptisée sous le nom complet de "colonel Roland de la Poype" en juillet prochain à Salon-de-Provence.

[Cet as](#) s'était [éteint le 24 octobre dernier](#), à l'âge de 92 ans.

Publié par mamouth leader à [4/16/2013 07:52:00 PM](#)

Transallito, un Morphée tactique



La soute du Casa, en version transport de blessés. (Photo Jean-Marc Tanguy).

Face aux limitations des hélicoptères, les Transallitos de l'armée de l'air se sont trouvés une mission taillée sur mesure pour leurs performances , au Mali. Les trois Casa 235 mobilisables dans la zone ont été réquisitionnés pour ramener à Bamako les blessés récupérés par les ambulances ou les Medevac, et médicalisés

d'abord dans des structures intermédiaires, les MCV (1). Pour cela, les Casa du **Vercors** et du **Ventoux** ont plusieurs atouts : leur soute peut prendre huit blessés couchés, et le réseau électrique de bord supporte sans peine les instruments médicaux des équipes du service de santé, ce qui n'est pas le cas de tous les cargos militaires. Cette capacité avait déjà été utilisée dans les Balkans et en Haïti. En outre, ils peuvent poser à peu près partout.

Les Casa ont été utilisés plusieurs fois au Mali, notamment pour évacuer des militaires africains (tchadiens majoritairement) très grièvement blessés.

(1) au moins trois de ces modules de chirurgie vitale sont déployés au Mali. Le MCV a été développé conjointement par le **SSA** et le **COS** : c'est un exemple de plus des innovations des forces spéciales qui profitent à l'armée entière.

Publié par mamouth leader à [4/17/2013 06:34:00 PM](#)

Les sapeurs du génie de l'air en exercice à Vouziers



Mise à jour : 17/04/2013 19:11

Du 8 au 10 avril 2013, le 25^e régiment du génie de l'air (RGA) a organisé le contrôle opérationnel de l'une de ses compagnies.

Les militaires de la 2^e compagnie opérationnelle du génie de l'air (COGA) de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan ont été évalués pendant trois jours et deux nuits sur un exercice de haute intensité à Vouziers-Séchault (Ardennes), sur une ancienne base de l'Otan. Pour obtenir sa certification opérationnel, la 2^e COGA a réalisé des actions représentatives de celles qui ont été menées pendant l'[opération Serval](#) au Mali.

Les équipes ont pu mettre en place une base aérienne projetée (BAP) dans un environnement dégradé et sous forte contrainte de temps, après le bombardement de la piste et de ses accès. Près de 200 personnes ont ainsi été mobilisées pour l'exécution des différentes manœuvres planifiées : dépollution pyrotechnique, réfection de piste, aménagement de terrains de poser sommaire, construction d'infrastructures en abord de piste...

L'exercice d'évaluation a mis en lumière les multiples savoir-faire de ce régiment atypique composé de militaires de l'armée de terre œuvrant au profit de l'armée de l'air. L'entraînement a également vu la participation du service des essences des armées et du groupement aérien d'appui aux opérations du commandement du soutien des forces aériennes (CSFA).

Ces spécialistes de la mise en condition des plateformes aéronautiques interviennent en France et sur les théâtres d'opérations extérieures, comme actuellement au Mali, au Gabon, à Djibouti et au Tadjikistan. Le 25^e RGA est rattaché organiquement et fonctionnellement à la brigade aérienne d'appui à la manœuvre aérienne du CSFA. Le régiment est expert dans la dépollution pyrotechnique de zone (anti-IED) et la construction de pistes ou d'aires de stationnement aéronautiques. Il a aussi une capacité recherchée d'étude et de préparation des terrains sommaires pour avions tactiques. Il entretient ses savoir-faire du génie aéronautique en appuyant toutes les opérations aériennes de l'armée de l'air.

Droits : © Armée de l'air

d)– Gendarmerie Nationale

Général Favier : Une feuille de route pour contribuer à assurer la sécurité de l'ensemble de nos concitoyens

Armée-Média, 15 avril 2013 | Classé dans: GENDARMERIE, LA UNE | Publié par: Michel Munier

Le 12 avril, soit deux jours après sa nomination à la tête de la gendarmerie nationale, le général Denis Favier rappelle sur RTL que la gendarmerie est une grande institution qui concourt aux missions de sécurité.

Après avoir salué les valeurs et l'engagement des personnels sous ses ordres, et rappelé succinctement la variété des missions de sécurité qui leur incombent, le général Denis Favier a affirmé sa volonté de recentrer la gendarmerie sur son cœur de métier, notamment en allégeant les gendarmes des tâches indues, tels que leur engagement au profit de services et administrations et la lourdeur des procédures.

Le général souhaite que les gendarmes retrouvent la liberté d'action et l'initiative nécessaires pour revenir au contact des populations et des élus.

POM, POM, POM, POM....

Rianovosti, 09:28 15/04/2013



L'une des plus anciennes institutions françaises, la Gendarmerie, dont l'histoire remonte au XIVème siècle, vient de changer de chef. Son nouveau « directeur » est le général Denis Favier, 53 ans. Un officier exceptionnel, issu de l'une des unités militaires les plus connues au monde, le GIGN. C'est la première fois que la Gendarmerie est commandée par un homme provenant du noyau le plus dur de l'action policière : le contre-terrorisme. Signe des temps

? Sans doute. A la figure franchouillarde et un peu ridicule de Cruchot (Louis de Funès) et des gendarmes de Saint-Tropez, a succédé l'image des hommes en noir (1) surarmés, véritables incarnations du « guerrier moderne ».

La Russie tient une place inattendue dans la nomination de Denis Favier à la tête des 100.000 gendarmes français. Il faut en effet remonter aux deux prises d'otages perpétrées par des Tchétchènes au début des années 2000, et à leurs issues dramatiques. [D'abord celle du Théâtre de la Doubrovka à Moscou \(23-26 octobre 2002\)](#) puis celle de [Beslan \(1er-3 septembre 2004\)](#). Dans le monde entier, les professionnels du contre-terrorisme s'interrogent alors : que serions-nous capable de faire si un tel événement se déroulait dans notre pays ? Le ministère français de l'Intérieur, comme la direction de la Gendarmerie ou celle de la Police, n'échappent pas à ce questionnement et les réponses ne sont pas très rassurantes. Certes, chacun juge les méthodes russes extrêmement brutales, mais personne ne fanfaronne en disant : « Nous, nous saurions faire » ! Les unités de contre-terrorisme, qu'elles relèvent des gendarmes (GIGN), des policiers (RAID), voire des armées (COS) n'apparaissent pas alors dimensionnées et organisées pour faire face à une POM, une prise d'otages massive – selon l'acronyme désormais en usage.

Au sein de la gendarmerie, un homme va être chargé de tirer les conclusions de ce constat, de proposer des remèdes puis de les mettre en œuvre : Denis Favier. Fils de militaire, officier issu de Saint-Cyr, il est déjà une figure, bien au-delà de la gendarmerie. En 1994, il commande le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) lorsque des terroristes algériens détournent un Airbus d'Air France et retiennent les passagers et l'équipage en otage sur l'aéroport de Marignane (Bouches-du-Rhône). Avec ses hommes, Denis Favier, 35 ans, donnera l'assaut le 26 décembre, inscrivant cette action dans les annales de l'histoire mondiale du contre-terrorisme (2).

Que faire donc en cas de POM, lorsque plusieurs centaines de personnes sont concernées dans un site complexe ? Le GIGN a déjà eu à gérer un tel épisode, dans des circonstances qui restent troubles. En 1979, quelques centaines d'islamistes radicaux se retranchent dans le Grande Mosquée de La Mecque, en Arabie Saoudite. La Garde nationale saoudienne est débordée et les autorités du pays font appel, discrètement, à la France. Le GIGN, créé cinq ans plus tôt, est dépêché sur place. L'affaire se solde par un massacre, alors que l'information est soigneusement verrouillée.

Un quart de siècle plus tard, Denis Favier ne l'ignore pas, les choses ne se passeraient pas ainsi si, par exemple, un groupe terroriste prenait en otage les spectateurs de l'Opéra-Bastille ou les

croisiéristes d'un paquebot en Méditerranée... Un massacre de civils n'est pas une option à proposer aux responsables politiques. D'autant que les médias seraient là.

Il faut donc se doter d'outils capables de gérer des actions terroristes massives, simultanées ou complexes. Massives, c'est Moscou ou Beslan – et plus récemment l'affaire de l'usine gazière d'In Amenas en Algérie. Simultanées, c'est par exemple la dizaine d'attaques commises par le groupe pakistanais Laskar e-Toïba à Bombay (Inde) en novembre 2008. Complexes, c'est la possibilité que les terroristes utilisent des armes chimiques ou menacent un navire méthanier, voire une centrale nucléaire... Comme le dit le général Thierry Orosco, qui a succédé à Denis Favier à la tête du GIGN : « Quand on nous appelle, c'est qu'il n'y a plus personne derrière. Nous devons forcément apporter une solution. »

Sur la base de ses conclusions, Denis Favier avait été chargé de réorganiser et de renforcer considérablement le GIGN à partir de 2007. Il mènera cette mission à bien et en sera récompensé en accédant à la plus haute fonction gendarmique. Alors qu'à l'origine, le Groupe ne comptait que quelques dizaines de gendarmes, c'est aujourd'hui une unité de plus de 400 hommes (et quelques femmes), qui pourrait engager des moyens conséquents et spécialisés en cas de coup dur. Cela suffirait-il ? Sans doute pas.

Au niveau international, le GIGN collabore avec de nombreuses unités spéciales, notamment dans le monde arabe et en Europe (réseau Atlas). En France, les choses sont plus complexes. Si une culture militaire commune et la participation aux opérations extérieures (en Afghanistan, par exemple) permet au GIGN de travailler avec le Commandement des opérations spéciales, la coopération avec la police reste problématique. Traditionnellement rivaux, de cultures souvent opposées, gendarmes et policiers ne s'aiment guère. Faire travailler ensemble le GIGN et la FIPN (Force d'intervention de la police nationale, dont le RAID est l'unité la plus en pointe) relève de la gageure. Les cafouillages du RAID lors de l'affaire Merah, le terroriste toulousain tué en mars 2012, n'ont pas arrangé les choses. Au final, il serait bien regrettable que ces inimitiés profitent à d'autres terroristes tentés par les POM.

(1) Pour connaître le GIGN tel qu'il est vraiment aujourd'hui, on lira « Le GIGN par le GIGN », remarquablement illustré et documenté aux Editions LBM (Janvier 2013, 38,80 euros)

(2) Un film, très réaliste sur le plan tactique dans l'avion, retrace cet épisode : « L'Assaut » de Julien Leclercq, sorti en 2011.

www.profession-gendarme.com, un nouveau site d'information sur et pour les gendarmes

Ligne de Défense, 18.04.2013

Ronald Guillaumont, un ancien gendarme finistérien, vient de lancer un site web dédié à la gendarmerie; . www.profession-gendarme.com. Ce n'est pas le premier mais l'animateur estime qu'il existe des manques à combler.



Il explique: "Faisant le constat du vide sidéral (sur le web) en matière d'information spécifique à destination des militaires de la gendarmerie, j'ai décidé de créer le site Profession-Gendarme, avec pour objectif de fournir une actualité pertinente et non censurée sur la vie et l'évolution de la Gendarmerie. En effet j'ai pensé qu'il fallait sur la toile un site spécifique à la Gendarmerie dans lequel les Gendarmes y trouveraient les actualités et les faits divers les concernant. J'ai également voulu qu'ils y trouvent des textes réglementaires et une Tribune afin de s'y exprimer librement. Le site Profession-Gendarme.com est appelé à

évoluer au fur et à mesure de vos visites et contributions, voir de vos demandes et suggestions. Le but et l'objectif de ce site est de participer à l'évolution nécessaire de la condition du gendarme et de la liberté d'expression qui lui est refusée."

e) – Service de Santé

Visite du directeur central à l'hôpital Desgenettes

Mise à jour : 15/04/2013 21:00 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA



Le 11 avril, le médecin général des armées Jean Marc Debonne, directeur central, s'est rendu à l'[HIA Desgenettes à Lyon](#) où il a été accueilli par le médecin général Jacques Escarment, médecin chef.

Il était accompagné du médecin général Jean Paul Perez, adjoint au sous-directeur « Hôpitaux – Recherches ».

Aux mots clés du directeur « recentrage et ouverture », l'HIA Desgenettes a pu exprimer son engagement fort pour la médecine d'urgence et le soutien opérationnel des forces, l'existence d'un réseau solide et dense tissé avec de nombreux établissements hospitaliers publics ainsi que des liens étroits avec les structures hospitalo-universitaire lyonnaises.

La journée, qui faisait suite à la visite des autres composantes du pôle opérationnel santé lyonnais, a été particulièrement dense et fructueuse avec une alternance de visites de locaux, de présentations et de rencontres avec les personnels. Elle s'est clos par une conférence du directeur central devant un auditoire fourni, qui a pu ensuite s'exprimer librement et convivialement autour d'un verre.

Droits : © Service de santé des armées.

Visite du Directeur central au CeFOS

Mise à jour : 15/04/2013 21:03 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA

Le 10 avril 2013, le [Centre de Formation Opérationnelle Santé de l'Ecole \(CeFOS\)](#) du Val-de-grâce a reçu à La Valbonne, la visite du Médecin Général des Armées (MGA) Jean-Marc Debonne, directeur central.



Accueilli par le médecin chef des services de classe normale Christian Belat (chef du CeFOS) et le médecin en chef Sylvie Paul (chef de corps du Régiment Médical), le directeur central a reçu les honneurs de la 2^e section de la 2^e compagnie médico-chirurgicale du RMED.

Le MGA Debonne a ensuite été convié en salle prestige, fortement imprégnée des traditions, pour un petit-déjeuner suivi d'une présentation du CeFOS et du RMED. L'occasion de rendre

compte de la richesse des enseignements dispensés au CeFOS et de l'intérêt majeur d'une colocalisation avec le RMED pour l'utilisation d'un plateau technique nécessaire aux enseignements du CeFOS (unités médicales opérationnelles et véhicules sanitaires).

Après le repas de travail avec les autorités de la base de Défense de La Valbonne, la journée s'est poursuivie par une démonstration dynamique des savoir-faire dispensés au cours de la Formation de Spécialité Élémentaire (FSE) des Auxiliaires sanitaires (Aux San) : la prise en charge et l'évacuation de blessés de la ligne de front jusqu'au poste médical.

Après une visite des installations de la salle de simulation Sarajevo dans laquelle se sont déroulés des exercices de mise en situation de Sauvetage au Combat de niveau 2 (SC2), le directeur s'est adressé personnellement aux formateurs et aux stagiaires qui ont pris part à ces démonstrations. Il a souligné que « le professionnalisme, l'engagement et l'enthousiasme dont font preuve au quotidien les formateurs et les stagiaires de ce centre sont à la hauteur des enjeux du SSA. »

La visite s'est terminée par la présentation de l'Unité Médicale de Décontamination des Armées sous la conduite des personnels d'une compagnie NRBC du RMED.

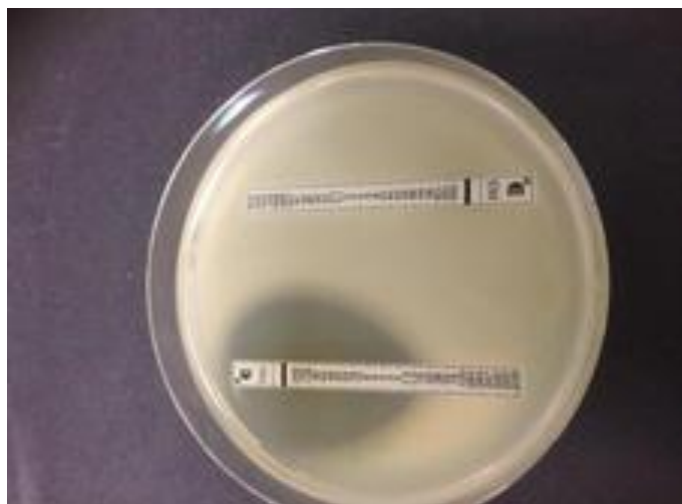
Créé le 1^{er} juillet 2012, le CeFOS, relève sur le plan organique, fonctionnel et pédagogique du directeur de l'EVDG, qui ordonne les missions de formations et lui fournit les moyens d'exécution. A l'instar des deux autres centres de formation « milieu » que sont le Centre de Formation de Médecine Aéronautique (CFMA) de Brétigny et le Centre de Formation de Médecine Navale (CFMN) de Toulon, le CeFOS délivre un brevet de médecine spécifique aux médecins appelés à servir dans les centres médicaux des armées. Il est l'héritier de trois entités : le Centre d'instruction santé de l'armée de terre (CISAT), le Centre de préparation aux opérations extérieures (C.P.OPEX), transféré de l'Ecole de santé des armées (ESA) de Bron et l'école d'application pour l'armée de Terre de l'Institut de Médecine Tropicale du Service de Santé des Armées (IMTSSA) de Marseille.

Recherche biomédicale : création d'une unité de lutte contre l'antibio-résistance

Mise à jour : 12/04/2013 15:16

Les bactériologistes de l'Institut de recherche biomédicale des armées (Irba) ont créé, avec ceux de la faculté de médecine de Marseille, la première Unité Mixte de Recherche du Ministère de la Défense n°1 (UMR-MD1). L'objectif : lutter contre l'antibiorésistance.

Les agents bactériens sont de plus en plus redoutés en raison de la multiplication des souches multirésistantes aux antibiotiques. L'antibiorésistance est à l'origine d'échecs thérapeutiques dans le traitement de certaines infections liées à des agents hautement pathogènes et à des surinfections de plaies de guerre et de brûlures. Préparer et mettre en œuvre les contre-mesures médicales face aux risques biologiques est l'une des missions du Service de santé des armées (SSA).



L'ensemble des techniques mis en œuvre, le *drug design** et synthèse, la plateforme de criblage de molécules, les laboratoires de niveau de sécurité biologique (2 et 3) et les ressources biologiques dont elle dispose sont des atouts importants et constituent la force de l'unité.

Son fonctionnement repose sur des financements venant de l'Université, du SSA, de l'Agence Nationale de la Recherche, de programmes européens et de divers partenariats. Les équipes de l'UMR-MD1 ont tissé un important réseau de collaborations

nationales et internationales.

L'UMR-MD 1 est à l'origine d'une trentaine de publications scientifiques et du dépôt de deux brevets pour des molécules (adjuvants) qui potentialisent l'activité des antibiotiques.

L'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) a reconnu l'UMR-MD1 en 2011. Elle lui a attribué un quadruple A pour les critères évalués : qualité scientifique/production, rayonnement/attractivité, gouvernance/vie de l'unité, stratégie/projet.

C'est la première association de ce type entre un laboratoire de recherche universitaire et un laboratoire militaire. L'occasion de renforcer les liens entre les chercheurs bactériologistes et les cliniciens et biologistes hospitaliers, en particulier ceux des hôpitaux référents sur les maladies infectieuses et tropicales.

* *drug design* : conception rationnelle de nouveaux médicaments

Légende de la photo : Détermination de la sensibilité aux antibiotiques par Etest®

9 – France : Armements & Industries

Défense. Les industriels en tir groupé à l'Élysée

« Les industries de Défense participent au redressement productif et font par conséquent davantage partie de la solution que du problème » : c'est le message d'alerte que sont venus délivrer, hier à l'Élysée, les patrons des grands groupes du secteur.



Ce n'est pas dans leur habitude, mais cette fois les dirigeants de Dassault, EADS, Thales, DCNS, Nexter, Safran, MBDA font tir groupé. Ensemble, ils ont dit, hier, leur inquiétude à François Hollande. Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, était du rendez-vous. Les enjeux sont de taille. C'est l'heure des dernières tractations autour du Livre blanc. La Loi de programmation militaire le traduira ensuite en termes d'effectifs et d'équipements. En attendant, le bras de fer continue avec Bercy. Le Président de la République n'avait-il pas tranché, le 28 mars, en annonçant que le budget Défense

serait maintenu ? L'équation est complexe puisqu'il faut tenir compte de l'inflation, puisque Bercy veut y inclure, aussi, près de deux milliards de recettes exceptionnelles (ventes d'actifs notamment dans les industries de Défense). Des étalements, voire des suppressions de programmes se profilent, un « décrochage » énorme. Pas inutile de mettre cela noir sur blanc devant le Président. Avec un chiffre d'affaires de 17,5 milliards d'euros, l'industrie de Défense représente 165.000 emplois à forte valeur ajoutée et fait vivre plusieurs milliers de petites et moyennes entreprises, sur tout le territoire. Une région comme la Bretagne est bien placée pour le savoir : on y trouve près de 10 % des effectifs industriels de Défense. « Le solde de la balance commerciale est positif à 2,7 milliards d'euros en 2012 », ont rappelé les patrons de l'armement.

Des dizaines de milliers d'emplois en jeu

Il est clair pour eux que « réduire les investissements sur les grands programmes militaires pourrait entraîner la suppression de plusieurs dizaines de milliers d'emplois ». Il est clair, encore, que, pour le secteur, « la commande publique reste un levier indispensable aux exportations ». Le Président les a-t-il entendus ? Dans un communiqué, l'Élysée soulignait, hier soir, que l'industrie de défense contribue de « manière importante à notre économie et à la création d'emplois ».

Les industriels de l'armement entendus à l'Élysée

Le Point.fr - Publié le 16/04/2013 à 09:30 - Modifié le 16/04/2013 à 12:17 - Par [JEAN GUISNEL](#)

François Hollande n'a donné aucune assurance aux industriels. Et n'a toujours pas tranché entre Bercy et la Défense sur les options budgétaires.



François Hollande avait reçu des soldats de retour d'Afghanistan, le 19 janvier 2013 à Tulle. © Sipa

Reçus à l'Élysée lundi après-midi, les sept principaux industriels français de la défense ont pu donner leur point de vue sur les futurs budgets militaires devant le président de la République. Les dirigeants de [Dassault](#)

[Aviation](#) (Éric Trappier), [DCNS](#) (Patrick Boissier), [EADS](#) (Marwan Lahoud), MBDA (Antoine

Bouvier), Nexter (Philippe Burtin), Safran (Jean-Paul Herteman) et Thales (Jean-Bernard Lévy) ont été personnellement reçus par François Hollande, flanqué d'un seul ministre, Jean-Yves Le Drian, et de plusieurs collaborateurs dont le chef de son état-major particulier le général Benoît Puga, le secrétaire général de l'Élysée Pierre-René Lemas et le secrétaire général-adjoint Emmanuel Macron.

Hollande ne tranche toujours pas

Les échos recueillis à la sortie de la réunion ne font état d'aucune prise de position particulière de François Hollande, qui aurait cependant fait régner un "climat d'écoute". C'est le moins que l'on puisse dire puisque, à l'issue de la rencontre, l'Élysée a diffusé un communiqué reprenant pratiquement mot pour mot les éléments de l'argumentaire que les industriels lui avaient fait parvenir avant la réunion. À savoir que "l'industrie de défense est une composante majeure de notre autonomie stratégique et contribue de manière importante à notre économie et à la création d'emplois. Avec un solde commercial positif de 2,7 milliards d'euros en 2012, l'industrie de défense française mobilise plus de 4 000 entreprises sur tout notre territoire et représente 165 000 emplois dans des domaines technologiques civils et militaires de très haut niveau." Cette resucée élyséenne traduit une situation assez curieuse et à dire vrai un peu inquiétante : après avoir tenu le 10 avril un énième conseil de défense, cette fois pour entériner une dernière version du Livre blanc, les tractations sont très loin d'être terminées. Le président de la République n'a toujours pas tranché entre les différentes options en lice. La première est celle de Jean-Yves Le Drian qui estime acquis que le budget de la défense 2014 sera le même qu'en 2013, à savoir 31,4 milliards d'euros. La défense ne tient donc pas compte de la demande de Jean-Marc Ayrault d'une contribution d'un milliard d'euros au plan d'économies gouvernementale, mais intègre le fait qu'elle ne verra pas son budget accru de l'inflation (environ 2 %). Du côté de Bercy, on défend un point de vue plus nuancé, en prétendant que le budget 2014, premier de la future loi de programmation militaire, comptera près de deux milliards de "ressources exceptionnelles" représentées par des ventes de "bijoux de famille", biens immobiliers ou fréquences radioélectriques notamment.

Arguments des industriels

La note diffusée par les industriels rappelle plusieurs éléments importants, qu'ils veulent voir pris en considération à l'heure des décisions. Ils soulignent ainsi qu'ils réalisent plus de 90 % de leurs achats en France, exportent 30 % à 40 % de leurs productions, leur balance commerciale étant largement excédentaire, à 2,7 milliards d'euros. Ils insistent sur le fait que les achats de matériels par les armées françaises sont indispensables, d'autant plus que les nombreuses missions de guerre dans laquelle la France est engagée leur offre une excellente vitrine commerciale : "Équiper l'armée française qui dispose de matériels et systèmes parmi les plus performants au monde et qui démontrent régulièrement leurs qualités en opérations extérieures reste pour les États clients un gage de crédibilité renforcée et donc un avantage compétitif important." Le besoin réellement vital de ces industriels de bénéficier d'importants budgets nationaux est également lié à nécessité de faire tourner les bureaux d'études : "Les matériels en service aujourd'hui sont le résultat des investissements en recherche et technologie de la fin des années 1980 et du début des années 1990. Depuis lors le budget de R&T vers l'industrie de défense a chuté de 60 % en euros constants, au point d'atteindre aujourd'hui un niveau critique." Et d'ajouter qu'il est indispensable que la France maintienne ses "compétences stratégiques critiques", celles-là mêmes qui "se bâtissent très lentement, se perdent très rapidement et sont presque impossibles à récupérer".

Privilège atomique

De ce point de vue, le président de la République n'a donné de garanties solennelles qu'à une seule des composantes du secteur militaro-industriel français : le nucléaire. Les seules assurances qu'il a prises durant sa campagne électorale et depuis sa prise de fonctions, réitérées par le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, concernent les forces nucléaires, dans leurs deux composantes. Les industriels présents à l'Élysée n'étaient pas accompagnés de leur collègue du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) Bernard Bigot, le seul dont le budget est gravé dans le marbre. Cet industriel puissant recevra de plus dans l'avenir une part croissante du budget français de la défense : dès lors que l'armement nucléaire et la simulation ne seront pas touchés par les futures restrictions, la part relative de ce secteur (près de 20 % du budget d'équipement en 2013) augmentera mécaniquement. Mais la différence des industriels dont le capital est totalement (Nexter) ou significativement détenu par l'État (DCNS, 64 % ; Thales, 24 % ; EADS, 12 %, y compris la part dans Dassault), le CEA fait l'objet d'une administration directe par l'État et se contente d'obéir à ses instructions.

L'embarrassant contrat entre l'armée française et Microsoft

OBSESSION, 18/04/13 - Par [Paul Laubacher](#)

Un risque d'espionnage informatique par les renseignements américains, un coût supplémentaire de 3 millions d'euros, aucun appel d'offres...



"L'armée capitule face à [Microsoft](#)". Ainsi titre le "Canard Enchaîné", qui dans son édition du 17 avril que le ministère de la Défense serait sur le point de reconduire un contrat "qui coûte cher, qui augmente les risques d'espionnage et qui se négocie dans un paradis fiscal". Un contrat avec le géant américain de l'informatique Microsoft. Contacté par le

"Nouvel Observateur", Microsoft n'a pas encore répondu à nos demandes d'informations.

Signé en 2009, le contrat entre l'armée française et Microsoft permet de rassembler, dans un service unique, "les multiples contrats d'équipements en logiciels passés avec les différents organismes militaires, soit une vingtaine au total". Autre objectif du contrat, qui doit être renégocié en mai 2013 : permettre à la Défense de se servir dans le "catalogue de Microsoft". C'est ce que l'on appelle un accord "open bar".

"Risques d'espionnage"

Premier problème : ce contrat entre Microsoft et le ministère de la Défense, alors dirigé par Hervé Morin, député Nouveau centre de l'Eure, s'est fait sans [appel d'offres](#). Mieux : deux rapports internes du ministère auraient fortement déconseillés "de se lancer dans l'aventure avec Microsoft".

Le premier rapport, dont "Le Nouvel Observateur" s'est procuré une copie [à lire en fin d'article], est issu de la Commission des marchés publics de l'Etat. Il évoque "un délit de vente lié" et s'interroge sur les raisons qui ont poussé la Défense à se passer d'une mise en concurrence. Le

rapport dénonce "l'abus de position de dominante" de Microsoft et une opération "opaque" et "à l'opposé des préoccupations centrales de la Révision générale des dépenses publiques".

Le deuxième rapport enfoncerait le clou, dont le site de l'émission ["Le Vinvinteur", qui a enquêté sur le contrat, en a récupéré une copie](#). Rédigé en 2008 par un groupe du ministère qui travaillait sur les différents logiciels utilisés par l'armée française, il souligne, selon le "Canard Enchaîné", la "dépense supplémentaire de 3 millions d'euros par an". Il dénonce "la perte de souveraineté nationale" vis-à-vis des Etats-Unis. Et surtout, il pointe du doigt l'introduction "systématique par la NSA[National Security Agency, l'agence de renseignement américain, NDLR] de portes dérobées, ou backdoors" dans les logiciels. Conclusion : le réseau informatique de l'armée française serait "susceptible d'être victime d'une intrusion de la NSA dans sa totalité".

Faux, rétorque-t-on au ministère de la Défense : "S'il y avait eu le moindre risque d'une intrusion de nos systèmes, le contrat n'aurait jamais été signé", assure une source au "Nouvel Observateur". "Le risque a été jugé minime. C'est vrai que les deux rapports font peur, mais il faut ramener ces informations à une échelle plus globale." Pas d'inquiétude à avoir donc, veut-on croire au ministère.

Un contrat signé avec la filiale.. irlandaise

Last but not least : le ministère de la Défense a signé le contrat avec la filiale irlandaise de Microsoft alors que le géant américain dispose d'un bureau à Paris. Les prestations sont facturées du côté de Dublin, "sous le nez du fisc français", écrit le journal satirique. "Et c'est cette même filiale qui vaut aujourd'hui à la multinationale un redressement fiscal de 25,5 millions d'euros, réclamé par Bercy".

Au sein du ministère de la Défense, on précise au "Nouvel Obs" que la filiale irlandaise est la seule habilitée à signer ce genre de contrat. "On était donc obligé de signer avec les bureaux irlandais".

En 2010, en réponse à [une question de l'ancien député du Tarn Bernard Carayon](#), le ministre de la Défense de l'époque, Hervé Morin, confirme l'existence de ce contrat destiné "à mettre à jour les produits Microsoft détenus par le ministère de la Défense, pour les porter au dernier niveau technologique disponible". L'accord est donc signé "selon la procédure de marché négocié sans publicité préalable ni mise en concurrence" et en "conformité avec le code des marchés publics", rapporte le site spécialisé [PCInpact](#). Le ministre souhaitait rassurer le député : "Tout a été examiné par la commission des marchés publics de l'État, qui a donné un avis favorable à la passation de cet accord-cadre".

Les associations défendant les logiciels libres, elles, affichent leur colère. "Sans appel d'offres et de mise en concurrence, d'autres sociétés, qui propose des logiciels libres, donc plus sûr, ont été exclues. Le logiciel libre est largement reconnu pour ses qualités en terme d'interopérabilité", estime Jeanne Tadeusz, responsable des affaires publiques pour l'Association pour la promotion et la recherche en informatique libre (l'April), au "Nouvel Observateur". "Nous réitérons nos demandes au Premier ministre qu'une vraie cure de désintoxication soit administrée au ministère de la Défense", continue Jeanne Tadeusz. "L'association s'inquiète forcément des dangers qui existent pour la sécurité nationale. Un tel contrat peut être signé avec d'autres ministères." L'April demande surtout que "la lumière soit faite sur les conditions de négociation de ce marché."

[Rapport Commission des marchés publics de l'Etat - Défense - Microsoft](#) by [NouvelObs](#)

L'Etat et EADS vont conclure un pacte d'actionnaires autour de Dassault Aviation

L'Usine Nouvelle, Par [Julien Bonnet](#) - Publié le 16 avril 2013, à 17h43



© Dassault Aviation

Selon un avis de l'Autorité des marchés financiers publié ce mardi 16 avril, l'Etat français et EADS vont conclure un pacte d'actionnaire pour permettre au premier de continuer à peser sur la stratégie du constructeur aéronautique Dassault Aviation. Une réponse aux critiques récentes de la Cour des comptes.

L'Etat français et [EADS](#) vont conclure un pacte d'actionnaire d'une durée de 90 ans pour

permettre au premier de continuer à peser sur la stratégie du constructeur aéronautique [Dassault Aviation](#), [selon un avis de l'Autorité des marchés financiers publié ce mardi 16 avril](#).

Dans le cadre de la réorganisation du capital et de la gouvernance d'EADS annoncée le 5 décembre 2012, l'Etat français va acquérir une action de Dassault, qui lui permettra de former ce pacte. Dans ce cadre, il bénéficiera d'une priorité pour racheter les titres d'EADS si ce dernier devait vouloir céder tout ou partie des actions qu'il détient dans le constructeur du Rafale.

[Dans un rapport publié début avril](#), la Cour des comptes soulignait la perte d'influence de l'Etat sur les groupes de défense comme Dassault Aviation aussi bien en termes de contrôle stratégique qu'actionnarial. Concernant le fabricant du Rafale, les Sages de la rue Cambon estimaient que l'Etat "a choisi de ne pas exercer ses pouvoirs sur cette entreprise sans que cette décision ne soit étayée par des motifs d'intérêt général".

Succès du premier salon des forces spéciales organisé en France

Zone Militaire, 12 avril 2013 – 11:24



Il y avait le SOFIC (Special Operations Forces Industry Conference) de Tampa, en Floride, et le SOFEX (Special Operations Forces Exhibition) en Jordanie. Désormais, il faudra compter sur le [SOFINS](#) (Special operations forces Innovation network seminary), qui, bien que cet acronyme soit en anglais, est le premier salon dédié aux forces spéciales organisé en France.

Organisé sous l'égide du ministère de la Défense et créé par le Commandement des opérations spéciales (COS) en collaboration avec le groupe de PME Eden (European defense economic

network) et Bordeaux Technowest, ce rendez-vous s'est tenu du 9 au 11 avril au camp de Souge, à Martignas-sur-Jalle (Gironde), où est implanté le 13e Régiment de Dragons Parachutistes (RDP).

L'idée de ce salon était de permettre une rencontre avec les PME innovantes, les laboratoires et les centres de recherche d'un côté et, de l'autre, les forces spéciales, qu'elles soient françaises ou étrangères, afin de favoriser les échanges et les collaborations entre ces milieux.

“Les opérations spéciales imposent ainsi l'emploi de matériels particulièrement précis, fiables et légers répondant au plus près aux exigences des forces spéciales, en leur permettant de toujours faire face à l'inattendu avec initiative, réactivité, souplesse et discrétion. Ainsi, les matériels utilisés pour nos opérations spéciales sont de véritables défis technologiques”, a avancé le général Gomart, le patron du COS. D'où l'intérêt de se rapprocher des industriels capables de proposer du matériel innovant afin de communiquer sur les besoins tactiques et opérationnels.

S'inscrivant dans le cadre du Pacte Défense/PME, cette manifestation a réuni une centaine d'industriels et de laboratoires qui ont ainsi trouvé une opportunité de présenter leurs produits, du robot terrestre à la caméra thermique permettant de détecter des objets derrière une paroi en passant par un logiciel de modélisation 3D

“Je n'imaginai pas autant d'intelligence croisée entre praticiens et créateurs [...] C'est la première fois que nous pouvons rassembler, dans un même lieu, les forces spéciales, aux avant-postes des conflits actuels, et les entreprises qui développent avec elles, des équipements très spécifiques. Ce salon est une opportunité majeure, une occasion unique en Europe”, a commenté, pour sa part, Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense, lors de sa visite à ce séminaire.

L'art de devenir invisible

FOB, Par: Guillaume Belan 16 avr, 16:19

La prochaine édition de SOFINS devrait avoir lieu dans deux ans, avec sans doute une ouverture encore plus grande sur l'international.



Le premier salon des Forces spéciales SOFINS qui s'est tenu la semaine au camp de Souge dernière recelait de très nombreuses innovations, notamment côté camouflage. Indissociable des guerres modernes, le camouflage a déjà fait l'objet de très nombreuses inventions et recherches. Mais les moyens de détections devenant eux aussi de plus en plus performants, de nouvelles solutions d'invisibilité émergent, visant notamment à se cacher des radars ou autres moyens de visualisation (thermique...).

Le COS a révélé durant une de ses démonstrations un tout nouveau camouflage dédié aux opérations nocturnes. Son intérêt : diminuer la signature infra-rouge ainsi que celle thermique. Cette nouvelle tenue est en cours d'expérimentation au sein des forces spéciales.

MBDA était également présent durant SOFINS et présentait sur son stand une solution de camouflage novatrice dédiée aux véhicules (du 4X4 au char lourd). Baptisé Multisorb, ce camouflage a fait l'objet d'un programme d'étude amont (PEA) de la DGA entre 2003 et 2008, appelé Termidor. Il se présente en deux parties : un tissu spécialement développé plié d'une

manière très particulière qui permet de capter différents types d'ondes (infrarouge, sonore, radar...) ainsi qu'à l'intérieur une plaque métallique qui bloque les ondes électromagnétiques. Solution peu chère, elle est également légère : épaisse de 10 cm, le Multisorb pèse entre 1.5 à 3 kg par m². Ce kit de camouflage a été testé durant quatre mois par une unité de l'armée de terre sur VBL et est opérationnel au sein de l'armée de terre sur les véhicules anti-mines Souvim. Photos: unités du COS durant SOFINS, avec deux types de camouflages (crédits: G Belan)/ Deux VBL dont l'un équipé du kit Multisorb (Crédits: MBDA)

Un calibre plus puissant pour les forces spéciales

FOB, Par: Guillaume Belan 15 avr, 15:25



C'est un des retours d'expériences de l'opération au Mali. A l'occasion du salon des forces spéciales SOFINS qui s'est tenu la semaine dernière, RTD a dévoilé une version de son Sherpa muni d'un canon de 20 mm de Nexter, développé à la demande du COS (Commandement des Opérations Spéciales). Les tirs d'essais vont se dérouler cette semaine au centre de Biscarosse. Deux versions différentes sont testées : le Sherpa forces spéciales avec le canon P20 Nexter (munitions 20-102) sur circulaire (léger, peu encombrant) et le 15B (munitions 20-139) de Nexter sur affût (à l'origine naval) fixé sur un Sherpa light carrier. Plus encombrant ce modèle permet un tir plus

puissant et porte plus loin. Ces deux canons sont éprouvés et en service dans de nombreuses configurations dans les armées françaises.

Il s'agit pour RTD et Nexter de répondre à un besoin des forces spéciales suite à l'opération Serval. En effet jusqu'à aujourd'hui les armements (téléopérés ou sur circulaires) mis en œuvre par les FS sont des calibres 7.62 ou 12.7 mm. Or, durant les nombreux engagements au Mali, ces unités se sont trouvées pris à partie par des calibres de 14.5 mm d'origine russe, qui offrent une portée supérieure au 12.7 (1000 mètres). Le 20 mm permet de faire mouche jusqu'à 2000 mètres. Sur base Sherpa, [cette version canon de 20 mm pourrait être une déclinaison du programme PLFS](#).



Crédits photos: RTD

Les futurs véhicules des forces spéciales

FOB, Par: Guillaume Belan 15 avr, 9:03

Les forces spéciales françaises n'ont jamais été autant sollicitées ces dernières années. Opération Sabre au Sahel puis dans [la reconquête du Mali depuis janvier au sein de l'opération Serval, jusqu'à 500 FS se sont retrouvées engagées simultanément](#). Du jamais vu. Cette force, très souple d'engagement, discrète, avec une faible empreinte au sol mais aux effets démultiplicateurs est devenue indispensable à tout engagement.



A tel point qu'elle se retrouve de plus en plus massivement engagée dans les conflits modernes. Serval est en ce sens emblématique : les FS ont précédé les forces conventionnelles dans la reconquête du territoire Malien. Résultat : alors que les forces conventionnelles devraient voir leur voilure réduire dans les décisions à venir (on évoque la suppression d'une brigade de l'armée de terre), des efforts seront au contraire consentis pour les FS. Et c'est concrètement déjà le cas avec le lancement dès cette année de l'acquisition de nouveaux véhicules.

VLFS : léger et rapide

Les FS françaises vont lancer deux appels d'offres pour remplacer leurs flottes de véhicules. Le premier vise à remplacer la flotte de véhicules légers, aujourd'hui essentiellement constituée des poussives P4 SAS et de quelques VPS (Véhicules Patrouille Spéciale de Panhard, groupe RTD). Ce dernier véhicule récemment acquis est bien plus puissant que la vieillissante P4, mais seuls 51 ont été livrés. Doté d'un moteur performant, le VPS est cependant fragile. Pas moins de cinq de ces véhicules auraient été perdus durant Serval dû à des accidents ou à des tirs adverses, le VPS n'ayant aucune protection. Ce programme de remplacement s'appelle Véhicules Légers Forces Spéciales ou VLFS et doit fournir aux FS françaises près de 240 véhicules de la classe des 3 à 4 tonnes extrêmement mobiles et puissants pour permettre des avancées rapides avec une forte autonomie. L'appel d'offre est attendu cette année et un choix pourrait être fait dès l'année prochaine. Le groupe français RTD qui a produit à la fois la P4 et le VPS devrait candidater avec son ALTV, le VPS n'étant plus au catalogue (le châssis Mercedes n'est plus produit). Déjà vendu à 60 unités en version FS (dont les forces tchadiennes), l'ALTV, sur un châssis Nissan, dispose d'une bonne mobilité et surtout d'une très intéressante charge utile de 1.4 tonnes permettant d'amasser armements et réserves diverses (eau, essence...).



PLFS : robuste et autonome

L'autre appel d'offre est le PLFS (Poids Lourds Forces Spéciales) qui doit venir remplacer la vénérable base de vie roulante des FS, le VLRA. Ce dernier, véritable mule, indestructible, rustique, passant partout, commence à accuser le poids de l'âge. Produit par ACMAT (groupe RTD), près de 200 VLRA sont en service dans les forces spéciales, qui devraient être remplacés par 200 PLFS, à partir de 2015. Et là, ce n'est pas ACMAT qui devrait candidater mais sa maison mère, RTD avec son Sherpa. Déjà, le groupe français a prêté l'année dernière aux forces spéciales françaises trois de ces véhicules : deux en version FS (version ouverte, toit bâché) ainsi qu'un en version Scout, blindé. Ces trois véhicules ont été immédiatement déployés au Sahel dans le cadre de l'opération Sabre pendant 6 mois. Les retours sont bons avec de très nombreuses objections sur les aménagements internes, pris en compte par l'industriel. Le PLFS sera dans la gamme des 8 à 10 tonnes.

Si pour ces deux appels d'offre, de très nombreux concurrents devraient candidater, le fait que Renault et ses filiales Panhard et ACMAT fournissent déjà l'essentiel des véhicules des FS lui donne un avantage certain. Outre un dialogue qui fonctionne bien, le fait d'être français et de

pouvoir assurer un service après-vente sur mesure devraient être un aspect important. D'autant plus qu'il s'agit de petites productions adaptées et déclinées en diverses versions.

Photos: le Sherpa FS qui pourrait remplacer le VLRA, ici, utilisé par les forces spéciales probablement dans le Sahel (crédits: Renault Trucks Défense)

L'ALTV en version forces spéciales qui pourrait remplacer les P4 SAS et VPS présenté au salon SOFINS (crédits: G Belan)

Armement : les actionnaires (Safran, MBDA) de Roxel ne divorcent plus

La Tribune, Michel Cabriol, à Rio de Janeiro | 12/04/2013,



Copyright Reuters

Le spécialiste de la propulsion de missiles tactiques, qui fête ses dix ans d'existence ce vendredi, va rester avec ses deux actionnaires à 50-50, Safran et MBDA. En revanche, la direction de Roxel a entamé des discussions préliminaires pour racheter à Safran, ses activités de propulsion tactique. Le PDG de

Roxel, David Quancard, espère finaliser l'opération en 2013.

Après avoir vendu fin 2012 ses activités hypersoniques au missilier MBDA, le spécialiste de la propulsion de missiles tactiques Roxel (130 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012) a entamé des « discussions très, très préliminaires » avec Herakles (groupe [Safran](#)) pour lui racheter ses activités de propulsion de missiles tactiques. « Nous avons ce projet de consolidation qui doit aboutir avant la fin de 2013 », annonce le PDG de Roxel, David Quancard. La filiale de Safran conçoit, développe et produit des systèmes propulsifs pour des missiles balistiques (M51) et tactiques (Mistral) ainsi que des systèmes de contrôle de vecteur de poussée pour missiles tactiques (MdcN) et intercepteurs. Ce qui représenterait « une dizaine de millions d'euros de chiffre d'affaires » supplémentaires pour Roxel, précise David Quancard. MBDA a donné son feu vert de principe pour cette opération, dont une des difficultés est de détourner les activités de propulsion de missiles tactiques d'Herakles.

Pendant longtemps, Safran, qui a réussi à finaliser en mai 2012 après plus de douze ans d'efforts la consolidation de la propulsion solide avec la création d'Herakles, a nourri l'ambition de racheter les 50 % de MBDA qu'il détenait dans Roxel. Au sein de cette PME, on était plutôt contre puisque MBDA assure environ 70 % de son chiffre d'affaire. Ce que le missilier ne serait peut-être plus tenu de faire une fois Roxel sorti de son giron. D'autant que MBDA détient 100 % de Bayer Chemie, le concurrent de Roxel. Bref, il semble que Safran se soit rangé aux arguments de la direction de Roxel et ait abandonné son projet de racheter cette PME à 100 %. Enfin, MBDA France avait acheté fin 2012 les activités d'intégration et d'essais de statoréacteurs de Roxel France.

L'activité de Roxel stable

En 2012, Roxel, qui emploie près de 600 salariés (dont moins de 200 en Grande-Bretagne) a enregistré un chiffre d'affaires de 130 millions d'euros (contre 120 millions en 2011) pour un résultat net en forte hausse à 11 millions (contre 5 millions en 2011) en raison d'éléments exceptionnels avec la cession des activités hypersoniques à MBDA. En 2013, David Quancard prévoit un chiffre d'affaires et un résultat net stables, hors éléments exceptionnels. Pour l'heure, le PDG de Roxel est inquiet des incertitudes générées par la rédaction du livre blanc et de ses conséquences financières qui pèsent sur la plupart des programmes de défense, et notamment pour ce qui le concerne le futur missile de combat terrestre MMP et l'antinavire léger ANL. Toutefois, rappelle-t-il, MBDA continue à autofinancer le développement des deux missiles, ce qui limite actuellement l'impact des reports de décision de l'Etat sur Roxel. Et la PME a arrêté la définition préliminaire du moteur du MMP.

70 % des prises de commandes à l'export

En 2013, au niveau des prises de commandes, David Quancard estime que « tout dépendra du niveau des commandes étatiques », notamment s'agissant des programmes MMP et ANL, qui quoi qu'il arrive sera lancé en Grande-Bretagne dans sa version britannique (FASGW-Future anti-surface guided weapon), dont les commandes seront honorées par Roxel UK. Si la France ne lance pas ce programme, c'est « le nombre de missiles qui sera réduit ». Outre, le MMP et l'ANL-FASGW, le patron de Roxel mise beaucoup sur l'export, qui a représenté 70 % des prises de commandes. « Elles ont tendance à augmenter », souligne-t-il.

Il s'attend à une commande venant d'Inde de « quelques dizaines de millions d'euros » avec le programme SRSAM (Short Range Surface to Air Missile, un missile sol-air de nouvelle génération), qui, une fois approuvé par New Delhi sera co-développé et coproduit en Inde avec Bharat Dynamics Limited. Un contrat de l'ordre de 6 milliards de dollars (4,5 milliards d'euros), dont 1,8 milliard reviendrait à MBDA, qui attend depuis des années cette très belle commande. Au Brésil, sous la conduite de MBDA, Roxel a transféré la technologie à Avibras pour développer et fabriquer le moteur de l'Exocet MM40. Roxel a également des espoirs de commandes avec les roquettes GLMRS, en partenariat avec l'américain Lockheed Martin, et la 122 mm Phenix avec le polonais Bumar ainsi que le missile RBS-15 de Saab Bofors Dynamics.

Deux drones MQ-9 Reaper livrés à l'armée de l'Air d'ici début 2014?

Zone Militaire, 12 avril 2013 – 14:28

Après plus de trois ans de tergiversations, il est désormais pratiquement acquis le prochain drone MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance) de l'armée de l'Air sera le MQ-9 Reaper du constructeur américain General Atomics.

Pour rappel, en juillet 2011, un choix avait été fait en faveur du Heron TP de l'israélien IAI, lequel aurait été "francisé" par Dassault Aviation. Cette solution fit l'objet de vifs débats au Parlement, les députés y étant favorables alors que les sénateurs penchaient pour le drone américain.

Quoi qu'il en soit, les discussions actuellement en cours avec le Pentagone concernant l'acquisition de MQ-9 Reaper – non armés – seraient en train de s'accélérer si l'on en croit [l'hebdomadaire Challenges](#). Il y a quelques jours encore, il était question d'une livraison des premiers drones de ce type en 2016. Mais a priori, l'armée de l'Air pourrait en effet disposer de

ses deux premiers exemplaires d'ici le début de l'année 2014, voire même avant la fin 2013, afin de remplacer au plus tôt ses vénérables Harfang.

Selon Challenges, les discussions portent sur une commande préliminaire de deux Reaper Block 1, c'est à dire la première version du drone de General Atomics. "On est en pleine négociation, les choses avancent bien, même s'il faut rester très prudent. (...) Les besoins au Sahel sont énormes, on ne peut pas dépendre ad vitam aeternam des drones américains et de Harfang en bout de course", ont confié à l'hebdomadaire des sources proches du dossier.

Dans un second temps, et en fonction des crédits disponibles, entre 9 et 12 autres Reaper Block 5, plus puissants, feraient l'objet d'une commande ultérieure, les deux premiers exemplaires acquis devant être rétrofités à ce standard par la suite.

Cette solution a été poussée par l'armée de l'Air pour répondre à ses besoins opérationnels urgents alors que la Direction général pour l'armement (DGA) aurait préféré attendre que les Reaper Block 5 soient disponibles. Le montant de la commande totale serait de 250 à 300 millions de dollars, pièces de rechange comprises.

En outre, il est toujours question de "franciser" les Reaper, notamment au niveau de la chaîne de contrôle et des calculateurs de mission. Là, ce serait Cassidian, filiale d'EADS, qui tiendrait la corde. Mais d'après Challenges, certains, à la DGA, pencheraient plutôt pour Thales.

Cela étant, tout est loin d'être encore fait... Car il faudra que cette vente ait l'accord du Congrès des Etats-Unis. En théorie, cela ne devrait pas poser de problèmes dans la mesure où d'autres pays avant la France ont passé cette étape. Seulement, le climat n'est pas favorable actuellement étant donné que certains parlementaires remettent en question le rôle des drones. En cas d'échec, il ne resterait plus qu'à se tourner vers la solution proposée par IAI et Dassault Aviation : elle est toujours sur la table.

Livraison du dernier Caracal commandé sur crédits « plan de relance »

Mise à jour : 12/04/2013 09:58

La direction générale de l'armement (DGA) a livré à l'armée de l'air le 8 février 2013 le cinquième et dernier des cinq hélicoptères EC 725 Caracal commandés en 2009 à Eurocopter, dans le cadre du plan de relance de l'économie.



Ces hélicoptères ont vocation à compléter la flotte de 14 Caracal en service dans l'armée française et régulièrement déployés lors d'opérations extérieures.

L'EC 725 est un hélicoptère destiné à accomplir des missions de recherche et de sauvetage en zone, de combat, de transport de troupes sur longue distance et des missions spéciales. Il intègre des équipements spécifiques pour ce type de missions, tel que le ravitaillement en vol, un système de contre-mesures, une caméra

infrarouge ou des instruments de localisation d'un pilote éjecté.

Hélicoptère biturbine de la classe des 11 tonnes, l'EC 725 est le premier hélicoptère français équipé d'un système d'autoprotection complet, de visualisation par écran LCD et d'un blindage. Il est aussi capable d'accomplir des missions de sauvetage en mer.

Ce contrat a représenté un plan de charge de l'ordre de 100 personnes par an pour Eurocopter et de 150 personnes par an pour ses 400 fournisseurs.

DCNS : Lancement du programme des corvettes malaisiennes

Mer & Marine, 18/04/2013



Vue du design de base de la Gowind Combat, à partir duquel les bâtiments malaisiens seront développés crédits : DCNS

Dans le cadre de la commande par la Malaisie de six corvettes du type Gowind Combat, DCNS accueille à Lorient, depuis quelques jours, une trentaine d'ingénieurs malaisiens. A l'instar du programme des sous-marins vendus au Brésil, pour lequel DCNS a assuré en France la formation de 200 ingénieurs et techniciens brésiliens (avec notamment une école de design de sous-marins à Lorient), l'accueil des

Malaisiens entre dans le cadre du transfert de technologie lié au programme Gowind Malaisie. Les futurs bâtiments seront, en effet, réalisés localement sous la maîtrise d'œuvre du chantier Boustead Naval Shipyard (BNS). Pour ses futurs bâtiments, la Malaisie a retenu comme base le design Gowind Combat, développé par DCNS afin de proposer à l'export une corvette réalisée aux normes militaires (contrairement aux patrouilleurs hauturiers du type Gowind OPV, construits aux normes civiles) et fortement armée. Ce design sera adapté aux besoins de la Malaisie. D'où la présence en France d'ingénieurs de ce pays, qui vont participer prochainement, avec les équipes de DCNS, aux travaux de conception des corvettes. « L'arrivée des ingénieurs malaisiens à Lorient marque le démarrage d'une étape importante. Après deux mois de formation, les ingénieurs malaisiens intégreront les équipes d'ingénierie de DCNS à Lorient pour participer, en binôme avec les ingénieurs français, aux travaux de conception de leurs navires », explique Benoît Chapalain, directeur du programme Gowind Malaisie chez DCNS.

Apporter l'expertise française pour la conception et la construction

Dans le cadre du contrat signé en 2012, le groupe français assure auprès de BNS une aide à la conception et à la construction du navire, ainsi qu'une assistance à la maîtrise d'œuvre. DCNS précise que la formation des Malaisiens est dispensée par des ingénieurs et techniciens du groupe, formateurs au sein de DCNS Universeaty, sa nouvelle structure de transmission de compétences en interne et vers ses clients. « Le groupe apporte ainsi à la Malaisie une expertise technique reconnue tant dans le domaine de l'ingénierie que celui de la construction navale. De plus, la formation est adaptée aux spécificités culturelles du pays ».

Parallèlement, une douzaine de cadres de DCNS sont désormais en poste en Malaisie. Ils assurent une mission d'assistance à la gestion de programme auprès de BNS. Avec la montée en puissance du programme, une soixantaine de collaborateurs du groupe seront présents en Malaisie, répartis entre Kuala Lumpur et Lumut, à environ 200 kilomètres au nord de la capitale, où se situe le chantier au sein duquel seront construites les six corvettes Gowind d'ici la fin de la décennie.

Il s'agit du second grand contrat naval en Malaisie pour DCNS, après la livraison en 2009 et 2010 de deux sous-marins d'attaque du type Scorpène.

La nouvelle Gowind Combat

Et c'est aussi le premier contrat pour cette nouvelle corvette conçue par DCNS. Longue de 102 mètres et affichant un déplacement de 2400 tonnes en charge, la Gowind Combat est équipée d'un système de combat SETIS, développé par l'industriel français pour les frégates multi-missions (FREMM) et retenu par la Malaisie. Le bâtiment peut mettre en œuvre jusqu'à 8 missiles antinavire Exocet MM40 Block3, un système surface-air VL Mica (8 à 16 missiles), une tourelle de 76mm (ou de 57mm), deux canons télé-opérés de 20 à 30mm, des torpilles, par exemple MU90, ainsi qu'un hélicoptère et des drones. La corvette est dotée d'un mât intégré, abritant notamment un radar tridimensionnel, ainsi que de puissants moyens de guerre électronique. Mais elle embarque aussi un sonar de coque et un sonar remorqué (pouvant aller jusqu'au Captas 4) lui conférant de solides capacités en matière de lutte anti-sous-marine.

Armée par un équipage de 65 marins, avec la capacité d'accueillir 25 passagers, par exemple des forces spéciales, cette corvette constitue le haut de gamme de la famille Gowind, de DCNS, qui comprend, à l'autre bout du spectre, le patrouilleur hauturier (OPV) L'Adroit. Un bâtiment de 87 mètres de long et 1500 tonnes en charge, simple et moins armé, dédié aux missions d'action de l'Etat en mer. Ce prototype, construit sur fonds propres par DCNS, a été livré en 2012 et mis à disposition de la marine française pour une durée de trois ans. Il est proposé à différents pays, dont l'Afrique du sud.

Raidco Marine vend deux vedettes à la Libye

Mer & Marine, 18/04/2013

La marine libyenne prendra livraison, le 26 avril, des deux dernières vedettes de la série RPB 20 de Raidco Marine, qui étaient en attente à Lorient. Dérivés des 24 vedettes côtières de surveillance maritime (VCSM) livrées à la Gendarmerie maritime française entre 2003 et 2007, les deux bâtiments libyens, qui seront nommés Janzour et Akrama, présentent quelques particularités. Classés par le Bureau Veritas, ils sont notamment dotés de deux groupes électrogènes et d'un matériel de radiocommunication spécifique.



Les deux vedettes du type RPB-20 acquises par la marine libyenne
crédits : BENOIT FLOCH

En plus de la vente de ces vedettes, Raidco Marine va assurer à Lorient la formation de 32 marins libyens (dont 4 officiers), soit deux équipages par bateau, ainsi que 6 personnels de maintenance. Ces militaires resteront en France durant un mois, avant que les vedettes gagnent la Libye par leurs propres moyens avec un équipage mixte (3 marins de Raidco et 5 Libyens).

Capables d'atteindre 28 nœuds, les RPB 20 mesurent 20 mètres de long pour 5.3 mètres de large. Pouvant être équipées d'artillerie légère, ces vedettes disposent à l'arrière d'une rampe pour la mise à l'eau d'une embarcation rapide.

On notera que ce modèle a rencontré un vif succès à l'export, puisqu'il a été choisi par l'Afrique du sud (2 unités), le Gabon (4), la Guinée (3), la Mauritanie (2), le Maroc (11), le Nigéria (4), la Tunisie (4) et le Sénégal (4). Avec les 24 VCSM françaises, les vedettes libyennes sont les 59^{ème} et 60^{ème} RPB 20 vendues par Raidco.

Deux marchés d'externalisation de l'habillement pour Ineo Support Global

Ligne de Défense, 17.04.2013

Le renouvellement du marché d'externalisation de l'habillement des fonctionnaires de la Police Nationale a été attribué à un groupement d'entreprises qui rassemble Ineo Support Global, [La Calaisienne](#) et [Balsan](#).

Ce marché était précédemment détenu par Armor Lux. La société finistérienne a concouru sans succès, tout comme Paul Boyé et un groupement formé d'Unicorp (groupe canadien), [Atalian](#) et [Mulliez-Flory](#) (un groupe implanté près de Cholet).

Le marché, d'une durée de quatre ans (avec une reconduction possible d'une année), porte sur la fabrication, l'approvisionnement et la distribution de vêtements et accessoires au profit des 125 000 personnels de la police nationale qui disposent d'un compte à point individuel et peuvent directement commander leurs tenues.

Annuellement, 170 000 commandes devraient être enregistrées, pour un total de 1,2 million de pièces distribuées par an dans 900 points de distribution (les livraisons Outre-Mer étant assurées par le Ministère depuis Limoges).

Selon des chiffres du ministère de l'Intérieur, 400 produits (pour 44 « vestiaires » différents) et 4 500 références sont concernés. La valeur de ce contrat de 4 ans est estimée à 85 millions d'euros.

Du côté de la Défense. Parallèlement à ce marché d'externalisation de l'Intérieur, un autre marché identique est en cours d'attribution; il s'agit de celui, inédit, de l'externalisation de la fonction Habillement au sein du ministère de la Défense.

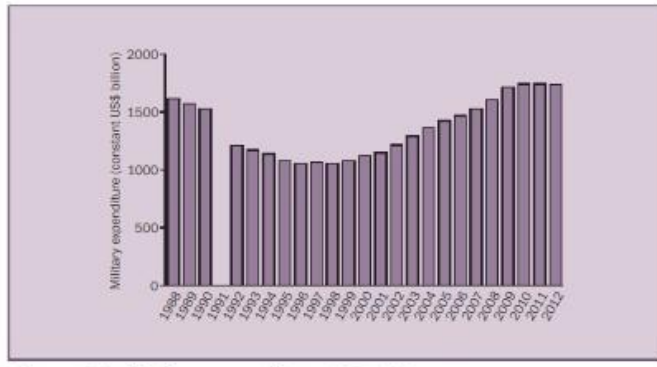
Le groupement attributaire a été nommé; il s'agit de *Griffe défense* avec Ineo Support Global, La Calaisienne, Eminence, Saint-James, TDV etc. Trois autres groupements ont pris part à cette compétition.

Toutefois, le ministère de la Défense a précisé que la décision définitive d'externalisation de cette fonction ne sera prise qu'en juin. Il s'agira alors de choisir définitivement entre le maintien en régie et l'externalisation, solution que refusent les syndicats.

10 – Le Monde : Modernisations & Equipements

Le SIPRI constate une érosion des dépenses militaires mondiales en 2012

Ligne de Défense, 15.04.2013



Les dépenses militaires dans le monde ont diminué en 2012 par rapport à l'année précédente, la première baisse enregistrée dans ce domaine depuis 1998, d'après un rapport de l'Institut international de recherche sur la paix (Sipri) qui sera rendu public ce matin.

Ce phénomène s'explique principalement par les coupes opérées dans les budgets de la

défense des pays occidentaux, alors que la Chine et la Russie les ont au contraire augmentés.

Hors inflation, les dépenses militaires mondiales ont baissé de 0,5% par rapport à 2011 pour passer à 1.750 milliards de dollars (1 330 milliards d'euros) en 2012, selon le Sipri. Dans le même temps, la Chine et la Russie ont augmenté leur budget de la défense respectivement de 7,8% et de 16%. Dans les régions où les tensions sont traditionnellement fortes, les dépenses militaires sont elles aussi en hausse, comme au Moyen-Orient (+ 8,4%) et en Asie (+ 3,3%).

Pour lire le résumé du rapport 2012, cliquer [ici](#). Pour accéder à la base de données, cliquer [ici](#).

Baisse des dépenses militaires mondiales en 2012, une première depuis 1998

Le Monde.fr | 15.04.2013 à 17h25 • Mis à jour le 15.04.2013 à 17h38 - Par Edouard Pflimlin



Les dépenses militaires mondiales ont atteint 1 750 milliards de dollars en 2012, soit une baisse de 0,5 % depuis 2011, selon les chiffres publiés lundi par le think tank Sipri. D'après les dernières évaluations des budgets de défense, publiées lundi 15 avril par le Stockholm [International](#) Peace Research Institute (Sipri), la diminution globale des

dépenses de [défense](#) est due aux réductions importantes des dépenses imposées par la crise. Les budgets ont ainsi baissé aux Etats-Unis, en [Europe](#) centrale et occidentale, en [Australie](#), au [Canada](#) et au [Japon](#).

C'est la première fois que ces dépenses reculent depuis 1998. Concernant les Etats-Unis, le Dr Elisabeth Sköns, ancienne directrice du programme "Dépenses militaires et production d'armes" du Sipri, explique que "la loi de contrôle budgétaire américaine exige des réductions dans les dépenses publiques projetées sur la période 2012-2021 pour un total de de 2 100 milliards de dollars, dont près de la moitié de ces coupes (1 000 milliards de dollars) concerneront des dépenses militaires".

S'ajoutent à cet impératif budgétaire d'autres facteurs, comme "la fin des opérations militaires en [Irak](#) et le retrait en cours des forces [armées](#) américaines en [Afghanistan](#), qui devraient logiquement se [traduire](#) par d'importantes réductions des dépenses militaires, étant donné que

ces guerres ont contribué à la hausse importante (69 % en termes réels) des dépenses militaires américaines depuis le début de la guerre contre le terrorisme en 2001."

L'Europe occidentale dépassée par l'Asie de l'est

En Europe, les budgets sont aussi en recul. En France notamment, le budget a baissé de 62,7 milliards de dollars en 2011 à 58,7 milliards de dollars en 2012. Le nouveau livre blanc sur la défense française est attendu prochainement. Il pourrait [annoncer](#) de nouvelles coupes drastiques dans le budget militaire français.

Depuis la [crise financière](#) mondiale de 2008, 18 des 31 Etats européens membres de l'[Union européenne](#) ou de l'[OTAN](#) ont réduit leurs dépenses militaires de plus de 10 % en termes réels. Dans ce contexte, l'Europe occidentale dépense encore 286 milliards de dollars pour sa défense, mais elle a été dépassée en 2012 par l'Asie de l'Est, avec 302 milliards de dollars.

Cette baisse aura-t-elle des effets sur les capacités militaires opérationnelles de l'UE ? [Pour Elisabeth Sköns](#), "il n'existe pas, de manière générale, de relation linéaire entre les dépenses et la capacité [de l'UE à agir]. Cette capacité dépendra aussi de la manière dont l'argent est utilisé." Au sein de l'Union européenne, des instruments comme "la mise en commun et le partage de matériel militaire, ou le développement et la production en commun" permettent par exemple de réduire les coûts sans [diminuer](#) fortement la capacité d'intervention.

"Les réductions actuelles des dépenses militaires sont susceptibles d'[avoir](#) un impact sur les capacités européennes dans les opérations militaires, mais pas d'une façon sérieuse, ni d'une manière qui aura des conséquences profondes pour la défense et la sécurité de l'Europe", estime la chercheuse. Une vision plutôt optimiste, alors que pour d'autres observateurs, les opérations lors de la guerre contre la [Libye](#) ont mis en lumière des lacunes en termes de matériel (drones, ravitaillement en vol, bombes de précision...), dues notamment à des budgets militaires en baisse.

Investissements massifs en Chine

A l'échelle mondiale, "les réductions des pays occidentaux ont été largement compensées par l'augmentation des dépenses en Asie, en Europe de l'Est, au Moyen-Orient et en [Afrique](#) du Nord, et en Amérique latine", souligne le Sipri. La [Chine](#), au deuxième rang des plus grands dépensiers en 2012, a augmenté ses dépenses de 7,8 % (11,5 milliards de dollars) pour [atteindre](#) en 2012 166 milliards de dollars. Le rythme est inférieur aux années précédentes, où il était à deux chiffres, mais il reste impressionnant étant donné le niveau déjà atteint par le budget de défense. Cependant, le niveau est stable, à 2 % du produit intérieur brut (PIB) depuis plusieurs années. C'est donc la très forte croissance chinoise qui explique l'augmentation en valeur absolue.

La Russie, en troisième position, a augmenté ses dépenses de 16 % (12,3 milliards de dollars) pour [atteindre](#) 90,6 milliards de dollars, passant de 4,1 % à 4,4 % du PIB. Les dépenses militaires en Europe de l'Est ont bondi de 15,3 % en 2012, la plus forte progression dans la région. Outre la [Russie](#), les dépenses de l'[Ukraine](#) ont sensiblement crû de 24 % à 4,87 milliards de dollars.

S'il a diminué globalement, le total des dépenses mondiales reste encore plus élevé en termes réels que le pic atteint vers la fin de la guerre froide.

Changement d'équilibre

"Nous assistons à ce qui pourrait être le début d'un changement dans l'équilibre des dépenses militaires mondiales, des pays riches occidentaux vers les régions émergentes. Tandis que les politiques d'austérité et la réduction des effectifs en Afghanistan réduisent les dépenses pour les uns, les fonds liés à la croissance économique continuent d'[augmenter](#) pour les autres", écrit dans un communiqué le Dr [Sam Perlo-Freeman](#), directeur du programme "Dépenses militaires et production d'armes" du Sipri. "Toutefois, les Etats-Unis et leurs alliés assurent toujours la grande majorité des dépenses militaires mondiales. L'ensemble des Etats membres de l'OTAN ont dépensé près de 1 000 milliards de dollars."

En 2012, la part des Etats-Unis dans les dépenses militaires mondiales est tombée en dessous des 40 %, une première depuis l'effondrement de l'Union soviétique. Une tendance à la baisse initiée en 2011 et qui s'est accélérée en 2012, avec un recul des dépenses militaires américaines de 6 % en termes réels, à 682 milliards de dollars.



Courses aux armements

D'autres régions de la [planète](#) "prennent le relais" en matière de dépenses de défense. Cependant, le ralentissement de la croissance économique dans les pays émergents a aussi conduit à un ralentissement des dépenses militaires. Seuls le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont augmenté leur taux de dépenses

militaires entre 2003-2009 et 2009-2012, rappelle le Sipri. Le taux d'augmentation annuel moyen des dépenses militaires en Asie, par exemple, a diminué de moitié, passant de 7 % par an en 2003-2009, à 3,4 % par an en 2009-2012. Comme la croissance reste soutenue, elle gonfle mécaniquement les dépenses de défense asiatiques. Mais, selon Elisabeth Sköns, "l'autre [facteur de hausse des budgets militaires asiatiques] est l'existence d'une dynamique course aux armements dans des contextes locaux spécifiques".

Si en Asie et en Océanie, les dépenses militaires ont crû de seulement 3,3 % en 2012, des augmentations importantes ont été observées, notamment en [Mer de Chine](#) méridionale, au [Vietnam](#) (où les [tensions et différends territoriaux avec la Chine](#) entraînent de grands achats de matériels navals) et en [Indonésie](#). En Asie de l'Est, plus généralement, il y a une [véritable course aux armements navals](#), avec notamment l'acquisition de sous-marins, mais aussi de nombreux navires de surface. Même le [Japon, pourtant écrasé par le fardeau d'une dette dépassant 200 % du PIB, prévoit d'augmenter](#), modestement, son important budget militaire cette année, une première après plus d'une décennie de baisse !

"De même, il y a eu une dynamique continue dans la course aux armements entre l'[Inde](#) et le [Pakistan](#). Cependant, depuis 2009, les dépenses militaires de l'Inde ont été à peu près stable, mais après une forte hausse au cours des années 2000", souligne Mme Sköns.

Impact des menaces terroristes et sécuritaires

La hausse suit aussi la carte des conflits et des menaces terroristes et sécuritaires. Les dépenses militaires ont fortement augmenté en Afrique du Nord – de 7,8 % en termes réels –, résultat à la fois de la modernisation militaire en cours et des préoccupations liées aux groupes terroristes au Sahel, en particulier [Al-Qaida](#) au Maghreb islamique ([AQMI](#)). Le conflit actuel contre les islamistes au [Mali](#) devrait [soutenir](#) cette tendance.

En Amérique latine, les dépenses ont augmenté de 4,2 % en 2012. Les plus fortes hausses ont été réalisées par le [Paraguay](#) (43 %) et le [Venezuela](#) (42 %), notamment grâce à la rente pétrolière. Le rôle croissant de l'[armée](#) dans la lutte contre les cartels de la drogue au [Mexique](#) explique une augmentation des dépenses de 9,7 %.

Enfin, les dépenses militaires au Moyen-Orient se sont accrues de 8,4 % en 2012. La plus forte hausse au monde en 2012 a été réalisée par [Oman](#) (+ 51 %, passant de 4,29 milliards de dollars à 6,7 milliards de dollars). L'[Arabie saoudite](#) a également accru ses dépenses de 12 %, à 56,7 milliards de dollars. La menace iranienne, qui développe un programme [nucléaire](#) militaire et des capacités de missiles balistiques, inquiète grandement ses voisins... Les dépenses de l'[Iran](#) sont cependant inconnues du Sipri.

>> [Lire](#) aussi : "[La base de données du Sipri sur les dépenses militaires](#)"

Armement : les cinq contrats qui font rêver les industriels français au Brésil



Le Rafale de Dassault Aviation parviendra-t-il à s'imposer dans le ciel brésilien ? Copyright Reuters⁴

La Tribune, Michel Cabriol, à Rio de Janeiro | 12/04/2013, 06:00 -

Alors que le salon de l'armement de Rio de Janeiro (LAAD Defence & Security) ferme ses portes ce vendredi, cinq grands appels d'offre internationaux lancés par le Brésil sont très

convoités par les industriels de l'armement français pour un montant estimé à plus de 15 milliards d'euros : achat d'avions de combat (Dassault Aviation), renouvellement d'une partie de la flotte de surface (DCNS, Thales, MBDA), surveillance maritime (EADS, Thales) et lancement d'un satellite de télécoms civil et militaire (EADS et Thales).

Au fil de ces dix dernières années, le salon de la défense de Rio de Janeiro (LAAD Defence & Security), le plus grand en Amérique Latine, s'est imposé comme une étape incontournable du grand barnum des industriels de l'armement, qui sillonnent les quatre coins de la planète. Ainsi, quelque 680 exposants brésiliens et étrangers ont répondu présent et quatorze ministres de la Défense (Afrique du Sud, Angola, Argentine, Belgique, Chili, Slovaquie, Ethiopie, Grèce, Haïti, Mauritanie, Royaume-Uni, Sénégal, Suriname et Ukraine) ont fait le déplacement. Pourtant en dépit des enjeux commerciaux et de la croissance spectaculaire de LAAD en 2013, aucun des patrons des grands groupes français de l'armement n'a fait le déplacement cette année à Rio de Janeiro, à l'exception du futur ex-patron d'Eurocopter, Lutz Bertling, de passage ce vendredi.

Un satellite de télécoms civil et militaire

C'est l'un des appels d'offre les plus chauds du moment au Brésil. Et cela va être une sacrée bagarre pour décrocher ce contrat d'un satellite civil (bande ka) et militaire (bande x) estimé entre 250 et 300 millions d'euros. Pas moins de sept groupes, dont les deux constructeurs français ([Thales](#) Alenia Space et Astrium) cette fois-ci concurrents et les américains Boeing et Loral, ont déposé une proposition en début de semaine au maître d'ouvrage brésilien Visiona, une joint-venture créée pour l'occasion entre l'avionneur brésilien Embraer (51 %) et le l'opérateur public

Telebras (49 %), qui choisira le lanceur pour mettre en orbite ce satellite en 2016. Sont également de la partie le Russe ISS Reshetnev, qui a répondu en partenariat avec le canadien MDA, l'israélien IAI et enfin le japonais Melco (Mitsubishi Electric).

Après la demande d'information (RFI) lancée en décembre, l'appel d'offre (RFP) portant sur la construction de SGDC-1 ainsi qu'une partie de son segment sol pour contrôler le satellite et ses missions, a été lancé mi-février. Réponse attendue des Brésiliens, qui souhaitent un important transfert de technologies, avant la fin de l'année. Les deux constructeurs français, qui ne souhaitent pas dévoiler leur offre, se disent très flexibles sur ce point crucial. « Les besoins spatiaux brésiliens vont au-delà de cet appel d'offre, précise-t-on chez Thales Alenia Space. Nous sommes prêts à accompagner la montée en puissance de l'industrie spatiale brésilienne ». C'est l'Agence spatiale brésilienne (AEB) qui décidera toutefois de l'ampleur du transfert de technologies et avec qui. Un deuxième satellite devrait suivre (SGDC-2) deux ans plus tard pour un montant estimé à plus de 275 millions d'euros.

La surveillance de l'espace maritime brésilien

Après Sisfron, le méga-contrat de 4,5 milliards d'euros perdu par Thales et [EADS](#) et remporté par l'omniprésent Embraer, qui souhaite grossir dans les activités de défense et de sécurité, voici le programme SisGAAZ (système de surveillance de l'Amazonie bleue), géré par la marine brésilienne, qui en a fait une de ses priorités, voire sa priorité. Pourquoi l'Amazonie bleue ? C'est « un coup médiatique de la marine, explique-t-on à La Tribune. L'Amazonie est un puissant véhicule de marketing ». Évalué à environ 3 milliards d'euros, ce projet porte sur la mise en réseau de tous les radars maritimes et de leur interconnexion sur toute la façade atlantique en vue de protéger notamment les énormes réserves pétrolières offshore du Brésil. Soit 7.300 kilomètres de côtes.

La demande d'informations (RFI) de la marine est attendue avant juin pour une étude de faisabilité. EADS et sa filiale Signalis (fusion de Sofrelog et Atlas), qui est le leader mondial de la surveillance maritime grâce à son système Spationav, Thales ainsi que le suédois SAAB, Embraer et des groupes israéliens devraient se mettre sur les rangs pour remporter ce très beau contrat. Les géants des BTP brésiliens (Odebrecht et Andrade Gutierrez, notamment), intéressés par les travaux d'infrastructures sont également dans les starting-blocks. « Avec 45.000 kilomètres de côtes déjà sécurisées, - ce qui nous place au rang de leader mondial -, nous avons l'expertise pour gérer ce programme », estime-t-on chez EADS. Reste à connaître les règles de jeu que va imposer Brasilia, qui a de plus en plus tendance à protéger les groupes nationaux en général, et Embraer, en particulier.

Prosuper, le renouvellement d'une partie de la marine de surface

Mis à quai depuis 2010, le programme de renouvellement d'une partie de la flotte de surface brésilienne, Prosuper, attend de prendre le large mais son lancement est sans cesse reporté par la présidence brésilienne... faute de crédits budgétaires suffisants. Car Prosuper, c'est quand même onze bâtiments, soit cinq frégates de 6.000 tonnes (3 + 2), cinq patrouilleurs de 1.800 tonnes (3 + 2) et un pétrolier ravitailleur multirôle (logistique). Ce contrat, désormais attendu en 2017-2018 par certains industriels, est évalué à 4 milliards d'euros.

Sauf que BAE Systems a réussi à mettre le pied dans la porte dans le programme Prosuper en proposant avec succès à la marine brésilienne trois patrouilleurs de 2000 tonnes (près de 160 millions d'euros) qui devaient être réalisés pour Trinidad et Tobago mais qui a finalement renoncé en 2010 à les prendre. Deux autres patrouilleurs devraient être réalisés par un chantier naval

brésilien. Enfin, BAE Systems pousse des frégates d'occasion du type 22 batch III (quatre), qui ont été désarmées par la Royal Navy. Ce qui ne réduit pas pour autant l'attractivité de Prosuper, un des rares programmes ambitieux au monde de renouvellement de flotte de surface, au regard de la sévère concurrence que se livrent les chantiers navals français (DCNS avec la frégate multimissions Fremm), italien (Fincantieri avec la Fremm italienne), espagnol (Navantia avec la F100) allemand, néerlandais et coréen. Et bien sûr britannique avec BAE Systems.

PRONAE, deux porte-avions pour la marine brésilienne ?

Le programme PRONAE est à plus long terme. Après 2025. Mais le plan de développement de la marine brésilienne prévoit à terme une trentaine de nouveaux bâtiments, dont deux porte-avions à propulsion classique en vue de remplacer l'antique Sao Paulo (ex-Foch). Soit entre trois et cinq milliards d'euros par bâtiment. Dans le cadre d'un RFP lancé en 2012 - une phase préliminaire de PRONAE -, DCNS, qui a exposé à LAAD une maquette d'un porte-avions, a remis une offre portant sur la définition du design du futur porte-avions. Les Russes, les Britanniques, les Espagnols, les Italiens et les Américains ont également remis des offres, précise-t-on chez DCNS. Certains estiment que Paris pourrait supporter cette offre de DCNS plutôt que celle dans le cadre de Prosuper. Car la France ferait alors d'une pierre deux coups, le porte-avions et la version navale du Rafale.

Le Rafale dans le ciel brésilien ?

Quand le Brésil se décidera-t-il à choisir enfin un avion de combat entre les constructeurs [Dassault Aviation](#) (Rafale), Boeing (F-18) ou Saab (Gripen NG) ? Le ministre brésilien de la Défense, Celso Amorim, qui a fait allusion lors du discours d'inauguration au programme FX2 de renouvellement de la flotte des avions de chasse (3 milliards d'euros), n'a pas donné beaucoup plus de visibilité. "Nous avons pleine conscience qu'il faut le réaliser", s'est-il limité à dire. Lors d'une conférence de presse éclair, il a souligné qu'il "n'avait pas de boule de cristal" pour dire quand serait choisi l'avion vainqueur. L'appel d'offres portant sur l'achat de 36 avions de chasse par l'armée de l'air brésilienne a été repoussé à plusieurs reprises en raison de coupes budgétaires.

Pour autant, dans les allées du salon, les observateurs présents à LAAD étaient plutôt pessimistes sur les chances du Rafale. Si Brasilia devait choisir maintenant, ce ne serait pas l'avion de combat français, expliquaient plusieurs personnes interrogées par La Tribune. « Le moment du Rafale est passé », estime ainsi un industriel. Le report du programme arrange donc les affaires du Rafale... Jusqu'à quand ?

Algérie : la France hors-jeu des grands contrats d'armements

La Tribune, Michel Cabirol | 18/04/2013, 17:02

C'est un fiasco commercial pour les grands groupes français de l'armement en Algérie. En dépit des efforts politiques de Paris, Alger oublie régulièrement les propositions françaises en vue d'équiper les forces armées algériennes.



Copyright Reuters

C'est un peu la déprime chez les grands commerçants d'armements français en Algérie. En dépit du voyage de François Hollande en décembre, puis la guerre menée au Mali par Paris contre les djihadistes et la bonne coopération entre les services de renseignements, l'espoir était quelque peu

revenu dans les grands groupes français, qui font régulièrement chou blanc depuis des années en Algérie. Rien n'y fait. Si ce ne sont pas les Russes, qui vendent de façon régulière leurs armements comme des petits pains, ce sont les Allemands, les Britanniques, les Italiens, voire les Chinois, qui raflent la plupart des contrats en compétition en raison des choix de la présidence algérienne... Bref, jamais les Français, bel et bien tricards à Alger. "Tous sauf la France", résume-t-on dans les milieux de l'armement français lassés par les choix d'Alger et du clan du président Bouteflika, qui décide de ces contrats.

Deux grands contrats sont actuellement en négociations à Alger. Et la France semble déjà hors jeu. L'Algérie négocie, selon plusieurs sources concordantes, avec l'Italie l'acquisition de quatre frégates multimissions italiennes Fremm, dont deux en option, fabriquées par le chantier naval Fincantieri en dépit des propositions françaises. Le contrat devrait être signé assez rapidement, estiment ces mêmes sources. Le ministre de la Défense italien, l'amiral Giampaolo Di Paola, était allé négocier à Alger cette acquisition en septembre dernier. Pour l'Italie, l'Algérie est le premier client pour son industrie de l'armement (9,08 % du total). Le ministère de la défense algérien a commandé pour 477,5 millions d'euros de matériels de guerre italiens en 2011. La marine algérienne a récemment acheté pour 450 millions d'euros deux LPD (Landing Platform Dock) un porte-hélicoptères de la classe San Giorgio. De son côté, DCNS, qui proposait des Fremm à Alger, poursuit avec succès la préparation de la frégate vendue à la Marine Royale du Maroc. La Fremm a effectué mercredi en présence du client marocain sa première sortie à la mer, coup d'envoi des essais en mer qui se dérouleront au cours des prochaines semaines au large des côtes bretonnes. La livraison interviendra à la fin de l'année.

Le Rafale shooté par Alger ?

En outre, les Algériens, qui souhaitent remplacer 34 Mig-29 dont ils ne sont pas satisfaits, seraient en négociations pour acheter du Gripen NG. Une rumeur tenace qui court depuis une dizaine de mois. Ce qui voudrait dire que le Rafale serait hors jeu. Le constructeur du Gripen, Saab est déjà référencé en Algérie. L'avionneur suédois a récemment vendu des missiles anti-navires suédois RBS 15 mark III (Saab Bofors Dynamics) destinés à équiper les deux frégates allemandes Meko vendues à Alger.

Une telle négociation confirmerait que la France serait hors-jeu des grands contrats d'armements algériens. L'armée de terre est équipée de chars BMP-3 et T90 russes, de camions Man et de véhicules blindés Fuchs allemands. La défense aérienne est assurée par les Russes avec des missiles Pantsir S-1 (courte portée) et S-300 PMU-2 (longue portée). L'armée de l'air est exclusivement composée d'avions de combat russes : 34 MiG 29, 44 Su-30 MKA, 16 (52 à terme) YAK-130. Enfin, la marine algérienne collectionne différents fournisseurs : 2 LPD italiens, 3 corvettes lourdes chinoises, 2 corvettes allemandes Meko A200, 3 remorqueurs britanniques, deux sous-marins 636 russes. Elle pourrait acheter, outre les quatre Fremm italiennes en négociations, deux autres Meko A200.

La France est-elle blacklistée ?

Pourquoi la France est-elle blacklistée en Algérie ? Outre l'histoire douloureuse entre les deux pays, qui n'a pas été encore évacuée, l'Algérie reprocherait également à la France son manque d'empressement au début des années 90 à sa demande d'aide pour lutter contre la guérilla islamiste. Alger avait demandé toute une série de matériels militaires que la France lui aurait refusé. "Il y a un ressenti durable coté algérien", explique-t-on à La Tribune. En revanche, certains pays comme l'Afrique du Sud a fourni une aide à l'Algérie pendant cette période noire. C'est pour cela que Alger a commandé pour ses futures frégates Meko des missiles sud-africains de défense anti-aérienne Umkhonto (« fer de lance de la nation ») et air-sol Mokopa (Denel). Enfin, le clan d'Abdelaziz Bouteflika à un an de l'élection présidentielle, en avril 2014, pourrait accélérer les négociations actuelles avant l'élection pour sécuriser ces contrats souvent très juteux.

Pour l'heure, seul le petit chantier naval vendéen Ocea, qui cartonne à l'exportation, a été le seul groupe français à briller en Algérie. En 2007, Ocea a vendu 21 patrouilleurs aux gardes-côtes algériens. Les livraisons se sont terminées en 20

Boeing a dévoilé son concept d'avion de combat de 6e génération



Zone Militaire, 14 avril 2013 – 9:42

En novembre dernier, le chef de l'Air Combat Command, le général Mike Hostage, avait évoqué ce que serait un avion de combat de 6e génération appelé à entrer en service en 2030. "Nous allons faire des choses complètement différemment. Je pense que ce sera une combinaison de certaines technologies très intéressantes qui produiront de nouvelles capacités", avait-il affirmé lors d'une conférence

du Center for Strategic and Informational Studies.

De son côté, l'US Navy semble plus avancée dans sa réflexion étant donné qu'elle a déjà lancé le processus pour développer un tel appareil. Selon ses plans, le F-35C, l'avion de 5e génération en cours de mise au point chez Lockheed-Martin, remplacera les F/A-18D Hornet qu'elle met actuellement en oeuvre. Quant au projet F/A-XX, il vise à trouver un successeur aux F/A-18E/F Super Hornet et EA-18G Growler à l'horizon 2030.

Ainsi, dans sa requête pour informations (Request for Information, RFI) envoyées en avril 2012 aux constructeurs aéronautiques, la marine américaine avait précisé que l'objectif était de concevoir un appareil destinés à opérer depuis un porte-avions et devant fournir une suprématie aérienne, avec des capacités de frappe dans un environnement A2AD (anti-access/area denied)."

D'où le concept F/A XX qu'a dévoilé Boeing à l'occasion de la Navy League's Sea-Air-Space Exposition, organisée à Washington la semaine passée. Au regard des dessins publiés, l'on peut constater que ce futur appareil n'aura pas d'empennages.

Pour autant, il ne s'agira d'une aile volante étant donné qu'il sera muni de surfaces "canard", ce qui peut paraître surprenant. A noter également que la visibilité arrière du pilote sera réduite, ce qui suppose qu'il sera équipé d'un système à l'image du [Distributed Aperture System](#) (DAS), qui permet au F-35 de détecter tout mouvement sur 360°. En outre, le F/A XX pourra être piloté à distance, comme un drone.

Cela étant, il est hasardeux de tirer des conclusions définitives à la vue des images de ce projet qui ont été diffusées par Boeing. “Nous venons régulièrement avec des dessins qui représentent ce que nous pensons de ce que devrait être le produit. Le plus souvent, le projet final est différent des premières images”, a ainsi expliqué, à Popular Mechanics, Deborah VanNierop, porte-parole de la division Phantom Works de l’industriel.

“Ce qu’il nous fallait faire avec les images du F/A XX était de montrer au client (le Pentagone) que nous sommes un acteur sérieux de cette compétition”, a-t-elle ajouté. “Beaucoup de détails dans ces images sont le produit d’équipes de graphistes, pas d’ingénieurs aéronautiques (...) Ils font un travail extraordinaire avec le peu d’informations que nous leur donnons”, a-t-elle précisé.

Reste à voir si le F/A XX verra le jour. Avec un budget déjà en baisse et susceptible, qui plus est, d’être la cible de nouvelles coupes automatiques dans les 10 ans qui viennent, il n’est pas certain que le Pentagone ait les ressources suffisantes pour financer un tel programme dans des délais relativement courts (2030, c’est presque déjà demain). Et cela d’autant plus que le développement du F-35 a connu une explosion des coûts depuis son lancement.

Et il risque d’en être de même avec celui de cet avion de 6e génération, surtout avec la fameuse Loi d’Augustine (ndlr, du nom de Norman Augustine, ancien directeur de Lockheed Martin et secrétaire de l’US Army dans les années 1970).

“Le coût unitaire des produits aéronautiques militaires a crû à un rythme étonnant et intenable tout au long de l’histoire. Considérons l’exemple des avions tactiques. Comparant l’évolution du coût unitaire par rapport au temps, [...] nous observons que le coût d’un avion tactique a été multiplié en moyenne par 4 tous les dix ans. En extrapolant le budget de la défense selon les tendances de ce siècle, on découvre qu’en 2054 la courbe du coût d’un avion rejoindra celle du budget. Ainsi, au rythme actuel, le budget de la défense entier ne permettra d’acheter [en 2054] qu’un seul avion tactique”, prévoit-elle.

Bell dévoile un nouvel hélicoptère convertible

Air 1 Cosmos, Le 11/04/2013 à 08:42 | Par François Julian



Le V-280 pourra être décliné dans une version armée.

Pour Bell, pas question de passer à côté du marché de remplacement du Black Hawk, l’actuel hélicoptère “à tout faire” de l’US Army. L’hélicoptériste américain a en effet [dévoilé hier](#) un nouveau projet d’hélicoptère baptisé V-280 Valor.

Un projet, assez avant-gardiste, qui s’inspire de l’hélicoptère convertible V-22 Osprey, mis au point par Bell et Boeing durant les années 90, et actuellement en service au sein des l’US Air

Force et chez les Marines.

Son futur hélicoptère utilitaire, l’US Army l’imagine d’abord comme une machine rapide. Conséquence, le V-280 devrait être capable de voler en croisière à une vitesse de 520 km/h, soit 280 nœuds, d’où son nom. De même, il devrait pouvoir franchir une distance de 900 à 1500 km. Pour mémoire, un Blackhawk peut voler en moyenne à une vitesse de 280 km/h sur une distance d’environ 500 km.

Pour autant, le V-280 ne sera pas pour autant une copie conforme de V-22 "en plus petit". Bell a fait ici des choix techniques différents. Outre l'empennage en V et des commandes de vol électriques plus performantes, l'hélicoptériste a opté pour des nacelles moteur en partie fixes.

Contrairement au V-22, sur le V-280, seule la partie mécanique supportant l'hélice est orientable. La turbine, elle, reste fixe sur le plan horizontal. Outre une configuration technique à priori plus simple, cela permettra surtout aux troupes à bord de débarquer par des portes latérales. Sur le V-22 qui dispose d'une rampe arrière, cela n'est pas possible, puisque lorsque l'appareil est au sol, les nacelles et le souffle brûlant des turbines sont orientés verticalement.

Reste maintenant à voir si ce nouveau concept de convertible séduira l'US Army. Car d'autres hélicoptéristes sont sur les rangs. Ainsi, Boeing et Sikorsky ont présenté en janvier dernier un concept dérivé du démonstrateur d'hélicoptère hybride X-2. Eurocopter pourrait également sortir du bois prochainement avec un concept hérité de son démonstrateur X³.

Ce programme désigné JMR, pour "Joint Multi-Role", prévoit le choix d'ici un an de deux candidats qui seront alors mis en compétition. L'objectif est de réaliser un premier vol en 2017, en vue d'une mise en service opérationnelle en 2030. Ambitieux, sachant que ce futur hélicoptère devra également être dérivé dans une version armée, susceptible de remplacer un jour l'Apache...

Lockheed-Martin a dévoilé son projet de drone embarqué

Zone Militaire, 12 avril 2013 – 17:16

Afin d'équiper, d'ici à l'horizon 2020, ses porte-avions par des drones de combat (UCAV), l'US Navy a lancé le programme UCLASS (Unmanned Carrier Launched Airborne Surveillance and Strike).

A cette fin, la marine américaine a mis en compétition, le 26 mars, 4 projets différents qui seront développés grâce à un financement du Pentagone pendant les années 2013, 2014 et 2015.

Parmi ces concepts, le plus avancé est celui présenté par Northrop Grumman, avec le X-47B, lequel a déjà volé et pourrait même commencer des essais de catapultage et d'appontage en conditions réelles dès l'été prochain. Viennent ensuite le MQ-9C Sea Avenger de General Atomics, qui a également réalisé son vol inaugural, la version navalisée du Phantom Ray de Boeing et le Sea Ghost de Lockheed-Martin.

Ce dernier, dont on ignore encore s'il conservera son nom à l'avenir, a été présenté le 10 avril dernier à l'occasion du salon Sea-Air-Space Exposition de Washington.

Développé par la division Skunk Work de Lockheed-Martin, cet UCAV, furtif, va bénéficier des technologies "éprouvées" mises au point dans le cadre du programme F-35. En outre, l'appareil a un air de famille avec le drone RQ-170 Sentinel, dont un exemplaire avait été perdu au-dessus de l'Iran en décembre 2011.

Aussi, ce drone naval, apparemment monoréacteur, se présente sous la forme d'une aile volante dont une partie sera repliable afin de gagner de la place sur un pont d'envol.

[D'après Lockheed-Martin](#), cet appareil sera "polyvalent" et par conséquent capable de réaliser tout une gamme de missions, allant du renseignement au relai pour les communications en passant par des frappes aériennes et cela, quels que soient les scénarios et l'environnement.

L' "Aquitaine" en visite "VRP"

Industrie et matériels 12 avril 2013



DCNS conserve de sérieux espoirs de décrocher le marché canadien "Canadian Surface Combatant (CSC)", pour lequel la FREMM est en lice.

En soutien à la campagne de l'industriel français, la FREMM "Aquitaine" visitera le port d'Halifax du 18 au 24 avril prochain.

Le Canada cherche à muscler sa flotte de surface, notamment au vu des enjeux économiques et de souveraineté dans l'Arctique. Le Passage du Nord-Ouest, dont l'ouverture à la navigation, provoquée par la fonte des glaces, est attendue dans les prochaines années, cristallise désormais les intérêts canadiens et oriente résolument la stratégie d'Ottawa vers le Grand Nord.

Le CSC est un des grands projets du programme "National Shipbuilding Procurement Strategy" (NSPS), visant à doter le Canada d'une nouvelle flotte de 15 frégates capables d'opérer sous ces latitudes. Le bâtiment choisi devra pouvoir emporter l'hélicoptère CH-148 Cyclone.

Le Canada souhaite, par ailleurs, partir d'une architecture commune modulaire, afin de baisser les coûts d'acquisitions et d'économiser sur le soutien, notamment en termes de maintien en condition opérationnelle (MCO), d'entraînement et de soutien logistique. L'adaptation éventuelle de systèmes d'armes américains sur la FREMM ne poserait pas de problèmes techniques majeurs.

Ce sont les chantiers navals Irving Shipbuilding Inc. (ISI) qui ont été sélectionnés pour mener à bien ce programme. Si des rumeurs de rachat de ces chantiers par DCNS avaient un temps circulé, la question ne serait plus à l'ordre du jour.

11 – Rubriques divers (Conférences, Sports, etc . . .)

Don de sang au Centre de Transfusion Sanguine des Armées de Clamart (Ilot Percy)

Pour répondre aux besoins des forces engagées en opérations extérieures et des 4 hôpitaux militaires rattachés, le Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA) doit collecter 400 poches de sang total, 40 de plasma et 20 de plaquettes par semaine. Les moments les plus problématiques sont les périodes de vacances scolaires : les donateurs sont en vacances, pas les malades ou les blessés !



L'Association des entreprises partenaires de la Défense propose une nouvelle fois de s'associer à cette cause en effectuant un don - sous réserve d'être apte et volontaire – le jeudi 2 mai de 8 heures 30 à 19 heures au CTSA de Clamart (Ilot Percy) (Hauts de Seine).

Il sera possible de faire un don de sang « classique » (don total) ou un don en aphérèse (plasma ou plaquettes) et ce en fonction des besoins du CTSA.

Jeudi 2 mai 2013 : - Don entre 8 heures 30 et 16 heures 30 : PAS D'INSCRIPTION.

- Don entre 16 heures 30 et 19 heures : INSCRIPTION OBLIGATOIRE par mail : contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr

Il est possible de faire un don de sang total jusqu'à 70 ans, et jusqu'à 65 ans pour un don en aphérèse. Si vous avez des questions concernant le don de sang vous pouvez contacter un médecin du CTSA au 01 41 46 72 24.

N'oubliez pas d'apporter votre carte de donneur ou une pièce d'identité officielle.


Coordonnées du CTSA :

Centre Transfusion Sanguine des Armées Jean Julliard

1 r Lt Raoul Batany 92140 CLAMART 01 41 46 72 24

[Plan](#) | [Itinéraire](#) | [Vue aérienne](#) | [Vue du ciel](#)

Accès Bus 190 ou RER ligne C station Issy.

Télécharger l'affiche de cette opération :  [lien](#)

Télécharger la plaquette de présentation du CTSA :  [lien](#)

Le CTSA sur le site du ministère de la Défense : [lien](#)

N'hésitez pas à faire circuler très largement cette information au sein de votre réseau !

Prix de la reconversion des militaires: on peut s'inscrire jusqu'en septembre 2013

Ligne de Défense, 16.04.2013



Pascaline Abdini, secrétaire générale de l'association des entreprises partenaires de la Défense, présente le Prix de la reconversion des militaires.

Pourquoi ce "Prix de la reconversion des militaires"?

La reconversion des militaires est un axe de travail important pour notre association. Notre credo est de mettre en place des actions

pratiques, en liaison notamment avec Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense. Ainsi, des colloques, comme celui sur les métiers de la restauration-hôtellerie. Ou très récemment la visite VIP du Salon de la franchise. Dans un contexte économique difficile (en 2011, 9 007 anciens militaires ont touché une indemnité au titre du chômage) il est important de mettre tous les atouts de son côté en réfléchissant aux différentes options possibles. Comme la création ou le rachat d'une entreprise.

Qu'apporte-t-il concrètement ?

Les prix remis aux deux lauréats sont composés d'une couverture médiatique et de produits et prestations destinées à être une aide pratique dans le cadre de la création ou de la reprise d'une entreprise. Notre association apporte une fonction de conseil, notamment dans le domaine de la stratégie et du développement commercial, et un puissant réseau. Ainsi, l'un des lauréats du Prix 2012 a trouvé un client le soir-même de la remise, en discutant avec un dirigeant d'entreprise présent ! Ce prix est également un véritable label, notamment vis-à-vis des organismes financiers pouvant contribuer à leur projet.

Quels conseils donneriez-vous aux candidats ?

Il est intéressant de noter que, d'année en année, les dossiers présentés sont de plus en plus professionnels. Le point de vigilance reste souvent l'aspect commercial. Il est bien d'avoir une expertise technique, une belle idée, mais, la base de tout... ce sont les clients ! La possibilité offerte depuis peu aux personnels militaires de pouvoir prendre un congé rémunéré dans le cadre de la création, ou de la reprise, d'une entreprise est un véritable atout pour valider son projet, notamment dans ce domaine.

Comment être candidat ?

Le dossier complet du Prix 2013 est notamment disponible sur le site de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, auprès de Défense Mobilité et de la Mission Retour à la Vie Civile des Officiers Généraux (MIRVOG). On peut s'inscrire jusqu'au 15 septembre.

Pour télécharger le dossier du Prix 2013 :

<http://www.entreprisespartenairesdeladefense.fr/images/st...>

Appel à la mobilisation générale pour les Fouga du musée de l'air



[Initiatives](#) publié le mardi 16 avril 2013 par [Rédaction](#)

Le musée de l'Air et de l'Espace du Bourget lance une campagne de mécénat via la plateforme de financement participatif My Major Company. Les fans du MAE peuvent contribuer au retour des trois Fouga exposés à l'entrée du musée. Réduction fiscale et cadeaux à la clé.



L'entrée du musée de l'air et de l'espace (Paris-Le Bourget) avant la dépose des trois Fouga, en 2011.

Les trois Fouga tricolores exposés à l'entrée du musée de l'Air et de l'Espace ont été déposés de leur socle en juillet 2011. Des mesures de sécurité et des contraintes d'entretien des appareils ne permettent malheureusement pas l'exposition de vrais modèles ayant volé. Ils seront donc remplacés par des reproductions à

l'identique à l'échelle 1. Ce chantier de mise aux normes s'élève à 220.000 euros.

Pour le musée c'est évidemment un budget conséquent. A travers le soutien financier de mécènes, au premier rang desquels figurent Aéroports de Paris (60.000 €) et Atlant (6.000 €), mais aussi des donateurs individuels pour un montant global de 11.000 €, le MAE tente d'alléger la facture. Il a déjà réuni un peu plus d'un tiers. Pour aller encore un peu plus loin, il fait appel aux anonymes par le relai du site de My Major Company.

My Major Company permet à tous les créateurs de projets, dans tous les domaines, de faire financer et promouvoir leur idée grâce au soutien des internautes. En cinq ans d'existence, le leader européen du financement participatif a levé plus de 12 millions d'euros. En faisant appel à My Major Company, le musée veut atteindre les particuliers.

Le système leur permet de faire un don en fonction de leurs moyens financiers. Outre une réduction fiscale, des contreparties à coloration aéronautique leur sont également proposées. Le musée s'est fixé un objectif de 5.000 euros, tout en sachant que lors de précédentes opérations analogues, le Panthéon a dépassé son objectif de 400% et le Mont-Saint-Michel de 1.200%...

Pour le MAE, cette opération est une occasion de rapprocher affectivement le public de son musée. C'est aussi un coup de pub qui repose sur le buzz. Vous avez jusqu'au 10 juin 2013 pour faire un don.

La rédaction

[Pour faire un don et connaître les contreparties...](#)

Des parachutistes dans le ciel grenoblois

Mise à jour : 16/04/2013 14:30

Cinq parachutistes de l'armée de l'air ont atterri au centre du terrain de rugby de Grenoble, samedi 30 mars 2013. Ces sportifs de haut niveau de la Défense ont réalisé ce saut à l'occasion de la finale du championnat d'Europe de rugby, pour les moins de 18 ans.



Trois membres de l'équipe de France militaire de parachutisme (les adjudants Ronan et Olivier Henaff et Vincent Coliac) et deux membres de [l'équipe parachutiste de présentation et de compétition de l'armée de l'air](#) (l'adjudant Stéphane Meder et le sergent-

chef Rémy Balaud) ont représenté l'armée de l'air.

Ces aviateurs ont eu l'honneur d'apporter les drapeaux des équipes finalistes (France – Angleterre) ainsi que le ballon du dernier match de ce championnat qui a rassemblé 25 nations. Malgré un temps incertain, la prestation a pu avoir lieu et fut applaudie chaleureusement par un public venu nombreux et des organisateurs satisfaits par le timing et la qualité du spectacle proposé.

Droits : © Armée de l'air

Du Maroc à Creil : Le marathon des sables

Mise à jour : 16/04/2013 14:46

Le marathon des sables s'est déroulé du 5 au 13 avril 2013 au Maroc. Le lieutenant Nicolas Guitton, officier de réserve de l'armée de l'air, a participé au sein de l'équipe *Transavia Sportera Handi'Cap*, dont la base aérienne 110 de Creil est partenaire. Récit à mi-parcours d'un aviateur marathonien.



"L'étape une, 37 km, a été la plus dure de toute l'histoire du marathon des sables. Nos trois enfants, Astrid, Marie puis Gaëtan, ont été tour à tour pris en charge dans la joëlette, au fil des *check points* où ils sont amenés en voiture. Chacun y passe environ deux heures, ils sont protégés de la chaleur et hydratés sans interruption. La température entre midi et deux heures est élevée, plus de 30 degrés, et elle augmente au fil des jours, avec un avantage d'ailleurs, les nuits sont aussi plus chaudes, au début nous étions à cinq degrés !

Nous courons ensemble et les relais sur la joëlette se font toutes les six minutes pour n'épuiser personne. Lorsque le terrain est roulant, il y a juste un coureur devant et un autre derrière. Quand la piste devient plus dure, dans le sable, ou quand elle grimpe, nous avons différentes options. En général, c'est un devant et deux à l'arrière, puis, quand cela se complique encore, on peut aller jusqu'à quatre personnes devant, un derrière et un sur chaque côté. La difficulté est que chacun porte son effort au même moment, sur le pied gauche, l'un des coureurs fait alors office de « hurleur » et donne le rythme : *un, deux, un, deux...*

Le deuxième jour est une étape connue des anciens, mais elle se fait à l'envers, ce qui la rend beaucoup plus difficile. Très sélectif dit-on en langage sportif, autrement dit épuisant.

Le *team Transavia Sportera Handi'Cap* a même porté assistance à plusieurs concurrents en détresse, en attendant l'un des deux hélicoptères qui servent soit à la production TV soit à l'évacuation des blessés, ce qui se fait de façon automatique lorsqu'un coureur brise la balise de sécurité qu'il porte.

Nous avançons sans nous presser, le tableau de marche nous amène au bout des étapes une heure avant la fermeture des contrôles. On fait en moyenne quatre kilomètres par heure. Tout le monde est en forme mais les blessures ont affaibli deux membres du team. Un talon d'Achille qui s'est enflammé, on doit faire attention à ce qu'il ne lâche pas, un ongle d'orteil qui a sauté et d'une façon générale, des ampoules pour tout le monde, Jérôme Cazade en est le recordman pour l'instant, douze à lui tout-seul.

Nous comprenons que les enfants soient ravis malgré la fatigue, un bivouac même confortable reste un bivouac. Ils disent évidemment vivre une aventure dont ils ne pouvaient même pas rêver.

Le lendemain, pour l'étape de 73 km, il était prévu de ne pas faire rouler les enfants de nuit, ils se fatigueraient trop vite et n'éprouveraient aucun plaisir à participer au raid dans ces conditions. Les deux accompagnatrices du team, Laure et Anne-Laure, sont aux petits soins, hydratation, sommeil, surveillance, nourriture et confort. Elles font un boulot formidable.

Bref, la belle histoire se déroule comme prévu, avec des souffrances physiques mais le désert apporte toujours des ressources insoupçonnées à ceux qui l'approchent avec humilité et enthousiasme. Quant aux enfants, ils sont émerveillés, c'était le but de l'expédition et à mi-parcours, il est atteint."

Propos recueillis par : Jean-Louis Bernardelli - Droits : © Armée de l'air

12 – Livres & Publications

Marines & Forces navales d'avril est en kiosque.

Ligne de Défense, 17.04.2013



Le numéro d'avril de la revue *Marines & Forces navales* est en kiosque.

À la une du n°144 de notre confrère bimestriel:

- le chasseur embarqué F-35 Lightning finira-t-il par entrer en service ?

Également au sommaire :

- les futurs programmes de patrouilleurs et de navires auxiliaires de la Marine nationale ;

- les Fremm italiennes terminent leurs essais ;

- capacité et activité des constructions navales russes;

- la guerre oubliée des croiseurs alliés contre les raiders allemands en 1943 et 1944.

Achat au numéro et abonnements sur www.laboutiquemarine.fr

Un Hors-Série de DSI sur l'Arctique, région "chaudement" stratégique

Ligne de Défense, 16.04.2013



DSI vient de sortir son hors-série n°29 (100 pages, 10,95€) ; il est consacré à l'Arctique, "objet de désir stratégique" comme l'écrit Joseph Henrotin dans un texte introductif où il pose les enjeux économiques, politiques et militaires.

Pour lire le sommaire, cliquer [ici](#). Parmi les articles, j'ai noté plus particulièrement (outre la cartographie éclairante):

"Le Canada au défi de son Grand Nord", par Joël Plouffe, membre de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal (UQAM), fellow, Canadian Defense and Foreign Affairs Institute (CDFAI), et "Revendications canadiennes sur le passage du Nord-ouest : une rhétorique militaire excessive ?", par Frédéric Lasserre, département de géographie, Université Laval, Directeur de projet, ArcticNet.

"Combattre en Arctique pendant la Seconde Guerre mondiale", par Benoist Bihan, chercheur en études stratégiques, rédacteur en chef adjoint de la revue *Histoire & Stratégie*, animateur du blog *La Plume et le Sabre*,

"Guerre froide dans l'Arctique. Quand l'histoire rejoint le présent", par Philippe Langlois, chargé de recherches au CAPRI,

"L'armée française en milieu polaire", par Emmanuel Vivenot, journaliste spécialiste des questions de défense,

"Le combat des unités blindées et motorisées en conditions hivernales", par l'adjudant-chef Pierre Petit, expert en systèmes d'armes,

"De l'emploi de la troisième dimension dans l'Arctique: tendances et évolutions", par Joseph Henrotin, chargé de recherche au CAPRI.